BnF Gallica

Actes du premier Congrès international de linguistes : à La Haye, du 10-15 avril 1928

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Congrès international des linguistes (01 ; 1928 ; La Haye). Auteur du texte. Actes du premier Congrès international de linguistes : à La Haye, du 10-15 avril 1928. .

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

K
66
28

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ACTES DU PREMIER CONGRÈS
INTERNATIONAL DE LINGUISTES

8° X
23466
(1928)

F 32
ACQUISITION
72-07223

ACTES DU PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DE LINGUISTES

A LA HAYE, DU 10—15 AVRIL 1928

A. W. SIJTHOFF'S UITGEVERSMAATSCHAPPIJ N.V. — LEIDEN

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE · IMPRIMÉS

PRÉFACE.

L. S.

Le vœu ayant été exprimé de plusieurs côtés que les linguistes des différents pays se réunissent afin de discuter ensemble des intérêts de leur science et d'arriver, si possible, à un accord sur un certain nombre de questions pratiques, quelques philologues néerlandais se réunirent, en mars 1927, sur l'initiative de MM. Uhlenbeck, professeur émérite de l'université de Leyde et Schrijnen, professeur à l'université de Nimègue, et au domicile du premier d'entre eux, pour délibérer sur la possibilité d'un congrès international de linguistes. Ils représentaient cinq universités néerlandaises. Après avoir constaté qu'ils pouvaient compter, dans plus d'un pays, sur l'adhésion de collègues éminents, ils résolurent d'assumer la tâche de la préparation d'un tel congrès.

Au mois de juillet 1927 fut envoyé à un grand nombre de linguistes du monde entier la circulaire suivante :

Nimègue, juillet 1927.

M.,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le projet d'un Congrès International de Linguistes qui aura lieu en Hollande en 1928. Les philologues, les orientalistes, les américanistes, d'autres groupes encore, depuis longtemps déjà tiennent des assemblées internationales qui leur permettent d'échanger de vive voix leurs idées et leurs opinions ; aux linguistes ces occasions d'un contact personnel avec leurs collègues font encore défaut. Jusqu'à présent, les questions linguistiques ayant un caractère général, n'ont été traitées que d'une façon incidentelle et fragmentaire dans des congrès de philologues, et, surtout dans les dernières années, les linguistes ont senti de plus en plus le besoin de réunions consacrées exclusivement à des échanges de vue dans le domaine de leurs études personnelles. La linguistique générale, en effet, a étendu ses recherches sur un si vaste champ qu'elle ne peut plus se passer de collaboration internationale ; il y a notamment toute une série de questions pra-

tiques qui ne pourront être solutionnées que par un accord entre chercheurs de tous les pays. Or, comme de récentes expériences ont montré que la coopération entre les nations, interrompue pendant la guerre et actuellement plus nécessaire que jamais à la culture mondiale, est redevenue possible, le moment semble propice à la réalisation du désir qu'éprouvent les linguistes d'entrer en relations avec les travailleurs d'autres pays et de discuter avec eux les problèmes auxquels ils s'intéressent.

La Hollande semble se prêter particulièrement à donner l'hospitalité au premier Congrès International de Linguistes ; sa situation géographique centrale est la meilleure garantie que cette première rencontre aura un caractère vraiment international. La Haye se recommande tout spécialement comme siège d'un Congrès ; la proximité de la plage de Schéveningue, la facilité des communications avec les villes universitaires de Leyde, d'Amsterdam et d'Utrecht, et aussi avec le port de Rotterdam et avec Haarlem, ville des fleurs, voilà des avantages qu'apprécieront sans doute les congressistes.

Ces considérations et l'encouragement que leur ont donné des collègues éminents de l'étranger, ont amené les soussignés à prendre l'initiative qu'on attendait des linguistes hollandais, et ils ont cherché à élaborer un programme qui ne fût pas trop indigne de la belle entreprise projetée. Ils ont l'honneur de s'adresser à vous, et ils vous prient instamment, dans l'intérêt même de la science et de la solidarité scientifique internationale, de contribuer à la réalisation du Congrès en y adhérant et en nous aidant de vos conseils, de vos propositions et de votre autorité.

Nous vous proposons d'organiser le premier Congrès international de Linguistes à La Haye, du 10 au 15 avril 1928. Son Altesse Royale, le Prince Henri des Pays-Bas a bien voulu prendre le Congrès sous Son haut patronage. Leurs Excellences le Ministre des Affaires Étrangères et le Ministre de l'Instruction Publique ont consenti à accepter la présidence d'honneur du Congrès. Le Gouvernement a mis à notre disposition les salles historiques du Binnenhof. Un comité local de réception s'occupera de trouver, pour les membres du Congrès, des logis à des prix raisonnables ou, le cas échéant, gratuits ; on cherchera à faciliter les formalités pour les visa des passeports et à réduire les frais de voyage, et le secrétariat veillera, d'une façon constante, sur tous les détails de l'organisation.

Les langues du Congrès et des rapports seront le français, l'anglais et l'allemand. Dans les réunions des sections on pourra se servir d'autres langues, pour autant que l'on pourra disposer d'interprètes.

La cotisation est fixée à 10 florins pour les membres hollandais, à 5 florins pour tous les autres. Les membres du Congrès ont le droit d'assister à toutes les réunions. Les invités seuls ont le droit de vote.

Les travaux du Congrès consisteront en discussions sur des *problèmes pratiques* et en *réunions de sections*. Les premières seront consacrées à des problèmes d'une portée générale et d'un caractère pratique, portant sur les méthodes les plus appropriées à l'étude *des langues vivantes et, autant que possible, à celle des langues d'autrefois ;* et nous pensons aussi bien aux langues culturelles modernes qu'à celles des peuples primitifs, car, en somme, les langues des grands centres de culture sont à peine mieux connues que celles des pays lointains. Dans les sections on aura l'occasion de faire des communications scientifiques.

La *méthode de travail* telle que nous la concevons est la suivante. Pour les six sujets de discussions sur des problèmes pratiques et pour les subdivisions de ces sujets (voir le programme), on pourra, jusqu'au 1er novembre 1927 adresser au secrétaire, en quatre exemplaires en type-write, des propositions, avec exposé détaillé des motifs. Ces propositions seront envoyées à des rapporteurs, qui seront invités à envoyer, avant le 1er janvier 1928, au secrétaire (St. Annastraat 17, Nimègue) leur rapport motivé. Ensuite, si les frais ne seront pas trop élevés, les propositions accompagnées des rapports seront imprimées autant et aussitôt que possible et envoyées à tous les membres du Congrès. Ainsi, aucune proposition ne sera faite au Congrès, qui n'aura pas été envoyées au secrétaire avant le 1er novembre 1927 et qui n'aura pas fait l'objet d'un rapport préalable. C'est, nous semble-t-il, le seul moyen d'arriver, pendant les quelques jours que durera le Congrès, à des résultats satisfaisants.

Quant aux sections destinées aux communications scientifiques, il y en aura cinq [1]) ;

1. Indo-européen et domaines apparentés (Europe ancienne, Asie antérieure ancienne, Caucase, langue basque).
2. Langues sémitiques et hamitiques.
3. Langues ouraliennes et altaïques, langues non aryennes de l'Inde, langues de l'Extrême Orient.
4. Langues de l'Australie, de Océanie, de l'Amérique.
5. Langues de l'Afrique.

Étant donné que les différentes subdivisions de la linguistique, qui est bien une science une et indivisible, ne sauraient être rigoureusement séparées les unes des autres et que, d'ailleurs, pratiquement les recherches dans chacun de ces domaines aboutissent de plus en plus à une linguistique générale, les groupes ont été intentionnellement composés de telle sorte que les langues qu'ils comprennent débordent dans une certaine mesure les unes sur les autres

---

[2]) Cette répartition a été modifiée plus tard; voir la „Table des Matières" de ce volume. (*Red.*).

et que, par suite, plusieurs sujets pourront être traités aussi bien dans une section que dans une autre.

Les communications, dans les sections, ne devront pas excéder la durée de vingt minutes. On est prié de bien vouloir faire part au secrétaire des titres exacts de ces communications scientifiques avant le 1er janvier 1928.

C. C. UHLENBECK, président.
(Berg- en Dalscheweg 251, Nymegen).
JOS. SCHRIJNEN, secrétaire.
(St. Annastraat 17, Nymegen).
F. M. TH. BÖHL.
JAC. VAN GINNEKEN.
A. G. VAN HAMEL.
PH. S. VAN RONKEL.
J. J. SALVERDA DE GRAVE.
N. VAN WIJK.

Dans une de ses réunions, le Congrès — qui eut lieu aux dates indiquées dans la circulaire — nomma une Commission de rédaction des actes du Congrès. Au moment de terminer son travail — qui a été long à cause de la difficulté d'obtenir à temps de tous les orateurs le texte ou un résumé de leurs communications — la Commission de rédaction tient à remercier le Congrès de la confiance qu'il a bien voulu avoir en elle.

La Commission de rédaction :

C. DE BOER (Leyde).
JAC. VAN GINNEKEN (Nimègue).
A. G. VAN HAMEL (Utrecht).

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DE LINGUISTES.

Protecteur : Son Altesse Royale le Prince Henri des Pays-Bas.

Présidents d'honneur : Son Excellence Jhr. F. Beelaerts van Blokland, Ministre des Affaires Étrangères, et Son Excellence A. M. Waszink, Ministre de l'Instruction Publique.

Président : C. C. Uhlenbeck, Leyde.

Secrétaire : Jos. Schrijnen, Nimègue.

Secrétaire adjoint : Carlo Tagliavini, Nimègue.

Présidents de séances :

C. Brockelmann, Breslau.
M. Cohen, Paris.
O. Jespersen, Copenhague.
B. Karlgren, Göteborg.
P. Kretschmer, Vienne.
A. Meillet, Paris.
H. Pedersen, Copenhague.
K. Th. Preuss, Berlin.
J. Przyluski, Paris.
Wilh. Schmidt, Rome.
F. Sommer, Munich.
A. Trombetti, Bologna.

Secrétaires de séances :

Th. Baader, Nimègue.
J. Duyvendak, Leyde.
Ernst Fraenkel, Kiel.
A. Klingenheben, Hambourg.
F. Olbrechts, Louvain.
A. Séchehaye, Genève.

Comité d'honneur :

Ch. Bally, Genève ; J. Baudouin de Courtenay, Varsovie ; A. Belitch, Belgrade ; F. Boas, New York ; W. Bogoraz, Leningrad ; R. Brandstetter, Lucerne ; C. Brockelmann, Breslau ; C. D. Buck, Chicago ; O. Densusianu, Bucarest ; A. Dirr, Munich ; G. Ferrand, Paris ; P. E. Goddard, New York ; M. Grammont, Montpellier ; Sir George Grierson, Rathfarnham, Camberley, Surrey ; G. N. Hatzidakis, Saloniki ; H. Hirt, Giessen ; F. Hrozny, Prague ;

K. Jaberg, Berne ; O. Jespersen, Copenhague ; B. Karlgren, Göteborg ; A. Kock, Lund ; E. König, Bonn ; P. Kretschmer, Vienne ; A. L. Kroeber, Berkeley (Californie) ; Silvain Lévy, Paris ; E. Lidén, Göteborg ; W. M. Lindsay, St. Andrews (Ecosse) ; J. Melich, Budapest ; A. Meillet, Paris ; C. Meinhof, Hambourg ; R. Menéndez Pidal, Madrid ; R. Meringer, Graz ; W. Meyer-Lübke, Bonn ; T. Michelson, Washington D.C. ; Th. Nöldeke, Karlsruhe ; M. Olsen, Oslo ; P. E. Pavolini, Florence ; H. Pedersen, Copenhague ; H. Pernot, Paris ; Per Persson, Upsala ; H. Pipping, Helsingfors ; J. Przyluski, Paris ; P. Rivet, Paris ; J. v. Rozwadowski, Cracovie ; E. Sapir, Chicago ; A. H. Sayce, Oxford ; V. Scheil, Paris ; W. Schmidt, Rome ; E. Setälä, Helsingfors ; E. Sievers, Leipsick ; F. E. Sobolevsky, Moscou ; F. Sommer, Munich ; W. Thalbitzer, Copenhague ; R. Thurneysen, Bonn ; A. Trombetti, Bologna ; L. de la Vallée Poussin, Gand ; J. Vendryes, Paris ; J. Vercoullie, Gand ; J. Wackernagel, Bâle ; D. Westermann, Berlin ; K. B. Wiklund, Upsala ; J. Zubatý, Karlsbad.

Comité d'organisation :

C. C. Uhlenbeck, Président.
Jos. Schrijnen, Secrétaire.
F. M. Th. Böhl.
Jac. van Ginneken.
A. G. van Hamel.
Ph. S. van Ronkel.
J. J. Salverda de Grave.
N. van Wijk.

Comité d'honneur de réception :

Le Comte F. A. C. van Lynden van Sandenburg, Grand Chambellan de Sa Majesté la Reine.
Son Excellence W. F. van Leeuwen, Vice-Président du Conseil d'État.
Son Excellence P. W. A. Cort van der Linden, Conseiller d'État.
E. A. J. Baron van Voorst tot Voorst, Président du Sénat.
Jhr. Ch. J. M. Ruys de Beerenbrouck, Président de la Chambre des Députés.
Son Excellence Jhr. H. A. van Karnebeek, Préfet de la Hollande méridionale.
J. A. N. Patijn, Bourgmestre de La Haye.

Comité de réception et de logement :

W. Baronne van Lynden—Von Schmidt auf Altenstadt.
Madame A. C. van der Meulen—Broekman.
Madame M. Verbroek—Maronier.
E. A. J. M. Baron van Voorst tot Voorst.
Monsieur W. P. M. van Deventer, La Haye.

DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS.

Allemagne: C. Brockelmann, Breslau.
Autriche: W. Czermak, Vienne.
P. Kretschmer, Vienne.
Prince N. Troubetzkoy, Vienne.
A. Haffner, Innsbruck.
Belgique: E. Boisacq, Bruxelles.
A. Grégoire, Liège.
L. Grootaers, Louvain.
G. Ch. van Langenhove, Gand.
J. Mansion, Liège.
J. Vercoullie, Gand.
Danemarc: W. Thalbitzer, Copenhague.
Espagne: Comte de Pradère, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Espagne, La Haye.
Finlande: T. E. Karsten, Helsingfors.
France: A. Meillet, Paris.
Grèce: G. N. Hatzidakis, Salonique.
M. Triandaphyllides, Salonique.
G. Anagnostopoulos, Athènes.
Hongrie: Z. Gombocz, Budapest.
J. Melich, Budapest.
Japon: Tsunéyoshi Tsutsumi.
Lettonie: J. Endzeliuš.
Norvège: Sten Konow, Oslo.
Pologne: J. Kurylowicz, Lwów.
T. Lehr—Splewinski, Lwów.
C. Nitsch, Cracovie.
J. M. Roszadowski, Cracovie.
St. Szober, Varsovie.
Roumanie: C. Densusianu, Bucarest.

DÉLÉGUÉS DE SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des sciences de Leningrad : W. Bogoraz.
Association internationale de phonétique : Daniël Jones.
Institut d'études comparées de civilisation à Oslo : A. Sommerfelt, G. Morgenstierne.
Société polonaise des études orientales : J. Kurylowicz.
Académie royale des sciences de Copenhague : O. Jespersen, H. Pedersen.
Linguistic society of America : W. A. Oldfather.
Archives de la parole : H. Pernot.

Institut de phonétique de l'université de Paris : H. Pernot.
Académie des sciences de Cracovie : J. Rozwadowski, Cas. Nitsch.
Philological Society de Londres : L. C. Wharton.
Académie de Bologna : A. Trombetti.
Institution de coopération intellectuelle : M. Folkierski.
Société des Américanistes : P. Rivet.
Académie polonaise des sciences : J. Rozwadowski, C. Nitsch.
Société bohémienne des sciences : J. Janko.

DÉLÉGUÉS DES UNIVERSITÉS.

Amsterdam :	A. W. de Groot, J. J. Salverda de Grave.
Anvers :	Prosper van Langenhove.
Berlin :	G. Neckel.
Bologna :	A. Trombetti.
Breslau :	C. Brockelmann.
Copenhague :	W. Thalbitzer.
Dublin :	M. Dillon, Mrs. M. Macken.
Genève :	Ch. Bally, A. Séchehaye.
Glasgow :	J. Entwistle.
Göteborg :	Ev. Lidén.
Groningue :	J. M. Kapteyn.
Helsingfors :	T. E. Karsten.
Innsbruck :	A. Haffner.
Jena :	A. Debrunner.
Leeds :	C. L. Wrenn.
Leipsick :	Dr. Junker.
Leyde :	Ph. S. van Ronkel.
Londres :	D. Jones, A. Lloyd James.
Marburg :	H. Jacobsohn
Missouri (Columbia):	Ch. A. Ellwood.
Montreal :	Ed. Montpetit.
Nimègue :	J. van Ginneken.
Oslo :	Sten Konow.
Paris :	A. Meillet.
Rostock :	L. Weisgerber.
Sofia :	St. Mladenoff.
Utrecht :	C. G. N. de Vooys.

PROBLÈMES PRATIQUES MISES EN DISCUSSION.

PROPOSITIONS.

I.

Quelles doivent être les bases d'une notation phonétique? 1) Valeur de la phonétique expérimentale. 2) Système de transcription et de signes phoniques.

CHANOINE J. M. MEUNIER, INSTITUT CATHOLIQUE ET COLLÈGE DE FRANCE.

Proposition 1. *La phonétique expérimentale est de la plus haute valeur* 1. *pour la notation phonétique ;* 2. *pour l'étude des problèmes phonétiques des langues anciennes ;* 3. *pour l'étude des langues vivantes ;* 4. *pour la correction des vices du langage.*

1°. *Pour la notation phonétique.*

La phonétique expérimentale est capable d'enseigner d'une façon précise la prononciation de tous les phonèmes, parce qu'elle peut enregistrer avec précision les voyelles et les consonnes ainsi que les différents mouvements des organes phonateurs, soit à l'aide du palais artificiel, soit à l'aide du cylindre enregistreur.

La parole une fois enregistrée, il est facile de calculer

a) *pour les voyelles* la durée, la hauteur, le timbre, l'intensité, toutes qualités difficiles à apprécier seulement par l'oreille.

b) *pour les consonnes* on peut voir de même facilement leur nature, leur intensité, leur influence réciproque, leur évolution, leur assimilation. Disons-nous *abcès* ou *apcès ; médecin, médcin* ou *métcin* ? C'est très difficile à juger à l'oreille. Sur le graphique cela devient clair comme le jour.

2°. *Pour l'étude des problèmes phonétiques des langues anciennes.*

Pourquoi, par exemple, le *c* latin qui était dur (k) dans toutes les positions est-il resté dur en français seulement devant *o* et *u* :

collarium = *collier ; cupa* = *cuve,* et est-il devenu *ch* devant *a : campum* = *champ ; s* devant *e* et *i : cercedula* = *cercelle* = *sarselle ; cingula* = *sangle,* etc., etc.

3° *Pour l'étude des langues vivantes.*

Chaque langue renferme des sons difficiles à reproduire pour ceux qui ne les ont pas parlées dès l'enfance. La phonétique expérimentale, en inscrivant comment se fait l'articulation, quels sont les organes qui y prennent part, nous indique les moyens les plus simples de les mettre en jeu. Par exemple, avec le palais artificiel il est facile d'enseigner le *gn* français à un Allemand, qui apprend vite aussi par la méthode graphique à prononcer le *p* et le *b,* le *k* et le *g* français. De même on enseigne rapidement à un Anglais à prononcer notre *t* et notre *l,* notre *r,* etc.

4°. *Pour la correction des vices du langage.*

La phonétique expérimentale, en nous enseignant la part que chacun des organes prend dans la parole, donne au phonéticien expérimentateur les moyens les plus sûrs et les plus efficaces pour corriger les vices de prononciation. Le *zézaiement* et la *blésité* sont facilement guéris ainsi que d'autres défauts encore plus graves.

A. W. DE GROOT, University of Amsterdam.

Proposition 2. *The First International Congress of Linguists desires the existence of an international periodical of Experimental Linguistics, in order to further the cooperation of Experimental Phonetics, Experimental Psychology, and Linguistics, for the study of Language.*

The Congress sets up a Committee to examine the practicability of this resolution, and to carry it out, if possible. The Committee reports on its proceedings to the Second International Congress of Linguists. The Committee is authorized to elect new members by cooptation, and, if necessary, to alter the details of this resolution. The Committee is entitled to call in the aid of existing permanent Societies, such as the Union Académique Internationale.

The periodical shall comprise :

1. *leading article ;*
2. *reports on the present and future relations between Experimental Phonetics, Experimental Psychology, and Linguistics, occasionally on other subjects of general importance ;*
3. *current bibliography of Experimental Linguistics, with indication of contents, exclusively with a view to the study of Language ;*
4. *the year's work in Experimental Linguistics ;*
5. *provisional notes on experimental researches (full publication excluded) ;*
6. *short notices.*

Explanatory memorandum.

Everyone who pronounces an *a* in order to establish its characteristics, is experimenting ; there can be no reasonable doubt as to the value of Experimental Phonetics. So the question of the value of Experimental Phonetics obviously refers to the use of instruments.

Instrumental methods are of great importance in nearly every chapter of Linguistic Phonetics, but they need improvement. Neither the nature of speech-elements, which are semantic elements, nor the special requirements of Linguistics, are always sufficiently taken into account. We often meet with a tendency to identify physiological or physical with psychical phenomena ; the fact that speech elements have a (semantic) function, and that functional elements of speech are not identical with qualities of speech-form (such as variations in stress, melody, duration) and that their chief interest for the linguist who is not exclusively a teacher of modern languages lies in the fact that they are functioning elements, is often overlooked. The complex character of vibration and movement curves is not always sufficiently recognized as being the result of a number of tendencies, most of which aim at realizing a definite function of speech. As to the requirements of linguistics : the phonetician does not always start from a definite linguistic problem ; he sometimes even confines the field of Experimental Phonetics to what is of no interest to the linguist at all ; he frequently fails to draw from his results the conclusions which would be of interest to the linguist ; his chief interest is often concentrated upon instruments and curves, instead of upon the elements and the functions of speech ; more than once instruments are used where instrumental research is superfluous. The methods of Linguistic Phonetics are, of course, linguistic, i.e. semantic, i.e. in the first place psychological methods ; the fact that the problems of Linguistic Phonetics are in the last resort not instrumental, or physiological, or physical problems, but semantic, i.e. psychological problems, is too often overlooked.

On the part of the linguist neither the nature of speech elements (sound, group, correspondence, phonetic word, verse, foot, syllable, etc.), nor the requirements of Linguistics in phonetic research are, as a rule, sufficiently formulated, so as to enable the experimenting phonetician to start from definite linguistic problems : the linguist does not always recognize the specific difficulties of instrumental investigation, nor the fact that Experimental Phonetics is still in its infancy ; last not least, not all linguists sufficiently recognize the importance of instrumental researches, nor the fact that the solution of many linguistic problems is to be expected only from instrumental research.

The task of a Congress of Linguists, as far as it is interested in instrumental Phonetics, is to make the latter of more use and of more efficiency for the study of language. This can be done by furthering the development of its methods, and by placing the knowledge of its methods and results at the disposal of linguists. The methods of instrumental Phonetics are open to improvement, and its methods and results are not so familiar to linguists as they should be. Phonetics has up to now been too "practical", too didactical ; instrumental Phonetics too physiological, too physical, too materialistic ; Linguistics too much afraid of instruments.

How can a Congress of Linguists contribute to propagate and to improve the methods and results of instrumental Phonetics ?

Propagating can easily be done by publishing a bibliographical periodical of Experimental Phonetics, e.g. in the manner of "The Year's Work in Classical Studies".

Improving is much more difficult. The only way seems to be to accentuate the natural affinity that exists from a linguistic point of view between Experimental Phonetics of Speech, and Experimental Psychology of Speech : together they constitute Experimental Linguistics. Also the results and methods of Experimental Psychology of Speech are hardly popular among linguists, though many of these methods and results have proved to be of great importance ; I need hardly remind the reader of the investigations made by Wundt, Marbe, Thumb, Meumann, Meringer, Pick, G. E. Müller (comp. e.g. Bericht über den II (and III) Kongress für experimentelle Psychologie) ; for the greater part these researches have been published in periodicals that are scarcely read by linguists.

So the most efficient means to fulfil the task of the Congress as indicated above is to start a bibliographical periodical of Experimental Linguistics that would be read by instrumental phoneticians as well as by linguists, and perhaps by psychologists ; I think that such a periodical cannot fail to interest psychologists.

This periodical would certainly fail to answer its purpose, if it should be confined to Experimental Phonetics, excluding Experimental Psychology of Speech (this would not tend to bridge the gulf there is between the majority of experimental phoneticians and the majority of linguists) ; or if it was to be a mere list of titles (in this case it would not be read) ; or if it should contain only a list of titles with a summary of contents (in this case it would contribute to popularize the results of Experimental Phonetics, without improving its methods ; this would be a poor result of an international Congress) ; or if it should admit full accounts of linguistic experiments (in this case it would not be read by the majority of linguists). Of course the periodical should

admit only accounts of more elaborate experiments, such as e.g. instrumental and statistical ones.

I conclude that we need a periodical that is bibliographical and summarizing, as well as readable and critical from a linguistic point of view. The proposition formulated at the head of these pages is an attempt to clear its way.

DR. FERDINAND HESTERMANN, HAMBURG.

Proposition 3. *Die experimentelle Phonetik kann nur für aussergewöhnliche Fälle zugelassen werden. Im allgemeinen müssen die mit dem Ohr aufgenommenen phonetischen Umschriften genügen.*

Begründung: Die Untersuchungen werden so kostspielig und umständlich, dass sie durchaus den Fortgang der Wissenschaft hindern, und zwar um eines minimalen Erfolges willen. Denn die Methode der Phonetik zeitigt sowohl in sich zu wenig Erfolge als auch sind die objektiven Ergebnisse nicht von so ausschlaggebender Bedeutung, wie es oft zuerst den Anschein hat.

Proposition 4. *Für die Umschriftsysteme ist darauf hinzuarbeiten, dass in den orientalischen Lehrbüchern im allgemeinen die einheimischen Schriften im Drucke schwinden, wie das bei der Keilschrift schon aus buchtechnischen Gründen geschah, ein einziges Werk ausgenommen.*

Begründung: Schon die Verbilligungsgründe zwingen dazu. Aber auch die Tatsache, dass die Druckschrift nur ein schlechter Ersatz ist für die Originale, deren Behandlung doch der Paläographie zufallen sollte, wo ja ohnedies dann mehr geboten werden müsste. Zuletzt aber noch wegen der Unwissenschaftlichkeit, da im Indogermanischen immer noch nicht die Umschrift eingetreten ist — vom Romantischen ganz abgesehen —, wie man sie erwarten sollte. Griechisch und Latein, Sanskrit und Avestisch gehen immer noch in altgewohnter Schreibweise der Schrift entsprechend, während das Semitische seit Brockelmann sich mehr anschliesst. Historische Transkriptionen sind ein eigens zu behandelndes Fach.

MARCEL COHEN, PARIS.

I.

Projet de tableau de concordance des notations en usage.

Les projets d'unification des translitérations et notations phonétiques pour toutes les langues du monde ne se heurtent pas seulement à des difficultés tenant à l'extrême complexité du sujet, mais aussi, comme chacun sait, à des habitudes acquises, à des pratiques adoptées dans toute une littérature imprimée.

Il est possible qu'on réalise une fois l'entente des linguistes pour la notation des langues vivantes dont aucune philologie ne s'est occupée ; il n'en restera pas moins des habitudes prises dans chaque domaine déjà profondément étudié. Beaucoup de spécialistes d'un domaine ignorent la pratique des spécialistes des autres domaines, et les projets d'entente ont à vaincre un premier obstacle, fait d'ignorance réciproque, inévitable dans des études aussi variées.

Proposition 5. *Il est à souhaiter que le congrès organise un ouvrage préliminaire qui serait l'établissement d'un tableau général de correspondances entre les systèmes présentement en usage, tant pour la translitération des alphabets autres que l'alphabet latin, que pour la notation des langages vivants, sans oublier les orthographes nationales faisant usage de l'alphabet latin avec ou sans signes diacritiques.*

Ainsi, à titre d'exemple, on donnerait : la transcription adoptée généralement pour le sanscrit, le chinois, l'arabe, l'égyptien ancien, l'orthographe tchèque, des systèmes de notation dérivés du projet de Lepsius ; le système de l'association phonétique internationale ; les systèmes en usage chez les finno-ougrisants, chez les dialectologues scandinaves, chez les romanistes de l'école de Gilliéron, etc. etc.

Le tableau devrait être établi par entente internationale, en éditions multiples destinées aux divers pays.

Il permettrait à chaque linguiste de lire les ouvrages relatifs à une langue quelconque même s'ils ne comprennent pas de tableau des signes employés et, sans troubler aucune habitude, il pourrait favoriser les progrès des études de phonétique et ceux de la linguistique générale.

La publication de ce tableau pourrait avoir en outre une influence salutaire en préparant au moins l'unification sur chaque domaine, par élimination des pratiques légèrement divergentes de certaines écoles nationales ou de certains individus.

A cet effet le tableau de concordance pourrait ne contenir qu'une liste-type pour chaque domaine à peu près unifié (ainsi : indianisme, sinologie, sémitique), liste-type établie après entente des spécialistes. Des tableaux annexes seuls présenteraient les pratiques locales et individuelles.

II.

Présentation des Instructions d'enquête linguistique et des carnets questionnaires de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris.

L'Institut d'ethnologie de Paris, visant comme les organisateurs du congrès de la Haye à l'exploration linguistique du monde la plus complète possible, a cru devoir établir dès son ouverture des instruments de travail. Ces instructions et carnets sont des-

tinés surtout à obtenir du travail linguistique méthodique de personnes diverses qui ne sont pas des linguistes de profession. Accessoirement ils devront donner à certains de ces explorateurs bénévoles le désir de pénétrer plus avant dans la pratique de la linguistique et leur fournir un rudiment d'enseignement.

Tous les moyens pour recueillir des faits, tous les types d'enquêtes connus ont été mentionnés. Les difficultés inégales de chaque procédé ont été indiquées. Seuls l'usage d'un questionnaire restreint et d'une notation phonétique systématique ont été recommandés aux non-spécialistes.

Le questionnaire est fourni tout préparé, en deux carnets, l'un donnant l'essentiel, l'autre un supplément d'enquête. On a dû, sans attendre une entente internationale, se décider pour un système de notation : on a choisi l'alphabet latin avec signes diacritiques, ces signes étant utilisés comme signes de série (ainsi la prononciation spirante aux points d'articulation des principales consonnes occlusives ou à des points très voisins est marquée par une barre coupant le caractère qui représente l'occlusive ; par exemple *g* représente une spirante postpalatale ou vélaire sonore ; l'application de ce principe a entraîné l'adoption du seul caractère nouveau représenté dans ces Instructions, le *t* à double barre pour la spirante interdentale sourde).

l'Institut d'ethnologie commence en 1928 la distribution des instructions et questionnaires. Les résultats de l'expérience ne pourront être connus qu'après un certain temps.

Proposition 6. *Dès maintenant, si tel était l'avis du congrès, l'expérience pourrait être faite sur une plus vaste étendue au moyen de la traduction en diverses langues des questionnaires et des instructions.*

III.

Projet d'entente sur les principes d'une notation phonétique.

Il y a déjà beaucoup d'habitudes acquises chez les philologues, les dialectologues de différents pays d'Europe, les linguistes explorateurs de langues non écrites, les phonéticiens. Il est chimérique d'espérer l'abandon de toutes ces habitudes et l'acception unanime d'un système unique.

Mais il est nécessaire de réaliser le maximum d'entente sur un système destiné à l'exploration linguistique ultérieure et aussi à l'enseignement de la phonétique.

Si ce système se montrait efficace par un caractère à la fois rationnel et pratique, il arriverait sans doute à se répandre assez pour s'imposer à la majorité des linguistes dans les générations à venir.

Il est donc inutile de chercher, comme l'a fait sur plus d'un

point la conférence de Copenhague, à amalgamer des systèmes de tendances nettement opposées.

Le système de l'association phonétique internationale a des mérites reconnus, dont l'un est d'avoir plu à un grand nombre de phonéticiens et de praticiens des langues vivantes dans les pays anglo-saxons.

Il est oiseux de heurter ceux pour qui il est devenu un instrument intimement familier, mais il est inutile de lui emprunter isolément des signes, à moins qu'ils ne s'imposent par une exceptionnelle commodité. A vrai dire le principe du système en question est graphique : il s'agit d'utiliser des signes latins, ou grecs, ou latins modifiés, tracés d'une seule tenue, sans points ni accents séparés. Ce principe d'ailleurs fléchit dès que le système doit être appliqué à certaines langues non-européennes.

Il y a donc lieu de laisser comme un bloc à part le système de l'ass.phon. et de combiner pour tous ceux qui n'en sont pas satisfaits, un autre système.

Ce système devra être cherché dans la ligne de la pratique inaugurée par Lepsius, qui est essentiellement l'utilisation de l'alphabet latin augmenté au moyen de signes diacritiques divers. Malheureusement l'alphabet de Lepsius et beaucoup de ceux qui en sont dérivés sont déparés par l'emploi de caractères grecs qui font un disparate graphique dans les textes manuscrits et imprimés et s'éloignent d'une notation systématiquement rationnelle.

En effet il est bon que le système de notation phonétique soit par lui-même démonstratif en faisant ressortir les parentés des articulations que les caractères doivent évoquer. Ainsi les articulations fondamentales étant presque toutes notées par l'alphabet latin, il est bon que les sons produits par des positions des organes plus rares ou plus fugitives soient notées au moyen de modifications des signes précédents. Cette pratique permet d'adopter des signes de série : un signe complémentaire au-dessous de la ligne note par exemple l'ouverture des voyelles, le *v* au-dessus d'un caractère indique la prononciation chuintante, etc.

C'est dans cette direction qu'a travaillé la Conférence de Copenhague. L'entente réalisée entre ses membres sur ce point est précieuse et doit servir d'exemple, même si on n'adopte pas les signes qui ont été proposés par eux.

Les principes proposés à l'entente des membres du Congrès, qui ne sont pas définitivement attachés à un système existant, sont donc les suivants :

Proposition 7. *Utilisation de l'alphabet latin avec signes diacritiques, à l'exclusion des caractères grecs.*

Emploi de signes de série.

Choix de ces signes en premier lieu parmi les signes en usage dans des orthographes nationales (ainsi le signe de nasalité, celui

du chuintement), *en second lieu parmi les signes déjà en usage chez les linguistes et les philologues.*

Fixation seulement des principes généraux et des principales séries connues. Indication permettant de noter avec plus de précision sur des domaines particuliers, de noter à neuf sur des domaines nouveaux, en ajoutant au système sans le contredire (*conformément à l'esprit de la Conférence de Copenhague*).

Il est désirable que le système adopté puisse servir à la fois à la notation pour l'usage scientifique, à la translitération et à l'usage pratique pour les langues non-écrites qui viendraient à être écrites dans l'avenir (*cas de nombreuses langues africaines*).

On remarquera que cette dernière considération doit peser d'un grand poids dans le sens de l'abandon définitif des caractères grecs.

Le Congrès aura fait beaucoup s'il affirme à nouveau la partie systématique du travail de la Conférence de Copenhague, en rejetant les compromis de détails entre des systèmes qui ne se concilient pas.

N.B. Nous sommes encore en possession d'un mémoire de Monsieur L. Scerba, Leningrad, mais si étendu et compliqué à cause des tableaux et signes diacritiques qu'il nous est impossible de le reproduire ici. Nous n'avions pas de résumé à notre disposition. Le titre est : « Notes sur la transcription phonétique. A l'occasion des propositions de la Conférence de Copenhague de 1925 ».

Réd.

JÖRGEN FORCHHAMMER, München.

Die phonetische Schrift bedient sich bekanntlich zweierlei Zeichen : der *Buchstaben* und der *Hilfszeichen.*

Die erste Frage, die wir uns bei einer sachgemässen Besprechung des Transkriptionsproblems zu stellen haben, müsste deshalb lauten : *„Wie weit sollen wir uns der Buchstaben bedienen, und wo haben die Hilfszeichen einzusetzen ?"*

Diese Frage ist bei den bisherigen Lösungsversuchen übersehen worden, was zur Folge haben musste, dass die Grenze zwischen Buchstabe und Hilfszeichen, deren richtige Festlegung von so grosser Bedeutung ist, bisher ganz willkürlich gezogen wurde. So halten sich die gebräuchlichen linguistischen Schriftsysteme viel zu ausschliesslich an das für eine bestimmte Sprache geschaffene lateinische Alphabet, wodurch der falsche Eindruck erweckt wird, alle anderen Laute seien nur Abarten der lateinischen Laute. Auch Passy übersah bei der Ausarbeitung der Lautschrift der

"Association Internationale Phonétique" dieses grundlegende Problem, was gleichfalls wieder zu willkürlichen Abgrenzungen führen musste.

Eine zweckmässige Lösung dieser Grundfrage lässt sich nur dadurch erreichen, dass man die alte Einteilung der Sprachlaute in „*Normallaute*" und „*Varietäten*" aufgibt und statt dessen die Sprachlaute in „*Buchstabenlautgruppen*" einteilt, d. h. in kleinere Lautgruppen, deren Einzellaute mit einander derart verwandt sind, dass sie alle nur als *verschiedene Formen desselben Sprachlautes* aufgefasst und deshalb auch mit demselben Buchstaben geschrieben werden können.

Der Versuch eine Einteilung sämtlicher Laute in diesem Sinne vorzunehmen, ist, soweit mir bekannt, nur von mir gemacht worden und zwar in meinem „*Weltlautsystem*", von dem ich mir erlaubt habe, den Kongressmitgliedern je ein Exemplar vorzulegen.

Proposition 8. *Aus obigen Gründen schlage ich vor, dass der Kongress, bevor er sich Detailfragen zuwendet, zunächst zu der vorliegenden Einteilung in Buchstabenlautgruppen Stellung nimmt, sie kritisiert, eventuelle Änderungsvorschläge prüft, usw.*

Erst nachdem diese Aufgabe prinzipiell gelöst worden ist, kann man die nächste Aufgabe mit Aussicht auf Erfolg in Angriff nehmen. Diese würde dann sein, *die durch die Einteilung entstandenen Felder mit geeigneten Buchstaben auszufüllen.*

Proposition 9. *Da mein* "Weltalphabet" *der einzige Vorschlag sein dürfte, der auf obiger Grundlage fusst, und ich bei der Wahl der Buchstaben nach Möglichkeit die bestehenden Schreibungen berücksichtigt habe, schlage ich zweitens vor, dass der Kongress, bevor er zu einer Besprechung der Hilfszeichen übergeht, auch zu meiner Buchstabenwahl Stellung nimmt, sie kritisiert, eventuelle Änderungsvorschläge prüft, usw.*

Erst wenn auch diese Aufgabe gelöst sein wird, hat es m. E. einen Zweck, sich der dritten Aufgabe zuzuwenden: die Festlegung geeigneter Hilfszeichen zur Angabe der *innerhalb der Buchstabenlautgruppen vorhandenen phonetischen Eigentümlichkeiten* (*der artikulatorischen Sonderheiten, der Akzente usw.*). Die hierfür unter den Linguisten verbreiteten Zeichen sind meistens recht zufällig und nur aus Rücksicht auf ein bestimmtes Sprachgebiet gewählt worden; zudem sind sie zu wenig anschaulich. Auch die Passyschen Zeichen genügen nicht zur Angabe der unzähligen Verschiedenheiten, auf die wir bei phonetischen Untersuchungen stossen. Ich habe deshalb in meiner "*Weltlautschrift*" das Passysche Zeichensystem wesentlich erweitert und vervollkommnet und mich bestrebt, auf allen Punkten möglichst anschauliche Zeichen zu verwenden.

Proposition 10. *Demnach geht mein dritter Vorschlag dahin, dass der Kongress zu dem von mir ausgearbeiteten System von Hilfzseichen*

Stellung nehmen möge, sie kritisiere, eventuelle Änderungsvorschläge prüfe, usw.

Es dürfte ausserhalb der Grenzen des Möglichen sein, in der kurzen Zeit, die der Kongress für die Transkriptionsfragen zur Verfügung gestellt hat, eine sowohl theoretisch wie auch praktisch einwandfreie Weltschrift zu schaffen. Das ganze Problem reicht ausserdem weit über die Grenzen der Linguistik hinaus, denn auch von einem allgemein kulturellen Gesichtspunkte aus ist seine Lösung von grösster Bedeutung.

Proposition 11. *Ich schlage deshalb als vierten Punkt vor, dass der Kongress aus seiner Mitte eine engere Kommission von Vertretern der verschiedenen linguistischen Gebiete ernennen möge, die sich für diese Frage besonders interessieren, und diese bevollmächtige. die obigen Vorschläge auf ihren theoretischen und praktischen Wert hin zu prüfen. In dieser Weise würde es vielleicht möglich sein, in absehbarer Zeit zu einer befriedigenden Lösung dieser wichtigen Kulturfrage zu gelangen.*

Proposition 12. *Décisions de la Conférence de Copenhague.*

Nous renvoyons à la brochure officielle publiée par M. M. Otto Jespersen et Holger Pedersen, en anglais, en français et en allemand, à Oxford, Clarendon Press, 1926 (Phonetic Transcription and Transliteration. — Transcription Phonétique et Translitération. — Phonetische Transkription und Transliteration).

Réd.

II

Etablissement et délimination des termes techniques. Quelle est la traduction exacte des termes techniques dans les différentes langues (français, anglais, allemand) ?

A. MEILLET, Paris.

On ne peut espérer qu'il soit possible d'établir et de définir exactement les termes techniques de la linguistique : il ne serait possible d'y réussir que si l'on possédait des théories complètes et dont conviendraient tous les linguistes. Les différences de terminologie cachent en grande partie des différences de conception.

Une autre difficulté, plus grave, provient de ce que les catégories des diverses langues ne concordent pas entre elles. Que signifie un mot tel que *genre grammatical* ? Le mot a des valeurs très différentes suivant qu'on pense à une opposition de deux ou de trois genres. L'opposition de l'*animé* et de l'*inanimé* n'est pas homogène avec celle de *masculin* à *féminin*. L'indo-européen et le sémitique s'accordent à distinguer un *masculin* et un *féminin*, mais dans des conditions tellement différentes que les mêmes noms s'appliquent, dans les deux domaines, à des réalités distinctes. Si l'on définit précisément les termes, il en faudra autant de séries distinctes qu'il y a de groupes de langues ou même de langues.

Le problème réel est donc délicat : il consiste à déterminer quelle est, dans les principaux cas, la valeur spéciale de termes généraux dont la valeur commune est à peu près insaisissable. Il n'y aurait donc pas de définitions non plus qu'une synonymie. Il y aurait une série d'indications sur les diverses valeurs des termes suivant les groupes de linguistes et suivant les langues considérées.

Proposition 13. *Le travail devrait donc être préparé par des équipes de spécialistes travaillant indépendamment les uns des autres dans divers pays. Une fois préparées, les fiches devront être rapprochées les unes des autres par une commission.*

Il va de soi que la synonymie ne pourra être établie que pour un nombre restreint de langues, ayant une importance scientifique de premier ordre.

Proposition 14. *Quant à la publication, il faudra autant d'éditions que de langues principales. Car les termes ne se traduisent pas exactement d'une langue à l'autre ; et, là même où les mots s'équivalent,*

ceux d'une langue ne permettent pas de retrouver ceux d'une autre. On sera donc amené à avoir des éditions allemande, anglaise, française, russe, etc.

DR. FERDINAND HESTERMANN, HAMBURG.

Proposition 15. *Technische Fachausdrücke sind zugleich Umstellung in Sprachauffassung.*

Schon Friedrich Müller hatte darauf hingearbeitet, Deklination und Konjugation anhand der Pronomina mehr in Zusammenhang zu bringen. Mehr noch als die Pronomina drängt das ganze Gefüge der Konfixe dazu, die Prä- und Postpositionen, die von uns am Verb als Modalitäten und Konjunktionen aufgefasst wurden. Denselben Weg wird das Adjektiv in Parallele zum Genitiv und anderen Obliquis schreiten. Nicht das gerade war zu beanstanden, wenn man eine ältere exotische Grammatik in die Hand nahm, dass sie über die lateinische geschmiedet war, — denn diese, die lateinische, war eine der besten Vorlagen — sondern man musste sich hüten, den weiteren Umbeugungen nicht zu unterliegen, die innerhalb dieses Systems noch dazu vollbracht wurden. Wir müssten also wohl Kategorien zu erstellen suchen, die grosszügigere und tiefergehende Einzelheiten zu erfassen in der Lage wären. Ein Anfang dazu war von Friedrich Müller, wie schon betont, gut gemacht worden. Wenn es also "Klassensprachen" irgendwo gibt, so dürften deren Reste in anderen Sprachen nicht als "Geschlecht" aufgefasst werden. Das Deutsche hat so ausser dem *sachlichen* noch drei *sächliche Klassen*. Aber wie unterscheidet man nun *sachlich* von *sächlich*? Natürlich nur nach der bisher gewohnten Unterscheidung der Schulgrammatik. So geht es mit Imperfekt und Perfekt, mit Thema- und Bindevokal, so mit vielen andern, das je in einer Grammatik anders aufgefasst wird. Auch die Regelfassung ist einem Zersplitterungssystem verfallen, wofür sich hunderte von Beispielen beibringen liessen. Man soll auch eine Regel nicht mit Beispielen füllen, um zu zeigen, was sie ist, denn sie muss zuerst in sich einen Inhalt haben, sei es syntaktisch oder phonetisch. Ein noch grösserer Wirrwarr ist die Verschiebung von Modalität und Temporalität, zwischen denen zwei ganz verschiedene andere Kategorien liegen. So gehen russischer Aspekt und die Transiciones in Indianersprachen ursprünglich wohl parallel, woneben man das deutsche transitive Verb neben dem verbalobjektiven halten kann.

N. TRUBETZKOY, WIEN.

Viele Missverständnisse und Fehler entstehen dadurch, dass die Sprachforscher die Ausdrücke "Sprachgruppe" und „Sprach-

familie" ohne genügende Vorsicht und in zu wenig bestimmter Bedeutung gebrauchen. Ich schlage folgende Terminologie vor:

Proposition 16. *Jede Gesamtheit von Sprachen, die miteinander durch eine erhebliche Zahl von systematischen Übereinstimmungen verbunden sind, nennen wir S p r a c h g r u p p e.*

Unter den Sprachgruppen sind zwei Typen zu unterscheiden:

Gruppen, bestehend aus Sprachen, die eine grosse Ähnlichkeit in syntaktischer Hinsicht, eine Ähnlichkeit in den Grundsätzen des morphologischen Baus aufweisen, und eine grosse Anzahl gemeinsamer Kulturwörter bieten, manchmal auch äussere Ähnlichkeit im Bestande der Lautsysteme, — dabei aber keine systematische Lautentsprechungen, keine Übereinstimmung in der lautlichen Gestalt der morphologischen Elemente und keine gemeinsamen Elementarwörter besitzen, — *solche Sprachgruppen nennen wir Sprachbunde.*

Gruppen, bestehend aus Sprachen, die eine beträchtliche Anzahl von gemeinsamen Elementarwörtern besitzen, Übereinstimmungen im lautlichen Ausdruck morphologischer Kategorien aufweisen und, vor allem, konstante Lautentsprechungen bieten, — *solche Sprachgruppen nennen wir Sprachfamilien.*

So gehört z.B. das Bulgarische einerseits zur slawischen Sprachfamilie (zusammen mit dem Serbokroatischen, Polnischen, Russischen u.s.w.), anderseits zum balkanischen Sprachbund (zusammen mit dem Neugriechischen, Albanesischen und Rumänischen).

Diese Benennungen, bezw. diese Begriffe sind streng auseinanderzuhalten. Bei der Feststellung der Zugehörigkeit einer Sprache zu einer gewissen Sprachgruppe muss der Sprachforscher genau und deutlich angeben, ob er diese Sprachgruppe für einen Sprachbund oder für eine Sprachfamilie hält. Dadurch werden viele voreilige und unvorsichtige Ausserungen vermieden.

III

Quelles sont les meilleures méthodes de recherche en géographie linguistique? 1. Valeur des cartes, questionnaires, grammophones et des recherches sur place. 2. L'aspect géographique de la lexicographie et de la stylistique.

G. NECKEL, CHARLOTTENBURG.

Proposition 17. *Dialektgeographie und Sprachgeschichte müssen enger zusammenwirken als bisher.*

Dieses bereits von sprachgeographischer Seite (Frings, Ztschr. f. dt. Mundarten 1921) verkündete Programm verdient Beifall auch auf junggrammatischer, wenn auch in einem anderen Sinne: der Einseitigkeit der „älteren Generation" steht die der „Jüngeren" gegenüber und diese wiegt schwerer, weil sie mit Verkennung nicht bloss wichtiger Seiten des Objektes, sondern auch bereits vorliegender bedeutender Leistungen einhergeht.

I. Man (besonders F. Wrede) drückt sich oft so aus, als wäre die ältere, auf Denkmälererforschung begründete Methode völlig erledigt und wertlos, während doch das, was man an ihre Stelle setzen will, teilweise schon von vornherein logisch *unterlegen* ist, und manche geographisch orientierte sprachgeschichtliche These ganz unannehmbar bleibt. Unlogisch ist es, den Begriff des gesetzmässigen Lautwandels durch Hinweiss auf Erscheinungen wie Mehrsprachigkeit, Verdrängung, Kompromiss (die überdies oft unklar gehandhabt werden) zu bekämpfen, denn die bei solchen Vorgängen gegeneinander wirkenden oder neben einander stehenden Sprachgebilde sind nicht ohne Lautwandel zu begreifen, und die Gesetzmässigkeit des Lautwandels ist eine empirische Tatsache. Das Verständnis der externen Vorgänge setzt das der internen notwendig voraus; viele Befunde sind durch interne Untersuchung restlos zu erklären. Wer die rheinfränk. *þ* im Anlaut und in der Gemination als bei Verdrängung übrig gebliebene Reste ansieht, muss die Frage nach dem Grunde ihrer Beschränkung auf bestimmte Wortstellen unbeantwortet lassen. Entsprechendes gilt von der Behauptung, die ahd. *ê* aus germ. *ai* seien fremddialektische Eindringlinge. Solche Thesen machen den Eindruck, als wolle man nur spontanen (unbedingten) Lautwandel gelten lassen, nicht auch kombinatorischen (bedingten). Aber der Ein-

druck täuscht, denn anderswo bestreitet derselbe Autor den spontanen Lautwandel überhaupt und will ihn durch „Kompromisse" ersetzen. Dies würde heissen : jener hypothetische *ê*-Dialekt (doch wohl das Altsächs. ?) habe seine durchgehenden *ê* erst gewonnen als Ergebnis eines Kampfes, bei dem die *ai* verdrängt wurden, und sie hätten die Aussprache einer vorgermanischen Bevölkerung dargestellt. Abgesehen davon, dass eine solche gerade in dem *ê*-Gebiet (Nord-Deutschland, Dänemark, Süd-schweden) am wenigsten absehbar ist, müsste man ihr eine andere Sprache zuschreiben als dem süddtschn. Proethnicum, welches die germ. *ai* im allg. intakt liess (oder zu *ei* machte), während es den germ. Konsonantismus aufs stärkste mitnahm, der im Norden bestehen blieb. Da liegt es innerhalb der proethnischen Denkweise doch näher, auch den süddtschn. Vorgermanen die *ê* zuzutrauen, diese in ahd. *sêr*, *sêo*, *lêh* überleben zu lassen und den ahd. Lautbestand als noch unausgeglichenes Mischungsprodukt zu betrachten. Aber auch bei dieser Auffassung bliebe das Handgreiflichste unerklärt, die Gebundenheit der *ê* an gewisse folgende Konsonanten. Der Einwand, diese Gebundenheit sei phonetisch sinnlos, ist nichtig, da nicht bloss dynamische, sondern schon statistische Gesetzlichkeit etwas wert ist und beim Lautwandel auch seelische (assoziative) Faktoren mitwirken, dieselben, welche wir durch Bewusstmachung des Lautgesetzes sozusagen künstlich in uns erzeugen, und welche doch wohl auch Wrede im Auge haben muss, wenn er von Ausgleich oder Abklärung spricht ; denn was kann dies anderes sein als das Sich-Durchsetzen einer Norm als solche ? In unserem Falle kommt hinzu, dass auch im Nordgerm. dieselben Konsonanten *h*, *w*, *r* (nur altes *r*) vorangehendes *ai* auf Sonderwege treiben ; das weist ziemlich bestimmt auf eine phonetische Ratio, die denn auch wohl zu finden wäre.

II. Dem Anspruch, es müssten und könnten von der Dialektgeographie mit ihren Mischbildern aus auch die älteren Stadien der deutschen und germ. Sprachgeschichte, sowie die germ. Siedlungen etwa im Rheintal belichtet werden, steht die Tatsache gegenüber, dass die alten Denkmäler grossenteils ganz andere Ergebnisse liefern als der Sprachatlas ; sie zeigen uns u n g e m i s c h t e Dialekte. Dies gilt von der Mehrzahl der ahd. Quellen fast uneingeschränkt ; es gilt ebenso von der got. Bibel, von der Masse der ags. (ws.) Prosa, von den adän. Gesetzen aus Jütland, Seeland und Schonen, von den meisten aschwed., von den agutn. Texten und von der Hauptmasse dessen, was in awn. Sprache in Norwegen und auf Island vorliegt. Es ist nur natürlich, dass das Studium dieses Materials zu den Begriffen des Lautgesetzes und des Dialektes als Organismus geführt hat (letzterer ausgebaut in den Monographien Wintelers, Adolf Noreens u.a.). Zuzugeben ist, dass Einheitlichkeit oft erst ein Verdrängungsergibnis war.

Denn wir wissen ja aus den Geschichtsquellen von den Wanderungen. Die nach Island ausgewanderten einzelnen Schwedenfamilien haben dort ihr Ostnordisch aufgegeben zu Gunsten des vorherrschenden Westnorwegischen. Die Reste der Anglofriesen in Jütland haben Dänisch gelernt. Um dergleichen einzusehen, bedurfte und bedarf es keines Sprachatlas; auch nicht, um den naheliegenden Schluss zu ziehen, dass ein Lautwandel nicht immer dort gespielt hat, wo wir sein Ergebnis finden (das *â* von "wir gaben", "Schwaben" ist vermutlich nach Süddtschld. ebenso eingeschleppt worden wie sicher um 900 nach Island mitgebracht). Doch ist von dem Aufhören der Völkerzüge an (in Dtschld. also von 600 an) bis ins 19. Jahrh. der Verkehr offenbar im Ganzen weit geringer gewesen als seitdem, und die ausgleichenden Faktoren des gedruckten Wortes, der Volksschule, der Garnison, der Grossfabrik u. der Vorortzüge sind recht jungen Datums. Es ist also ein Anachronismus, wenn man die Ergibnisse geographischer Aufnahmen aus den letzten zwei Menschenaltern ohne Weiteres als Schlüssel auch für die ältere Zeit gebrauchen will. Dieser Versuch führt zu unfruchtbarer Bevorzugung von Einzelheiten (Ingwäonismen u. dgl.) vor den grossen Grundverhältnissen, die infolgedessen im Dunkel bleiben, und zur Verkennung des hohen Alters mancher heutigen Befunde: gewiss haben die hd. Konsonanten wohl auf der ganzen Linie seit dem Hochmittelalter Fortschritte gemacht, aber z.B. die reinfränk. *pad, appel* neben *offen, schaff* und die mittelfränkischen *dat, wat* neben *wasser, fass* gelten heute wie im 9. Jahrh. und an denselben Stellen. Wie kann man da (mit Frings) behaupten, die rheinische Sprachlandschaft sei insgesammt erst spätmittelalterlich oder früh neuzeitlich? Und kann ein solcher falscher Satz nicht dem Anfänger die Geringschätzung der einst mit Recht so ehrfürchtig angeschauten alten Quellen suggerieren und somit der Synthese entgegenwirken, die auch Frings befürwortet?

III. Eine Sicherung gegen solche und andere Einseitigkeiten wird es bedeuten, wenn man Ernst macht mit der Fringsschen Forderung: „hinaus über die enge Grenze des Hd., hinein in alle Winkel aller germ. Sprachen und Mundarten!" (Zt. f. dt. Mn. 1921, S. 12). Denn die Warnung, welche die ahd. und got. Materialien allerdings bereits aussprechen, welche aber durch das, was die mhd. Schriftsprache zu sagen scheint, vielleicht übertönt werden kann, verkünden die n o r d i s c h e n Quellen nachdrücklicher; besonders die norweg. und schwedisch-gutnischen. Lehrreich sind die Verhältnisse bei der zuerst 1849 von Keyser und Unger in der legendarischen Olafssaga nachwiesenen ostnorwegisch-westgötischen Vokalharmonie und bei der Vokalbalanz, die Axel Kock 1881 im Altschwedischen aufdeckte, und die heute noch innerskandinavische Mundarten beherrscht. Denn hier zeigt sich erstens

Gesetz und Regel in fast staunenswertem Umfang dort, wo oberflächliche Betrachtung regellose Mischung erblickt hatte und noch jetzt erblicken würde, zweitens ein hoher Grad von mundartlichem Beharren so hoch hinauf, wie die Quellen überhaubt reichen. Unter letzterem Gesichtspunkt sind besonders wichtig Hægstads Arbeiten über das Altnorwegische, die 1899 mit seiner Monographie über das Alttröndische (Gamalt tröndermaal) einsetzten und von Anfang an — gegen den Geist der Zeit — vorwiegend sprachgeographisch eingestellt waren, indem die Sprachhistorie wesentlich als Stabilität erschien ; der Ausgangspunkt des norw. Forschers war die beglückende Beobachtung, dass wesentliche Züge der heutigen Mundarten, die von der altnord. (aisl.) Normalsprache derart abweichen, dass sie aus ihr nicht ableitbar sind, in den ältesten norweg. (bes. ostnorweg., tröndl.) Urkunden bereits vorliegen. Nun steht das entlegene Bauernland der Berge und Fjorde gewiss unter erheblich anderen Bedingungen als das Rheintal. Aber einst waren ähnliche Bedingungen auch hier, und vollends in den deutschen Berglandschaften vorhanden ; die Reste des ahd. Endungsvokalismus im untern Wallis entsprechen dem ,,altnordischen Charakter'' skandinavischer Gebirgsmundarten und des Isländischen, auch den auf den Inseln Gotland und Farö überlebenden alten Diphthongen und seltenen uralten Wörtern. Weder die Verhältnisse in der Erzdiöcese Köln noch die des jungen ostdeutschen Kolonialbodens können als normal gelten ; es ist gefährlich, sie als Brille zu benutzen für das Problem der deutschen oder gar der germanischen Sprachentwicklung überhaupt. Aber auch die unglückliche Hypothese von der ,,Gotisierung'' des einst ,,ingwäonischen'' Deutschland hätte weder aufgestellt werden noch Beifall finden können, wenn Frings' Forderung von allen, die sie angeht, erfüllt worden wäre. Das zeigt schon solche Einzelheit, wie dass es bedeutsam gefunden wurde, dass ,,Tatianvokabeln'' wie *malan* oder *reini* ,,nur auf dem deutschen Kontinent und ausserdem im Got. bezeugt'' seien ; dass sie gemeingermanisch (und urgerm.) sind, zeigt bis heute jede beliebige nord. Sprache, und der aussergerm. Vergleich bestätigt es.

IV. Anderseits gibt es Befunde in älterer Zeit, von denen gesagt werden kann, dass sie von der modernen Sprachgeographie her Licht empfangen : solche, denen man mittelst Lautgesetz und Analogie nicht befriedigend beikommen kann. Bei vorurteilsfreier Nachprüfung dürfte sich eine nicht kleine Zahl solcher Fälle herausstellen. Vielleicht gehören hierher die Wirrnisse beim a-Umlaut, in die A. Kock und Holtman vergebens Ordnung zu bringen versucht haben ; sicher wohl das Durcheinander gebrochener und ungebrochener Vokale im Ags. (PBB 51, 11 ff.) und die Verhältnisse beim alten südskand. *iau*, das nur auf Gotland überlebt (Zs. f. Deutschkunde 1925, S. 17). Bei einzelnen Wörtern

wie awn. *selda, setta* ist die Sachlage schwieriger zu beurteilen. Wanderung wäre ohne weiteres nur anzunehmen bei durchsichtigen Fällen wie alem. *tausend* neben *tube*.

OSCAR BLOCH, Paris.

Les méthodes d'enquête linguistique se ramènent à trois types.

1°. l'enquête faite au moyen d'un questionnaire qu'un enquêteur fait traduire par un sujet choisi ;

2°. l'enquête par correspondance ;

3°. la description d'un parler ou d'un groupe de parlers par un observateur qui les connaît ou qui s'est installé dans la région où ils se parlent pour les apprendre.

Les deux premiers types sont seuls pratiques quand on se propose l'étude d'un territoire étendu. Seuls ils permettent l'établissement d'atlas linguistiques.

La cartographie n'est pas le tout de la géographie ; mais c'est la cartographie qui a donné naissance aux vues nouvelles de la géographie linguistique.

La carte fait voir non seulement le groupement ou l'isolement des mots ou des formes ; mais encore leur emplacement relatif, ce que ne permet pas de faire l'exposé linéaire. Or ces différents point de vue, appuyés, il faut le reconnaître, sur des données historiques, suggèrent sur les relations des différents mots exprimant la même notion, des conclusions qui ont plus d'une fois le caractère d'une véritable nécessité.

C'est ce qui a été mis en lumière par les travaux de Gilliéron, et ce que les recherches suivantes ont confirmé d'une maniere éclatante. Mais si les idées qu'il a exprimées sur l'ordre de succession des mots, sur les causes de la disparition des uns et de l'apparition des autres, ont paru si frappantes, c'est qu'elles sont sorties de matériaux tout neufs et d'une qualité toute particulière. En effet, dans toutes les localités pour lesquelles l'ALF témoigne ils ont été recueillis de la même façon, avec un même questionnaire et par la même personne, et cela dans un laps de temps très court. Ces matériaux sont donc strictement comparables entre eux ; et cela seul fait la valeur unique de cet atlas et de tout atlas conçu sur le même plan.

L'enquête par questionnaire suppose que le domaine exploré est bilingue ou qu'on y trouve des sujets bilingues. C'est la situation de la plupart des pays romans. Mais il y a des cas d'espèce assez délicats : quand, outre la langue de civilisation et le parler populaire, il existe, comme en Italie, un parler régional, il faut se garder d'utiliser celui-ci, plus propre à corrompre la spontanéité et l'exactitude des réponses du témoin interrogé, comme l'a bien vu M. Scheuermeier. Quand les sujets parlants n'ont plus la conscience

que leur parler est distinct du parler général, comme c'est le cas dans la région parisienne, il y a là une grande difficulté, presque une impossibilité. Edmont a pourtant obtenu de très bonnes réponses : en faisant, plus de 20 ans après, une enquête dans la région orléanaise, j'ai constaté combien il avait eu de mérite et combien il était délicat d'y faire répondre à un questionnaire, mais on y arrive.

Pour les pays qui n'ont ni langue centrale ni bilinguisme, la question est autre, et nous ne l'envisageons pas ici. Mais M. Marsais, professeur au Collège de France, qui prépare une enquête sur les parlers du nord de l'Afrique, ne conçoit pas qu'il puisse faire son enquête autrement qu'avec des sujets bilingues (français-arabe, arabe classique-arabe vulgaire, arabe-berbère.)

Examinons les différents problèmes que pose l'enquête par questionnaire.

Tout d'abord que doit contenir ce questionnaire ?

Il va de soi qu'il doit être approprié au domaine à explorer. Mais de toute façon il contient les termes des notions communes à toute langue. Plus le domaine est étendu, plus il doit être général. Mais, même dans un pays de moeurs unifiées comme la France, on ne peut prévoir les particularités régionales. La carte 1174 de l'ALF *rûche rûcher* montre que dans un nombre considérable de localités les témoins n'ont pas répondu au mot *rûcher*. Pour la Vendée, je sais par expérience personnelle que le rûcher n'y existe pas. Il n'est sans doute pas sans intérêt de savoir si la « vigne » se dit, et comment, là où la vigne ne se cultive pas. Mais il serait vain d'y demander des termes plus particuliers, tels qu'échalas, qui n'existe même pas dans tous les pays à vignobles.

On recommande de mettre le plus possible les mots dans des phrases où ils se trouvent plus naturellement : on évite ainsi des erreurs dues à des confusions homonymiques, à des défaillances de mémoire, par ex. biche en français, *bic*, hanneton en Vendée, étincelle dans le Cher. C'est une question d'espèce : un nom d'arbre n'a pas besoin d'être encadré : poirier, chêne, tilleul etc. On peut au reste rédiger le questionnaire de façon à obtenir le mot isolément et dans la phrase. Pour tout ce qui concerne les objets, et bien d'autres termes, il est essentiel de préciser exactement l'objet dont on demande le nom. Dire purement et simplement le nom français, c'est s'exposer à des erreurs graves. On répondra au mot « faux » en Vendée par *fó* ou *dal* masc., mais le premier mot désigne la petite faux pour faucher les céréales, le deuxième la grande pour faucher l'herbe. Même en ce qui concerne des termes qui paraissent aussi simples que « génisse » ou « taureau » les conceptions varient. Il y a des génisses plus ou moins développées (en Vendée la *bod* est plus jeune que la *tor* ; le taureau reproducteur s'appelle *partnè*, *tòréa* étant le terme désignant le sexe.

C'est donc une utile précaution de se faire montrer l'objet en usage dans la localité dont on relève le parler. En Vendée on n'a jamais connu la baratte à manche vertical, aujourd'hui on utilise un tonnelet à manivelle, auparavant on battait le lait dans une écuelle avec un bâton court. Pour faciliter les réponses, les questions doivent être groupées d'après le sens (animaux domestiques, insectes, arbres fruitiers, parties du corps, etc.)

On évite dans la mesure du possible l'influence que peut exercer le terme de la langue centrale, en se servant du geste (en montrant les objets p. ex. les parties du corps), en invitant le témoin à compter spontanément, à dire de lui-même les jours de la semaine, les mois, etc. . . . .

Mais la question directe reste le procédé essentiel ; elle est inévitable pour beaucoup de termes ; elle l'est évidemment pour obtenir des phrases conçues d'avance en vue de la morphologie.

Ajoutons que, quand les phrases sont construites sur un type simple et naturel, les réponses sont très satisfaisantes et arrivent sans hésitation. Il y a des défaillances de la mémoire pour les termes même très usuels ; il n'y en a pas, ou il y en a peu pour la morphologie.

Dans les grandes enquêtes, un seul témoin par localité suffit. Il est même recommandable de n'en prendre qu'un seul ; les variations inévitables de deux ou de plusieurs témoins ne peuvent que compliquer sans utilité les données des cartes. Il n'en est pas de même pour les enquêtes qui portent sur un domaine restreint, mais le but de ces enquêtes n'est pas le même. On cherche à y saisir la vitalité des parlers, et là il est, au contraire, du plus haut intérêt de voir quelle est la norme de ces parlers et s'il y en a une.

Le choix des témoins est, en toute circonstance, une tâche nécessaire et délicate. Du fait qu'on ne prend pour le parler d'une localité qu'un seul témoin dans les grandes enquêtes (ou plusieurs dans les petites), il est essentiel que ces sujets témoignent exactement pour cette localité. Le degré de leur culture est sans importance, on trouve d'excellents témoins parmi les illettrés comme parmi les cultivés. Mais on doit s'efforcer d'avoir des témoins qui, par leur ascendance et leur propre vie, représentent bien le parler de la localité. Celui qu'Edmont a choisi a Guernesey, point 397, doit à sa vie et à son ascendance des particularités étrangères sans doute à la localité où il a été interrogé, il assibile notamment *r* en *z* suivant un traitement usuel seulement à Jersey. On peut éviter partiellement ces accidents en ne faisant porter son choix que sur des témoins dont les qualités ont été contrôlées. Il restera toujours une marge d'accidents possibles, mais ils sont généralement sans grande portée ; les uns se reconnaissent d'eux-mêmes; la reponse *sìs* du témoin du point 66 se reconnaît comme accidentelle dans une région encore très patoisante et entourée, sur la carte de

l'ALF, de forme patoises. Qui doit être chargé de l'enquête ? En premier lieu il convient de ne la confier qu'à un seul enquêteur. Si le domaine est vaste, on peut le partager en deux ou trois tranches, comme ont fait MM. Jaberg et Jud pour leur atlas de la Suisse méridionale et de l'Italie. Mais il est essentiel que chaque domaine ne soit exploré que par une seule personne. Chaque enquêteur ayant ses particularités d'audition, la correction sera plus facile, en cas d'erreur. Pour établir leurs Tableaux Phonétiques des Parlers de la Suisse Romande, MM. Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet ont toujours travaillé à deux. Cette méthode entraîne une complication qui n'est pas simplement un enrichissement. Gilliéron soutenait qu'un linguiste n'est pas un bon enquêteur parce que ses préoccupations lui donnent des préjugés défavorables à un enregistrement exact. Celui-ci doit être spontané et mécanique. L'enquêteur doit se contenter de poser la question et d'enregistrer la réponse, avec les commentaires et les compléments que le témoin donne de lui-même. Gilliéron pouvait être aussi affirmatif parce qu'il avait trouvé comme collaborateur un Edmont. On peut dire que c'est une recontre unique. Mais peut-on assurer que jamais Edmont n'a interprété les réponses ? L'atlas donne la plupart des noms sans articles. Les témoins ont-ils partout donné ces noms sans article? Ou l'article n'a-t-il pas été écarté comme inutile ?

Ce qui est nécessaire c'est que le questionnaire ne soit pas modifié et que le témoin soit livré à lui-même, que d'autre part, si une erreur est aperçue, et qu'on la fasse rectifier, la première réponse soit signalée. Mais si un témoin, à qui je demandais le nom de pinson, a compris pinceau, est-ce là une erreur qui mérite d'être retenu ? Il y a dans tout cela à la fois une question de mesure et une question de probité scientifique. Si l'enquêteur conçoit un doute, il lui est loisible de faire revenir le mot à un autre moment et dans un autre cadre.

D'autre part un enquêteur averti fera préciser le sens des mots, enrichira sa moisson de réponses complémentaires, comme l'a d'ailleurs fait Edmont lui-même. On objecte que la spontanéité du parler est troublée, qu'il vaudrait mieux saisir le langage sur le vif, mais c'est interdire purement et simplement l'enquête, car on ne peut espérer obtenir les mots qu'on recherche, en écoutant une conversation même dirigée, qu'au prix d'un temps extrêmement long. Du reste l'expérience montre que les résultats sont beaucoup plus satisfaisants qu'on n'aurait pu le prévoir. Et, dans un pays bilingue comme la France, cela n'est pas surprenant. On objecte aussi que la syntaxe et la stylistique y trouvent peu de matériaux. A cela il n'y a pas grand remède. Mais je me souviens que Gilliéron recommandait de faire faire dans chaque localité un petit récit spontané. Il est regrettable qu'il ne l'ait pas demandé à Edmont.

J'ai pratiqué au moins ce mode de complément de l'enquête dans le Sud des Vosges.

Les textes qui servent à établir les gramophones pourraient également jouer ce rôle. Ces gramophones, pour précieux qu'ils soient, ne peuvent être considérés que comme des appoints. Ils ne peuvent pas dispenser de l'enquête par questionnaire, car ils n'enregistrent que des textes courts. On peut, il est vrai, imaginer que le questionnaire tout entier sera recueilli par phonographe. Il y a là des difficultés d'ordre pratique qui rendent cette conception irréalisable. Du reste il faudrait de toute façon publier la transcription des gramophones, et elle se heurterait aux mêmes objections que la prise directe.

L'enquête par correspondance est nettement inférieure à la précédente. Elle échoue devant plusieurs obstacles qu'on ne peut pas éviter : les correspondants sont de formation différente, ils manient plus ou moins habilement le système graphique qu'on leur a conseillé de pratiquer, mettent plus ou moins de bonne volonté à s'informer et à répondre ; les supercheries, sans être fréquentes, restent toujours possibles. Le résultat, c'est que l'enquête n'obtient pas des réponses complètes. Telle région en fournira beaucoup, telle autre en sera dépourvue. En conséquence, les matériaux sont à la fois de valeur très différente, et mal groupés. On ne peut donc recourir à cette méthode que tout à fait accidentellement. Cependant cette méthode peut servir de moyen de recoupement pour vérifier les recherches des enquêteurs.

Reste l'enquête sur place. Elle est la seule apte à donner une image complète d'un parler ou d'un groupe de parlers. Mais elle ne peut pas être utilisée pratiquement pour l'étude d'un grand domaine et en vue de l'établissement d'atlas linguistiques. Elle exige trop de temps pour qu'il soit possible d'observer un domaine étendu. Quant à la collaboration de plusieurs savants, opérant de la même façon pour couvrir un domaine assez considérable, c'est sans doute une simple conception sans réalisation possible. Mais l'utilité de telles descriptions, qui vont du simple lexique aux études les plus minutieuses et les plus poussées n'est pas contestable. Outre tout ce qu'elle donne et que ne donne pas l'enquête par questionnaire, elle permet de contrôler, sur les points où celle-ci coïncide, les données des autres enquêtes.

C'est ce qui a déjà été fait en France, grâce aux nombreux lexiques locaux que nous possédons, et la comparaison n'a pas été défavorable à l'ALF, loin de là, puisque l'ALF contient même des faits qui ont échappé aux observateurs locaux. C'est ainsi que pour la région rhodanienne, l'assibilation d' *r* intervocalique apparaît en pleine activité dans l'ALF et que ce fait est à peine signalé par les descriptions locales.

Proposition 18. En conclusion : *la méthode d'enquête par questionnaire est la seule recommandable pour l'établissement d'atlas linguistiques, quelle que soit l'extension du domaine. Les éléments du questionnaire doivent être groupés d'après le sens, et on s'inspirera avantageusement de ceux qui ont déjà été mis en pratique. Dans toute grande enquête on n'interrogera par localité qu'un seul témoin, dont le choix appelle de grandes précautions, et on confiera l'enquête à un seul observateur, en tout cas à un nombre réduit. On prendra toutes les mesures utiles pour que les réponses soient le plus proches possible de la spontanéité du langage courant.*

Les autres méthodes d'enquête, dont l'utilité n'est pas niable, ne répondent pas aux besoins de la géographie linguistique et ne constituent qu'un appoint.

A. MEILLET, PARIS.

Description de l'ensemble des langues.

La linguistique comparative souffre actuellement d'un double mal qu'il suffit d'indiquer en deux phrases :

1°. Les langues et parlers ne sont pas décrits d'une manière suffisante pour en permettre une étude complète.

2°. Les descriptions existantes ne sont pas comparables entre elles, faute d'avoir été faites dans des conditions pareilles et avec le souci de résoudre les mêmes problèmes.

Pour y remédier, le moment est venu d'entreprendre une description systématique de l'état linguistique du monde entier. Sans faire de comparaison ambitieuse, les linguistes doivent reconnaître la nécessité de faire une description linguistique du monde de même que les astronomes donnent une carte du ciel.

Pareille œuvre ne peut être qu'internationale, et il appartient à un congrès international de linguistes d'en établir le projet et d'envisager les moyens matériels et scientifiques de la réaliser.

Les moyens matériels ne pourront être recherchés qu'au cours de conversations entre savants des divers pays.

Quant aux moyens scientifiques, la question qui se pose est double :

A. Quelle doit être l'étendue de l'enquête ?

B. Quelle en doit être la forme ?

A. *Étendue de l'enquête.*

Le nombre des recherches particulières, la densité du réseau des points enquêtés dépendront des ressources mises à la disposition des chercheurs. Il est évident qu'il y aurait intérêt à étudier le plus grand nombre de points possible, évident aussi qu'on sera vite arrêté par l'exiguité des ressources utilisables.

Sur chaque point, il est évidemment souhaitable que l'enquête soit poussée le plus avant qu'il sera possible. Mais, ici encore, on sera vite arrêté par le manque de moyens.

Le nombre des points étudiés et le degré de précision de l'enquête de chaque point varieront en fonction l'un de l'autre : il faudra déterminer la meilleure proportion entre le nombre de points enquêtés et le degré de profondeur de l'enquête en chaque point, les deux étant commandés par l'importance des ressources dont dispose l'enquête.

B. *Forme de l'enquête.*

L'enquête peut se faire de deux manières.

a. Un questionnaire étant dressé, on demande la traduction des phrases et des mots du questionnaire dans le parler enquêté.

L'enquête peut être faite soit par un enquêteur qui parcourt une région, soit par voie de réponses écrites demandées à des personnes fixées dans la région.

L'expérience montre que pour avoir des réponses comparables entre elles et présentant le minimum de certitude nécessaire, l'enquête faite par un enquêteur unique visitant une région est le seul possible. L'enquête par voie de réponses écrites ne peut servir que pour des compléments ou des recoupements.

La note de M. Oscar Bloch fixe les conditions de l'enquête : les sujets interrogés sont nécessairement des bilingues. Le questionnaire ne peut être que d'étendue étroitement limitée pour ne pas excéder la patience des sujets interrogés.

Le résultat de l'enquête ne peut être présenté utilement que sous forme de cartes. Comme, en pratique, la carte perd toute clarté si deux formes sont indiquées pour un point, on ne peut, sur chaque point, interroger qu'un seul sujet.

Le procédé de l'enquête et de l'exposition cartographique exige donc des simplifications qui, au premier abord, étonnent et choquent, mais qui, on l'aperçoit aisément, sont de condition essentielle pour toute recherche comparative.

b. A côté du procédé de l'enquête par questionnaire, il doit donc être procédé à des descriptions minutieuses et approfondies.

D'une part, il convient de décrire au complet le parler d'un sujet : phonétisme, morphologie, vocabulaire, et ceci en tenant compte de toutes les situations où il peut se trouver.

De l'autre, il convient de déterminer en quelles limites varie, dans le groupe social observé, le parler des différents individus.

Les recherches de ce type, indispensables pour contrôler les grandes enquêtes, auront nécessairement un caractère personnel, l'étendue en variera suivant les dons d'observation et les possibilités propres de l'observateur. Il serait difficile de donner des directives générales précises. Il faut seulement que l'exposé soit fait au point de vue de la langue décrite, évitant d'imposer à une

langue les cadres d'une autre, et qu'il soit tenu compte exactement de la situation sociale du parler considéré.

Proposition 19. *Une enquête par questionnaire est le seul moyen qu'on ait de dresser rapidement une description sommaire de l'état linguistique du monde à l'époque actuelle.*

Cette enquête devrait être répartie entre les divers pays, et dirigée par une commission qui en assurerait l'unité.

Elle fournirait un matériel restreint, mais qui seul permettrait une étude comparative. Les simplifications brutales qu'elle exigerait assureraient l'utilisation.

Il va de soi qu'elle doit être complétée par des études approfondies d'un certain nombre de parlers. Pareilles études ne peuvent résulter que de recherches individuelles, et il serait malaisé de les organiser d'une manière internationale. On ne pourra qu'en provoquer la composition, en aider la réalisation, en assurer la publication.

MATTEO BARTOLI, Université de Turin.

« *L'aspect géographique de la lexicographie et de la stylistique.* »

Dans ce cas on veut comprendre par stylistique, je suppose, « une sorte de grammaire supérieure » (cfr. *S e c h e h a y e*, dans les *Indogerm. Forsch.* XLIV 229). De toute façon, il n'existe aucune différence essentielle entre l'« aspect géographique de la lexicographie » et celui de la grammaire, qu'elle soit supérieure ou inférieure.

Considérons, par ex., la diffusion géographique d'aujourd'hui du couple « lexical » MOLERE *machinare* et du couple « grammatical » DORMIS *dormi*. Que l'on compare :

Ibérie	Gaule	*Italie*	*Dacie**
MOLER	MOUDRE	*macinare*	*macina(re)*
DUERMES	DORS	*dormi*	*dormi*

Qu'est-ce que ces deux couples ont de commun ?

En premier lieu, quant au rapport chronologique, remarquons que MOLERE est plus ancien que *machinare*, de même que DORMIS est plus ancien que *dormi*. Cette déduction découle de deux indices. L'un est que MOLERE est documenté avant *machinare*, de même que DORMIS est documenté avant *dormi*. L'autre indice est que l'aire de MOLERE et de l'allemand MAHLEN etc., et de DOR-

---

*) Sur l'aire pyrénéo-alpine (Ibérie et Gaules) et l'aire apennino-balcanique (Italie et Dacie) voir la revue *Studi rumeni* dirigée par M. Carlo Tagliavini, vol. I (1927), pages 8 et 32 *s.*

MIS, ES, goth. IS, etc. est de beaucoup plus vaste que celle de *machinare, dormi,* etc. Au sujet de cet indice — je veux dire au sujet de la règle de l'aire la plus étendue — je me permets de renvoyer à mon *Introduzione alla neolinguistica,* Genève, 1925, pages 10, 68 et 104. Les autres règles p r a t i q u e s pour trouver le rapport chronologique (ibid., pages 3 et ss.) sont appliquées dans l'*Archivio glottologico italiano,* vol. XXI (Section B.), pages 2 et ss.

En outre, quant au pays d'origine des deux innovations, *machinare* et *dormi* (pour IS) il faut remarquer que toutes deux ont passé de l'Italie en Dacie et dans la Dalmatie prévénitienne : cfr. végliote *maknúr* « moudre » et *,,dŭarmi* « tu dors ». On ne peut certes exclure a priori que *machinare* et *dormi* aient surgi au delà et en deçà de l'Adriatique par polygenèse. Mais cette hypothèse n'a pour elle aucune espèce de preuve ni d'indices. Au contraire, l'hypothèse que *machinare* et *dormi* soient venus d'Italie a deux indices en sa faveur. L'un est que ces deux innovations sont documentées en Italie avant de l'être en Dacie. En outre, elles sont plus répandues en Italie qu'au delà de l'Adriatique et des Alpes, tandis qu'en Italie sont plus rares qu'ailleurs les restes de la phase antérieure : tels sont le roum. *moară* de MOLA, *sase* de SEX -S, *cine* de QUEM, etc. ; v. *Introd.*, pages 71 (§ 10) et 81 (§ 21).

Enfin, quant à la cause des innovations *machinare* et *dormi,* on peut dire que toutes deux sont des échos de langages voisins du latin d'Italie : *machina* est venu, comme on sait, du grec *μαχανά, μηχανή* ; pour *dormi,* v. *Introd.*, page 81.

Mais de nombreux savants, et non des moindres, font une distinction très nette non seulement entre les innovations lexicales et les innovations non lexicales, mais encore entre les innovations du latin vulgaire et celles d'autres langages, par ex. du slave, dans le sens qu'ils admettent que de Rome, d'Aquilée et d'autres centres de l'Empire romain il y ait eu rayonnement non seulement d'innovations lexicales, mais aussi d'innovations non lexicales et ils soutiennent que, par. ex., de Moscou et de Varsovie il ne puisse y avoir rayonnement que d'innovations lexicales. Mais au sujet de ces dualismes, v. *Introd.*, pages V, 100 et 103, *Arch. glott. it.* XXI 55 (note 15) et 93 (n. 14). Pour le domaine slave v., par ex., ce que dit M. Meillet dans le *Bulletin de la Soc. de Linguist.* XX 93 : si l'on avait un *Atlas linguistique* du domaine russe, « l'étude du vocabulaire en profiterait comme celle de la phonétique et de la morphologie (et de la syntaxe) . . . . On y apercevrait le progrès du russe littéraire », dans le vocabulaire et dans la grammaire. M. Meillet dit encore que les recherches de géographie linguistique sur les parlers vivants « éclairent les conclusions que permet l'étude des langues anciennes », y compris le latin vulgaire : v. *Arch. glott. it.* XXI, 53 (note 3), 54 (n. 4), 65 (TERRACINI)

Proposition 20. *Conclusion: toutes les créations du langage, qu'elles soient lexicales ou non, stylistiques ou non, latines ou non, sont imitables, c'est-à-dire empruntables. Cette unité est une des caractéristiques fondamentales qui distinguent l'Ecole des néolinguistes des différentes autres écoles méritoires qui l'ont précédée. C'est précisément de cette unité et de ces dualismes que proviennent des conséquences théoriques et pratiques différentes : v. Introd., ll.cc. et* SCHRIJNEN, *Handleiding* [2], *pages* 105—108 (SCHRIJNEN—FISCHER, *Einführung, pages* 99—102).

D'autre part, nos maîtres aussi ont raison quand ils pensent que les innovations lexicales sont plus fréquemment empruntées que les innovations grammaticales : v. Introd., page 96.

Dr. F. HESTERMANN, HAMBURG.

Proposition 21. *Typwörter suchen ist ein Provisorium.*

Das Ausschlaggebende ist die Auslese der Typwörter. Aber gerade Typwörter dürfen nicht solche sein, die leicht der Abwanderung unterliegen, denn dann sind sie ja eben keine Typwörter mehr, mit deren Hilfe man einen Dialekt oder eine Volksgemeinschaft herstellt. Auf Karten mag man besonders die linguistische Bodenständigkeit als Mittel- oder Ursprungsgebiete betonen, falls sich an einer Stelle das Wort als etymologisierbar erweist. Fragebogen können hier keine indigenen Texte ersetzen, sondern nur dazu antreiben letztere zu heben. Aus exotischen Sprachen sollte man nicht nur Texte nach Europa bringen, da oft wesentliches übersehen wird, weil es in den Texten zufällig nicht oder nur selten vorkommt. Erzählungen kennen fast nur dritte Einzahl oder Mehrzahl Präteritum, Dialoge fast nur zweite Personen. Man sollte möglichst schon an Ort und Stelle die Grammatik im Groben herzustellen suchen. Man sollte auch wissen, mit welchen Völkern man dort sprachlich verkehrt, welche die Sprache noch reden, ob sie schlecht reden, welche man nur schlecht verstehen kann.

Die Lexikographie ist eine heikle Sache. Wie stellt man ein Wörterbuch her, alphabetisch oder wurzelhaft ? Wenn man auch nicht ganz der Ansicht sein kann, dass es überhaupt keine feste Form für ein Wort gibt, so lassen sich in manchen Sprachen die Wörter nicht isoliert von den Possessiven geben, um so weniger, wenn bei jedem Präfix die Form sich ändert. *Man müsste also hier etwa zu Sätzen kommen,* die besagten, dass etwa der 'Plural' die ‚Wurzelform' gibt oder ihr nahekommt. Induzierendes und Induziertes könnte also nur provisorisch oder relativ gegeben werden.

IV.

Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ?

ROMAN JAKOBSON, Prague ; S. KARCEVSKY, Professeur adjoint à l'Université de Genève ; PRINCE N. TROUBETZKOY, Professeur à l'Université de Vienne.

Proposition 22. *Toute description scientifique de la phonologie d'une langue doit avant tout comprendre la caractéristique de son système phonologique, c.-à-d. la caractéristique du répertoire, propre à cette langue, des différences significatives entre les images acoustico-motrices.*

Une spécification plus détaillée des types de ces différences est très désirable. Il est surtout utile d'envisager comme une classe à part de différences significatives les c o r r é l a t i o n s phonologiques. Une corrélation phonologique est constituée par une série d'oppositions binaires définies par un principe commun qui peut être pensé indépendamment de chaque couple de termes opposés.

La phonologie comparée a à formuler les lois générales qui régissent les rapports des corrélations dans les cadres d'un système phonologique donné.

L'antinomie de la phonologie synchronique et de la phonétique diachronique se trouverait être supprimée du moment que les changements phonétiques seraient considérés en fonction du système phonologique qui les subit. Le problème du but dans lequel ces changements ont lieu doit être posé. La phonétique historique se transforme ainsi en une histoire de l'évolution d'un système phonologique.

D'autre part, le problème du finalisme des phénomènes phonétiques fait, que dans l'étude du côté extérieur de ces phénomènes, c'est l'analyse acoustique qui doit ressortir au premier plan.

Argumentation.

La thèse de F. de Saussure définissant la langue comme un système de valeurs relatives est presque généralement admise dans la linguistique contemporaine. Cependant on n'a pas été assez conséquent pour en tirer pratiquement toutes les conclusions. La phonologie synchronique d'une langue se borne, dans

la plupart des cas, à caractériser les sons au point de vue de la production et sans tenir compte de leur rôle dans le système phonologique. Ainsi les différences significatives ne sont pas suffisamment délimitées en elles-mêmes et distinguées des différences extragrammaticales (c.-à-d. combinatoires et extérieurement motivées, ou bien stylistiques et, comme telles, relevant de systèmes fonctionnels différents).

Pourtant cette délimitation même ne suffirait pas non plus : il serait nécessaire de spécifier les types de différences phonologiques significatives. Il y a deux types fondamentaux de différences entre les images acoustico-motrices. Ce sont — pour nous servir de termes empruntées à la logique — les différences entre les images *disjointes* et les différences entre les images *corrélatives*. Si les sujets parlants sont conscients d'une corrélation entre les images, ce n'est que grâce à la présence dans leur système phonologique d'une série d'oppositions binaires du même type. Dans ces conditions, la pensée linguistique est à même d'abstraire le troisième terme (ou terme de comparaison) des couples concrets ; d'autre part, le substrat commun aux deux termes de chacun de ces couples se laisse aussi abstraire, et forme ainsi une entité réelle dans le système phonologique donné .

En voici quelques exemples. Le système phonologique du russe comporte les corrélations suivantes : « consonnes sonores — consonnes sourdes », « consonnes molles — consonnes dures », « voyelles à accent dynamique — voyelles sans accent ». Le système phonologique du tchèque comporte les corrélations suivantes : « consonnes sonores — consonnes sourdes », « voyelles longues — voyelles brèves ». En plus des corrélations propres au tchèque le serbe littéraire comporte celles-ci : « voyelles à accent musical — voyelles atones », « voyelles accentuées à intonation montante — voyelles accentuées à intonation descendante ».

Il est surtout important d'envisager les corrélations comme un type particulier de différences phonologiques, parce que certaines de ces corrélations se trouvent entre elles dans des rapports réguliers, c.-à-d. que l'absence de telle ou telle corrélation dans un système phonologique donné est régulièrement liée soit à l'absence soit, au contraire, à la présence d'une autre corrélation dans le même système. Ainsi : si dans un système phonologique la corrélation « longueur — brièveté des voyelles » manque, il y manquera également la corrélation : « telle direction — direction contraire de l'intonation des voyelles »; s'il y manque la corrélation « telle direction — direction contraire de l'intonation des voyelles », il y manquera également la corrélation « accent musical — atonie » ; s'il y existe la corrélation « accent dynamique — absence d'accent », il y manquera la corrélation « longueur — brièveté des voyelles » ; s'il y existe la corrélation « accent musical — atonie », il

y manquera la corrélation « caractère mou — caractère dur des consonnes ». Cette régularité des rapports de corrélations, suffisamment explicable au point de vue psychologique, est un des facteurs les plus importants des changements phonétiques : la perte ou l'apparition d'une corrélation impose souvent la nécessité de reconstruire radicalement le système phonologique. Et c'est ainsi que du domaine de la synchronie nous passons dans le domaine de la diachronie.

Du moment que nous acceptons que dans la synchronie les éléments d'un système linguistique donné doivent être appréciés sous l'angle des fonctions qu'ils ont à remplir, nous sommes forcés d'abandonner l'ornière des « Junggrammatiker » dans la linguistique diachronique également. La conception selon laquelle les changements phonétiques sont fortuits et involontaires et que la langue ne prémédite rien, nous nous faisait représenter la phonétique historique d'une langue, comme une suite de troubles et de destructions aveugles causés par des facteurs extrinsèques du point de vue du système phonologique ; ces actions désordonnées ne seraient que des cambriolages fâcheux et dépourvus de tout but.

La doctrine de F. de Saussure contamine et la conception en question et une façon téléologique de traiter la phonologie synchronique. Elle ne laisse par conséquent à la collectivité des sujets parlants qu'à trouver un sens à l'état de désordre, dans lequel ils se trouvent à un moment donné, en l'interprétant comme un système ordonné. Mais, en réalité, le rôle de la collectivité des sujets parlants est beaucoup plus actif, alors que la portée des « cambriolages phonétiques » dans l'histoire de la langue est beaucoup plus limitée. Partout, où un procès destructif a eu lieu, il est nécessairement suivi d'une réaction active. Et tout comme au jeu d'échecs la perte d'une pièce provoque souvent toute une série de déplacements de la part du joueur menacé, en vue de rétablir l'équilibre, de même dans une langue donnée, on a besoin de toute une série d'innovations phonétiques visant à restabiliser le système phonologique. Il arrive, aussi bien à la collectivité des sujets parlants qu'au joueur d'échecs, de recourir à des procédés qui, tout en sauvant la situation sur un point, risquent d'entraîner des conséquences désastreuses sur d'autres points du système. L'analogie saussurienne entre la langue et le jeu d'échecs peut être poussée jusqu'au bout. Il existe des changements linguistiques qui, pareillement aux déplacements dans le jeu d'échecs, ont « l'intention d'exercer une action sur le système ». Quand on étudie les changements phonétiques d'une langue, le premier problème qui se pose, c'est de savoir à quel point et dans quel sens ils visent et atteignent le système phonologique ; en d'autres termes : sont-ce les différences significatives ou bien

les éléments extragrammaticaux seuls qui en sont affectés ? et, si ce sont des éléments significatifs, lesquels ? ; des corrélations ou bien des différences entre les images disjointes ? telle différence est-elle supprimée ? deux différences sont-elles fondues ensemble ? une nouvelle différence phonologique a-t-elle surgi ? ou bien est-ce la nature particulière d'une différence déjà existante qui est modifiée ? est-ce une limite entre deux valeurs phonologiques qui s'est déplacée dans les cadres d'une même différence ? etc.

C'est la question du but d'un événement phonétique qui s'impose de plus en plus au linguiste, à la place de la question traditionnelle des causes. Ce n'est pas en renonçant à la notion de « loi phonétique » qu'on dépasserait la tradition des « Junggrammatiker », mais bien en interprétant cette notion téléologiquement et en en abandonnant la conception mécanistique. C'est, en particulier, dans la mesure où les changements phonétiques ont été traités sans considération du système phonologique qui les subit qu'on n'est pas arrivé à atteindre les lois de la phonétique générale.

En mettant au premier plan le problème des tendances et des buts des faits phonétiques, la linguistique sera de plus en plus obligée de traiter ces phénomènes au point de vue de l'acoustique, car c'est précisément l'image acoustique et non l'image motrice qui est visée par le sujet parlant et qui constitue le fait social.

CH. BALLY ET ALB. SECHEHAYE, GENÈVE.

Les quelques notes groupées ici en réponse à la question proposée par le Congrès, procèdent d'une interprétation que nous espérons correcte des mots « complet » et « pratique ». Nous ne pensons pas qu'un exposé complet doive être une énumération exhaustive de tous les éléments d'un système linguistique, mais un tableau schématique où rien d'essentiel n'est omis, où tous les traits caractéristiques sont mis en valeur et permettent de suppléer aisément les détails accessoires. D'autre part nous entendons le mot « pratique » dans un sens plus didactique que pédagogique : il ne s'agit pas d'indiquer les moyens les plus propres à *enseigner* la grammaire d'un idiome, mais de fixer les principes scientifiques permettant de pénétrer dans le système de la langue.

Le problème ainsi délimité, nous nous sommes demandé comment les doctrines de l'école genevoise de linguistique pourraient contribuer à sa solution. Les remarques qui suivent sont donc inspirées soit par le *Cours de Linguistique Générale* de Ferdinand de Saussure, soit par celles de nos publications qui continuent l'enseignement de notre maître. Voici les ouvrages et les articles auxquels on pourra se reporter pour compléter une exposition volontairement condensée : nous les citerons au moyen des abréviations indiquées entre parenthèses.

SAUSSURE, F. DE, Cours de Linguistique générale. 2-ème éd., Paris, Payot, 1922 (C.L.G.).

BALLY, CH., Traité de Stylistique française. 2 vol. Heidelberg et Paris, 1909 (T.S.F.).

— La pensée et la langue. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, tome XXIII, pp. 117—137 (P.L.).

— Le Langage et la Vie. 2-ème éd., Paris, Payot, 1926 (L.V.).

— Langue et Parole. Journal de psychologie normale et pathologique (Paris, Alcan). XXIIIe année, pp. 693—701 (L.P.).

— La contrainte sociale dans le langage. Revue internationale de Sociologie. 1927, pp. 211—229 (C.S.).

SECHEHAYE, ALB., La méthode constructive en syntaxe. Revue des langues romanes, janvier—avril 1916 (M.C.).

— Essai sur la structure logique de la phrase. Paris, Champion, 1926 (S.L.Ph.).

— L'école genevoise de linguistique générale. Indogerm. Forschungen, t. 44, pp. 217—241 (février 1927).

Notre point de vue ressortira d'autant mieux, pensons-nous, que nous l'opposerons d'abord aux méthodes avec lesquelles il est incompatible ; les principes positifs se dégageront d'eux-mêmes par contraste.

I.

L'étude de la grammaire d'une langue ne peut reposer sur l'histoire de cette langue ; elle doit être rigoureusement statique ; grammaire et histoire sont des termes qui s'excluent réciproquement. (C.L.G. p. 117, pp. 119 ss.). En effet, un rapport grammatical établi entre signes quelconques ne peut être que« synchronique », non « diachronique » : il suppose nécessairement la coexistence de ces signes dans les cerveaux des sujets parlants. Il s'ensuit que toute relation imaginée entre faits linguistiques n'a aucune valeur grammaticale pour un état de langue donné, si les sujets n'ont pas conscience de cette relation ou l'interprètent autrement. Il est manifestement absurde d'expliquer (comme on le fait souvent) l'accord du participe passé dans « la place qu'il a prise », par le rapport prédicatif *qui a existé autrefois* entre le

substantif et le participe, puisque ce rapport n'existe plus et que *prise* est aujourd'hui partie intégrante du parfait composé (*j'ai pris* est sur le même pied que *je prends, je pris*, etc.).

La première objection que l'on entend formuler contre la méthode statique, c'est que la notion d'état de langue, sur laquelle elle est tout entière fondée, n'est qu'une moyenne, une abstraction, et en somme une fiction. Mais si cette moyenne n'existe en fait jamais d'une façon absolue, elle existe en droit d'abord, car aucune recherche scientifique n'est possible sans postuler des abstractions et des moyennes ; elle existe pratiquement ensuite, car le bon sens suffit à nous imposer la notion d'une langue qui ne change pas ; elle existe enfin en puissance, à l'état de tendance constante des sujets parlants, qui postulent l'état et cherchent à s'y conformer ; si ce n'était là qu'une fiction, la langue n'aurait aucune existence sociale. La méthode statique ne fait que systématiser dans la mesure du possible cette unité, qui est la raison d'être naturelle de tout langage, et vers laquelle tendent tous les membres de la collectivité. Si même, oubliant la fonction sociale de la langue, on prétendait (ce qui est vrai en théorie), que chaque individu a, au moins minimalement, sa langue propre, différente en quelque mesure de celle de tous les autres, même alors on verrait que chacune de ces « langues » suppose la coexistence des signes dans chaque cerveau, et que la grammaire individuelle, tout comme la grammaire tout court, n'existe que synchroniquement, indépendamment du passé qui l'a créée.

On peut définir l'antinomie du statique et de l'évolutif en disant que l'histoire étudie les changements survenus dans la langue, c'est-à-dire des événements, des *procès* qui disloquent le système linguistique et entravent son fonctionnement ; la statique, au contraire, suppose ce fonctionnement et étudie les *procédés* par lesquels la pensée s'exprime dans la langue. Or, si l'étude du changement implique que l'objet en question est *isolé* des associations antérieures, et considéré en lui-même, la description d'un procédé linguistique est incompatible — nous le verrons — avec l'isolement, et ne se comprend que par association et opposition syntagmatiques. (C.L.G. p. 122, p. 140).

On pense souvent que la méthode historique est valable en grammaire dans la mesure où les traces matérielles du passé sont manifestes ; quelqu'un pourrait facilement reprendre l'exemple précédent et nous demander : Comment expliquez-vous le féminin *prise*, si vous ne dites pas qu'il a été autrefois le prédicat du féminin *place* ? Mais cette vue repose sur un examen superficiel du mécanisme grammatical, et notamment sur le prestige de la forme (du signifiant), au détriment de la valeur (du signifié) ; on pourrait tout aussi bien dire que *tout* (*toute*) n'est pas un adverbe dans « il est tout surpris, elle est toute surprise », parce que la distinction

du masculin et du féminin subsiste dans la forme. En général on se résigne difficilement à admettre cette vérité pourtant évidente, qu'un état de langue suppose une générale discordance des formes et des valeurs, et que les valeurs priment les formes et non inversement.

De deux choses l'une : ou bien le rapport grammatical reste identique d'un état à l'autre, et dans ce cas il n'y a pas de problème, l'explication étant la même pour les deux époques ; ou bien, sous l'apparente conservation du signe dans sa forme matérielle, se cachent des changements souvent profonds. Pourquoi ? Parce que le jeu des associations constitutives de la valeur s'est déplacé ; le signe est entré dans un nouveau milieu associatif et, par suite, les associations anciennes se sont rompues ; on ne peut donc les alléguer pour expliquer un fait auquel elles sont devenues non seulement étrangères, mais contradictoires. Ainsi le type «la place qu'il a prise» est indissolublement lié à «il a pris la place», ce qui montre que l'accord n'est plus « pensé » et relève du seul signifiant. C'est également voiler la réalité que de montrer dans *grand'(mère)*, *grand'(messe)*, etc., un adjectif dont le féminin aurait conservé sa forme ancienne. Comme *grand'* n'a ajourd'hui que le féminin *grande*, *grand'* est compris comme une sorte de préfixe, et on associe *grand'mere* à *arrière-neveu*, et, malgré l'accord, à *beau-père*, *belle-mère*, tout cela pour des raisons sémantiques qui priment les relations de forme à forme. On peut même dire que l'interprétation nouvelle existait au moment ou *grand'* aurait pu devenir *grande*, et que c'est la raison pour laquelle il ne l'est pas devenu.

On voudrait sauver l'explication historique des états en se retranchant derrière la distinction entre formes régulières et formes anomales ; les dernières au moins s'expliqueraient mieux par la diachronie que par la synchronie. La forme , oui, la valeur et le fonctionnement, non. C'est le passé qui explique l'opposition, *travail-travaux*, *un boeuf* (*böf*), *des boeufs* (*bø*). Mais il est évident que les sujets ne savent rien de ce qui a créé ces formes ; ils obéissent simplement à la règle statique qui veut que l'irrégulier soit expliqué par association mnémique avec le régulier. Ces pluriels *les travaux*, *les boeufs* sont implicitement confrontés avec les pluriels invariables *les oeuvres*, *les vaches*, etc., de sorte que la variation *travail-travaux* est au fond de même nature que celle de *tout surpris-toute surprise*, confrontée avec *très surpris*, *très surprise*. Les conjugaisons irrégulières fonctionnent uniquement par association permanente avec la conjugaison régulière (en français, celle en *er*) ; ainsi *il va*, *nous allons*, *j'irai*, etc., n'existent que grâce à l'appui constant de *je marche*, *nous marchons*, *je marcherai*, etc.

C'est donc une erreur propagée par l'explication historique

que de parler de conjugaison « morte » ; cette conjugaison est aussi vivante que l'autre, seulement elle reçoit sa vie du dehors, comme la lune reçoit sa lumière du soleil ; le vrai est que l'association purement mnémique ne prête pas à des imitations analogiques (cf. la possibilité de créer *emboutiquer* sur *emmagasiner*, etc.) ; mais un organisme peut être parfaitement vivant sans se reproduire.

Tout ce que nous disons de l'anomal s'applique à l'implicite ; est implicite tout signe qui n'est pas représenté par un signifiant phonique, matériel ; or, si la plupart des formes irrégulières sont implicites, la réciproque n'est pas également vraie ; ainsi l'impératif (par ex. *marche, marchons, marchez*) est parfaitement régulier, et pourtant il est caractérisé par l'absence des pronoms sujets, qui seule permet de le distinguer de l'indicatif (*tu marches, nous marchons, vous marchez*). Donc la notion modale de l'ordre, de la prière, etc., est parfaitement consciente chez les sujets, et pourtant elle résulte de la constatation de l'absence d'un signe modal. On voit tout de suite l'abîme qui sépare cette interprétation et celle de l'histoire ; celle-ci nous rappellera qu'en latin l'impératif était caractérisé par des désinences spéciales (*ama, amate*, etc.), qui ont cédé la place à d'autres qui ne différencient plus ce mode : constatation nulle pour le staticien.

C'est pour la même raison que la langue possède dans bien des cas des « signes zéro » (C.L.G. pp. 123, et 124. p. 254), qui, bien que provenant de l'absence antérieure de tout signe à une place déterminée, n'en ont pas moins une existence réelle par association avec les formes similaires ; ainsi *cri* (du verbe *crier*) a un suffixe zéro de nom d'action, et celui-ci se déduit de la masse énorme des couples du type *gémir : gémissement, se lamenter : lamentation*, etc., d'où l'impression que *cri* (*: crier*), *tri* (*: trier*) etc., sont dans le même cas et doivent être pensés comme suffixaux. Ici l'opposition avec l'histoire se concrétise dans le contraste de la terminologie : l'histoire pose l'absence de signe (*zéro signe*), la statique l'existence idéelle d'un signe (*signe zéro*). M. Bally a cherché à montrer qu'en latin, et même en indo-européen il n'y avait pas de phrase *purement* nominale, parce que le mécanisme grammatical amenait les sujets à « penser » une copule zéro dans tous les cas où historiquement on est tenté de n'en voir aucune. (Cf. Bull. de la Soc. de Lingu. 23, 1 ss.).

Mêmes conditions pour les cas de cumul de plusieurs signifiés dans un seul signifiant : en français le petit mot *y* (dans : « vous demeurez dans cette rue ; j'*y* demeure aussi ») renferme trois signifiés : la préposition *à*, et l'association avec un nom de lieu (*rue*), qui étant actualisé (*cette*) renferme lui-même deux signes. Cette analyse paraît forcée parce qu'on oublie la spontanéité et la fréquence des associations de ce genre. De même encore toute hypostase

est implicite tant qu'elle est vivante, et elle est vivante parce qu'on l'associe à la forme explicite correspondante (cf. *cet homme est un renard*, et *cet homme est semblable à un renard, comme un renard*).

On peut exprimer la même idée en disant que la langue ne réalise qu'indirectement l'idéal de linéarité (v. Saussure C.L.G. p. 103, Bally L.V. 173-4), c'est-à-dire que les signes ne sont jamais exactement juxtaposés sur la ligne du discours sans chevauchement ; mais cet idéal est atteint par le détour des associations, puisque tout ce qui n'y est pas conforme est expliqué par ce qui le réalise. Ce qu'on appelle généralement synthèse n'est pas autre chose que l'ensemble des infractions à la linéarité. Ainsi toute forme synthétique est analysée par la langue ; mais un type syntagmatique, et plus généralement une langue, peut être nommée synthétique (dans le sens étroit), dans la mesure où la correspondance avec l'explicite est indirecte, compliquée, et exige des associations intermédiaires plus nombreuses.

Tout ce qui est dit de l'aspect syntagmatique des signes s'applique également aux associations mentales. Ainsi pour la statique il est absolument indifférent que des homonymes absolus proviennent de convergences phonétiques (p. ex. « *louer une maison* », « *louer un élève* »), ou d'une différenciation sémantique (« *voler* avec des ailes », « *voler* le bien d'autrui »), ou de l'introduction du même mot à différentes époques (« *l'air* qu'on respire » et « *l'air* qu'on chante »). La seule chose qui intéresse le staticien, c'est la nature des associations qui différencient les mots de forme identique. De même en grammaire : *-ment* représente deux suffixes homonymes (cf. *clairement* et *règlement*) ; ce n'est pas l'étymologie qui explique leur emploi, mais le fait que l'un est précédé de radicaux adjectifs, l'autre de radicaux verbaux. *A* est ambivalent dans « je donne un livre à mon ami » et « je pense à mon ami » ; bien loin que l'étymologie éclaire la différence de fonction, elle l'efface (latin *ad*) ; pour comprendre la différence, il suffit de constater que, aujourd'hui, on dit « je *lui* donne un livre », mais « je pense *à lui* », et c'est sur cette base seulement qu'on peut étudier la distinction grammaticale ainsi révélée.

Il va sans dire aussi que l'étymologie populaire est seule à considérer si elle est sentie par les parleurs, et si l'étymologie vraie est oubliée (jour « *ouvrable* », compris comme étant le jour où l'on ouvre les boutiques, et non plus celui où l'on « œuvre », ce mot étant sorti de l'usage, au moins dans ce sens).

L'histoire pourrait rentrer dans la statique par une porte dérobée, si l'on tenait compte de la constatation, d'ailleurs instructive, que dans beaucoup de cas un état de langue présente dans des signes coexistants des degrés de transformations susceptibles d'expliquer l'évolution d'un signe isolé. Ainsi des syntagmes agglutinés, et peu ou pas analysables, ont souvent à côté d'eux

des groupes de signes montrant ce qu'ils ont été eux-mêmes autrefois ; ex : « J'aime *plus ou moins* la musique russe » et « voulez-vous *plus ou moins* de vin ? » Ou encore « s'entêter dans un *parti-pris* » et « un *parti-pris* ne doit pas être abandonné ». Un cas extrêmement fréquent est celui où un type de phrase cohérente a, à côté de lui, dans le même état de langue, un système de deux coordonnées juxtaposées qui explique sa formation. L'anglais d'aujourd'hui permet de dire soit *I know you are mistaken*, soit *I know : you are mistaken*, et il est loisible d'expliquer la genèse du premier tour par le second ; ils n'en sont pas moins absolument distincts, pour la forme (mélodie différente, absence de pause médiane dans le premier) et pour la valeur (le premier marche avec *I know that you are mistaken* et renferme une conjonction zéro).

On peut encore objecter qu'une langue retranchée de son passé présente un aspect chaotique, grâce à la générale discordance des formes et des valeurs, signalée plus haut. Si cela était vrai, il n'y aurait qu'à se résigner : on ne résout pas plus aisément un problème quand on en change illégitimement les données. Cependant on peut faire à ce sujet deux remarques. D'abord cette impression de désordre est due en grande partie à l'ignorance où nous sommes du mécanisme statique, du fonctionnement de la langue, et la meilleure manière de se retrouver dans ce dédale, c'est précisément d'étudier à fond le système et ses ressorts cachés. En second lieu, on peut affirmer que l'observateur qui, résolûment, fait table rase de l'histoire quand il envisage le système, s'affranchit par là d'une foule d'entraves artificielles. En appliquant une méthode rigoureusement appropriée à l'objet statique — méthode que nous esquissons plus loin — on verra peut-être qu'une semblable étude est plus simple que celle qui confond systématiquement des éléments hétérogènes.

D'une façon générale, la méthode historique mêlée à la description des états aboutit à un déplacement de la perspective, et disloque le système linguistique au lieu d'en faire paraître l'unité et la cohésion; cela ressort de ce qui a déjà été dit en commençant. Un des effets les plus fâcheux de l'explication historique est d'attribuer à la grammaire ce qui relève du vocabulaire, et d'imaginer des schémas syntaxiques là où la structure des mots et des groupes lexicaux est seule en jeu. Or, qu'y a-t-il de plus essentiel pour la connaissance d'une langue que de trier ce qui est « mot » et ce qui est rapport entre les mots ? Tout groupement qui n'est plus agencé selon une règle vivante, mais dont l'usage seul assure la cohérence, cesse d'intéresser la syntaxe ; plusieurs des exemples déjà cités montrent que le retour au passé interprète syntaxiquement ce qui n'est que lexical; rappelons le cas de *grand'mere*. Soit encore l'expression *vive* dans *vive le*

roi ! etc. On persiste à l'expliquer comme s'il s'agissait d'un subjonctif, c'est-à-dire d'une valeur syntaxique, ce qu'il n'est à aucun degré. Contrairement à ce qu'enseignent les grammaires les plus récentes (par ex. Engwer-Lerch, § 405), le français ne connaît plus de subjonctif vivant qu'en proposition subordonnée, où il est toujours caractérisé par la particule *que* (laquelle se fond avec le relatif dans des cas tels que « je veux un maître *qui sache* bien ce qu'il enseigne ». Cf. Bally, P. L. 133—4). *Vive*, qui ne remplit aucune de ces deux conditions, n'est plus qu'une particule exclamative modale transitive ; ce qui assure cette interprétation, c'est, comme toujours, l'association avec les particules coexistantes et de valeur analogue, par exemple *à bas* (l'anarchie !), *hourra* (pour l'empereur !). Pour la même raison *puissé-je* (réussir !) devra être interprété comme une particule optative analogue à latin *utinam* et grec *eithe, ei gar*, et cela malgré la flexion conservée (*puisses-tu, puisse-t-il* . . . .), qui marque simplement une évolution du signifiant en retard sur celle du signifié

Nous avons dit plus haut que les « subjonctifs » de principale (*qu'il soit maudit*, etc.), ne sont pas de vrais subjonctifs ; ils paraissent tels uniquement par le prestige de la méthode historique ; les associations statiques remettent les choses au point : on ne conjugue pas « *que tu sois maudit, que vous soyez maudits* » ; à la seconde personne on dit obligatoirement *sois maudit* ! *soyez maudits* ! Qu'est-ce à dire sinon que ces anciens subjonctifs sont devenus des formes supplétives de l'impératif, dont ils adoptent toutes les valeurs. (Cf. *Excusez-moi* et *que Monsieur m'excuse ; Dieu, entends ma prière* et *que Dieu entende ma prière ; Que je ne te voie plus* ! *Va-t-en* ! ; *Mourons* ! *Qu'un sang impur abreuve nos sillons* !)

C'est dans l'étude des éléments phoniques de la langue que la statique se distingue le plus profondément de la diachronie. Celle-ci, nous l'avons vu plus haut, s'attache aux procès, non aux procédés, aux ruptures de fonctionnement, et non aux conditions du fonctionnement. Elle établit les lois des changements phonétiques, dont la synchronie fait abstraction. Dans l'état actuel du français par exemple, l'opposition entre *lève* et *levons* n'a rien à faire avec l'accent de mot, car celui-ci n'a plus aucune action semblable (cf. *rêve, rêvons ; aime, aimons ; sèche, séchons, etc.*) ; *lève : levons* est une différence morphologique, une alternance commune à un certain groupe de verbes. De même la présence de *s* dans *démocratie, acrobatie, ablation*, etc., et de *t* dans d'autres mots de la même famille : *démocratique, acrobate, ablatif*, etc. est liée à la nature des suffixes, et non à des conditions phonologiques.

En revanche la statique devra défricher un champ de recherches encore vierge à l'heure qu'il est : l'étude du *système phonologique*, les conditions dans lesquelles la matière phonique (sons, accents,

mélodies, pauses, etc.), se groupent et s'opposent, constituant une véritable grammaire qui, comme l'autre, a ses syntagmes et ses associations mnémiques, et en outre s'engrène dans cette autre, selon des lois encore obscures, mais qui nous feront toucher aux parties les plus profondes et les plus vitales du système.

Enfin un mot, à ce propos, sur la terminologie linguistique. (C.L.G. p. 129, p. 134). Elle est fondée naturellement sur la tradition historique et ne s'applique bien qu'aux changements ; il n'est pas étonnant qu'elle contribue à brouiller nos idées quand nous essayons de dégager l'état dans sa pureté. Nous avons déjà vu que la statique a dû créer des termes là où une notion est incompatible avec l'évolution, par ex. « signe zéro, cumul des signifiés », etc. Il faudrait aller plus loin et rejeter, pour les remplacer par d'autres, tous les termes qui ne s'appliquent qu'à l'histoire. Nous avons déjà condamné (p. 40) la notion de « conjugaison *morte* ». D'une façon générale on devrait renoncer, dans la description d'un état, à parler d'archaïsme et de survivance, puisque ou bien un archaïsme n'est plus dans l'usage, ou bien il continue à vivre en s'associant à d'autres éléments. De même, la statique ne connaît pas de formes « dérivées » d'autres ; tout coexiste dans une relation d'interdépendance ; ainsi *réglement* n'est pas dérivé de *régler*, mais l'idée de « régler » prend la forme du verbe conjugué quand elle fonctionne comme prédicat, et celle de substantif quand elle doit figurer comme sujet ou objet. De même encore c'est par abus qu'on parle de formes « contractes » à propos de *au*, *du*, *des*, etc. Les Français d'aujourd'hui n'ont, dans ces cas, aucun sentiment d'une contraction ; *du* cumule deux signifiés (la préposition *de* et l'article défini), ce qui est très différent car il est sur le même pied que *y* (v. plus haut p. 40), où il n'y a jamais eu de contraction. Et ainsi de suite.

La nécessité d'envisager la langue comme un système nous empêchera aussi de placer sur le même plan tous les types d'expression dont elle se compose, surtout quand il s'agit d'une langue de grande civilisation, où toutes les formes de la vie sociale se reflètent, y compris et surtout la littérature. La langue usuelle des sujets parlants, celle qui est le plus intimement liée à leur conscience linguistique, est nécessairement le centre organique de tout le système. Il s'agit là encore d'une moyenne, mais d'une moyenne qui s'établit spontanément dans l'esprit des individus. Ils sentent instinctivement qu'un mot d'argot ou un mot « noble » s'écartent, à des degrés divers, d'une norme avec laquelle ils les comparent : « maboule » et « insensé » existent en fonction de « fou » ; de même des formes d'interrogation telles que « Tu es malade ? », « C'est-y que tu es malade ? » évoquent les formes moyennes « Es-tu malade ? », « Est-ce que tu es malade ? ». L'établissement de cette norme pour les mots et les formes grammaticales est le principe directeur de

tout le *Traité de Stylistique française* de M. Bally, et ce qu'il nomme « *identification* » n'est pas autre chose que la mise en jeu de la norme de l'« usuel ». C'est en la négligeant qu'on fausse si souvent l'explication linguistique, surtout lorsqu'elle porte sur une langue étrangère. C'est probablement une grande erreur que de fonder l'explication grammaticale sur des textes littéraires : on prend l'exception pour la règle quand on met sur le même pied une habitude syntaxique profonde et le caprice momentané d'un écrivain. Si le recours aux textes littéraires est souvent un mal nécessaire (c'est le cas pour les langues classiques, où ils sont à peu près la seule source d'information), on ne doit pas se faire illusion sur la valeur des enseignements qu'on en retire.

II.

Une autre méthode, très actuelle cependant, nous semble également dangereuse : celle qui cherche à fonder directement l'explication linguistique sur la psychologie proprement dite, c'est-à-dire à interpréter les formes de la langue comme l'expression immédiate de la pensée libre des parleurs, tout au moins des habitudes mentales de la collectivité. (C.L.G. p. 310). Cette méthode ultra-psychologique méconnaît un caractère fondamental de toute langue, rançon de sa fonction sociale, effet direct de la tradition qui la régit : nous voulons parler de l'*arbitraire* qui domine toutes ses parties, et qui explique la discordance générale des formes et des valeurs dont nous avons parlé plus haut.

On peut définir l'arbitraire : absence de tout lien naturel ou nécessaire entre la pensée et son expression linguistique. (C.L.G. p. 100, p. 110, Bally L. V. pp. 147 ss., C.S. pp. 218 ss.). Le signe de la langue est arbitraire dans sont signifiant (sa forme matérielle) et dans son signifié (sa valeur, l'idée qu'il représente). L'arbitraire du signifiant est assez évident pour qu'on n'y insiste pas : aucune association spontanée ou logique ne relie le phénomène acoustique à l'idée exprimée, par ex. le mot *vert* à la représentation d'une certaine couleur. L'idée d'une couleur déterminée découle uniquement de la différence existant entre lui et les autres adjectifs de couleurs tels que *jaune, bleu, noir*, etc. Ce n'est pas à dire que l'arbitraire du signifiant soit toujours absolu : sans parler des onomatopées (*boum ! pif paf !*), qui n'appartiennent pas vraiment à la langue, certains mots et certains tours tendent à reproduire, sinon l'idée qui y est attachée (c'est impossible), au moins la vague impression qui se dégage de celle-ci (cf. *tintamarre, tarabuster, micmac, donnant donnant*, etc. ; v. Bally, L. V., 157 s.).

L'arbitraire du signifié ne s'impose pas à première vue, et son importance est le plus souvent méconnue ; il est pourtant tout aussi réel et découle du mécanisme *oppositif* qui régit tout le

système linguistique. Les idées exprimées par les signes ne recouvrent jamais celles que l'individu veut communiquer dans chaque cas. Si on le croit communément, c'est grâce au prestige de la situation et du contexte, qui la plupart du temps remettent les choses au point. Mais dans la langue, les idées se déterminent et se définissent entre elles par association et opposition réciproques. L'idée de *vert* n'est nullement dérivée de la réalité pure ; certaines langues n'ont pas de mot propre pour la rendre, et le grec ancien par ex. ne distingue pas nettement le vert du jaune. En fait, chaque langue nous force à répartir arbitrairement nos impressions colorées entre certaines notions linguistiques étiquetées par des mots. Le caractère de cette distribution schématique est particulièrement sensible dans le jeu des idées abstraites : le *courage*, la *vaillance*, l'*héroïsme*, la *bravoure* ont en français des nuances que nous saisissons beaucoup plus par contraste et par association, qu'en vertu des manifestations réelles de cette vertu (la vertu est elle-même une idée fixée uniquement par le dehors) ; ainsi *héroïsme* est déterminé par un tour tel que : « un courage poussé jusqu'à l'héroïsme » ; *vaillance* est fixé négativement et mentalement parce que nous savons qu'on parle du courage d'un martyr et non de sa vaillance, que *bravoure* évoque l'idée du guerrier, etc. La fameuse « propriété des termes » n'est le plus souvent que le débrouillement de ces oppositions conventionnelles. Pour voir combien sont liées à la langue soit la physionomie du concept général de courage, soit la répartition de ces nuances, il suffit de traduire en grec ou en latin les exemples mentionnés plus haut ; on constatera que *fortitudo*, *virtus*, etc. *andreia*, *aretê*, *tharsos*, etc., n'entrent pas dans les mêmes « cases » que les mots français. L'arbitraire des signifiés se vérifie dans l'expression des idées les plus banales : la distinction entre *mettre*, *placer* et *poser* est fixée dans les moindres détails (on pose le pied sur la terre ferme, on ne le place pas ; on met son chapeau sur la tête, on ne le pose pas, etc.), et pourtant que de subtilité dans ces nuances, et que d'arbitraire ! En outre, on constate qu'il n'y a aucune commune mesure entre les emplois de ces verbes et ceux par lesquels l'allemand doit les rendre : *setzen*, *stellen*, *legen*. Tout le monde a une vague intuition de ces faits, mais on en donne une interprétation ou distinguée ou mystique ; on attribue à la traduction d'une langue dans une autre la vertu d'une « gymnastique intellectuelle » ; posséder deux langues, c'est, dit-on volontiers, posséder deux âmes. Mais ces images escamotent quand même la réalité, car elles supposent tacitement un rapport direct avec la pensée ; en fait, si l'on tient compte de l'arbitraire, on dira que chaque langue est un prisme qui réfracte la pensée d'une façon particulière.

Le même arbitraire régit les rapports grammaticaux : la loca-

lisation des phénomènes dans le temps et l'espace, leurs relations « logiques », tout cela est soumis à des règles qui diffèrent de langue à langue, et qui reflètent une longue tradition, souvent fort différente des formes de pensée que le sujet veut rendre dans chaque cas. Le grec ancien a au moins quatre manières d'exprimer le rapport du conditionné à la condition (règles de *si*, tourment de nos collégiens), le latin n'en a que trois, le français se tire d'affaire avec deux seulement (car, quoi qu'on dise, il n'a pas d'expression propre de l'irréel). Que l'on songe à l'état d'esprit d'un Français qui cherche à rendre les aspects du verbe russe, à l'angoisse du Russe qui, n'ayant pas dans sa langue d'articles définis et indéfinis, cherche à se reconnaître dans le dédale des emplois de *le*, *un*, *les*, *des*, etc.

Ces moules que la langue impose aux individus correspondent très vaguement, on le voit, à la nature vraie des pensées qui cherchent à s'exprimer, et cela jusque dans la vie quotidienne et banale ; car toute pensée, si simple soit-elle, est incommunicable dans son essence, la langue n'en donne qu'une image schématique et déformée. Le redressement et l'accomodation se font tant bien que mal dans la parole, grâce à la situation ou au contexte, et c'est la perpétuelle confusion de la parole et de la langue qui empêche de reconnaître l'arbitraire profond qui domine celle-ci (cf. Bally, P. L. *passim*).

Mais cette schématisation n'est pas seulement insuffisante, elle est le plus souvent inadéquate, parce qu'elle est traditionnelle et par suite archaïque ; elle reflète des cadres psychologiques et sociaux qui ont pu, à un certain moment, correspondre à une réalité relative, mais qui contraignent la pensée *actuelle* à une véritable régression intellectuelle. En effet, si la mentalité d'un groupe social est, sur presque tous les points, en retard sur le développement psychique des individus, la langue, à son tour, est en retard sur l'évolution du groupe lui-même. On ne saurait assez insister sur les formes primitives et souvent enfantines que la langue imprime à nos esprits ; l'obligation, en français, de distinguer les genres en dehors de la distinction des sexes, est un exemple classique de primitivité ; car, ne reposant plus sur aucune réalité psychologique, elle nous force à pénétrer tout le vocabulaire d'une sorte de mythologie puérile (voir Bally, C.S. début.)

L'existence de l'arbitraire linguistique fait apparaître plus profond encore le fossé qui sépare la statique de l'histoire. Mieux encore que la discordance des formes et des valeurs, qui n'en est qu'un aspect, il rend compte de l'antinomie irréductible des deux méthodes. (C.L.G. p. 116). Une loi fondamentale montre en effet que dans le langage *tout signe arbitraire a été, à un moment donné, « motivé »*, c'est-à-dire lié, d'une façon ou d'une autre,

à la chose signifiée : les images mortes ne l'ont pas toujours été, des mots à sons éteints ont eu autrefois un parfum onomatopéïque, des groupes agglutinés étaient, comme nous l'avons vu, susceptibles d'analyse, etc. Or l'histoire ne fait pas autre chose que de remonter de l'arbitraire à la motivation, et il suffit qu'elle le fasse pour bouleverser le système et en fausser complètement la physionomie, puisque l'arbitraire est le ciment de l'édifice linguistique. En effet, plus un signe est arbitraire, plus il a besoin de s'appuyer sur d'autres qui fixent sa valeur ; plus au contraire un signe est motivé, plus il tend à « faire bande à part », il ne demande ni n'apporte rien au système.

On le voit, l'étude d'un système n'est pas une description pure et simple, mais une vue raisonnée des conditions linguistiques imposées à la pensée. On ne devrait donc pas parler de « grammaire descriptive » : la grammaire, qui ne peut être que statique, se ramène toute à l'étude systématique des *procédés* d'expression, tandis que l'histoire étudie les *procès* qui altèrent ou détruisent ces procédés. C'est de cette manière, et de cette manière seulement, qu'on peut envisager les rapports entre la linguistique d'une part, la psychologie et la logique d'autre part. Un système linguistique n'est vraiment expliqué que lorsqu'on a rendu compte de la transposition de la pensée vivante dans les moules de la langue. Dans le *Traité de Stylistique française*, M. Bally a étudié cette transposition surtout au point de vue de la pensée affective, et par suite de l'expressivité linguistique. M. Sechehaye, lui, a recherché par quel dédoublement de la pensée la logique grammaticale s'applique sur les mouvements spontanés de l'esprit.

Proposition 23. *Quelle que soit la manière pratique dont on expose un système linguistique, il est indispensable de comprendre qu'il est constitué par deux ordres de rapports étroitement solidaires: les rapports associatifs ou mnémiques, et les rapports syntagmatiques, c'est-à-dire réalisés dans le discours.* (*C.L.G. pp.* 170 *ss*). *Tous les développements qui précèdent supposent tacitement cette dualité et cette interdépendance.*

Les rapports associatifs sont ceux que le signe entretient virtuellement avec d'autres que l'usage attire vers lui parce qu'ils ont dans leur signification quelque chose à la fois de commun et de différent et que leur opposition est significative : *un* fait penser à *deux, trois,* etc ; *j'aime* à *j'ai aimé* ou a *je n'aime pas, je hais,* etc. Les rapports syntagmatiques sont ceux qui, dans le discours, unissent par des liens grammaticaux les parties significatives de la phrase : *un homme, j'aime la musique,* etc

Un état de langue donné présente partout les deux sortes de rapports, associatifs et syntagmatiques, solidaires et liés par une étroite interdépendance.

On voit aisément comment cela se produit : la valeur des signes est déterminée par leur contexte, c'est-à-dire par leur entourage

syntagmatique. Un *beau* temps fait penser à un *mauvais* temps, un *bel* enfant à un enfant *chétif*, une *belle* figure à une figure *laide*. Ainsi le même mot dans divers contextes provoque d'autres associations, et inversement le même mot dans diverses séries associatives, c'est-à-dire dans diverses significations, suggère des contextes différents. D'ailleurs les ensembles syntagmatiques s'associent eux-mêmes avec d'autres ensembles, comme on l'a vu avec *j'aime, j'ai aimé, je suis aimé*, etc., et c'est par association avec des syntagmes que des signifiants dont la forme est inanalysable apparaissent avec la valeur de véritables syntagmes (cf. *cri : crier* interprété comme *hurlement : hurler ;* v. p. 40).

Ce double classement des faits de la langue se réalise dans toutes les parties du système, aussi bien en syntaxe qu'en lexicologie et même en phonologie (v. C.L.G. p. 180).

M. Bally a appliqué systématiquement ces principes à l étude des valeurs expressives, car la méthode exposée dans son *Traité de Stylistique* se ramène à ces deux procédés : saisir le fait expressif dans les contextes qui réalisent sa valeur, puis déterminer cette valeur par confrontation du signe expressif avec ceux de la même espèce qui rendent l'affectivité autrement, et surtout avec le terme d'identification purement usuel et totalement in-affectif. Ainsi le tour : « Tout se ramène à une question de *gros sous* » est expressif parce que, confronté avec l'équivalent identificateur (question d'*argent*), il rend la même idée en l'affectivant par emprunt au langage populaire.

Cette méthode permet de voir aussi dans quelles conditions et dans quelles limites on peut parler d une idéologie linguistique, c'est-à-dire de l'ensemble et du système des idées fixées par l'arbitraire réciproque des signes. Ces idées ne sont linguistiques que si elles ont dans une langue donnée des expressions typiques qui ne laissent aucun doute sur leur existence dans l'esprit des parleurs. Il ne s'agit pas en effet d'imposer à la langue un réseau d'idées qui ne plaque pas sur le réseau des signes (par ex. au nom d'un système logique ou philosophique), mais de s'inspirer de l'arbitraire des signes pour voir comment il aboutit à créer dans l'esprit des parleurs un ensemble cohérent d'idées qui se délimitent réciproquement ; ce qui est vrai des couleurs est vrai de tout le reste : de même qu'on n'imaginera pas le concept de vert dans une langue qui n'a pas de terme identifiant cette couleur, de même on ne lui attribuera pas la distinction entre cause et motif si elle n'a pas des signes typiques grammaticaux prouvant que cette distinction est pensée linguistiquement (comme c'est le cas en français : cf. « mourir *de* froid » et « faire qch. *par* amitié pour qn. »). Or rien ne prouve a priori que cette différence soit usuelle dans une langue bantoue ou un parler d'Esquimaux.

Si la convergence des deux ordres de rapports est manifeste-

ment nécessaire pour la fixation des idées exprimées par le vocabulaire d'une langue, cela est encore plus évident quand il s'agit de déterminer les valeurs grammaticales, les éléments qui concourent à la structure de la phrase : classes de mots, flexions, schémas syntaxiques, etc. L'existence des idées grammaticales repose tout entière sur le jeu combiné de la syntagmatique et des associations mentales.

Parmi toutes les relations mnémiques qu'un signe entretient avec d'autres, la place d'honneur appartient aux signes de même catégorie, à ceux qui sont interchangeables avec lui. Par ex. *un* homme, *deux* hommes, *trois* hommes, ou bien : j'*aime* la musique, je *déteste* la musique, j'*adore* la musique, et aussi : *nous aimons* la musique, j'*aimais* la musique, j'*aimerais* la musique, je *n'aime pas* la musique, etc.

Ce dernier exemple montre comment les diverses formes d'un même mot fournissent des séries d'association naturelles. Or ce sont les modes de variation du mot qui marquent son appartenance à telle ou telle catégorie (substantif, adjectif, pronom, verbe) et les associations qui réunissent tous les termes d'une même catégorie dégagent les caractères communs par lesquels elle se différencie de toutes les autres.

Les rapports syntagmatiques ne sont pas moins essentiels en syntaxe. Le fonctionnement des éléments significatifs de la phrase est en effet soumis à des règles d'ordonnance, et leur rôle est toujours conditionné par leur situation réciproque. En dehors de cet agencement sur la ligne du discours ils sont dépourvus de toute efficacité. Un suffixe n'est rien, détaché du radical auquel il est ajouté, et ce radical lui-même n'a d'existence complète que dans son union avec les éléments formatifs qui font de lui un mot. (C.L.G. pp. 176—177). Un auxiliaire de temps, de voix, ou de mode, est en quelque sorte parasite du verbe qu'il accompagne et avec lequel il est construit. En français un sujet déplacé fait figure de complément direct : *Pierre bat Paul, Paul bat Pierre,* etc.

Proposition 24. *Tout ceci revient à dire que les rapports associatifs et syntagmatiques sont partout solidaires les uns des autres et qu'en grammaire aucune méthode ne pourra jamais s'établir sur leur dissociation. Or il ne semble pas que jusqu'ici on ait suffisamment tenu compte de ce principe* (*Bally P. L., p.* 124 *ss.*).

En effet, la méthode traditionnelle qui croit pouvoir considérer successivement les diverses classes de mots, dissimule sous l'apparente unité des classes des disparates très sensibles de fonctions : de là des ruptures d'association et par suite aussi des conditions syntagmatiques divergentes dont la méthode traditionelle ne tient pas compte. Qu'on songe, par ex. à des rapprochements usuels comme celui du verbe conjugué (*je mange, tu manges,* etc.), et du verbe non conjugué (*mangeant, manger*), à la catégorie des

pronoms, qui comprend des termes aussi différents que *moi* et *qui*, etc. Partout on constatera que des éléments ressortissant à une même classe peuvent appartenir à des ensembles syntaxiques hétérogènes. Les rapprocher, c'est donc pécher contre la véritable structure de la langue. Une grammaire fondée sur les parties du discours ne fait donc, sur bien des points, qu'organiser le désordre. On s'en rend compte, sans doute, mais on s'y résigne : cette méthode est consacrée par une longue tradition, et d'ailleurs y a-t-il moyen de faire mieux ?

Cependant quelques esprits moins sceptiques ont voulu réagir contre cette tradition en faisant table rase des « parties du discours » et en leur substituant les idées générales qui s'expriment en grammaire (succession et simultanéïté dans le temps, cause et effet, condition, etc.). Rien de plus légitime, à deux conditions cependant. D'abord il importe que les idées grammaticales soient tirées de la langue même ; nous l'avons montré plus haut. En second lieu, il est bien entendu que le classement des faits grammaticaux sous des rubriques générales n'atteint pas le cœur de la question, tant qu'on se désintéresse de la syntagmatique. Deux expressions telles que *Marche* ! et *Je veux que tu marches* se rangent toutes les deux dans le concept d'ordre, ce qui ne les empêche pas d'être syntagmatiquement fort différentes. Si l'on n'en tient pas compte, on crée un nouveau désordre qui n'est pas moins grave que celui auquel on cherche à remédier.

La méthode constructive que M. Sechehaye a définie et décrite (M.C.) et dont il a tenté une première réalisation dans un manuel scolaire (*Abrégé de Grammaire française sur un plan constructif*), croit pouvoir résoudre ce problème, en étudiant les divers types de la phrase et en procédant du simple au complexe. En effet, l'entité syntaxique essentielle n'est ni le mot, ni sa catégorie, ni sa forme, mais la phrase-type où le mot est appelé à jouer un rôle. La tâche de la syntaxe consiste donc à passer en revue, dans un ordre méthodique, les divers schémas de la phrase.

Le noyau central de tout exposé syntaxique est naturellement la phrase indépendante la plus élémentaire, celle qui unit un sujet simple avec un prédicat simple. C'est donc de ce schéma syntaxique qu'il faut partir pour étudier d'abord le substantif sujet et ses substituts pronominaux (comparez *mon ami* et *le mien*, *Paul* et *lui*, *cet enfant* et *celui-ci*, etc.) ; puis le prédicat sous ses deux formes types : le verbe intransitif et l'adjectif avec copule (*cet enfant dort, cet enfant est malade*). A ces données on ajoutera successivement les divers éléments que la grammaire fournit pour les enrichir, c'est-à-dire, selon l'exposé fait par M. Sechehaye dans son *Essai* (S. L. Ph. pp. 54, 61, 66), les compléments accordés (par ex. *petit* et *paisiblement* dans « le *petit* enfant dort *paisiblement*), et les compléments régis ou de rection (par ex. « Les

cimes *des montagnes* sont blanches *de neige* »). De là on passera aux formes nominales du verbe, aux propositions subordonnées (ce qui permettra de saisir les valeurs parallèles des prépositions et des conjonctions ; comparez « rester à la maison *à cause* de la pluie » et « *parce qu'*il pleut ») et ainsi de suite.

Sur ce plan l'édifice se construit pièce par pièce, chaque élément nouveau étant caractérisé à la fois par sa forme grammaticale et par sa fonction dans une phrase dont tout le reste est déjà connu. Ainsi le complément prépositionnel n'interviendra que lorsque les termes qui peuvent y entrer (substantif, adjectif, verbe) sont déjà caractérisés comme pièces autonomes (le substantif comme sujet, l'adjectif et le verbe comme prédicats). Il suffit donc, au moins en français, de faire surgir la préposition pour qu'on ait tout prêt dans la main ce nouvel instrument de syntaxe. De même on ne parlera du pronom conjoint sujet (*je*, *tu*, etc.) qu'en fonction du verbe, dont il ne saurait être détaché ; le pronom relatif sera mentionné dans le chapitre des propositions subordonnées, l'infinitif n'entrera en scène qu'au moment où l'on connaîtra les principaux rôles soit du substantif, dont il est le substitut fonctionnel, soit du verbe, dont il conserve et la valeur et le mécanisme syntaxique. Pour expliquer le type « J'aime *lire* les comédies de Molière » on montrera qu'il ressemble d'une part à « J'aime *la lecture* » (substantif), de l'autre à « Je *lis* les comédies de Molière » (verbe).

Et cette méthode, qui se plie rigoureusement aux formes syntagmatiques, n'est pas moins en harmonie avec le système des associations. Au fur et à mesure que l'on avance, on n'introduit les nouvelles structures syntaxiques qu'en les associant à des formes antérieurement étudiées dont elles sont ou un développement logique, ou une condensation grammaticale : *une machine qui vole* fait penser à *une machine volante*, *il travaille avec joie* à *il travaille joyeusement*, *je veux que tu viennes* à *viens* ! et vice versa ; *je l'aime* se compare avec *j'aime Paul ; merci* est un substitut de phrase (*je vous remercie*), *je trouve la vie chère* est une forme condensée de *je trouve que la vie est chère*. Ce sont ces rapprochements qui constituent la trame de l'exposé constructif, et c'est par eux que se dégagent les rapports fondamentaux et leurs diverses formes d'expression.

Mais la forme la plus générale de l'association en grammaire est celle qui montre que tout type de phrase indépendante se reflète dans des membres de phrases et des syntagmes de tout genre, qui, avec des fonctions différentes, expriment les mêmes idées ; et que, inversement, toute partie de phrase est réductible, par le jeu des associations, à un type de phrase complète. Plusieurs de nos exemples précédents le prouvent implicitement ; la place nous manque pour en ajouter beaucoup d'autres ; mais il est évident que, dans « Je crois que Paul est malade », une phrase

indépendante « Paul est malade » a pris la forme d'un terme ; de là au type : « Je crois à la maladie de Paul » il n'y a qu'un pas. Des correspondances telles que « une fourmi vole, une fourmi qui vole, une fourmi volante », « on déclare la guerre, la déclaration de la guerre », « il crie, l'action de crier, le cri », sont tout aussi évidentes.

Il est facile de voir que le jeu combiné de toutes ces correspondances embrasse la totalité des faits syntaxiques et des idées grammaticales dans un ensemble rationnel.

Sans doute l'application de la méthode constructive soulève bien des difficultés pratiques ; sa pleine réalisation suppose la solution de beaucoup de problèmes accessoires encore pendants ; M. Sechehaye en a discuté quelques-uns (M. C. pp. 65 ss.) ; on en trouverait d'autres encore ; nous n'en sommes pas moins persuadés que là est la bonne voie et qu'il faut s'y engager résolument.

* * *

Nous terminerons par une remarque qui tend à justifier l'esprit du présent travail [1]). En linguistique, comme dans toute science, la pratique, pour être féconde, doit s'inspirer de principes solides, et ceux-ci ne peuvent être saisis, définis et classés que par un effort d'abstraction. D'aucuns peuvent penser que l'école qui se réclame de F. de Saussure accorde trop de place à la spéculation ; mais on ne doit pas oublier que dans ses conceptions les plus générales et les plus abstraites, elle vise des fins éminemment pratiques, et quiconque s'efforcera d'asseoir la science du langage sur une base théorique irréprochable sera par là même assuré de la rendre plus accessible et plus apte aux réalisations concrètes.

Genève, novembre 1927.

SERGE KARCEVSKI, Dr. ès lettres, Genève.

Si l'on admet, avec l'école genevoise de linguistique, qu'une langue est un *système de rapports sémiologiques*, on doit nécessairement accepter qu'un élément linguistique n'est suffisamment caractérisé que lorsque nous pouvons dire :

a. si, dans le cas concret, il est employé avec sa valeur constante (« propre », « adéquate ») ou bien avec une valeur occasionnelle (« figurée », « transposée »),

b. quel est son rapport à un tout dont il fait partie (et qui ne peut être autre chose que la phrase),

---

[1]) Voir E. G. pp. 23, 24.

c. comment est-il distribué sur la ligne du discours,
d. comment se délimite-t-il dans la chaîne phonique.
Il s'ensuit que:

Proposition 25. *Une étude visant une « description » quelque peu complète d'une langue doit comprendre les quatre parties suivantes:*

1. *l e x i c o l o g i e, c'-à-d. délimitation des faits linguistiques fondée sur leur déplacement sur les lignes synonymique et homonymique;*

2. *s y n t a g m a t i e, c'-à-d. groupement des valeurs sémiologiques constituant les faits linguistiques;*

3. *m o r p h o l o g i e,* c'-*à-d. distribution des faits sémiologiques sur la « ligne » du discours;*

4. *p h o n o l o g i e, c'-à-d. système d'oppositions phoniques corrélatives et disjointes servant à délimiter les faits sémiologiques dans la chaîne phonique.*

Dans chaque étude des procédés sémiologiques, on fera une distinction aussi nette que possible entre procédés *productifs* et procédés *improductifs*.

Explications [1]).

Toute langue est un mécanisme destiné à délimiter, évaluer et identifier nos états de conscience en vue de leur extériorisation par la parole. Le problème de la synchronie se ramène à établir: a. comment la langue donnée analyse-t-elle (syntagmatise) les états de conscience en vue d'en former des « images verbales » (substrats psychologiques des phrases) et b. commentdifférencie-t-elle la « matière phonique » — afin de constituer un système d'équivalences entre les produits de la différenciation (nous dirions, entre la marche de la différenciation) de ces deux ordres de choses extérieurs à la langue.

Dans toute langue, le reliement de ces deux ordres de choses extralinguistiques comporte *quatre* étapes de transmission, qui sont autant de plans sémiologiques et dont l'ensemble constitue ce que nous appelons la « langue ». Ces plans, dont l'importance varie d'un état de langue à un autre, sont les suivants: A plans *conceptuels:* 1. *lexicologique* et 2. *syntagmatique;* B plans *phoniques:* 3. *morphologique* et 4. *phonologique*.

La langue étant une forme et non une substance (F. de Saussure), le sens d'une phrase doit, au point de vue linguistique, se réduire à un jeu des rapports déjà fixés dans la langue donnée. Le résidu impénétrable à ce jeu formera la partie sémantique de la phrase donnée. Mais puisque nous nous trouvons dans le

---

[1]) Pour les détails, voir le chap. I. de „Système du verbe russe", Essai de linguistique synchronique, par S. Karcevski, Praha, 1927,

domaine de la sémiologie, ce système de rapports se présente à nous comme un système de valeurs sémiologiques (nombres, genre, cas, temps, mode, aspect, etc. etc.).

En nous appuyant sur les regroupements divers de ces valeurs nous distribuons les faits linguistiques en « parties du discours » avec leurs « formes » et en « familles de mots » (tout y dépend de la *nature des notions jouant le rôle* de « variables indépendantes » en fonction desquelles ces regroupements ont lieu).

Il s'agit par conséquent, dans une étude des plans conceptuels d'une langue : 1. de dresser un inventaire des valeurs sémiologiques de cette langue ; 2. d'établir les types de leurs regroupements en tant que procédés sémiologiques à valeur « adéquate » ou à valeur « transposée » et 3. de dégager les notions jouant dans ces groupements le rôle de « variables indépendantes ».

On voit par là combien grande est, dans les langues fléchies, le rôle du plan syntagmatique englobant aussi bien la syntagmatie externe («syntaxe») que la syntagmatie interne («dérivation»).

Dr. F. HESTERMANN, Hamburg.

Proposition 26. *Die Einheitlichkeit der Grammatik ist ein Problem, das wohl erst im Laufe der Zeit zum Gemeingut der Sprachwissenschaft werden wird.*

Der eine beginnt mit Lautlehre, der andere mit der Syntax. Ich beginne zwischen beiden, nämlich mit der Formenlehre, von der aus ich zu der Wortbildung übergehe.

Begründung : Auch die Indogermanistik pflegte dieses System anfänglich. Dann gibt mir diese Arbeit nach beiden Seiten hin den Weg frei, zur Syntax hin und zu der Lautlehre hin. Eine Lautlehre, und auch die Syntax, könnten zunächst nur unsicher gehen, falls man nicht die Formengebilde klar hat. Nur auch innerhalb der Grammatik, selbst der Formenlehre, ist es oft zu schwer, das Pronomen anzubringen. Vorläufig, bis ich eines besseren belehrt werde, will mir darin gerade noch dasjenige liegen, was das Spezielle dieser oder jener Sprache ausmacht, so dass ich also je nach Eigenart der Sprache darin glaube vorgehen zu müssen .

Proposition 27. *Alle Einzelkapitel, sowohl Verb als Nomen, sowohl Pronomen als Zahlwort, müssen in ein und derselben Richtung und Beziehung zu allen übrigen Teilen dargelegt werden, wobei jedoch möglichst streng Formenlehre und Syntax auseinandergehalten werden müssten, falls man nicht — was zur Diskussion stehen sollte — beide in einander verweben will. Wie weit man historisches hineinbeziehen soll, ist Ansicht der wissenschaftlichen Stellung, die man einnimmt ; jedenfalls soll aber die Phonetik n i e historisch sein.*

VILÉM MATHESIUS, PRAGUE.

On Linguistic Characterology with illustrations from Modern English.

I. Propositions :

Proposition 28. *For the further advancement of linguistic research work it is of vital importance that detailed linguistic characteristics of single languages at different stages of their development should be worked up on a purely synchronic basis.*

Proposition 29. *For living languages the investigation should begin with the contemporary stage as the only one that offers full and clear linguistic materials.,*

Proposition 30. *The only aim of linguistic characteristics is a better scientific analysis of the given language. All attempts at a systematic linguistic typology are at the present stage of our knowledge, premature and lead therefore to uncessary complications of problems only.*

Proposition 31. *The distinguishing feature of linguistic characteristics is the introduction into linguistic analysis of the conceptions of value and of synchronic interrelations. If it is the task of the descriptive grammar to give a complete inventary of all formal and functional elements existing in a given language at a given stage of its development, linguistic characterology deals only with the important and fundamental features of a given language at a given point of time, analyses them on the basis of general linguistics, and tries to ascertain relations between them.*

Proposition 32. *Comparison of languages of different types without any regard to their genetic relations is of the greatest value for any work in concrete linguistic characterology, for it considerably furthers the right understanding of the real nature and meaning of the analysed linguistic facts.*

Proposition 33. *Such a comparison is made possible chiefly by adopting for the basis of the investigation common grammatical functions.*

Proposition 34. *In languages with a traceable development the function of linguistic characterology is not confined to the working up of the characteristics of their linguistic structure at different points of their known history. The greatest importance of linguistic characterology in such case lies in its ability to discover new problems for historical investigation or to show new ways for the solution of problems already under discussion.*

II. To the problems of linguistic characterology there have been several ways of approach in the history of linguistic research work. One of them coinciding with that great current of linguistic thought and work which leads from Wilhelm von Humboldt through Steinthal and Misteli to Finck, has been purely linguistic. Its

representatives have not succeeded in elaborating a detailed and working method of research, for they wished to include too many languages in their investigation and repeatedly encumbered their work with superfluous difficulties. One of them lay in their attempts at a systematic typology of languages, another in the endeavours to bring characteristic features of languages into a direct and uncomplicated relation to the spirit of the nations by which they are spoken. On the whole, however, they clearly saw the real importance of the conceptions of value and of synchronic interrelations for linguistic analysis, gave an important preference to the synchronic methods in their work, used often with success purely analytical comparison of languages belonging to different genetic groups, and did not neglect the functional point of view.

As a fact, detailed works of recent origin on the problems of concrete linguistic characterology do not belong, with the exception of Finck's brochure *Der deutsche Sprachbau als Ausdruck der deutschen Weltanschauung* and his *Haupttypen des Sprachbaus* to that school of linguistic thought. Their titles themselves, e.g. *Stil der französischen Sprache* (Strohmeyer) and *Englische Stilistik* (Aronstein) point to the fact that they are products of another line of development. Beginning with the Antibarbari of the Renaissance time, the idea has been followed how to bring people to use the correct style and with the growing tendency to deal with that practical problem in an thorough and systematic way, not only a detailed description of the classical style in Latin and Greek had been given, but unawares systematic characteristics of the most important languages of the civilized world evolved. The concentration on one, or as a maximum, on two languages only, and the practical aim, which was originally followed,have had their good results on the work done by men like Strohmeyer and Aronstein. A much more detailed analysis of the respective languages has been given than it was the fact with the first group of linguists and the encumbrance with outlying or even fictitious problems has been much less. If Finck and his predecessors may contribute to the further development of linguistic charactorology by their wide outlook and their fine understanding of the problems of general linguistics, scholars like Strohmeyer and Aronstein have laid the methodical foundations of this branch of linguistic investigation. In the present renaissance of linguistic studies, even other currents in linguistic research work besides the two mentioned ones, converge to give the linguistic characterology a prominent place (for English I cannot leave the work done by Prof. Jespersen and Prof. Deutschbein without a mention in this connection) and it is not exaggerated to say that the prospects are altogether hopeful for that kind of linguistic research. What is left to be done now first, is to show the right place of

linguistic characterology amidst other kinds of linguistic research work, to define its real function and to prove its importance. The first two tasks I tried to perform in my propositions, the third is the main object of the following chapter on the function of the grammatical subject in Modern English.

III. In languages with developed verbal systems there very often appears a vacillation between two different conceptions of the grammatical subject, that of the doer of the action expressed by the predicative verb and that of the theme of the enunciation contained in the predicate. [1]) Compared with Modern German or with any of the Modern Slavonic languages e.g. Modern Czech, Modern English shows a characteristic tendency for the thematical conception of the subject. In English sentences, accordingly, the theme of the enunciation is expressed as a rule by the grammatical subject and the central part of the enunciation actually made by the grammatical predicate. A definite, especially personal, subject is preferred to an indefinite one, and where there are two conceptions at hand which may be regarded as themes of the prospective enunciation, that one is chosen for the grammatical subject which possesses more actuality. In direct discourse the person of the speaker is the theme which is most obvious, and consequently, the pronoun « I » is very frequently made the subject of English sentences, in direct opposition to the social tendency of the English to make one's own person as little obtrusive as possible. Compare e. g. the following English sentence with its idiomatic German translation : *I haven 't been allowed even to meet any of the company*. Modern German : *Man gestattete mir nicht mit irgend jemandem der Gesellschaft auch nur zusammenzukommen*. In a consecutive series of sentences the theme very often remains the same for a long while, and that leads in English to the characteristic fact that in such a series of sentences even the grammatical subject usually remains unchanged much longer and with much more regularity than e. g. in Modern German or Modern Czech. A comparison of the following English sentence with its German translation may illustrate the case : *You may take your oath there are a hundred thousand people in London that 'll like it if they can only be get to know about it*. Modern German : *Sie können Gift darauf nehmen, es gibt ein Hundert Tausend Leute in London, denen es gefallen wird, wenn man sie nur dazu bringen kann, es kennen zu lernen*).

The nature of the grammatical subject in Modern English offers very good opportunity for showing the importance of syn-

---

[1]) By the terms "theme" and "enuncation" I mean what is usually called psychological subject and psychological predicate respectively.

chronic interdependences for linguistic analysis. Indeed, the discussed tendency of Modern English to convert the expression of the actual theme of an enunciation into the grammatical subject, does not stand alone. If we regard the construction of sentences in Modern English from the point of view of the grammatical subject, we soon discover that the conception of the subject is in a direct connection with other characteristic features of the language.

The first of them is a rich development of passive constructions in Modern English and their frequent use in the grammatical predicate resulting from the fact that the thematical conception of the grammatical subject makes it very often impossible to use a really active construction in that function. From the syntactical point of view and on the basis of the Modern English, it may even be said that as passive are to be regarded predicative expressions of an action or of a process in which the doer of the action or the originator of a process does not compel the attention of the speaker so much, or in such a way, as to be taken for the grammatical subject.

The relatively high frequency of passive predicative constructions in Modern English is easily made clear by a comparison of Modern English with languages in which the thematical conception of the grammatical subject is not so prominent. Any of the above cited examples proves the fact. The following sentence may be put here as another illustration thereof: *And now because this young whelp begins to cry out before he is hurt, you treat me as if I were a brute and a savage.* Mod. German: *Und nun weil diese junge Brut aufschreit, bevor ihm noch etwas geschehen ist, so behandeln Sie mich, als ob ich ein brutaler Mensch und ein Wilder wäre.*

The abundance of passive constructions in Modern English is sufficiently shown by the development of the passive in which the grammatical subject is only indirectly affected by the action. That kind of passive is not limited to the usually cited participle construction of the type *I have been told.* Modern German: *Man hat mir gesagt,* but embraces many other interesting constructions. The most important of them are the possessive constructions in which the verb *to have* or *to get* is followed by an object plus a predicative participle. If the predicative participle is a present participle, the object denotes the doer of the action expressed by the participle and the relation of the action to the grammatical subject is made clear by an adverbial complement, e.g. *I had one Colossus bulging over my shoulders.* If the predicative participle is a past participle with the passive meaning the object denotes a person or a thing directly affected by the action expressed by the participle and the relation of the action to the grammatical subject is made clear either by a possessive attribute qualifying the object or by an adverbial complement accompanying the participle. The first

type e.g.: *Even great lords and great ladies sometimes have their mouths stopped.* The second type e.g.: *The squire insisted upon having a full account of the money rendered to him. I will not have it cast in my teeth.* In addition to these varieties of the passive predicative constructions of the possessive type which alone may be regarded as real grammatical patterns there are others of less significance, but of the same character, e.g.: *She shall have a sharp talking to.*

Of a quite analogous structure are the perceptive passive constructions in which a verb denoting perception, e.g. to find, to feel, to see, to catch, is followed by an object plus predicative participle. The following sentences may serve as illustrations of the type: *Upon examination of these I found a certain boldness of temper growing in me. — His grandfather, a city merchant, had seen his wealth engulfed in the South abyss.* The constructions of the latter type with object plus past participle are sometimes passive constructions in which the subject is directly affected by the action, e.g.: *He then found himself menaced with two prosecutions for libel and absconded to France. — This question was not entirely answered in Hucle's slow mind before he found himself pushed, along with Tony into Mrs. Douglas's drawing-room.* If such constructions are being preferred to those of the common type (*He was menaced, he was pushed*), it is, I think, because they give the grammatical subject a greater prominence without weakening in the least the passive character of the whole.

All the passive constructions in which the subject is indirectly affected by the action, are but one part of a larger complex of phenomena highly characteristic of Modern English. The one feature common to all of them is the tendency to make a notion, especially fit to fill the thematical function, the grammatical subject of the sentence. That tendency lay at the bottom of the changes by which in Middle English nearly all impersonal constructions were converted into personal ones and it continues to be an active influence even now. We find at least new personal constructions of the same character multiplying in Modern English. In the first place I wish to call attention to constructions denoting feelings or emotional situations. In languages with less developed thematical conception of the grammatical subject, the respective sentences are construed either as impersonal sentences or so that the source of the feeling or the emotional situation is taken for the grammatical subject and the person who experiences the feeling or the emotional situation is in both cases expressed by a nominal or a pronominal complement of the predicate. In Modern English, on the contrary, with its characteristic predilection for personal subject as the most obvious theme of a sentence enunciation, the person experiencing the feeling or the emotional situation

is made the grammatical subject, and the source of the feeling or the emotional situation is construed as a complement of the predicate. This is the basis not only of the well-known personal constructions of the type: *I am sorry to hear.* Modern German: *Es tut mit leid zu hören. I am warm enough.* Mod. German: *Es ist mir genug warm,* but also of the much more modern constructions of the perceptive type, as for instance: *Still he found it very pleasant to talk to Lisbeth.* Mod. German: *Doch war es ihm ein Vergnügen mit Lisbeth zu sprechen. — She found it extremely difficult to say exactly what it was.* Mod. German: *Es fiel ihr äusserst schwer genau zu sagen, was es war*). Judging by the copiousness of instances the constructions of the latter type may be regarded as a real grammatical form. In addition to the perceptive type isolated instances of the possessive type appear in the same function, e.g.: *She had a curious sinking of the heart.* Mod. German: *Es wurde ihr ganz eigentümlich zu Mut.*

Another interesting illustration of new personal constructions replacing older impersonal ones in Modern English is offered by the curious use of the adjective *sure* in a passive meaning as in the following sentence: *He is sure to come.* Mod. German: *Es ist kein Zweifel, dass er kommt.* Taken from another point of view the transition form: *He is sure of coming* to: *He is sure to come* may be regarded as a transition from subjective meaning to the objective one. Transition in the opposite direction from the objective to the subjective meaning leads to personal constructions of the adjective *long* of the type: *He is long in coming.* Mod. German: *Es dauert lange bis er kommt,* e.g.: *The effect of the coal stoppage is perhaps longer in making itself felt on industry in the West-Riding of Yorkshire than in other places.* Modern German: *Es dauert länger bevor sich die Wirkungen des Kohlenstreikes in der Industrie von West-Riding in Yorkshire geltend machen als an anderen Orten.*

An analysis of the constructions with *sure* and *long* leads to the discovery of other interdependences connected with the special function of the grammatical subject in Modern English. The discussed personal use of the two adjectives has been made possible by a shift within their spheres of meaning. The same may be said of the analogous change of predicative constructions denoting feelings or emotional situations. Thus we come to the conclusion that there is a close interdependence between the preponderant thematical conception of the grammatical subject in Modern English and the easiness with which, as is generally known, categorical changes take place in Modern English within the spheres of single parts of speech.

In the case of the personal construction of the so called indirect passive, Mod. Czech shows the possibility of another interesting

interdependence. In that language, personal constructions of the indirect passive, altogether very rare, are possible only when a state of existence is to be denoted whereas for the expression of a process an active construction must be used. In my opinion this difference shows that the use of a personal construction of the indirect passive is made possible by the weakening of the idea of action inherent in any verb. If it is so, we may see a connection between the rich development of indirect passive constructions in Modern English and the undeniable change in the nature of the English verb. The easy transition in Modern English of nouns into the category of verbs and vice versa as well as the evident tendency in Modern English to decompose the idea expressed by a concrete verb into a former verb plus substantive (e.g. *to have a smoke, to be in love, to do the cooking, to give a laugh, to take leave, to fetch a sigh, to put an end to it, to get into habit of it, to fall in love* etc.), point at least, if put side by side with the tenacity with which Modern Slavonic languages still cling to the sharp division between noun and verb, to the weakened conception of action in the Modern English verb.

Yet another characteristic feature of Modern English may be brought into connection with the thematical function of the grammatical subject. The division of the contents of a sentence into the theme and the proper enunciation which is the basis of the present investigation, may be brought about in actual speech either so that the theme precedes and the enunciation follows (objective order), or so that the enunciation is made at first and the theme subjoined (subjective order). If in Modern English the word-order has become stabilized, so that the subject, as a rule, procedes the predicate, and if, on the other hand, the grammatical subject in Modern English has come to have a clearly thematical function, it is evident that the two changes combined tend towards the stabilization of the objective order *subject-theme : predicate-enunciation*, in Modern English.

In this way the series of synchronic interdependences grouped around the function of the grammatical subject in Modern English, is closed, and in accordance with what was said above of the relation of the synchronic and diachronic problems, the question arises as to what is the meaning of the discussed facts for the historical investigation. To any one with a trained feeling for the delicate intricacies of linguistic development it must be evident that many new departures are offered to those who would follow the sketched interdependences backward into the past and try to see the chronological succession of single facts. Let us take for instance the problem of the origin of personal constructions which in Middle English successively replaced the older impersonal ones. In his well-known treatise dealing with that question, Van der Gaaf tried to show that it was confusion of

endings arising from the weakening of unstressed syllables that gave rise to that characteristic phenomenon. In my opinion Van der Gaaf's careful marshalling of facts has brought to light the evidence that the mentioned phonetic decay of endings made the development of personal constructions easier by removing formal difficulties from its way, but it has failed to show which was the positive influence that determined in which direction the development was to proceed. If in a given case an original dative or accusative may have been regarded, in the consequence of the decay of endings, as a nominative, why was it usually taken for a nominative, in opposition to its old function? Some change must have taken place in the whole perspective of the English sentence, affecting especially the character of the predicative verb and of the grammatical subject, if the difficulty of an uncertain formal situation was to be solved in one direction only and that entirely opposed to all traditional conceptions. Modern English with the interdependences discussed in this paper may, and I am sure will, help to clear up the problem and so contribute to prove that characterological analysis on a strictly synchronic basis gives new impulses even to the historical study of languages.

V.

Délimitations des domaines culturels du passé et du temps présent par rapport à des mots déterminés et à des particularités phonétiques, morphologiques et syntactiques. L'influence réciproque de ces domaines culturels.

UNIV.-PROF. DR. HUBERT GRIMME, MÜNSTER I/W.

Thesen über Sprachmelodie, zunächst für das Deutsche geltend.

Proposition 35. *Die Sprache steht in allen ihren Ausserungen, seien sie nun logischer, modaler, suggestiver oder emotionaler Art, unter festen tonalen Regeln.*

Proposition 36. *Die Regeln der Sprachmelodik haben es nicht mit absoluten Tonhöhen zu tun, sondern im Wesentlichen mit Folgen von Tonstufen, deren Intervall je nach der Person oder der Stimmung des Sprechers verschieden sein kann.*

Proposition 37. *Alle sprachmelodischen Erscheinungen haben syntaktischen Wert.*

Proposition 38. *Eine Reihe von syntaktischen Werten lässt sich nur aus der Sprachmelodik erschliessen.*

Proposition 39. *Für die Bestimmung der Verwandtschaft von Sprachen ist die Vergleichung ihrer Sprachmelodik von grösster Bedeutung.*

T. G. KARSTEN, UNIVERSITÄT, HELSINGFORS.

Proposition 40. *Der Kongress ist der Ansicht, die Sprach- und Kulturverhältnisse der kleineren Völker möchten in der internationalen Wissenschaft mehr die ihnen zukommende Beachtung finden. — Wie?*

Ein Beispiel der Sprachen und Kulturen, die hier in Betracht kommen, ist die finnländische. Westeuropäische Sprach- und Kulturwellen lassen sich in Finland seit alter vorgeschichtlicher Zeit erkennen. Dies ermöglichen die der finnischen Sprache einverleibten überaus zahlreichen germanischen Lehnworte, unter denen wir viele chronologische Schichten unterscheiden können. Die ältesten rühren von der Zeit vor Chr. Geburt her, die jüngsten von der Gegenwart. Ihre sprach- und kulturgeschichtliche Bedeu-

tung ist längst anerkannt, aber die von seiten der ausländischen Wissenschaft ihnen erteilte Behandlung ist begreiflicherweise öfters eine sehr ungenügende. Von vielen anderen Kleinvölkern in Europa, geschweige denn in anderen Weltteilen, hat die internationale Sprachwissenschaft noch dürftigere Kenntnisse. Könnte der Kongress dazu beitragen, diesen Uebelständen irgendweise abzuhelfen ? [1])

---

[1]) Voir plus loin le compte-rendu des séances du vendredi 13 avril, section C.

VI.

Les méthodes de recherche pour les langues qui n'ont pas encore fait l'objet d'un travail philologique satisfaisant.

Dr. F. HESTERMANN, Hamburg.

Proposition 41. *Ob man Kultur- und Naturvölkersprachen unterscheidet, das ist belanglos. Für Entzifferungen ist der Weg verschieden: ein Ergebnis ist wegen der Durchsichtigkeit ein solches, nicht aus der Methodik heraus, da es eine zwingende Methode nicht geben kann.*

Begründung: Die lykischen Inschriften, nur 150, sind variabler und darum fruchtbarer für die Entzifferung als die starren etruskischen Inschriften, obgleich deren Zahl 8000 übersteigt.

Anmerkung: Ich schlage vor, dass man auf dem Kongress beschliesse, bei der Erforschung welcher Sprachen die dringlichste Not vorliegt. Das würde eine zweite Frage inkluieren, nämlich die, ob der Kongress nicht zugleich zum erstenmale eine *Zeitschrift ins Leben* riefe, eventuell mit Beiheften, die sich *ausschliesslich der exotischen Sprachwissenschaft*, evtl. auch Fragen der Allgemeinen Sprachwissenschaft widmet. Die Begründung eines Fonds dafür und die Erstellung eines Redaktionsstabes sollte die dringlichste Forderung sein. Ich würde zugleich Holland als das geeignetste Land vorschlagen, wo das geschehen sollte.

Im Anschluss daran sollte, was mir selbstverständlich erscheint, auch ausgemacht werden, welche Sprachkreise, wegen anderweitiger genügender Behandlung, hier ausgeschaltet werden sollen, falls von diesen Gebieten aus nicht Beziehungen in die Sprachkreise erörtert werden, die hier zugelassen werden sollen. Diese Frage einer Publikationsmöglichkeit kann nur im grössten Massstabe angeschnitten werden, und halte ich das für eine der ersten Aufgaben des Kongresses, Möglichkeiten zur Publikation zu beschaffen, besonders bei der anerkannten Not, mit der alle Zeitschriften Sprachliches beinahe als unwissenschaftlich ablehnen.

SEXTIL PUSCARIU, Université, Cluj.

Pour l'organisation du travail scientifique. La fiche internationale. L'index général.

La production scientifique s'accroît dans de telles proportions que se tenir au courant devient pour l'homme de science une tâche qui dépasse ses forces. L'érudit se voit obligé, depuis un certain temps, à renoncer à suivre tout ce qui se publie dans sa spécialité, sourtout depuis que le prix des livres est si élevé que même les bibliothèques publiques ne peuvent se les procurer tous. Nous nous trouvons en présence d'un douloureux dilemme : notre conscience de travailleur nous impose de nous mettre au courant de ce qui se publie, et de connaître sur notre matière l'avis des autres avant d'émettre le nôtre ; mais, d'autre part, le désir d'apporter à la science notre contribution personnelle, de publier des travaux utiles, nous oblige à être avares de notre temps. Malheureusement, dans la science comme dans la vie, celui qui peut montrer qu'il a lu le livre le plus récent passe souvent pour le plus cultivé, de sorte que les études pourvues d'un appareil bibliographique considérable passent, souvent à tort, pour les plus savantes.

Le seul remède contre ce mal, qui grandit d'année en année, c'est de discipliner le travail individuel et d'organiser le travail collectif, par une collaboration intelligente et une coopération internationale bien dirigée.

La Commission de Coopération intellectuelle rattachée à la Société des Nations, comprenant la nécessité d'une collaboration internationale en vue de faciliter le travail scientifique, s'est occupée depuis sa création du projet d'une Bibliographie capable de mettre à la portée de tous les travailleurs le moyen de connaître vite et avec exactitude la production scientifique universelle, dans toutes les spécialités. Les plans, d'abord un peu vagues et conçus dans un trop grand style (il s'agissait de créer un Institut bibliographique mondial) ont été réduits aux limites des réalisations possibles. On a commencé par une bibliographie des sciences physiques qui sera bientôt suivie de celle des antiquités classiques et des sciences économiques. Dès à présent il semble que l'on ait résolu avec bonheur quelques questions de principe : on a uni dans une collaboration féconde les énergies mises au service de cette cause et on a évité ainsi les inconvénients causés par un travail dispersé et non organisé, avant tout ce double emploi que nous ne pouvons plus nous permettre aujourd'hui.

Mais la bibliographie ne résout qu'un aspect du problème. Même quand elle est critique et analytique, elle ne donne pas, elle ne peut

pas donner des informations de détail, car pour qu'une bibliographie soit bonne et utile, il faut tout d'abord qu'elle soit concise, et renonce aux détails. Or, ce sont justement les études de détail, dispersées dans des publications où le plus souvent on ne soupçonne pas leur présence, qui fréquemment nous intéressent le plus.

Où en sommes-nous aujourd'hui à cet égard ? Je me limiterai ici à une branche de la science dont je puis parler par expérience : la philologie romane. Mais à coup sûr les observations que l'on peut faire dans ce domaine s'appliquent en grande partie aux autres.

Quand on lit un livre qui vous appartient personnellement, on marque d'ordinaire au crayon, soit en soulignant le texte, soit par des notes marginales, les passages qui frappent le plus, — qu'on admette ou non les idées qu'ils contiennent — bref les passages qu'on croit pouvoir utiliser un jour. Mais, plus on aime les livres, plus on évite de les défigurer par des notes au crayon. D'ailleurs, l'utilité de ces notes reste problématique, car les travailleurs ont pour la plupart trop de confiance en leur mémoire. Celle-ci les trahit souvent, et lorsque, au bout de quelques années, on veut trouver le livre et les passages soulignés, il faut perdre des heures entières, souvent sans résultat. En outre, cette méthode devient inapplicable quand il s'agit de livres qui ne vous appartiennent pas, comme par exemple de revues empruntées à un collègue ou à une bibliothèque.

Alors, on n'a plus qu'une ressource : faire des fiches. Pour cela, chaque travailleur a son système, et même il en change souvent. Fréquemment, avec l'expérience que donnent la pratique et l'âge, les érudits changent leur système de fiches. Dans leurs boîtes à fiches, on trouve des feuilles de différents formats, écrites parfois au crayon, c'est-à-dire s'effaçant avec le temps, avec des abréviations différentes. Le classement systématique de ces fiches devient, au bout d'un certain temps, impossible. Il faut, pour s'orienter dans des fiches anciennes, perdre beaucoup de temps. Combien d'entre nous, désolés, n'ont-ils pas cherché à mettre de l'ordre dans leurs vieilles fiches en les recopiant selon un nouveau système, qui leur semblait meilleur ? Hélas, voyant le temps qu'ils perdent à cette besogne, la plupart l'abandonnent à moitié chemin.

Est-il possible de délivrer les érudits de ces ennuis en créant une fiche internationale pratique et facile à manier ? Il me semble utile d'étudier cette question, car si on pouvait la résoudre, les travailleurs de l'avenir seraient débarrassés de bien des tracas, et gagneraient beaucoup de temps.

En outre, la fiche internationale présente un autre avantage. Combien de savants meurent à la fleur de l'âge, avec des travaux sur le chantier ! Les plus vieux sont de même surpris par la mort au milieu de travaux scientifiques pour lesquels ils ont amassé un riche matériel. En effet, le vrai savant sait bien que le progrès

scientifique se réalise moins par l'intuition, don personnel inappréciable de l'homme de talent, mais souvent mirage trompeur, que par une documentation solide. Or celle-ci réclame une longue et patiente recherche de matériel. Préparer ce matériel, c'est, si j'ose employer une comparaison triviale, comme se savonner le visage avant de se raser : la lame la mieux aiguisée ne coupe pas sur une peau qui n'a pas été savonnée avec soin et sans hâte.

Tout le travail consacré par le savant à amasser du matériel pour des travaux qu'il n'a pas eu le temps de publier, ou qu'il a encore hésité à rédiger, est en général, à sa mort, perdu pour tous. Qui pourrait en effet s'orienter dans des fiches où ne se trouvent que des fragments d'idées, jetées sur le papier sans être exprimées complètement, avec des signes, des abréviations personnelles ? Si nous avions la fiche internationale, et une convention adoptée par tous pour la composer, ce matériel précieux pourrait servir à la collectivité.

Proposition 42. *D'autre part, la fiche internationale pourrait avant tout servir de base à un travail de grande envergure, destiné à compléter la Bibliographie conçue par l' Institut international de Coopération intellectuelle. Je songe à un Index general qui donnerait aux travailleurs justement les informations de détail qu'ils ne trouvent pas dans la Bibliographie générale.*

Dès aujourd'hui, l'utilité d'un index à la fin du livre est reconnue. En philologie par exemple, il est rare de trouver un livre vraiment bon sans index. Même les revues de spécialité publient, soit à la fin de l'année, soit comme annexe après une série de numéros, soit même depuis quelque temps à la suite des articles, un index qui permet de trouver, par ordre alphabétique, des renvois aux informations de détail. Mais la façon de composer l'index varie avec les auteurs. Quelques-uns constituent leur index mécaniquement, en y mettant tous les mots cités dans le texte, qu'ils y figurent à titre d'exemple, ou qu'ils soient expliqués d'une façon nouvelle. D'autres choisissent seulement ce qu'ils croient digne d'être relevé, et leur choix est ordinairement trop restreint. D'autres, pour éviter la perte de temps que cause cette tâche ingrate, la confient à quelque élève jeune et sans expérience. La différence porte surtout sur la manière de concevoir l'index ; quelques auteurs lui donnent toute l'ampleur nécessaire ; d'autres au contraire n'y attachent aucune importance. Pour donner un exemple typique, comparons l'index allemand de la Grammaire des langues romanes de Meyer-Lübke à celui de la traduction française du même ouvrage ; beaucoup d'entre nous consultent pour le texte l'édition allemande, mais pour l'index l'édition française. Un type unitaire d'index s'impose ; il faut établir quelques principes généraux pour sa composition, et faire adopter par tous les mêmes abréviations, la même transcription phonétique.

Mais établir cette unité dans l'index, comme conséquence directe de l'adoption de la fiche internationale qui lui sert de base, ce n'est là qu'une demi-mesure. En vérité, utiliser, pour chaque question de détail, toute une série de livres ayant de bons index, c'est une tâche malaisée. Combien de livres, que nous ne consultons pas parce qu'ils sont hors de notre spécialité, contiennent des détails qui pourraient nous être utiles ? Combien de fois des langues éloignées présentent des phénomènes généraux ressemblant à ceux qu'on peut constater dans sa propre langue !

Il est évident qu'au lieu de consulter les index de vingt ou trente livres, sans avoir d'ailleurs la certitude d'avoir dépouillé ceux qui contiennent les informations les plus précieuses, il serait beaucoup plus commode et plus avantageux de consulter un seul livre qui remplacerait, tous les ans, les index partiels de tous les livres parus au cours de l'année.

La chose est si évidente qu'on ne devrait pas avoir besoin de la démontrer. Pourtant, je voudrais indiquer les avantages qui dériveraient de la publication d'un tel Index général, car en même temps je crois pouvoir montrer que l'idée est réalisable.

1. L'utilisation de l'Index aurait d'abord les avantages causés par les motifs exposés ci-dessus. L'Index général deviendra pour l'érudit un livre aussi nécessaire que le dictionnaire ou le lexique. Aussi beaucoup l'achèteront-ils, et toutes les grandes bibliothèques seront-elles obligées de se le procurer.

2. Par suite on trouvera probablement sans beaucoup de peine des éditeurs pour l'Index général des différentes branches de la science.

3. Avantage pour les auteurs eux-mêmes : leurs ouvrages seront continuellement cités et consultés plus souvent : d'où bénéfice pour les éditeurs d'ouvrages scientifiques. Probablement quelques auteurs, et quelques éditeurs, plus rares, ne renonceront pas à publier leurs livres avec un index. Mais tous consentiront à ce que cet index soit reproduit dans l'Index général. D'autre part beaucoup d'auteurs, et surtout beaucoup de directeurs de revue, renonceront volontiers à publier des index et accepteront d'envoyer leurs fiches pour être imprimées dans l'Index général. A cette intention, chaque auteur composera l'index de ses oeuvres scientifiques, études, articles, mélanges, comptes-rendus etc., sur le modèle de la fiche internationale, dans une des langues mondiales : français, anglais, allemand ou italien, et l'enverra à l'éditeur ou au directeur de revue. Celui-ci, qu'il publie ou non le travail avec un index, enverra les fiches en même temps que la fiche bibliographique (la fiche où se trouve le titre du travail en toutes lettres et en abrégé) à la rédaction de l'Index général. Là, les fiches seront classées systématiquement, et utilisées annuellement pour la publication de l'Index général.

4. La Commission internationale de Coopération intellectuelle pourrait, par l'Institut de Coopération intellectuelle de Paris, se charger de l'organisation de cette tâche, c'est à dire faire les enquêtes nécessaires, les travaux préparatoires, engager des pourparlers avec les directeurs de revue et les éditeurs, se mettre en rapport avec les grandes bibliothèques qui s'abonneront à la publication. Elle commencerait pour le moment par une spécialité, la philologie par exemple, comme elle a fait pour la Bibliographie des sciences physiques, et, avec le temps, étendrait son activité sur les autres branches de la science. Celles-ci devraient adapter la fiche internationale (format et contenue) à leurs besoins propres. Les difficultés que rencontrera l'organisation d'un Index général de toutes les sciences seront énormes! Mais, avec de bonnes méthodes de travail, elles ne seront pas plus difficiles à vaincre que celles qu'ont surmontées les grands dictionnaires encyclopédiques.

Nous nous inspirons de ces idées au Musée de la langue roumaine, depuis la création de ce dernier.

Pendant ses cinq ans d'existence, le Musée de la langue roumaine a poursuivi, dans le cadre de ses ressources matérielles restreintes, le but qu'il s'était fixé : devenir un foyer de hautes études où le travailleur puisse trouver, à côté de l'appareil scientifique nécessaire, tous les instruments de travail capables d'économiser son temps et son énergie. Nous avions un rayon d'activité restreint : l'étude de la langue et de la littérature roumaine — aussi n'était-il pas extrêmement difficile d'atteindre notre but. Nous nous sommes enfermés dans un champ restreint, pour pouvoir le creuser plus profondément. Nous possédons une bibliothèque de spécialité, riche en livres et en brochures rares ; un abondant matériel lexicographique, qui sert à la composition du Dictionnaire de l'Académie roumaine, est mis à la disposition du travailleur ; ce matériel s'enrichit sans cesse de fiches nouvelles et de matériel régional, extrait surtout des réponses aux questionnaires envoyés dans tout le pays ; en outre, nous avons commencé à préparer méthodiquement une bibliographie dont est chargé un fonctionnaire du Musée, et un Index général concernant la langue et la littérature roumaine.

MARDI 10 AVRIL.

SÉANCE D'OUVERTURE.

Président M. C. C. Uhlenbeck, professeur émérite de l'Université de Leyde (Hollande), président du congrès.

A 9 h. ½ les membres du congrès se trouvent réunis dans la Salle du Trône. Le président prononce le discours suivant:

„Excellency, Ladies, Gentlemen, that His Royal Highness, the Prince of the Netherlands, has condescended to take this First International Congress of Linguists under the wings of His patronage, justifies our exulting joy. We knew since long that an appeal to His Royal Highness to encourage and foster the study of science was never made in vain. The past ages have also taught us that in these low countries by the sea great things are only accomplished under the shadow of the Orange-tree. On behalf of those present in this historical hall, who have come from far and near, answering the call of science, I express my heartfelt thanks to the Prince of the Netherlands. May the theoretical insights, the practical results we hope to arrive at in these Congress-days not be unworthy of His august protection! We have also many reasons to feel grateful to our Honorary Presidents, the Ministers Beelaerts van Blokland and Waszink. I would beg Their Excellencies not to reject the expression of our gratitude for the kindness, by which they have facilitated the preparations of the Congress and the readiness, with which they accepted the honorary presidency.

Ladies and Gentlemen, illustrious and most-learned assembly, that it should fall to the Dutch residence to unite for the first time in history within its walls students of the most different branches of linguistics is in accordance with Holland's cosmopolitan past. The peoples of the earth have come to know Holland, not only through commerce and navigation. For ages past the persecuted of every nationality have found a haven of refuge here; in the course of ages the reputation of our universities has been enhanced by scholars from every part of Europe. The core of our nation was of Nordic blood, Teutonic in its language and in its traditions, but southern influences have always affected us, have mixed our blood, changed our customs, broadened our mental horizon. We feel equally indebted to Roman and Teutonic culture, to the cultures

of the East as well as of the West ; the peoples of the earth have taught us many things and we are grateful to all those peoples who have been our masters in one domain or another. It is not difficult for us to repeat the words of the ancient Hindu poet : "This one is of our own, that one is a stranger, is a reflection of narrow-minded men ; to persons of lofty character the whole earth is one family."

It need hardly be said that we are highly pleased to see the First International Congress of Linguists in this our residence. As our friends and brethren, as our co-operators in building up the one and indivisible science of language, this glorious symbol of the unity of mankind, we extend a cordial welcome to you, of whatever nationality you may be, whatever your political or religious convictions, your national traditions may be. Allow us to assure you that we glory in your having sought our hospitality and that we shall do everything in our power to make your sojourn among us agreeable and pleasant, if possible, unforgettable.

Ladies and Gentlemen, linguists from far and near, it is an event of great importance that an International Congress of Linguists has been thought desirable, nay, necessary by you, the representatives of nearly every branch of linguistics. Only a few decades ago linguists were sharply divided into groups, which had hardly any points of contact, and in fact did not try to come into contact with each other. The student of Indo-European, for instance, confined himself to a close exploration of his own vast domain. As a rule he would not hear of genetic relationship with other linguistic families, nor did he try to illuminate his understanding of the history of Indo-European by seeking phonetic and other ethno-psychological parallels. In this respect the students of Semitic did not differ from him. How very few of them tried to widen their horizon and to open new vistas in the pre-history of Semitic by comparing Egyptian, Berberic and Kushitic, to which Semitic is surely—be it ever so distantly—related. In the same way the Finno-Ugrian comparative grammar was built up by eminent specialists, but not many among them kept their attention at the same time directed to Samoyede, nor did they seriously examine the points of affinity with other languages of Northern-Asia. There were also some distinguished scholars who thought of an original relationship of Finno-Ugrian with Indo-European, but they were small in numbers and they had not much influence upon the development of Indo-European and Finno-Ugrian comparative philology ; though there was a nearer approach between the study of Finno-Ugrian and Indo-European than, for instance, between the study of Semitic and Indo-European, especially since the genius of Vilhelm Thomsen had clearly shown us the powerful influence of Teutonic upon Finnic. But he, who was simultaneously studying more than one

acknowledged linguistic stock, and did not only try to discover loans from ancient or recent epochs, but even ventured to suppose the existence of a genetic relationship, not yet justified by current thought, such a person ran the risk of being decried as a phantast or a dreamer.

Since those days a great change has come over us ! While Hermann Möller believed to have found conclusive proofs of an Indo-European-Semitic relationship, Hugo Schuchardt looked for traces of some kind of kinship-relation between Basque and Semito-Hamitic, nor did the similarities between Basque and many languages of the Caucasus escape the searching eye of the immortal linguist of Graz. Prof. Trombetti and Dr. Heinrich Winkler, the latter a pioneer of Uralian and Altaic, even think that Basque might be incorporated with a Caucasian linguistic family, supposed by themselves at the example of von Erckert, and of recent years a peculiar school of comparative philology has developed, whose followers would see the centre of linguistics in the study of the Caucasian or, as they call them, Japhetitic languages. Prof. Meinhof is trying to throw light on the grouping and genesis of the languages of Africa, and others, like Prof. Westermann and the much-regretted Maurice Delafosse, have devoted themselves to the same problems. Father Wilhelm Schmidt has merged Malayo-Polynesian, renamed Austronesian by him, with the Mon-Khmer and the Munda languages into one great Austric family, and Dr. Rivet thinks that even a considerable number of languages in North-America, of late grouped together under the name of Hokan, might be qualified as a subdivision of Austronesian. The same untiring scholar has tried to connect Ona and Patagonian with languages of Australia and he feels justified in uniting Austric and Australian into one imposing, though very much differentiated, Oceanian linguistic stock. Prof. Sapir believes that there is some relationship of Athapascan, Haida, and Tlingit with Indo-Chinese. Following in the track of preceding investigators Prof. Sauvageot would demonstrate the Uralian origin of Eskimoan. And in this way I might continue my enumeration of sagacious and bold efforts to reduce the great dissimilarity of the present to a hypothetical identity in the past. And do we not know the monogenistic ideal of Prof. Trombetti, who would prove also from the comparison of languages that all men are brethren, indeed, "realmente fratelli" ?

But scarcely a single one of the said hypotheses has been accepted by the whole body of competent linguists. Surely the time has come now for joint deliberations of the representatives of every branch of the science of language, in order to come from chaos to method. Where the criteria of linguistic relationship, nay, even the very concept of the lately so much discussed "linguistic relationship" are concerned, the greatest uncertainty is still reigning, at present

more than ever perhaps. If it were otherwise there would not be such a great divergence of opinions between the most eminent linguists about the existence or non-existence of mutual relationship between certain languages or groups of languages. But apart from the general relationship problems, we are still seeking the most satisfactory method of classifying languages, according to structural characteristics, whatever their historical affinities may be, and such a method can only be built up in the course of many-sided, personal discussions. But neither the problem of relationship, nor that of structural classification are included in the programme of our general meetings. Fortunately there are sectional meetings to discuss the numerous problems that cannot be even mentioned at the general meetings for want of time. I am thinking, for instance, of psychological, psychoanalytical, ethno-psychological methods of linguistic research, of means to arrive at a more objective certainty as regards "Schall"-analysis, of fixing criteria of etymological probability, especially in view of "Words and Things", "Wörter und Sachen". But also the programme of our sectional meetings is already fixed and even there it will be found impossible to discuss and envisage from all points the many problems that are engrossing the minds of our contemporary linguists, granted that these problems should come up for discussion. Let us hope for a series of other Congresses !

We have already drawn up an agenda-paper, embracing many items, to be discussed at our general meetings, and in the way of palpable and lasting results we may expect even more of the general meetings than of our sectional meetings. We want to lay down a firm base for phonetic notation, transcription and transliteration, without which a sound study of languages is unthinkable. We want to establish a system of sharply formulated technical terms, a system contradicting itself nowhere and thus excluding any possible misunderstanding between students of the same languages, and more still of different languages or groups of languages. We want to form an opinion of the best methods of research in the domain of language-geography, of whose indispensable aid in reconstructing the history of language we are more and more convinced. We want to find a solution for the problem of the most suitable methods for giving a full and practical grammatical exposé of any language, whatever its phonetic and morphological structure may be. We want to delimit the culture areas of the past and of the present, and we want to connect them with lexical and grammatical phenomena. We want to deliberate upon the best methods of research in the domain of languages that are little-known, or, philologically speaking, have not yet been studied sufficiently, be it that they have imperfectly reached us from the past, or be it that peoples of archaic mentality are still speaking them or were speaking them not long ago.

A heavy task is resting on our shoulders. If in these few Congress-days we want to accomplish something, on which we and others can build on, the utmost exertion of all our faculties and a complete concentration of our attention will be required.

But les us bear in mind that, alone, man can accomplish nothing. Praying to God Almighty that our work may be blessed, I open this Congress."

Après le discours d'ouverture du président, des saluts sont présentés au congrès par les délégués suivants :

pour l'Université de Genève par M. Bally ;
pour le gouvernement roumain par M. Densusianu ;
pour le gouvernement belge par M. Grootaers ;
pour l'Académie royale des sciences de Copenhague par M. Jespersen ;
pour le gouvernement norvégien et l'Université d'Oslo par M. Sten Konow ;
pour le gouvernement français et le Collège de France par M. Meillet ;
pour l'Université de Sofia par M. Mladenoff ;
pour l'Université de Berlin par M. Neckel ;
pour l'Université de Leyde par M. van Ronkel ;
pour l'Institut d'études comparées de civilisation d'Oslo par M. Sommerfelt ;
pour l'Université de Bologna par M. Trombetti.

PREMIÈRE RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur le problème pratique I :

Quelles doivent être les bases d'une notation phonétique?
1. *Valeur de la phonétique expérimentale.*
2. *Examen et, le cas échéant, modification des décisions de la conférence de Copenhague.*

La séance est ouverte à 11 h.

Président: M. Meillet, du Collège de France.

M. Meillet explique en peu de mots la façon de procéder. Les propositions sont connues; il semble donc inutile de les lire. Dans les discussions, on doit se limiter à ce qu'il sera strictement nécessaire de dire; or, ce qui ne peut pas être dit en peu de mots, n'est pas nécessaire. Chaque orateur disposera de dix minutes.

Le secrétaire du congrès fait quelques communications. Il dit que plusieurs congressistes ont exprimé le regret d'avoir été empêchés de venir à La Haye: Westermann (Berlin), Goddard (New York), Grierson (Rathfarnam), Böhl (Leiden), Frings (Leipzig), Wensink (Leiden), Pavolini (Florence), Pasquali (Florence), Sapir (Chicago), König (Bonn), Brandstetter (Luzern), Meinhoff (Hamburg), Meringer (Graz), Nöldeke (Karlsruhe), Sayce (Edinbourgh), Setälä (Helsingfors), Ribezzo (Palermo), Szober (Varsovie), Devoto (Cagliari), Persson (Uppsala), De la Vallée Poussin (Gand), Triandafillydis (Salonique), etc. Il transmet les saluts et les souhaits d'un grand linguiste qui vient de mourir: Hugo Schuchardt, de Graz [1]).

---

[1]) M. Schrijnen dit: « J'ai le devoir à la fois consolant et pénible de vous transférer, MM., les salutations de quelqu'un qui n'est plus parmi nous, de Hugo Schuchardt. Quand, dans les premiers mois de l'année précédente, je tâtais l'opinion de plusieurs d'entre vous au sujet d'un Congrès international de Linguistes, Hugo Schuchardt, quelques mois seulement avant sa mort, le 23 février, m'écrivit de la Villa Malvine les lignes que voici: « Ihr Brief vom 25 Januar bereitet mir grosse Genugtuung. Ob ich irgendwie die guten Pläne werde fördern können, weiss ich nicht. Aber ich glaube, dass gerade in den Niederlanden Sinn, Interesse und Beurteilungsfähigkeit für sprachwissenschaftliche Dinge herrschen. Meine herzlichsten Grüsse an Kongress und Kongressleitung". C'est avec grande satisfaction que je lis ces lignes. Elles font honneur à notre pays, sans doute, mais surtout, elles reconnaissent l'utilité de nos efforts, ce que je considère comme de bonne augure pour nos réunions. Je saisis cette occasion pour porter à la mémoire de Hugo Schuchardt, qui comme linguiste fut grand parmi les grands, un salut d'honneur bien humble, bien respectueux, bien reconnaissant. »

Après quelques informations d'ordre pratique, le président donne la parole au prof. De Groot, d'Amsterdam ; celui-ci propose de créer une publication centrale de linguistique expérimentale, avec titre latin : *Linguistica experimentalis ;* elle s'occuperait de phonétique et de psychologie expérimentale et ne serait en concurrence avec aucune revue existante. Le président retient la proposition, et dit qu'il faut constituer une petite commission pour la discuter ; à la fin du congrès les résultats de cette commission seront mis en discussion.

Le prof. Scripture, de Vienne, préconise une publication de ce genre, car les revues que nous avons à présent sont très spéciales.

M. Abas, d'Amsterdam, discute au contraire avec vivacité l'exposé du prof. De Groot sur la place de la phonétique dans la linguistique. Il y a dans la proposition plusieurs points qu'il ne peut pas accepter, notamment les rapports entre la phonétique expérimentale et la sémantique ; il soutient que les lois physiques sont plus importantes que les lois psychologiques. Il propose de lire la proposition 2 comme suit :

> « That this Congress shall set up a Committee with a view of examining the possibility of founding an International Review of Experimental Linguistics comprising those experimental branches of science which could be of interest for the study of language.
>
> The Committee shall be entitled to proceed in a practical way and to take all the steps which can lead to the publishing of this Review. The Committee shall report on its activities to the next International Congress and shall have, during this period, full power with regard to its organisation, etc. »

M. Meillet prie de dresser une liste des membres du congrès qui s'intéressent à la phonétique expérimentale et qui se réuniront à 2 h. dans une Commission de Phonétique.

Le chanoine Meunier, de Paris, dit quelques mots pour soutenir sa proposition et insiste sur l'utilité de photographier des sons.

On passe ensuite à la discussion du second problème : « Système de transcription et de signes phoniques ».

Il faut mettre en discussion les résultats de la conférence de Copenhague, qui ont été imprimés en trois langues. M. Pernot demande un résumé de la conférence par un de ceux qui y ont assisté. M. Vendryes donne ce résumé et dit que M. Pedersen a pris la peine de dresser un tableau comparatif des alphabets phonétiques admis.

M. Jespersen ajoute quelques mots sur la conférence de Copenhague, où douze linguistes, représentant tous les domaines, ont collaboré à l'unification de l'alphabet phonétique.

M. Debrunner parle au nom de l'Indo-Germanische Gesellschaft, en disant que la partie qui intéresse l'Indo-Européisant est exclusivement la question de la translittération.

M. Forchhammer critique sévèrement les résultats de la conférence de Copenhague et il propose les principes de sa Weltlautschrift.

La séance est levée à midi.

DEUXIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Suite de la discussion sur le problème pratique I.

La séance est ouverte à 2 h. ½.

Président : M. Brockelmann, de Breslau.

M. Schrijnen communique les résultats de la section de Phonétique[1]). Après cela, M. Forchhammer continue l'exposé de son Welt-Alphabeth, avec démonstrations graphiques au tableau. M. Karlgren démontre que l'alphabet de M. Forchhammer a beaucoup de mérites, mais aussi des dangers, et que la translittération latine, de Copenhague est beaucoup plus facile, quoiqu'elle ne représente pas la perfection. M. Marcel Cohen approuve en partie les propositions de Copenhague mais il propose des progrès ultérieurs. Il pense encore qu'il serait très utile de dresser une table systématique. Le Père Schmidt, après quelques critiques de détail, souhaite que le travail de la conférence de Copenhague soit continué.

M. Tagliavini retient que les résultats de la conférence de Copenhague doivent être la base des travaux ultérieurs. Dans l'espoir qu'un seul alphabet puisse être adopté, il considère comme nécessaire qu'il y ait deux degrés du même alphabet : l'un plus facile et simple, et l'autre plus complexe. Le Président lit ensuite les propositions écrites de M. Karlgren. Le Père Schmidt s'oppose à l'usage de lettres grecques. M. Jespersen ajoute encore quelques mots, et M. Meillet propose que la conférence de Copenhague reprenne ses travaux avec quelques membres de plus. Enfin M. Forchhammer développe sa dernière proposition pour l'établissement d'une commission devant étudier les transcriptions phonétiques.

La séance est levée à 4 h. ½.

---

[1]) « A 2 heures se trouve réunie dans la « Rolzaal » la commission de phonétique composée de MM. Pernot, Siebs, Heepe, Daniel Jones, Scripture, Van Ginneken, de Groot, Grammont, Grégoire, Grootaers, Meunier, Menzerath, Abas, Meyer-Lübke, Bartoli, Ernst Meyer, Forchhammer, Zwaardemaker, Président M. Meillet. M. Meillet pose la question préjudicielle : Est-ce que la revue de phonétique proposée par M. de Groot est nécessaire ? M. Pernot prend la parole et dit que la *Revue de Phonétique* interrompue par la guerre va reparaître avec un caractère international ; les frais sont couverts. M. Pernot pose donc la question de savoir si la revue proposée par M. de Groot ne pourrait pas se combiner avec la sienne. M. de Groot accepte cette proposition. M. Pernot expose les principes fondamentaux de la revue et après une longue discussion on constitue un comité international qui assistera le directeur de la revue. » (Voir ci-dessous : Décisions du Congrès, IV).

JEUDI 12 AVRIL

TROISIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur les problèmes pratiques II et III :

II. *Etablissement et délimitation des termes techniques. Quelle est la traduction exacte des termes techniques dans les différentes langues (français, anglais, allemand) ?*

III. *Quelles sont les meilleures méthodes de recherche en géographie linguistique ?*

1. *Valeur des cartes, des questionnaires, des grammophones et des recherches sur place.*

2. *L'aspect géographique de la lexicographie et de la stylistique.*

La séance est ouverte à 9 h. ½.

Président : M. Jespersen, de Copenhague.

M. Meillet, rapporteur, renonce à la parole en renvoyant à la proposition imprimée.

M. Mathesius présente un ordre du jour : « Pour le développement systématique du travail linguistique il faut avoir, à côté du dictionnaire comparé de la terminologie linguistique, une série de petites monographies de 40 ou 50 pages, dont chacune contiendrait l'exposé systématique de la pensée théorique d'un linguiste éminent.

M. Trombetti demande si l'établissement de la terminologie linguistique ne devrait pas se fixer aussi pour les langues italienne, espagnole, hongroise, etc.

M. Meillet répond que dans sa proposition N° 14 il parle aussi du russe et de différentes langues en général.

M. Debrunner dit que le regretté Brugmann avait essayé de fixer une terminologie linguistique et que maintenant le travail est continué par MM. Hoffman et Weisgerber. Pour cela il serait nécessaire que tout effort fût centralisé dans cette commission.

M. Weisgerber parle du dictionnaire des termes techniques.

Le prince Trubetzkoy développe sa thèse : « Jede Gesamtheit von Sprachen, die miteinander durch eine erhebliche Zahl von systematischen Übereinstimmungen verbunden sind, nennen wir Sprachgruppe. »

Il dit qu'il faudrait distinguer les termes « Sprachgruppe », « Sprachbunde » et « Sprachfamille. »

M. Tagliavini pense que le terme de « famille linguistique » doit

être réservé exclusivement pour les langues qui sont liées par une parenté généalogique. Il ne serait pas bon de constituer p.e. un groupe de langues balkaniques : ces langues ont, il est vrai, des rapports multiples, mais le roumain reste une langue romane, le bulgare une langue slave, etc.

M. Schrijnen fait observer qu'on peut parfaitement parler de parenté, mais de parenté culturelle. Elle existe entre des langues qui, généalogiquement apparentées ou non, ont subi ensemble l'influence d'un mouvement culturel identique. C'est p.e. le cas pour le groupe balkanique. L'idée n'est pas neuve, elle a été énoncée il y a une quinzaine d'années par M. Ed. Schwyzer, maintenant à Bonn.

M. van Ginneken dit qu'il faut distinguer l'affinité généalogique, culturelle et de substrat.

Le prince Trubetzkoy voudrait retirer sa proposition, mais M. Uhlenbeck le prie de la maintenir.

M. Meillet passe à la discussion du problème pratique N° 3 : Quelles sont les meilleures méthodes de recherche en géographie linguistique ? 1. Valeur des cartes, des questionnaires, des grammophones et des recherches sur place. 2. L'aspect géographique de la lexicographie et de la stylistique.

Il parle des enquêtes linguistiques en général. Le congrès ne devrait pas fermer ses portes sans avoir discuté un problème pratique de grande importance ; chaque jour il y a des langues qui meurent ou qui changent ; il faut les étudier, les fixer sur le papier et le système le plus approprié est celui des cartes. Il faudrait que tous les gouvernements établissent des commissions pour la formation des atlas.

M. Oscar Bloch, successeur de Gilliéron, parle de la méthode des enquêtes : choisir bien les sujets, avoir un seul observateur, des photographies, etc. La méthode s'améliore toujours. Le questionnaire de l'atlas italien de M. Bartoli est meilleur que celui de l'atlas français.

M. Bartoli explique en quelques mots les plans de son atlas.

M. Marcel Cohen parle des petits carnets d'enquête édités par l'Institut d'Ethnologie de Paris et il en présente un exemplaire au congrès.

Le président, M. Jespersen, prie M. Meillet de formuler les demandes aux gouvernements.

M. Meillet dit qu'il faut établir les points suivants : 1. le congrès retient qu'il est nécessaire d'ouvrir dès maintenant une enquête complète sur toutes les langues du monde. 2. Le congrès pense que tous les gouvernements ont le devoir d'aider de tous leur moyens aux enquêtes. 3. La seule méthode est celle du questionnaire. 4. En cas que la publication des données recueillies soit trop couteuse, il faudrait garder les cartes dans les archives.

M. Grimme dit que la proposition de M. Meillet représente absolument un minimum : il insiste sur l'importance des phonogrammes.

M. Meillet répond a M. Grimme en faisant quelques objections sur l'utilité pratique et actuelle des phonogrammes. Il en reconnaît pourtant l'utilité pour l'avenir.

M. Uhlenbeck pense que les questionnaires ne peuvent pas être partout les mêmes.

M. Spitzer, bien qu'élève de Gilliéron, est un peu sceptique sur la question des atlas ; il se demande s'il ne serait pas plus important de rassembler des grammaires et des dictionnaires.

M. Grimme insiste pour les dictionnaires et les phonogrammes.

M. van Ginneken voudrait avoir tant des cartes que des photographies et des phonogrammes.

M. Oscar Bloch n'a pas grande confiance dans les phonogrammes.

M. Debrunner a peu de confiance dans les résultats des demandes aux gouvernements.

M. Uhlenbeck insiste sur l'importance des textes originaux, spécialement pour les langues de l'Amérique.

M. Hestermann parle des difficultés qu'il rencontre pour rassembler les matériaux pour les langues américaines.

M. Dillon dit que les langues ont des conditions différentes; pour certaines le phonographe est plus nécessaire.

M. Spitzer parle de la diversité des réponses que l'on obtient dans les enquêtes et il se demande comment on peut choisir la meilleure.

M. Schwyzer préfère les phonogrammes, car tout le monde peut les entendre. Le président Jespersen, avant de lever la séance, nomme une petite commission qui doit fixer la rédaction des propositions pour les gouvernements.

La séance est levée à midi.

QUATRIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur le problème pratique IV :

Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ?

La séance est ouverte à 2 h. ¼.

Président : M. Meyer Lübke, de Bonn.

Le secrétaire du congrès lit le rapport de la commission des atlas, formulant les demandes aux gouvernements, et à la Société des Nations pour servir d'intermediaire, et nommant une commission composée de MM. Boas (Amérique), Meinhof (Allemagne), Rivet (France), Bartoli (Italie), Jaberg (Suisse), Sommerfelt (Scandinavie), Jakovlev (Russie), Schmidt (Autriche).

M. Bally traite la proposition IV : « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque", et il exprime le point de vue de l'école genevoise de F. de Saussure.

Le Prince Trubetzkoi donne des éclaircissement sur sa proposition visant au même but.

M. Bremer s'occupe de la question des limites linguistiques.

M. de Groot présente une objection contre le système de l'école genevoise, tel qu'il a été exposé par MM. Bally et Séchehaye dans les « Propositions ».

M. De Groot a bien voulu rédiger les idées qu'il a exprimées dans la forme suivante :

« La théorie d'après laquelle le *caractère du signe linguistique* serait *arbitraire* reflète l'esprit intellectualiste du XIXme siècle ; elle constitue une réaction contre le romanticisme de Platon et de Grimm. Le mot ‚arbitraire' indique ‚l'absence de tout lien naturel ou nécessaire entre la pensée et son expression linguistique'. En effet, tant qu'il s'agit de pensées, c. à d. d'états de conscience purement logiques et intellectuels, le signe est presque absolument arbitraire. Cependant, tant qu'il s'agit d'états de conscience affectifs ou esthétiques, le lien existant entre l'état de conscience et son expression linguistique n'est pas nécessaire, mais il peut être naturel. Le caractère naturel du lien n'est pas exceptionnel, mais fréquent. Exemples : l'intonation, dont chaque langue a un système qui lui

est propre ; les mots vides tendent à devenir monosyllabiques ; les mots affectifs courts tendent à être remplacés par des mots longs ; en hollandais et en allemand les syllabes les plus importantes au point de vue sémantique sont généralement les plus longues, les plus fortes, les plus hautes ; il y a des mots qui changent de forme en raison de leur sens (lat. *sifilare* substitué à *sibilare* ; le *f* se maintient en français et en espagnol) ; d'autres mots changent de sens en raison de leur forme (lat. *excurare*, holl. *schuren*) ; le système phonétique des classes supérieures de certaines communautés linguistiques tend à être disloqué par une tendance à suggérer la maîtrise de soi-même, ou bien par une tension forte des muscles articulatoires, ce qui peut mener à éviter p.e. les diphtongues : ou bien inversement par une tension plus faible, pour montrer une certaine nonchalance supérieure.

Une objection contre ce point de vue est élevée déjà dans le Cours de linguistique de De Saussure ; elle concerne le caractère soi-disant fortuit ou même illusoire de la valeur expressive. ‚Des mots comme *fouet* et *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fagus*, ‚hêtre', *glas* dérivé de *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels, *ou plutôt celle qu'on leur attribue*, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique'.

Cette objection résulte d'une confusion de la linguistique diachronique avec la linguistique synchronique. Une valeur actuelle peut être occasionnelle, c'est-à-dire fortuite au point de vue de l'histoire, il n'en reste pas moins vrai que cette valeur n'est ni illusoire, ni fortuite, aussitôt que le sujet parlant et l'auditeur en ont conscience, et que le sujet parlant en fait un usage intentionnel.

Une langue n'est pas seulement un instrument intellectuel, elle est un instrument psychologique, sociologique, biologique. Elle n'est donc pas ‚un système de signes exprimant des idées' (conception intellectualiste), mais ‚un système de systèmes fonctionnels, intellectuels, affectifs, esthétiques'. Ces deux conceptions ne sont pas incompatibles ; elles se complètent ».

M. Bally et M. Jespersen éclaircissent quelques points. Les thèses de MM. Bally, Jacobson, Mathesius, Séchehaye et du prince Troubetzkoy sont fondues les unes dans les autres et présentées au congrès sous la forme suivante :

I

L'exposé complet et pratique d'une langue quelconque ne peut être fondé essentiellement que sur la méthode statique. Celle-ci consiste à analyser les pièces du système linguistique et à en décrire les rapports réciproques.

II

Cette étude embrasse non seulement la lexicologie, la morphologie et la syntaxe, mais aussi la caractéristique du système phonologique (c'est-à-dire du répertoire propre à la langue en question des différences significatives entre les images acousticomotrices).

III

L'exposé d'un système linguistique doit tenir compte du principe que les faits de langue se classent naturellement et simultanément en séries d'associations mentales et en groupements réalisés sur la ligne du discours.

IV

Un bon exposé de syntaxe serait celui qui décrirait les complications progressives de la phrase normale la plus élémentaire composée d'un sujet simple et d'un prédicat simple. Cette ordonnance permet de tenir compte de tous les rapports syntagmatiques et associatifs (thèse III).

V

L'histoire de la langue, si l'on veut en faire, ne doit pas se confiner dans l'étude des changements isolés, mais chercher à les considérer en fonction du système qui les subit.

VI

Pour atteindre cet idéal, il est nécessaire de préciser les lois générales des systèmes linguistiques par la comparaison de langues aussi nombreuses que possible, considérées non au point de vue génétique, mais au point de vue de leur structure.

La séance est levée à 3 h. $\frac{1}{4}$.

SAMEDI 14 AVRIL.

CINQUIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur les problèmes pratiques V et VI :

V. *Délimitation des domaines culturels du passé et du temps présent par rapport à des mots déterminés et à des particularités phonétiques, morphologiques et syntaxiques ; l'influence réciproque de ces domaines culturels.*

VI. *Les méthodes de recherche pour les langues qui n'ont pas encore fait l'objet d'un travail philologique satisfaisant.*

1. *Langues culturelles peu connues.*
2. *Langues des peuples primitifs.*

La séance est ouverte à 9 h. ½.

Président : M. Preuss, de Berlin.

M. Grimme explique en détail ses « Thesen über Sprachmelodie, zunachst für das Deutsche geltend. » L'orateur insiste sur l'importance de la « Sprachmelodie » et il retient que toutes les manifestations de la mélodie du langage ont une valeur syntaxique et qu'elles sont de grande importance pour l'établissement de la parenté des langages.

M. Nitsch se réfère à la proposition 39. Il ne nie pas que la mélodie du langage puisse avoir de l'importance pour la parenté des langues, mais pas toujours ; il cite par exemple des dialects polonais parlés dans des pays qui avaient autrefois l'école allemande ; les élèves qui parlaient allemand avec beaucoup de fautes avaient pris cependant très bien la « Sprachmelodie » allemande. Il propose donc de corriger la proposition 39 et de lire *kann sein* au lieu de *ist*.

M. Meillet pense qu'il faut remercier M. Grimme d'avoir formulé des thèses d'une si grande importance ; la mélodie de la phrase n'a pas été jusqu'ici étudiée suffisamment à cause de ses difficultés extrêmes ; la notation musicale a le défaut d'être trop imparfaite pour les linguistes ; il cite l'exemple de la différente melodie du français dans deux villes où il a passé sa jeunesse et il exprime l'idée que cette mélodie est le reste du substrat qui, seulement en petite partie, se laisse voir dans la grammaire et dans le vocabulaire.

M. Uhlenbeck dit que les orateurs précédents Nitsch et Meillet ont en grande partie exprimé des opinions qu'il voulait exposer ; il propose un changement à la proposition 39, qui devrait être : Für die Bestimmung der Verwandtschaft von Sprachen *und ihre Substrate kann* die Vergleichung ihrer Sprachmelodie von grösster Bedeutung *sein*.

M. Debrunner est d'accord sur l'importance de la « Sprachmelodie », mais, pour la thèse n° 39 il se demande de quel genre de parenté M. Grimme parle ; sûrement pas de parenté généalogique ; il pense qu'à côté des divers types de parenté on pourra constituer aussi une parenté mélodique.

M. Bally est convaincu de la grande importance de la mélodie pour la syntaxe ; la mélodie en effet peut changer le rapport syntaxique d'une phrase sans changer l'ordre de mots ; il va sans dire que l'on doit modifier un peu l'idée de syntaxe dans le sens traditionnel.

M. Uhlenbeck demande si la proposition 37 : « Alle sprachmelodische Erscheinungen haben syntactischen Wert, » doit s'appliquer à toutes les langues ou non.

M. Meyer est plus sceptique ; il voit de grandes difficultés dans les études de mélodie ; il croit qu' en partie il s'agit d'une question subjective.

M. Janko fait remarquer qu'il y a des « Sprachzone » mélodiques qui se superposent l'une a l'autre ; il donne l'exemple de parlers tscheques dans les zones d'influence culturelle allemande.

M. Dögen croit de plus à l'importance des appareils pour noter les nuances de la mélodie.

M. Karlgren parle du système des tons chez les Chinois ; il dit que le langage ne consiste pas en mots mais en phrases ; on a ainsi une mélodie des phrases et un sandhi des tons.

M. Thierry retient qu'il est encore trop tôt, dans l'état actuel de la science, pour établir le rapport entre la mélodie et la syntaxe.

M. Mathesius donne des exemples de grandes variations de mélodie dans des dialectes tscheques très semblables et parlés dans des lieux très proches.

M. Jacobsohn fait remarquer que la mélodie de l'allemand dans les pays baltiques est très semblable à celle de l'esthonien et du finnois.

M. Abas parle du système le plus facile pour étudier la mélodie.

M. Feist se demande si la « Sprachmelodie » est vraiment quelque chose de constant. Il croit que le timbre du langage est devenu plus rapide au fur et à mesure que le rythme de notre vie est devenu plus rapide.

M. Grimme répond aux orateurs précédents, et il soutient ses thèses. Le président Preuss veut mettre au vote les propositions de M. Grimme ; mais M. Heepe demande si on doit voter sur un résultat acquis ou un plan d'étude à suivre.

M. Debrunner dit qu'il suffit de reconnaître l'utilité de ces études. [1])

Une décision qui se rattache à l'enquête linguistique est votée à l'unanimité. [2])

On passe ensuite à l'exposé d'une proposition de M. Puscariu: « *Pour l'organisation du travail scientifique : La fiche internationale. L'index général.* » M. Puscariu lit un mémoire sur ce sujet, qui est adopté à l'unanimité.[3]) Puis M. Hestermann fait une proposition d'ordre pratique pour établir la façon de publier des ouvrages de grande importance scientifique qui ne trouvent pas d'éditeur. Il se demande s'il ne serait pas bien de fonder une revue internationale de linguistique générale.

M. Meillet ne croit pas à l'utilité d'une revue pareille à cause de la diversité des objets. Il préfère des revues spéciales.

M. Dögen propose d'instituer une « Internationale Notgemeinschaft für die Drucklegungen der Linguistischen Werken. »

M. Meillet pense qu'il serait bon de confier au comité permanent la charge d'étudier la question et d'en référer au prochain congrès.

La séance est levée à midi ½.

---

[1]) Texte définitif de la motion de M. Debrunner:
"Die Konferenz .... erkennt die Wichtigkeit der sprachmelodischen Forschungen an, und wünscht dass sie in Zukunft auch für die Untersuchung der Syntax und der gegenseitigen Beziehungen der Sprachen fruchtbar gemacht werden".

[2]) Voir ci-dessous : Décisions du Congrès, II p. 94.

[3]) Voir ci-dessous: La fiche internationale (p. 91), et: Décisions du Congrès, III (p. 95).

SAMEDI 14 AVRIL.

SÉANCE DE CLÔTURE.

Président : M. Uhlenbeck, président du congrès.

A 2 h. la séance est ouverte. Le président annonce les décisions prises par le comité délégué (c.à.d. le comité d'organisation du congrès et les présidents des réunions générales), qui sont ensuite votées à l'unanimité. [1])

Le Secrétaire, Mgr. Schrijnen, lit un résumé des résultats obtenus par le congrès. [2])

Le président prononce un bref discours de clôture.

La séance est levée à 3 h. ½.

---

[1]) Voir ci-dessous; (p. 94) : Décisions du congrès.
[2]) Voir ci-dessous : p. 97.

LA FICHE INTERNATIONALE. [1])

La nécessité d'organiser le travail scientifique, à mesure que la production s'accroît, est si évidente qu'il n'est pas nécessaire d'insister. La difficulté est de trouver les moyens de réaliser cette organisation sans étouffer la personnalité du chercheur. Je ne crois pas cependant le problème insoluble ; on peut imaginer des méthodes qui portent moins sur le fond du travail que sur sa forme.

Prenons par exemple le problème de la fiche que tout linguiste est obligé d'utiliser dans ses travaux. Si on peut trouver un système de fiches international, à la fois pratique et économique, à coup sûr il sera adopté volontiers et d'une façon de plus en plus générale ; on épargnerait ainsi aux érudits futurs tous les désagréments, les pertes de temps qui proviennent actuellement de la multiplicité des systèmes ; aujourd'hui il n'y a aucune unité ; le même savant change parfois de procédé au cours de son activité.

L'adoption d'une fiche internationale aurait beaucoup d'avantages : je me propose d'insister ici sur trois d'entre eux.

1.) Quand on disposera d'un système convenu de fiches international, le matériel amassé avec beaucoup d'effort au cours de tant d'existences laborieuses pourra être utilisé facilement après la mort des savants.

2.) Les jeunes gens qui veulent se consacrer aux recherches scientifiques sauront dès le début comment il faut amasser le matériel : il suffira que, dans une leçon de séminaire, au début de l'année, le professeur leur expose les principes de la fiche internationale.

3.) L'échange d'informations sera facilité par les copies de la fiche internationale. Supposons qu'un linguiste veuille faire un travail sur la métathèse ou sur l'assimilation régressive : il demandera à ses collègues qui s'occupent d'un certain groupe de langues la copie des fiches qui portent ce titre, ou il s'adressera aux instituts qui auront adopté le système des index par fiches. Dans son travail, il mentionnera, bien entendu, la provenance du matériel utilisé.

Une fois établis, pour la fiche internationale, le papier, le format,

---

[1]) Voir plus haut le compte-rendu de la cinquième réunion générale, p. 89.

les abréviations, la manière de citer, l'ordre des données à enregistrer, il faudra aussi préciser les groupes et les mots caractéristiques (Stichwörter) qui en formeront le titre, de sorte que les fiches soient classées de manière à pouvoir être utilisées facilement.

Ce classement ne peut être fait, je crois, que dans l'ordre strictement alphabétique, dans les groupes et d'après les mots caractéristiques employés particulièrement dans les index qui terminent les livres de linguistique.

Le problème de la fiche internationale est donc étroitement lié à celui de l'index. On peut même affirmer que, plus le système actuel des index sera perfectionné, plus la nécessité de la fiche individuelle sera réduite. Le linguiste ne sera plus obligé, sauf dans des cas exceptionnels, à faire des fiches, quand il lira des traités et des travaux de linguistique ; il n'aura besoin d'en établir que lorsqu'il étudiera, avec des préoccupations philologiques, des textes littéraires ou dialectaux inédits.

Il est à désirer que les auteurs donnent la plus grande attention aux index qui sont à la fin de leurs livres ; ces index devraient exister même dans les études de détail, les notes et les comptes-rendus publiés dans les périodiques. La rédaction de l'index ne devrait pas être confiée à des élèves sans expérience ; si l'auteur ou l'éditeur d'un périodique ne peuvent faire eux-mêmes les index, il faut au moins qu'ils soulignent ce qui doit y figurer. Pour inciter les auteurs à soigner particulièrement l'index, on pourrait, dans les comptes-rendus des ouvrages, mentionner s'ils ont ou non un index bien fait ; d'autre part, pour habituer les érudits à mettre un index à tous leurs travaux, il serait utile de demander aux étudiants, pour leurs travaux de séminaire, de composer un index, et de discuter toujours la façon dont ils se seront aquittés de cette tâche.

Mais il y a bien des méthodes pour composer un index. Pourquoi ne pas mettre à l'étude certains problèmes ? Par exemple, faut-il dans un index de mots faire entrer tous les mots cités dans l'ouvrage? Faut-il au contraire se limiter à ceux qui n'ont pas été rapportés seulement à titre d'exemple, mais qui ont formé l'objet d'une discussion ou d'un éclaircissement ? Dans la première hypothèse, ne serait-il pas bien d'attribuer des caractères typographiques particuliers ou des indications spéciales aux mots discutés ou expliqués ? Les mots doivent-ils être cités par ordre alphabétique, avec l'indication, en abrégé, de la langue ou du dialecte à qui ils appartiennent, ou bien par groupes de langues ? Dans ce cas, quels sont les groupes de langues ? Comment rendre les formes dialectales ? Que faire pour un même mot transcrit selon deux manières phonétiques ?

La disparition d'un *a* ou d'un *e* au début d'un mot sera-t-elle enregistrée, dans les deux cas, à l'article « aphérèse », ou bien aux deux articles sur les changements des sons *a* et *e* ? Comment faire l'index pour l'évolution sémantique ? Un index de noms d'auteurs

est-il nécessaire ? Si oui, faut-il citer aussi les auteurs de traités généraux ou de dictionnaires auxquelles on a emprunté des exemples ? Comment indiquer le mot ou le phénomène linguistique dont on parle deux ou plusieurs fois à la même page ? Toutes ces questions, et d'autres encore, n'ont pas été jusqu'à présent résolues par un accord unanime ; elles mériteraient d'être discutées amplement.

En résumé, j'ai l'honneur de proposer la motion suivante. [1])

---

[1]) Voir cette motion sous le numéro III des « Décisions du Congrès », à la page 95.

DÉCISIONS PRISES PAR LE PREMIER CONGRÈS DE LINGUISTES RÉUNI A LA HAYE.

I. 1. Il sera constitué un Comité International Permanent en vue d'organiser des congrès internationaux de linguistes.

2. Le Comité International Permanent sera élu par une assemblée composée du comité d'organisation et des présidents de séances, et se renouvellera par cooptation.

3. Le Comité International Permanent comprendra un Secrétaire Général et dix autres membres.

4. Le Congrès aura lieu en principe tous les trois ans à une date et dans un endroit qui auront été designés par le Comité Permanent.

5. Pour chaque congrès le Comité Permanent désignera un Président. Ce Président constituera dans le pays où les pays ou siégera le Congrès, un Comité d'organisation, qui de concert avec le Comité Permanent, fixera le chiffre de la cotisation, et prendra les mesures nécessaires en vue du congrès. Le Président et le Comité entrent en fonction une année avant le congrès.

Décisions supplémentaires, rédigées après le congrès et approuvées par correspondance :

a. Pour chaque congrès le C I P L désignera un président parmi les savants du ou des pays où siégera le congrès.
b. Dans ce ou ces pays le président constituera un comité d'organisation ; le choix des membres de ce comité sera soumis à l'approbation du secrétaire général.
c. Le président et le comité local entrent en fonction une année avant la date du congrès.
d. Le secrétaire général se tiendra à la disposition du comité local pour lui fournir les indications nécessaires en vue de l'unité et de la continuité des différents congrès.
e. De concert avec le secrétaire général, le comité local fixera le chiffre de la cotisation pour chaque congrès.
f. En principe, chaque congrès doit couvrir ses propres frais.
g. Le solde du compte de chaque congrès est versé dans la caisse du C I P L, qui n'est alimentée par aucune cotisation.

L'assemblée mentionnée sub 2) propose la liste suivante :

Secrétaire Général : M. Schrijnen. Membres : MM. Bally, Boas, Brockelmann, Jespersen, Daniel Jones, Karlgren, Kretschmer, Meillet, Rozwadowsky, Trombetti. La liste est adoptée.

L'assemblée propose de laisser la désignation de l'endroit où le second congrès aura lieu au Comité Permanent. La proposition est adoptée.

La Commission de publication des actes du premier congrès sera formée par MM. J. van Ginneken, A. G. van Hamel et C. de Boer. Cette publication se fera en français. Pour ce qui regarde l'ampleur de la publication, on tiendra compte des moyens financiers disponibles.

Chaque comité d'organisation fixera les langues officielles.

II. Le Premier Congrès de Linguistes réuni à la Haye le 10-15 avril 1928 soumet aux divers gouvernements et aux commissions compétentes de la Société des Nations la requête suivante :

1. L'état linguistique du monde est loin d'être connu suffissamment pour les besoins de la science ; beaucoup de langues et de dialectes sont en voie d'exstinction et risquent de disparaître sans avoir été recueillis.

2. Le congrès estime unanimement qu'il est du devoir de tous les gouvernements d'organiser une étude aussi complète que possible des langues et des dialectes de tous les pays dont ils ont la garde.

3. Un procédé simple et rapide consiste à envoyer dans un certain nombre de localités des régions à explorer des enquêteurs munis d'un questionnaire à faire traduire dans le parler de chacun de ces localités. Cette enquête peut aboutir à une représentation cartographique des faits. On aurait ainsi les éléments pour un premier atlas linguistique du monde.

4. Pour donner une idée complète du fonctionnement et de la nature intime des langues, il est nécessaire de recueillir en outre des textes originaux dans chacun des parlers en question et, dans la mesure du possible, d'obtenir des inscriptions phonographiques.

5. Le congrès a désigné une commission qui est chargée d'exécuter ces propositions et qui se tiendra à la disposition des gouvernements et des enquêteurs pour les aider à donner à l'enquête l'unité nécessaire.

Commission : Boas (Amérique), Meinhof (Allemagne), Rivet (France), Bartoli (Italie), Jaberg (Suisse), Schmidt (Autriche), Sommerfelt (Scandinavie), Jakovlef (Russie).

III [1]). Le Premier Congrès de Linguistes réuni à la Haye, reconnaissant l'utilité d'un système de fiches international et la nécessité de trouver une méthode aussi générale que possible pour la composition des index qui accompagnent les livres de linguistique, invite l'Institut de Coopération Intellectuelle de Paris à faire une enquête préalable parmi les linguistes sur les questions suivantes :

1. Quel système avez-vous adopté pour réunir vos matériaux de travail sur fiches ? Description détaillée de la fiche ; expériences faites ; avantages et inconvénients.

---

[1]) Voir plus haut, p. 89, et p. 91.

2. Croyez-vous possible d'adopter pour les recherches linguistiques une fiche internationale ? Si oui, quelles conditions doit-elle remplir ?

3. Quel système avez-vous adopté pour composer l'index de vos travaux et de vos publications ? Avantages ; désavantages ; incertitudes ; suggestions.

4. Croyez-vous possible la publication annuelle d'un index général pour les différents groupes de langues, voire même d'un index général linguistique ? Si oui, quels sont à votre avis les principes selon lesquels il devrait être composé ? Les moyens de réalisation ?

Le Congrès de Linguistique charge le Comité International Permanent de coordonner les réponses reçues par l'Institut de Coopération Intellectuelle de Paris ; il fera un rapport au prochain congrès, en émettant les propositions qu'il jugera utiles.

IV. Le Premier Congrès de Linguistes réuni à la Haye décide qu'il sera fondé une Revue internationale de Phonétique. Cette Revue aura son siège à Paris et sera dirigée par M. Pernot. Un Comité de rédaction a été nommé.

Membres de ce Comité : MM. Heepe (Berlin), Daniel Jones (Londres), Scripture (Vienne), De Groot (Amsterdam), Grammont (Montpellier), Grégoire (Liège), Grootaers (Louvain), Meunier (Paris), Menzerath (Bonn), Ernst Meyer (Stockholm), Forchhammer (Munich), Zwaardemaker (Utrecht), Rosetti (Roumanie), Terracini (Padoue), Tagliavini (Nimègue) [1]), Novarro Tomas (Madrid), Ščerba (Leningrad), Selmer (Oslo), Sommerfelt (Oslo).

Sur la proposition de M. De Groot il est en outre décidé que la Revue de Phonétique comprendra des publications annexes, dont fera partie un Bulletin de Linguistique expérimentale.

Le Secrétaire Général :

Jos. Schrijnen.

---

[1]) Aujourd'hui à Buda-Pest.

RAPPORT PROVISOIRE LU A LA SÉANCE DE CLÔTURE PAR LE SECRÉTAIRE DU CONGRÈS MGR. JOSEPH SCHRIJNEN.

„Le Comité Organisateur a cru qu'avant de nous séparer il pourrait être utile de jeter un coup d'œil en arrière, et de faire, en quelques mots, le bilan provisoire de ce qui a été accompli.

Comme M. le Ministre de l'Instruction Publique l'a si bien dit, et comme cela a été relevé après par M. MEILLET, ce Congrès était un acte d'émancipation. C'était un coup d'essai, une tentative. La linguistique était devenue depuis longtemps une science autonome, elle s'était créé des organes, des chaires d'université, des sociétés propres ; mais cette semaine-ci, pour la première fois, elle a,au grand jour et devant le forum du monde entier, plaidé ses propres causes, arrangé ses propres affaires, défendu ses propres intérêts, fait signe de sa vie, de son esprit, de sa mentalité propre. Et cela non seulement sur le domaine des langues indo-européennes, mais de toutes les langues mondiales. C'est là, MM., un premier résultat des plus importants, que je me hâte de vous signaler.

La grande loi de différenciation qui dirige la vie du langage, nous a déterminé, nous aussi, à différencier notre congrès des autres, et à suivre notre méthode propre. Il a compris une partie pratique et une partie théorique. La partie théorique, c'était la discussion sur un certain nombre de problèmes, portés à la connaissance des membres environ une année avant la date du Congrès. Cet envoi rencontra partout le plus vif intérêt. On réagit par un grand nombre de remarques, voire même de traités judicieux, qui furent publiés en entier et cristallisés en 42 propositions.

Notre congrès, MM., fut une tentative, un coup d'essai. Mais voici que sur un certain point il a déjà, d'un bond, atteint les confins de l'idéal : c'est que sur aucune des propositions il n'a été nécessaire de procéder au scrutin. Quelques-unes ne se prêtaient pas à un vote proprement dit. D'autres, exprimant soit une affirmation soit un souhait ont été adoptées immédiatement à l'unanimité des voix ; d'autres encore ont été adoptées après avoir été modifiées, séance tenante ou dans une commission *ad hoc*. Nous avons adopté sans contredire la valeur de la phonétique expérimentale, l'importance

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

de l'enquête linguistique et des questionnaires, la distinction entre parenté linguistique proprement dite, et parenté culturelle. Nous avons appuyé le vœu que la linguistique géographique et la linguistique historique marchent de paire, et nous avons souligné l'assertation des néolinguistes que toutes les créations du langage sont empruntables. L'école genevoise, enseignant que la phonologie comparée a à formuler les lois générales qui régissent les rapports des corrélations dans les cadres d'un système phonologique donné, nous a trouvés bien dociles, et nous avons été tout prêts à reconnaître que les rapports associatifs et syntagmatiques sont partout solidaires les uns des autres. Nous avons été tous convaincus de l'intérêt de la Sprachmelodie, et nous avons encore adopté la résolution qu'il faudrait que l'étude de la langue et de la culture des petites nations soient étudiées avec plus d'intérêt encore que cela ne se fait d'ordinaire.

Il y eut, hormis celle de la Sprachmelodie, trois questions assez vivement discutées. C'était d'abord, le matin même de la première journée, la proposition de M. De Groot de créer un périodique central de linguistique expérimentale. Il y eut des différends assez notables, ce qui amena le président de séance à inviter un certain nombre de phonéticiens à se réunir dans une commission *ad hoc*. Dès la séance de l'après-midi de la même journée j'eus l'avantage de pouvoir vous communiquer, que M. De Groot avait déclaré qu'il liait sa proposition à celle qui se rapporte à la Revue Phonétique, et qu'en conséquence la Revue Phonétique comprendra des publications annexes, dont fera partie un Bulletin de Linguistique Expérimentale. Il fut décidé en outre qu'un Comité International assisterait le Directeur de la Revue, M. Pernot.

Une autre question, celle de la transcription phonétique et des résultats obtenus par la Commission de Copenhague, souleva des objections, notamment de la part de M. Forchhammer. Il y eut un moment, où il semblait qu'on allait procéder au scrutin pour voter sur un certain nombre de propositions qu'on croyait pouvoir regarder comme l'essentiel de la dite conférence. Mais des hommes sages nous en ont retenus et l'on adopta la proposition de M. Meillet, exprimant le vœu que la Commission de Copenhague continue ses travaux et qu'elle veuille s'adjoindre d'autres membres, pour que, autant que possible, toutes les tendances y soient représentées.

Enfin la grosse question, celle de l'enquête linguistique, nous occupa pendant un temps considérable. C'était la pièce de résistance, car il s'agissait de prendre des moyens efficaces pour éviter que tant de langues se perdent irréparablement ; il est vraiment plus que temps d'entreprendre une description systématique de l'état linguistique du monde entier. Aussi doit-on se féliciter qu'après de longues discussions sur la meilleure méthode et

sur la valeur relative des questionnaires, photographies, phonogrammes etc., sur la proposition d'une commission *ad hoc* il fut décidé, de soumettre aux divers gouvernements et aux commissions compétentes de la Société des Nations une requête exprimant que le Congrès estime unaniment qu'il est du devoir de tous les gouvernements, d'organiser une étude aussi complète que possible des langues de tous les pays dont ils ont la garde. Une Commission spéciale sera chargée de s'occuper de l'exécution de ces propositions et de se tenir à la disposition des gouvernements et des enquêteurs.

J'arrive, MM., au travail dans les sections. Je serai bref; mais je voudrais cependant fixer l'attention sur les points suivants. C'est d'abord le caractère général des conférences. Il n'y a pas de groupe linguistique indo-européen qui ne fût représenté ; mais aussi la section non-indo-européenne offrait une variété remarquable et bienfaisante : le finnois (pour ménager la transition), les langues américaines, le basque, le sumérien, les langues chamitico-sémitiques et africaines, les langues austro-asiatiques y ont passé la revue ; et avec l'assistance de MM. Bogoras et Jacovlef la variété aurait été plus grande encore. Ensuite il y a le grand nombre de conférences consacrées à la linguistique générale: je mentionne comme sujets traités: la phonétique, le rhythme, la géographie linguistique; puis l'influence linguistique, la tendance de généralisation, le monosyllabisme comme base de critères de comparaison, les langues spéciales, la caractéristique des langues, le calcul de probabilité appliqué à la concordance des langues, la sémantique, le genre grammatical. Et en cela, MM., le Congrès a été un reflet de l'état des études linguistiques à notre époque. Il est aisé de constater une tendance générale vers la synthèse, vers la connaissance du dessous des faits linguistiques, tendance d'émancipation, qui est singulièrement favorisée par les découvertes des dernières années, nous conduisant à des couches linguistiques présumées, mais impalpables, et levant peu à peu le voile du substrat: et cette deuxième tendance, à notre Congrès, culminait dans les conférences de M. Trombetti, sur l'étrusque et de M. Hrozný, sur le hittite.

MM., je touche à la fin, et cependant je n'ai pas encore nommé ce que je considère comme le plus grand résultat obtenu. Pour la première fois des linguistes venus de toutes les parties du monde, répondant à l'appel de quelques confrères hollandais, se sont trouvés ensemble, sous l'égide du gouvernement de la Hollande, et ont fait ou renouvelé la connaissance personelle. Savants des nationalités les plus diverses, et pendant bien des années de guerre et d'après-guerre éloignés les uns des autres, ont travaillé ici pendant quelques jours fraternellement ensemble, ont fait des excursions ensemble, ont trinqué ensemble, et ont, sans s'en apercevoir peut-être, fondé une union d'esprit et de cœur que l'avenir ne dé-

truira plus. Et dorénavant on aura au moins tout autant le droit de parler de l'esprit des linguistes de la Haye, que de l'esprit de Locarno. Il s'ensuit, MM. que nous n'emporterons pas seulement, revenus à nos foyers, la satisfaction d'avoir accompli une œuvre scientifique de la plus grande importance et la conviction d'avoir obtenu des résultats palpables, mais aussi d'avoir fondé une mentalité heureuse, et féconde en promesses pour l'avenir. J'ai dit."

Post scriptum. A la suite de la requête soumise par le Congrès aux divers gouvernements concernant l'organisation de l'étude des parlers du monde, le Gouvernement des Pays-Bas a bien voulu encourager notre entreprise et seconder nos desseins par une subvention assez large pour pouvoir convoquer une réunion préparatoire d'environ quinze savants, à savoir: M.M. Bartoli (Turin), Boas (New York), Marcel Cohen (Paris), Kai Donner (Helsingfors), Frings (Leipsic), Jaberg (Berne), Jakovlev (Moscou), Karlgren (Göteborg), Labouret (Paris), Lorimer (Londres), Meillet (Paris; élu président), Meinhof (Hambourg), Preuss (Berlin), Rivet (Paris), van Ronkel (Leyde), Schmidt (Vienne), Schrijnen (Nimègue; élu secrétaire), Sommerfelt (Oslo), Vážný (Vratislava).

La CEL (Commission d'Enquête Linguistique) a dressé un plan systématique d'enquête générale et a prié les divers gouvernements de vouloir prêter leur secours tant matériel que moral.

(J. S.)

MERCREDI 11 AVRIL.

Sections combinées.

Président : M. C. C. Uhlenbeck.
Secrétaire : M. J. Schrijnen.

La séance est ouverte à 9 h. La parole est à M. A. Trombetti (Bologna) qui présente une étude *Pour l'interprétation des textes étrusques*. Comme il ne s'agissait que d'une publication provisioire des résultats, la communication de M. Trombetti ne sera ni publiée ni résumée dans ce volume.

A 9 h. ½ la séance est levée.

Section A : Linguistique générale.

Président : le Père W. Schmidt.
Secrétaire : M. J. J. L. Duyvendak.

La séance commence à 9 h. ½. Le président donne la parole à M. A. W. de Groot (Amsterdam) pour une communication intitulée :

LE RYTHME ET L'INTERDÉPENDANCE DES VARIATONS ACOUSTIQUES.

La chaîne phonétique est composée d'une série de syllabes. Une syllabe peut être longue ou brève, forte ou faible, haute ou basse. Une série de syllabes a des variations de durée, de force acoustique, de ton. Les interrelations de ces variations ne sont pas tout à fait dues au hasard ; on y constate des tendances générales de la phonétique statique et de la phonétique évolutive, qu'il convient d'étudier.

L'exemple d'un grand nombre de langues indo-européennes montre qu'une *syllabe haute tend à se renforcer*. Le fait s'explique par une *illusion acoustique*. Des expériences ingénieuses de Helmholtz, il apparaît que de deux sons produits avec la même énergie, c'est le plus haut qui est le plus intense. Par conséquent, dans l'imitation linguistique, le sujet parlant tend à renforcer la syllabe tonique.

La cause du changement est de nature purement *psychologique*.

L'exemple des langues à accent énergétique et un grand nombre d'expériences psychologiques montrent que le sujet parlant tend à *élever ou à rabaisser le ton de la syllabe forte*. La tendance à *élever* la voix en la renforçant est bien connue des maîtres de chant et des

chanteurs débutants. La tendance s'explique par la physiologie. Par l'automatisme physiologique, en renforçant un son on tend à en élever le ton.

Mais la physiologie n'explique pas le *rabaissement* intentionnel, qui est dû à des faits téléologiques. Ou bien le sujet parlant veut relever le mot entier en attirant l'attention sur la syllabe accentuée ; ou bien il veut intensifier le groupement des syllabes. Les changements des sons et les parallélismes existant dans telle ou telle langue s'expliquent donc ou par l'automatisme physiologique, ou bien par la causalité téléologique du langage.

D'après une troisième loi le sujet parlant tend à prolonger la syllabe forte.

L'explication de ce fait est la même que celle du précédent.

Il reste à reconnaître et à délimiter le rôle du hasard.

Le parallélisme fréquent des variations de durée et de ton est fortuit. Il n'est qu'une conséquence de l'action intermédiaire de l'énergie acoustique ou musculaire, qui entraîne en même temps la durée et le ton. Des expériences faites par M. Guittart et par Mlle Van Geldorp, il résulte qu'en hollandais une syllabe très longue et très haute ou très basse en même temps, est presque toujours, c'est-à-dire plus que 90 %, forte. J'ai trouvé moi-même, et cela me semble avoir quelque importance, que, dans notre musique, une note très longue et en même temps très haute ou très basse, c'est -à-dire plus haute ou plus basse que la note précédente et que la note suivante, est presque toujours acentuée. L'absence d'un lien naturel entre la durée et le ton est souvent méconnue ; elle est aussi importante que les tendances dont je viens de parler.

Le fait s'explique par l'automatisme psychologique : d'après les expériences de Meumann l'auditeur est presqu'incapable de concentrer son attention sur les variations de durée et sur celles du ton à la fois. D'après les recherches de M. le prince Troubetzkoy et de M. Czermak, les variations fixes de hauteur dans une langue quelconque ne disloquent jamais les variations fixes de durée.

Une tendance souvent supposée à renforcer, p.e. dans le rythme, les syllabes relativement longues, constituant des centres de quantité, n'est pas attestée non plus. Au contraire, dans les langues où un rythme énergétique a été substitué à un rythme quantitatif, comme p.e. en grec, les points de repère du rythme énergétique ne continuent pas les centres du rythme quantitatif, mais plutôt les centres du ton.

De ces faits spéciaux, il est permis de tirer des conclusions de nature plus générale.

D'après l'opinion courante d'aujourd'hui, les changements phonétiques seraient dus à deux types de fait distincts : les faits mécaniques de l'automatisme psycho-physiologique, et les faits téléologiques visant à réparer le système phonétique menacé de

telle ou telle langue. MM. Jakobson, Karcevsky et le prince Troubetzkoy ont insisté avec raison sur ce dernier point.

L'exemple des changements considérés ici montre combien il serait imprudent de ne vouloir admettre que ces explications seules.

Nous avons vu en premier lieu que le renforcement de la syllabe tonique est l'effet, au moins pour une grande partie, d'une *illusion acoustique*. Cette illusion est de nature *purement psychologique* : le mécanisme physiologique n'y est pour rien. L'illusion suppose la présence d'un sujet parlant et d'un auditeur qui à son tour devient le sujet parlant ; la cause du changement est donc de nature sociologique, de la psychologie de l'imitation.

En second lieu, les tendances téléologiques ne portent pas seulement sur le système phonétique d'une langue, elles portent aussi sur la manière de grouper les syllabes. La tendance à élever le ton de la syllabe énergétique en fournit un exemple. En fondant les tendances téléologiques des lois phonétiques exclusivement sur les besoins des systèmes phonétiques, c'est-à-dire sur les qualités distinctives et intellectuelles des phonèmes, on risquerait de perdre de vue les autres fonctions des sons et de leurs qualités. On concentrerait son attention surtout sur les variations de timbre, et on négligerait les autres fonctions des sons : le groupement, la correspondance acoustique, la valeur expressive directe. Cette manière de voir une langue serait intellectualiste.

Un autre exemple d'une fonction directe des sons autre que la fonction distinctive et intellectuelle est fourni par la phonétique des classes supérieures d'une communauté linguistique. Leur système phonétique est sujet à deux tendances : celle à parler autrement que les autres, et celle à parler mieux que les autres. M. van Haeringen en a relevé pour le hollandais toute l'importance. La première amène des changements arbitraires. L'autre oblige à parler avec une tension plus forte des muscles articulatoires, ce qui amène par exemple souvent à eviter les diphthongues. Tout cela suggère la maîtrise de soi-même et les autres caractéristiques d'une civilisation supérieure.

MM. Meillet et Sommerfelt ont essayé de définir les notions *formule* et *loi* dans la phonétique évolutive.

Les tendances d'interrelation des variations acoustiques, dont je n'ai essayé de formuler et de préciser que les plus evidentes, offrent un exemple instructif de *lois*. Elles permettent de mieux préciser les mots *formule* et *loi*.

Tandis que les *formules* générales de changement sont relatives, les *lois* fondamentales sont *absolues*. Je citerai deux exemples. D'après une *formule* générale le *-k-* intervocalique est sujet à devenir *-χ-* ou *-g-* ; l'alternative d'une formule est donc *ou bien a ou b*. Celà dépend des circonstances.

D'après une *loi* de la phonétique évolutive une syllabe haute

devient forte ou elle ne le devient pas : l'alternative d'une *loi* est donc le *oui* ou le *non*. Cela aussi dépend des circonstances.

Le président fait observer que la thèse de M. De Groot que les classes supérieures prononcent avec une articulation plus distincte n'est pas toujours confirmée par les faits. Parmi les Indiens de l'Amérique septentrionale, par exemple, et parmi les Anglais, c'est dans ces classes-là que l'articulation est décidément la plus faible.

Ensuite M. P. Menzerath (Bonn) obtient la parole pour faire sa communication :

UEBER EINIGE PHONETISCHE PROBLEME.

Eine aussichtsreiche und zudem reizvolle Aufgabe der modernen Phonetik ist die Untersuchung der „phonischen Gesetze", d.h. der Gesetzmässigkeiten, nach denen die unbewussten, elementarsten sprachlichen Vorgänge verlaufen. Somit hebt sich das hier als „phonisches Gesetz" Bezeichnete deutlich ab von den „Lautgesetzen". In der Untersuchung über „Spanische Lautdauer" (Berlin, de Gruyter, 1928) konnten wir nachweisen, dass ein Laut um so kürzer wird, je grösser das mit ihm verbundene Lautganze ist (Quantitätsgesetz). Es liess sich sogar zeigen, dass dies Gesetz Geltung noch innerhalb desselben Worttypus hat, so z.B. dass ein dreisilbiges Wort von 8 Lauten relativ länger dauert als ein gleiches Wort von 9 oder mehr Lauten ; ja selbst für die Silbe trifft das Gesetz zu, insofern die lautreichere Silbe auch die relativ kürzere ist, und umgekehrt. Und nun liegt in konsequenter Durchführung der Untersuchung die Frage nahe, ob dies Gesetz vielleicht sogar für einen bestimmten Einzellaut gültig ist. Der r-Laut besteht ja wesentlich in der Wiederholung seiner selbst, d.h. er baut sich auf aus einer Reihe wiederholter Schläge. Hier käme also zunächst neben der Frage der relativen Quantität das Problem einer „artikulatorischen Lautstruktur" in Betracht. Zugleich aber lässt sich die Untersuchung verbinden mit dem Nachweis der Akzentwirkung, insofern man den Laut in dynamisch verschieden betonte Stellungen bringt. Gelingt dabei der Nachweis abweichender Struktur, so ist damit relativ leicht die Wirkung des dynamischen Akzents überhaupt nachweisbar; man erhält sogar auf diese Weise ein unmittelbares *Mass* dieser Akzentwirkung.

Untersucht wurde linguales r und uvulares R in sinnlosen Wörtern : úru bezw. urú. Bisher glaubte man, nach *Donders* u.a., dass die Schläge des lingualen r wegen der grösseren Elastizität der Vorderzunge kürzer seien als die des uvularen R. Ferner glaubte man, dass eine rhythmische Periodizität der aufeinander folgenden Schlagzeiten die „natürliche" sei.

Die experimentelle Untersuchung kommt zu durchaus abwei-

chenden Ergebnissen : das Zungen-r war in allen Fällen länger als das Zäpfchen-R. Daraus ist nun aber nicht zu schliessen, dass dies überall zutreffe. Im Gegenteil : das zuerst erlernte r ist das kürzeste (vgl. Menzerath-Evertz : Atem und Lautdauer. Teuthonista 4, Jan. u. April 1928.) Für die Erklärung des Lautwandels r<R ergibt sich aber daraus, dass dieser Wandel nicht ökonomischer Natur sein kann. Die rhythmische Periodizität bestätigt sich ebenso wenig : kein Schlag ist dem andern gleich ; *vor* dem Akzent ist der Schlag kürzer als *nach* dem Akzent ; je nach der Akzentstelle nehmen die Schlagzeiten progressiv ab oder zu (artikulatorische Lautstruktur) auf Grund der Akzentwirkung. Das Quantitätsgesetz trifft ausnahmslos zu : je grösser die Schlagzahl, um so kürzer ist die relative Schlagdauer.

Weitere Untersuchungen werden entscheiden müssen ob die erhaltenen Resultate nur bei dem untersuchten Material (bezw. den Versuchspersonen) zutreffen oder ob sie allgemeine Gültigkeit haben.

Les arguments de M. Menzerath sont l'objet de quelques réflexions de la part de MM. E. A. Meyer, L. P. Eykman et J. Forchhammer. M. Scripture montre un nouvel appareil phonétique, qu'il explique devant la section. M. Menzerath répond aux différentes objections.

M. Matteo Bartoli (Turin) parle sur :

UN FAIT STATISTIQUE EXPLIQUÉ PAR LE PRINCIPE QUE DEUX LANGUES SEMBLABLES S'INFLUENCENT PLUS PROFONDÉMENT QUE DEUX LANGUES PRÉSENTANT MOINS DE RESSEMBLANCE.

Mes maîtres et chers collègues.

Comme vous voyez, le principe formulé plus haut n'est pas nouveau : il a été appliqué plusieurs fois, et il a été aussi expliqué ; je veux dire que le collègue Terracini a donné la raison [1]) pour laquelle la ressemblance entre deux langages facilite les innovations réciproques.

Mon but est plus simple ; je ne veux examiner ni cette raison, ni d'autres raisons, plus ou moins philosophiques, de ce principe ; je ne veux que l'appliquer à un exemple ou tout au plus à deux exemples de caractère statistique, dans le sens que nous allons voir.

L'un de ces exemples se trouve dans la statistique des innovations du latin vulgaire, documentées avant la fin de l'Empire romain d'Occident. J'entends, par exemple, les innovations comme *tenēre* dans la signification de HABERE; *pulvus* pour PULVEREM, etc. ;

---

[1]) Qu'il me soit permis de renvoyer à ce propos à mon *Introduzione alla neolinguistica* (*Principi, scopi, metodi*), Genève, 1925, page 96.

je n'entends pas les innovations néolatines, d'origine germanique, arabe, slave, etc.

Or, comme j'ai constaté tout récemment [1]) — et il est très facile de le faire — les innovations latines, lexicales et non lexicales, sont beaucoup plus rares dans l'Ibérie que dans la Gaule transalpine, dans l'Italie et dans la Dacie. Plus exactement : les innovations latines de l'Ibérie, comme celles-ci :

tenēre pour HABĒRE, *pulvus* pour PULVEREM, etc. : espagn. *tener*, *polvo*, mais franç. AVOIR, POUDRE, ital. AVERE, POLVERE, roum. AVEA, PULBERE,

sont beaucoup plus rares que les innovations de chacun de ces trois autres types :

donāre dans la signification de DARE : fr. *donner*, mais espagn. DAR, it. DARE, roum. DA(RE) ;

machina pour MOLA : it. *macina*, mais esp. MUELA, fr. MEULE, roum. MOARĂ ;

dominus pour DEUS : roum. *domn*, mais it. DIO, fr. DIEU, esp. DIOS.

Le type de l'Ibérie, *tenēre* pour HABĒRE, est beaucoup plus rare, remarquons-le, que chacun des trois autres types : *donare*, *machina*, *dominus*.

Bien plus, les rares innovations du type *tenēre* ne sont pas nécessairement toutes d'origine ibérienne : il est même probable que précisément ce *tenēre* est un calque sur le grec et qu'il n'est pas du tout né dans l'Ibérie.

Maintenant rappelons le fait bien connu que l'ibérien n'était pas une langue indo-européenne et que le grec, l'osco-ombrien, le gaulois, et d'autres langues préromaines étaient au contraire de cette famille.

Or, il est probable que cela a quelque rapport avec le fait que les innovations latines de l'Ibérie sont beaucoup plus rares que celles de chacune des trois autres grandes régions romanes de l'Europe. En effet, le latin ressemble à l'osco-ombrien, au grec, au gaulois et à d'autres langues préromaines bien plus foncièrement qu'à l'ibérien ; par conséquent il est probable que ces langues ont pu pénétrer dans la langue des vainqueurs et par suite l'altérer bien plus profondément que ne l'ont pu faire les langages anaryens de l'Ibérie.

Cet exemple est sans doute assez complexe, et ce n'est pas ici le moment de le simplifier. Voyons plutôt très brièvement un autre exemple, qui est beaucoup plus simple.

Un écrivain italien qui a voyagé dans les Pays-Bas et dans bien d'autres pays, Edmondo De Amicis, a observé que la langue la plus difficile pour nous autres Italiens est, dans un certain sens,

---

[1]) Dans la revue *Studi rumeni*, Vol. I, 33 (§ 14) et dans l'*Archivio glottologico italiano*, XXIV (Sezione neolatina).

la langue espagnole. Il voulait dire que l'espagnol est pour nous la langue la plus difficile à parler et à écrire, non pas à comprendre ; c'est la langue que nous altérons le plus gravement et le plus fréquemment par des italianismes. En effet, l'italien ressemblant à l'espagnol plus qu'au français, par exemple, nous insérons dans notre espagnol des italianismes, qui sont plus fréquents que les italianismes de notre français.

Pour la même raison les italianismes dont nous émaillons, pour ainsi dire, notre français aussi sont plus nombreux que ceux de notre allemand. C'est ce que j'ai remarqué plusieurs fois en observant la façon dont les ouvriers italiens émigrés à Vienne et à Strasbourg parlent l'allemand ou le français : leur allemand est en général bien meilleur ou moins mauvais que leur français.

Des observations semblables ont été faites, comme l'éminent collègue De Groot vient de me le dire, ici en Hollande, où la culture en général et l'étude des langues en particulier sont très répandues. Quand les Hollandais parlent les deux autres langues germaniques si bien connues dans leur pays, ils y intercalent pourtant des hollandismes et ceux-ci sont plus fréquents que les hollandismes qui effleurent l'excellent français de Hollande.

Mais, est-il bien exact que le langage dans lequel nous insérons le plus d'italianismes soit l'espagnol ? Non, ce n'est ni l'espagnol, ni aucune autre langue romane nationale : c'est notre patois. En effet, c'est dans notre patois qu'entrent en foule et tous les jours les éléments les plus nombreux de notre langue nationale. Et inversement dans notre langue nationale pénètrent toujours toutes sortes d'éléments dialectaux, y compris l'« accent », qui n'est au fond qu'un élément phonétique.

Tout ceci ne se passe pas seulement en Italie, mais ailleurs aussi, dans des proportions différentes, il est vrai, mais foncièrement pareilles, comme on peut et on pourra le constater surtout grâce aux atlas linguistiques. Partout et toujours les patois ou les dialectes sont influencés et ont été influencés par les langues nationales ou par « les parlers directeurs », comme les appelait Jules Gilliéron ; et l'influence réciproque s'exerce et s'est toujours exercée aussi entre les patois eux-mêmes et entre les langues elles-mêmes, qu'elles soient modernes ou anciennes, littéraires ou non-littéraires. Tous les langages de tous les individus et de tous les moments, tous, et surtout les plus semblables s'unissent ; ils s'épousent, comme dirait Ascoli : « si disposano ». Et c'est de cet amour que sont procréés d'autres langages.

Mes maîtres et chers collègues, vous savez tous que Wilhelm von Humboldt a eu, pour ainsi dire, une divination de cette vérité que le principe le plus puissant des changements linguistiques consiste précisément dans ce mariage des langues : la «Sprachmischung»

de Hugo Schuchardt. [1]) Remarquons-le bien : Humboldt dit « le principe le plus puissant », non pas le seul ; et il parle des principes, des causes, non pas des conditions, qui sont parfois confondues avec les causes ; et il traite de toute espèce de changements linguistiques : lexicaux et non-lexicaux, normaux et anormaux, littéraires et non-littéraires. [2])

Une discussion s'ensuit entre M. Bartoli et MM. le prince Troubetzkoy, L. Spitzer, et L. L. Hammerich.

Le dernier orateur de ce matin est M. A. Debrunner (Jena), qui présente une communication dont voici le résumé :

VORTRAG DEBRUNNER.

Der Denkvorgang der Verallgemeinerung ist für die Sprache unentbehrlich, birgt aber grosse Gefahren in sich. Sprachlichen Niederschlag unrichtiger Verallgemeinerung kann man in folgenden Fällen sehen : 1) generelle und qualifizierende Relativ- und Fragepronomina werden bisweilen in individuellem, nichtqualifizierendem Sinn verwendet (spätgriech. ὅστις, neugriech. ποιός ; lat. *qualis* in den roman. Sprachen, deutsch *welcher* usw.) ; 2) Nomina agentis für eine einmalige Handlung (*Anfänger, Überbringer*) ; 3) Verwendung von *wir* und *man* statt *ich* oder *du* ; 4) nominaler Plural statt Singular (Ausruf *Dummheiten* ! bei einer bestimmten einzelnen Dummheit) ; 5) Ersatz des das Einzelne hervorhebenden Superlativs durch den vergleichenden, d. h. gruppierenden Komparativ (z.B. in den roman. Sprachen) ; 6) *invictus* u. dgl. in der Bedeutung „unbesieglich" ; 7) der griech. Aoristus gnomicus (einmaliger Vorgang der Vergangenheit als typisch für alle Zeiten aufgefasst) ; 8) *die Aufgabe ist* EINE SCHWIERIGE statt *die Aufgabe ist* SCHWIERIG. Genauere Prüfung der Fälle, namentlich nach der geschichtlichen Seite, und weiteres Suchen ist zu wünschen.

Après quelques observations de M. H. Pernot et la réplique de M. Debrunner, la séance est levée à midi ½.

Section B. Linguistique indo-européenne.

Président : M. H. Pedersen.
Secrétaire : M, E. Fraenkel.

La séance est ouverte à 9 h. ½ par le président, qui prie M. le Chan. J. Meunier (Paris) de faire sa communication sur :

---

[1]) Cf. la nécrologie de Schuchardt par M. Eugen Herzog dans la revue roumaine : *Revistă filologică*, I, 347.

[2]) *Introduz.*, pp. 78, 94, 96. — Dans la brochure de notre *Premier Congrès international de linguistes : Propositions*, Nimègue, 1928, page 33, l. 13, au lieu de *analogique*, je prie de lire *chronologique* ; l. 16, ajouter la parenthèse après *is* ; l. 18, biffer la parenthèse après *dors*.

LE RHOTACISME INDO-EUROPÉEN SE REPRODUISANT DANS LES PARLERS ACTUELS DU MORVAN NIVERNAIS ET ÉTUDIÉ SUR PLACE PAR LA MÉTHODE GRAPHIQUE.

Dans ce travail le chanoine Meunier compare l'évolution, dans les langues indo-européennes, de *s* intervocalique, resté tel en sanscrit : *ganas, ganasas,* mais devenu *r* en latin : *genus, generis ; mus, muris,* et tombé en grec : *genos, geneos ; mus, muos,* aux transformations des parlers du Morvan nivernais, où *illos homines,* qui a fait *lez hommes* en français, aboutit dans presque tout l'arrondissement de Château-Chinon à *ler oume*(*s*), ou bien *lar oume*(*s*), et cela dans toutes les liaisons.

Dans cette région : lez hommes, tez oies, mez amis, je suiz eu (allé), etc., sont devenus : *lar oume*(*s*), *lar oua*(*s*), *mar émi*(*s*), *i sœr œ*, etc.

Il ne faut pas voir dans ce changement de *z* en *r* une influence du midi de la France, où cette évolution a été constatée dès les XIVe et XVe siècles. Non, c'est une évolution spontanée, comme tant d'autres, que le jeu spontané lui-même des organes phonateurs suffit à expliquer, sans avoir recours à une influence étrangère, ou à un substrat quelconque. Ce changement s'est produit spontanément sur les montanges du Morvan, surtout dans l'arrondissement de Château Chinon. Car s'il s'était produit par irradiation, il aurait suivi d'abord les plaines et les vallées, pour atteindre ensuite la montagne. Or, il n'y a pas de traces de rhotacisme dans la plaine, tandis que les plateaux du Morvan, peu accessibles, il y a à peine 50 ans, nous présentent presque partout le rhotacisme dans les liaisons.

C'est le *z* français en liaison, qui aboutit à *r* dans l'arrondissement de Château-Chinon. Nous savons même à quelle date ce phénomène du rhotacisme s'est produit dans le Morvan, grâce à deux noms de lieux datés. Un village de St Benin d'Azi s'appelle aujourd'hui et s'appelait en 1518 Cherault, mais il est orthographié Chezeau es Amoignes en 1395. Il remonte sûrement au latin *casalem.* De même, Donzi, qui sort de *Domitiacum fundum,* porte en caractères bien gravés sur le marbre dans l'inscription funéraire d'Hélène d'Albret : Donry, avec *r* et non *s* ou *z,* comme aujourd'hui. Le changement de *s* (*z*) en *r* remonte donc dans la Nièvre à 4 ou 5 siècles.

Or, ce *z* en liaison, changé en *r* dans la montagne, est resté *z* en descendant à mi-côte, où on entend : *lez oume*(*s*), *tez oua*(*s*), *mez émi*(*s*), tandis qu'ailleurs il est *h* : *léh oume*(*s*), *téh oua*(*s*), *méh ami*(*s*), avec une aspiration, qui disparait à mesure que l'on descend vers les bords de la Loire. Là on dit : *lé oume*(*s*), *té oua*(*s*), *mé ami*(*s*), avec un hiatus bien marqué.

Toutes ces transformations sont démontrées au moyen de la méthode graphique par de nombreuses inscriptions, que le chanoine Meunier a prises en enregistrant, dans son Laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France, le parler des habitants des différentes régions de la Nièvre.

Sur ces graphiques on voit la ligne, tracée par la pression de la langue sur l'ampoule, s'élever plus ou moins, avec ou sans vibrations, suivant que cet organe prononce *ss*, *s*, *z*, *r*, *h*. On peut ainsi suivre tout le travail de la langue dans ces différentes évolutions de *s*, le voir ici augmenter, là diminuer peu à peu jusqu'au repos presque complet. Alors *s* primitif intervocalique a vécu après de nombreuses transformations.

Ainsi, après presque trois mille ans d'existence, le rhotacisme indo-européen peut être suivi dans son évolution d'une façon très précise, grâce aux parlers actuels du Morvan, qui en reproduisent non seulement les étapes principales, mais toutes les nuances. Bien plus, la méthode graphique expose sous nos yeux les détails les plus minimes de ces évolutions successives.

Après une discussion entre l'orateur et M. A. Cuny, la parole est donnée à M. P. Kretschmer (Vienne), qui présente une communication dont voici le résumé [1]) :

DAS ÄLTESTE GERMANISCHE SPRACHDENKMAL.

Die von Marstrander als germanisch erkannte Inschrift in nordetruskischem Alphabet auf einem bei Negau in Steiermark gefundenen Bronzehelm des Kunsthistor. Museums in Wien wurde von ihm zuletzt schwerlich richtig *Harigasti Tei ſa.* gelesen und als latein. „Harigasti Teii (filii) fa(ber) oder fa(brica)" gedeutet. Es bestehen verschiedene Möglichkeiten der Erklärung, deren jede aber Schwierigkeiten macht. Am wenigsten Anstoss bietet wohl die Lesung *Harigasti Teiwa,* d.h. "Harigast dem (Gotte) Teiwaz". Dann wäre *Harigasti* Nominativ mit abgefallenem *z* wie im Westgermanischen, *Teiwa* Dativ von *Teiwa*(*z*) = ahd. *Ziu,* an. *Tyr,* für den damit urgerm. *Teiwaz* = idg. *deivos* als Grundform gesichert und die sprachliche Gleichsetzung mit gr. Ζεύς ausgeschlossen ist. Die Inschrift ist spätestens ins I. Jahrhundert vor Chr. zu setzen und demnach das älteste germanische Sprachdenkmal.

Pour la discussion se présentent M.M. Th. Siebs, J. Janko, S. Feist, G. Neckel, T. E. Karsten, O. Bremer. M. Kretschmer répond à leurs objections.

---

[1]) Der Vortrag ist mit einigen Veränderungen wiedergegeben *Zeitschrift f. deutsches Altert.* 66 (1929) 1 ff.

Ensuite M. A. Meillet (Paris) communique à la section ses réflexions sur :

LES DÉSINENCES PERSONNELLES DU VERBE INDO-EUROPÉEN.

Il expose brièvement que la théorie des désinences indo-européennes est à reprendre. D'une part le cas homérique de φημι . φάτο, — qui n'est qu'un cas d'un type fréquent dont, à la suite de la note de l'orateur sur ce sujet, on a marqué l'importance en indo-iranien et en grec, — montre que l'opposition de l'actif et du moyen n'avait rien d'essentiel en indo-européen. D'autre part, on sait, par des faits grecs, védiques et gâthiques, que les désinences secondaires ont une valeur vague et ont souvent servi à indiquer le présent aussi bien que le passé. Pour l'indoiranien M.M. Kurylowicz et Renou ont apporté des faits décisifs. On est donc amené à voir dans le jeu des désinences *-*te*/*o*, qui passe pour moyenne, et *-*t*, qui passe pour active, l'alternance normale *e*/*o*/zéro du vocalisme indo-européen. Les désinences dites primaires *-*ti* et *-*tai* ne seraient pas primitives et restent à expliquer.

Il s'ensuit une discussion entre M. Meillet et M. E. Fraenkel, après laquelle la parole est donnée à M. J. Kurylowicz (Lwów) pour sa communication sur :

UN PROBLÈME DE SANDHI INDO-EUROPÉEN.

[Abrévations: Les effets du ∂ (= Les effets du ∂ en indo-iranien, Prace Filologiczne XI, 1927, p. 201—243) ; Origine indo-eur. d.r.a. (= Origine indo-européenne du redoublement attique. Eos XXX, 1927) ; ∂ indo-eur. (= ∂ indo-européen et $\underset{\sim}{h}$ hittite. Symbolae Grammaticae offertes à J. Rozwadowski, 1927, p. 95—104).]

Dans la théorie du ∂ consonantique on est amené à poser plusieurs sortes de $\underset{\sim}{\partial}$. Le vocalisme fondamental en postule trois : $\underset{\sim}{\partial}_1$, $\underset{\sim}{\partial}_2$, $\underset{\sim}{\partial}_3$ définis par $e+\underset{\sim}{\partial}_1=\bar{e}$, $e+\underset{\sim}{\partial}_2=\bar{a}$, $e+\underset{\sim}{\partial}_3=\bar{o}$ devant consonne ; $\underset{\sim}{\partial}_1 e=e$, $\underset{\sim}{\partial}_2 e=a$, $\underset{\sim}{\partial}_3 e=o$ à l'initiale ; ∂_1, ∂_2, ∂_3 entre consonnes, distinction continuée par le grec seul : **ε, α, ο.** Entre consonne et voyelle il faut distinguer $\underset{\sim}{\partial}_2$ qui aspire les occlusives sourdes, de $\underset{\sim}{\partial}_3$ qui les sonorise (*tíṣṭhati* < **ti-st$\underset{\sim}{\partial}_2$e-ti* etc. ; *pibati* < **pi-p$\underset{\sim}{\partial}_3$e-ti* etc.). De plus, le $\underset{\sim}{h}$ hittite ne correspond qu'au $\underset{\sim}{\partial}_2$ indo-européen, tandis que $\underset{\sim}{\partial}_1$ y est continué, au moins à l'initiale, simplement par le coup de glotte. A l'état actuel de la linguistique hittite il est impossible de décider si chaque $\underset{\sim}{\partial}_2$ indo-européen correspond à un $\underset{\sim}{h}$ hittite. Peut-être faudra-t-il distinguer deux $\underset{\sim}{\partial}_2$ définis chacun par $e+\underset{\sim}{\partial}_2=\bar{a}$ et $\underset{\sim}{\partial}_2 e=a$, mais dont l'un correspond à un $\underset{\sim}{h}$ hittite et l'autre non [1]),

[1]) Cette distinction est suggérée par la désinence hittite du pluriel neutre (*-a*) et par la racine hittite *iš* « chercher » (= indo-eur. **ais* « chercher » ?), *Ztschr. f. Assyriologie*, XXXVII (1926), p. 198.

ou dont l'un aspire et l'autre non. D'autre part on ne saurait affirmer avec sûreté que les équations $e + \underset{\frown}{\partial}_3 = o$, $\underset{\frown}{\partial}_3 e = o$ soient correctes ; il pourrait s'agir de $o + \underset{\frown}{\partial}_1$ ou $\underset{\frown}{\partial}_2 = o$, quoique des raisons morphologiques (p. e. parallélisme de *δίδωμι* avec *τίθημι* et *ἵστημι*) plaident la première supposition. Quoi qu'il en soit, il semble dès maintenant certain qu'il faut accepter au moins deux sortes de $\underset{\frown}{\partial}$. Mais le nombre de trois ou même de quatre n'est pas exclu.

Les phénomènes de sandhi védique groupés dans un tableau à la fin du présent article, s'accordent bien avec la supposition d'éléments consonantiques disparus. Il faut supposer qu'entre voyelles et à l'initiale devant voyelle ces éléments ne sont pas tombés purement et simplement ; *ils ont d'abord été remplacés, tous sans exception, par le coup de glotte* (*Stimmeinsatz* allemand). Ainsi peut s'expliquer phonétiquement la sonorisation d'une occlusive finale sourde devant une initiale vocalique quelconque.

Un parallèle très intéressant se rencontre en accadien, lequel a fait tomber les gutturales du sémitique commun (h, $\dot{h}$, ^{c}, g). Devant consonne il y a contraction d'une voyelle brève avec la gutturale suivante. Entre deux voyelles et à l'initiale devant voyelle la gutturale est continuée par le coup de glotte. Plus tard, le coup de glotte intervocalique disparaissant, il y a contraction des voyelles. Entre consonne et voyelle il y a disparition de la gutturale, mais l'ancienne syllabation est parfois notée à l'aide du coup de glotte. Si l'accadien présentait des textes avec une métrique quantitative, on pourrait y observer cette hésitation de la limite syllabique dont on a trouvé des traces dans le Rigvéda. Si l'on y ajoute qu'en accadien la qualité de la gutturale disparue se trahit par le timbre de la voyelle voisine, il faudra admettre que le parallélisme avec l'indo-européen est assez complet [1]).

D'autre part on peut comparer, au point de vue métrique, le rôle des gutturales disparues avec celui de *σ* et de *ϝ* en ionien-attique. Ainsi un ancien groupe initial *σ* + *sonante* se trahit par l'influence qu'il exerce sur la valeur métrique d'une voyelle finale brève précédente. A l'intérieur du mot il y a, devant les nasales et les liquides, contraction $e + h > \bar{e}$, $o + h > \bar{o}$ etc., exactement comparable à $e + \underset{\frown}{\partial}_1 > \bar{e}$ etc. Après **ϱ, λ, ν** un ancien *ϝ*, quoique disparu, se trahit cependant par une syllabation archaïque ; ainsi la première syllabe de **ξένος** est capable de porter l'ictus (**ξέν-ος**). Les anciens groupes initiaux *consonne* + *ϝ* forment position etc.

---

[1]) Il ne manque que le traitement de la gutturale entre deux consonnes et à l'initiale devant consonne : une telle combinaison ne peut pas être primaire, un groupe de trois consonnes étant impossible en sémitique. Mais on trouve un parallèle en hébreu : *tʃaḳeḏ*, *tʃuḳaḏ*, mais *'ᵃfaḳeḏ*, *'ᵃfuḳaḏ* ; *tiʃḳḏī*, *niʃḳḏū*, mais *tiššᵃṭī*, *nišᵃṭū* ; *pḳaḏtĕm*, *pḳoḏ*, *pḳoḏnāh*, mais *ᶜamaḏṭĕm*, *'ᵉchol*, *'ᵉcholnāh* (Pour l'indoeuropéen cf. *Les eflets du ə*, § 16).

Le sandhi de *ə*.

Tableau synoptique de correspondances entre sandhi interne et sandhi externe.

Sandhi interne	Sandhi externe
voyelle longue < brève + *ə* (De Saussure)	allongement d'une brève finale dans la composition (cf. aussi *abhī*, *apā*, *ū*) ; allongement de l'augment et du redoublement (§ 7) ; redoublement attique en grec (v. *Origine indoeur. d. r. a.*)
chute du *ə* intervocalique	chute du *ə* initial entre voyelle finale précédente et voyelle initiale
1. entre *ă* et n'importe quelle voyelle (§ 2)	1. entre *ă* et n'importe quelle voyelle, entre *ĭ* et *ĭ*, *ŭ* et *ŭ* (§ 1)
2. entre *ĭ*, *ŭ* et une autre voyelle (§ 4)	2. entre *ĭ*, *ŭ* et une autre voyelle (§ 3)
abrègement des diphthongues longues originaires (v. *Les effets du ə*, p. 225, § 12)	*vocalis ante vocalem corripitur* [1]) (v. *Les effets du ə*, p. 232, § 15
voyelle brève compte pour longue devant consonne + *ə* (disparu devant voyelle ; § 6)	voyelle brève + consonne (y inclus *-y* dans *-e*, *-ḫ* dans *-aḫ*) forme position devant initiale vocalique (§ 5)
pibati < **pi-pə₃eti* comme **pi-pdeti* > *pibdati* ; grec ὄγδοος < < **oktə₃uos*, avest. *yūžəm* < < **yus* + **əem* (v. § 8)	sonorisation de consonnes sourdes devant initiale vocalique (§ 8)
vocalisation de *ə* entre deux consonnes (v. *Les effets du ə*, p. 232, § 16 ; indoir. *i* = européen *ă*)	prothèse grecque et arménienne (v. *Origine indoeur. d. r. a.*) Traces douteuses en indien (?) : *irajya-*, *iradha-*.

La thèse de M. Kurylowicz est discutée par MM. A. Meillet et A. Cuny.

Puis M. Stefan Mladenov (Sofia) obtient la parole pour une communication dont voici le résumé :

---

[1]) En réalité, ce phénomène n'est pas rigoureusement parallèle à l'abrègement d'une diphthongue longue. Dans ce dernier cas on a la chute d'un *ə* intervocalique, dans le premier cas il y a chute de deux *ə* : *-a* + *a-* < *-ā* + *a-* < *-aə* + *əa-*.

SUR LES LIGNES DE LIMITATION LEXICOLOGIQUE (« ISOLEXES ») EN SLAVE MÉRIDIONAL ET DANS LE DOMAINE SLAVO-IRANIEN.

L'auteur parle de la nécessité d'une différenciation du terme *isoglosse*, lequel embrasse les termes spéciaux suivants: *isophone*, *isotone*, *isomorphe*, *isosyntagme* et *isolexe*. Les *isolexes* sont les *isoglosses lexicologiques*, c'est-à-dire les lignes qui nous montrent sur une carte linguistique les domaines où l'on emploie des mots complètement identiques au point de vue étymologique (malgré les différences phonétiques). Il y a des isolexes qui séparent les langues les plus voisines, p.e. à côté de l'unique isolexe balto-slave de *rankà-rǫkà* « main » il y a deux isolexes de la désignation du « pied » : lit. *kója* et slave *nogà*. De même la « bouche » est en lituanien *burnà*, cf. arm. *beran*, gr. φάρυγξ etc., et en slave *ustà*, mais on trouve trace du mot balto-slave $b^{a}ṛnā$ dans le bulgare *bŭrna* « lèvre ».

Dans le domaine des langues slaves méridionales on constate l'existence d'une foule d'isoglosses spécifiques bulgares, slovènes etc., p.e. le vieux slave ecclésiastique se caractérise par les groupes consonantiques *št* < **tị* **kt'*, *žd* < **dị* lesquels ne se trouvent nulle part au dehors du domaine linguistique bulgare. Et comme l'isophone de *št-žd* est exclusivement bulgare, l'isolexe de *rês, rěsnota* « vérité » n'est que slovène. L'isolexe de v. sl. eccl. *prachněnŭ* « σαπρός », bulg. mod. *prachŭnĭ* „amadou" caractérise les dialectes bulgares et les relie aux dialectes tchécoslovaques, tandis que l'isolexe bulgare de *kùznica, kùznička* « forge » nous rappelle le russe *kuznèc* « forgeron ». Aussi le mot *vlŭchvŭ* « magus » (*vlŭchva* « fur ») est un mot que connaissent les langues bulgare, slovène et russe, mais qui est inconnu aux dialectes serbes.

Le domaine bulgare se caractérise encore par une quantité de mots grecs, inconnus aux serbes, croates et slovènes ; c'est-à-dire les isolexes de *chóra* « région ; gens » à côté de *l'ùdi ;* de *sìnor* à côté de *meždà* (*slòg*) *;* de *mịàzam* à côté de *prilìčam* « rassembler » etc. sont exclusivement bulgares. On trouve les grécismes aussi dans les dialectes de la Macédoine qui sont des dialectes bulgares et non pas serbes. L'isolexe de *dobìtŭkŭ, dobitok* « bétail » est aussi elle-même exclusivement bulgare, le mot *dobitok* figurant dans les premiers textes bulgares, publiés par Vuk Karadžìć dans son fameux *Dodatak*, il y a 106 ans (1822). L'assertion d'un savant serbe (M. P. Skok), d'après laquelle le mot *dobitok* aurait pénétré des dialectes serbes en roumain est par conséquent fausse et inadmissible.

Les isolexes slavo-iraniennes sont bien connues. Aujourd'hui on ne considère plus les mots slaves *bogŭ* « dieu », *slovo* « parole », *svętŭ*

« saint » etc. comme des iranismes, mais comme des correspondances exactes des mots iraniens *baga-*, *sravah-*, *spəntō* etc. Il n'est pas davantage nécessaire de considérer comme un emprunt iranien le mot slave *toporŭ* « hache » lui même ; malgré l'opinion de Miklosich on peut y voir la racine slave de *tepǫ* « battre » ; *toporŭ* serait alors une formation très intéressante. L'isolexe de *radi-rādiy* « à cause de » est aussi exclusivement slavo-persane.

Il est remarquable que les langues slaves nous donnent des parallèles exactes de certaines correspondances entre le vocabulaire indo-iranien et celto-latin, p. ex. irl. *orgim* « je tue » : zend *arəza* « combat », mais en slave aussi : *rĕzati*, russe *rezńà* (*-ńa* est le « suffixe ») « massacre », irl. *bloesg* « bègue », skr. *mlēččhá-ḥ* et slave *mlĕskati*, *ml'askati* etc.

Enfin on doit signaler un certain nombre d'isoglosses ario-altaïques qu'on ne peut écarter comme fortuites. A côté des isomorphes (p. ex. le « suffixe » *-den* de l'ablatif en turco-tatare, *-θεν* du génit. en grec ; *-d* de l'ablat. indo-europ. ; l'élément *-m*, *-mi* à la 1 pers. de la conjugaison ario-altaïque etc.) on ne peut nier l'existence d'isolexes ario-altaïques qui indiquent non seulement des mots communs de civilisation (p. ex. turco-tat. *keze*, *keje* « chèvre » : slave *koza*, sanscr. *čhāga-ḥ*, germ. *hakuls* etc. ; turc *torak* : sl. *tvarogŭ*, zd. *tūiri-*, grec *τῡρός* « fromage » etc.), mais aussi des numéraux communs (p. ex. « quatre » ; « cinq » ; « six » en turco-tat. *alty* : lat. *al-ius*, *al-ter* « autre » c'est-à-dire le premier doigt de *l'autre main ;* tur - tat. *jedi*, *jeti* <**seti*, lat. *septem* « sept » etc.), des noms appellatifs (p. ex. t. - tat. *kol*, *kalik* « monticule » : lat. *ex-celsus* lit. *kal-nas* « mont », racine ario-altaïque * *kel* : * *koł-*, ou racine *kab* : *kap-* « prendre » en turco-tatare et en indo-européen etc.). L'hypothèse ario-altaïque de H. Sweet ou nostratique de M. H. Pedersen mérite d'être reprise.

Après une discussion entre M. Mladenov et M. Dorocheff la séance est levée à midi.

Section C : Linguistique non-indo-européenne.

Président : M. Marcel Cohen.
Secrétaire : M. A. Klingenheben.

La séance est ouverte à 9 h. ½ et la parole est donnée à M. J. Saroïhandy (Paris), qui prononce un discours intitulé :

REMARQUES SUR LE VERBE BASQUE.

I.

Les quelques remarques que je vais avoir l'honneur de vous présenter sur le *Verbe basque*, ont pour point de départ un article

publié l'an dernier par M. J. Alemany, dans le Bulletin de l'Académie espagnole. [1])

Il n'y a pas lieu de s'étonner de trouver dans un pareil recueil des articles sur le basque et sur les autres langues régionales de l'Espagne car, à la suite d'un décret royal du 26 mars 1926, on a fait entrer à l'Académie espagnole deux membres représentant la langue catalane, deux autres représentant le valencien et le majorquin, deux autres représentant le galicien, deux autres enfin, représentant la langue basque.

Les académiciens basques qui ont été désignés sont : d'abord, M. J. de Urquijo, fondateur de cette *Revue Internationale* qui aura exercé sur la renaissance des *Études basques* une influence décisive ; puis, M. R. M. de Azcué, l'auteur de ce *Dictionnaire basque* qui est, depuis 1905, et qui restera sans doute longtemps encore, l'un des meilleurs instruments de travail mis entre les mains des basquisants. Applaudissons donc au choix heureux que l'on a fait.

II.

Dans son article, M. Alemany s'occupe en premier lieu de verbes simples tels que *dabil* (il marche), *daqhar* (il porte) dont les formes correspondantes du pluriel sont *dabiltça* (ils marchent), *daqhartça* (ils portent). [2])

Se conformant à l'opinion courante, M. Alemany voit, dans le *d* initial de ces formes de 3e personne, au pluriel comme au singulier, un élément pronominal.

Cependant, si nous considérons que dans une phrase telle que : *amac daqhar haurra* (l'enfant est porté par la mère), tout le monde s'accorde à dire que l'agent du passif de 3e personne n'est exprimé par aucun élément pronominal ; ne pourrions-nous soutenir également que le pronom sujet n'est pas davantage exprimé ? M. Uhlenbeck a cité des exemples d'une pareille indétermination dans les langues américaines. En adoptant pour le basque cette manière de voir, on échapperait aux objections très graves qui doivent nécessairement être faites, lorsque l'on constate l'extraordinaire variété de formes que prendrait dans la conjugaison ce prétendu pronom de 3e personne. J'ai parlé ailleurs de tout ceci et je me contente maintenant d'y faire allusion. [3])

---

[1]) *Boletin de la Real Academia Española*. Tomo XIV. Cuaderno LXVI. Febrero de 1927. Voir sur cet article quelques mots de M. J. de Urquijo, dans la *Revue internationale des Etudes basques*. Tome XVIII (1927). pp. 174 et ss.

[2]) Pour *daqhar* (*daqhartça*), nous donnons les formes de la *Grammaire* d'Ithurry (Bayonne 1895, p. 290).

[3]) Comp. Uhlenbeck : R. I. E. B : 1908, p. 530 et *ibid* : 1918, p. 32. A l'impératif, dans *eqharçu* (qu'il soit apporté par vous), *eqhartçaçu* (qu'ils soient

En mettant en parallèle *nabil* (je marche) et *naqhar* (il me porte), on n'observe aucune différence de structure entre la forme transitive et la forme intransitive : *n-abil* se traduit tout naturellement : *moi marcher*, c'est-à-dire : *je marche*. Mais c'est uniquement en songeant à un agent du passif exprimé (*naqhar guiçonac*) ou sous-entendu : *naqhar*, que nous pouvons traduire : *moi être porté par l'homme* (*L'homme me porte*) et : *moi être porté* [*par lui*], c'est-à-dire : [*il*] *me porte*.

Ces idées, depuis longtemps familières aux basquisants, ont été de nouveau exprimées par M. Winkler, en 1917, dans un livre où il rapproche le basque des langues ouralo-altaïques. [1])

Tout en prenant M. Winkler vivement à partie, M. Alemany traduit cependant *naqhar* à peu près de la même façon, puisqu'il déclare que sa signification est : *yo soy traido*.

Mais, ajoute-t-il, *naqhar* signifiant : *je suis porté*, *nabil* ne peut signifier que : *je suis allé* (yo soy ido), entendez : *quelque chose me fait aller* (me hace ir algo), *quelque chose fait que j'aille* (algo hace que yo vaya).

Les basques, observe encore M. Alemany, conçoivent comme patient le sujet du verbe intransitif, aussi bien que celui du verbe transitif. Telle serait la véritable nature du verbe basque, dont personne ne s'était encore avisé jusqu'à présent, et M. Alemany résume sa théorie dans le titre qu'il a mis à son article : « La naturaleza del verbo vascuence. Los vascos conciben como paciente el sujeto del verbo intransitivo » [2]).

Il ne serait peut-être pas impossible de trouver dans quelque langue lointaine un appui à l'hypothèse de M. Alemany, mais il est vraiment plus sage de continuer à croire que *n-abil* (*moi marcher*, c'est-à-dire : *je marche*) n'offre pas d'obscurité et l'on ne peut qu'approuver M. Winkler d'avoir reproduit une explication que l'on continuera sans doute à trouver très satisfaisante.

L'exposé de la conjugaison des verbes simples n'occupe dans l'article de M. Alemany qu'une place assez petite. La plus grande partie de l'article est consacrée à la conjugaison périphrastique des verbes traduisant en basque nos verbes transitifs. Les formes si variées que revêt l'auxiliaire *avoir* sont successivement étudiées

---

apportés par vous), les pronoms sujets ne sont pas exprimés. Dans *daqhar* (il est apporté par lui), *daqhartça* (ils sont apportés par lui), *ba leqhar* (s'il' était apporté par lui), *ba leqhartça* (s'ils étaient apportés par lui), *ceqharren* (il était apporté par lui), *ceqhartçan* (ils étaient apportés par lui), le même pronom sujet, dont la forme serait la même au pluriel qu'au singulier, serait exprimé tantôt par *d-*, tantôt par *l-*, tantôt par *ç-*. Ce n'est guère vraisemblable.

[1]) *La langue basque et les langues ouralo-altaïques* (Halle).

[2]) Voir de plus la p. 78.

dans les vingt-trois paradigmes que comporte le présent de l'indicatif. Ce sont les mêmes que ceux que donnait déjà en 1729 le P. Larramendi, dans son *Imposible vencido* [1]). Les sept premiers correspondent à des phrases du type : *il l'envoie, il m'envoie* (à Paris) ; huit autres traduisent des phrases du type : *il le lui envoie, il me l'envoie*, et les huit derniers, des phrases du type : *il les lui envoie, il me les envoie*. Le verbe qui est donné en exemple, à savoir *comer* (manger) peut prêter à une étrange confusion dont ne s'aperçoivent pas, apparemment, les basques espagnols du Guipuzcoa, puisque c'est encore le même verbe que l'on retrouve dans la *Grammaire* de Lardizabal, publiée à St. Sebastien en 1856.

Une phrase telle que *se lo come* (il le mange) y est donc considérée, au point de vue grammatical, comme une phrase telle que *se lo da* (il le lui donne).

Et cependant, dans : *se lo come*, comme dans *se lo lleva* (il l'emporte), *se lo trae* (il l'apporte), le pronom *se* n'est pas nécessaire au sens et il pourrait, à la rigueur, se supprimer en espagnol, comme il se supprime en français. C'est un pronom explétif au datif, le *dativus ethicus* des anciens grammairiens.

Il y en a dans les différentes langues des exemples sporadiques. En français, par exemple, à côté de : *il la prend, il la jette*, on pourra dire parfois, d'une façon plus expressive : *il te la prend, il te la jette*, ou bien encore : *il vous la prend, il vous la jette*. Ce sont les tournures de ce genre qui ont servi de point de départ, dans la conjugaison basque, aux nombreuses formes qu'il est convenu d'appeler *formes allocutives*, et je voudrais encore retenir, sur quelques-unes d'entre elles, votre bienveillante attention.

III.

En souletin, par exemple, à la question : *quand l'a-t-il fait* (Nouiz eguin du) ? on répond obligatoirement :

1. Ez *tic* secula eguin.
2. Ez *tin* secula eguin.
3. Ez *tiçu* secula eguin,

suivant que l'on s'adresse à un garçon ou à une fille, que l'on tutoie, ou bien à une personne que l'on traite respectueusement et les trois phrases n'ont qu'une seule et même signification, à savoir : *il ne l'a jamais fait.*

Il n'est guère douteux que ces phrases n'aient autrefois signifié, les deux premières : *il ne te l'a jamais fait*, et la dernière : *il ne vous*

---

[1]) Il en existe une édition moderne faite à St.Sébastien en 1886 par Zuaza ; et en 1854, l'éditeur Blanc en avait lui-même donné une traduction française, sous le titre de : *Grammaire de la langue basque d'après celle de Larramendi.*

l'a jamais fait. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui et pour traduire : *que t'a-t-il fait* (*que vous a-t-il fait*) ? on dit en Soule :

Cer eguin *deic* ? (à toi, garçon).
Cer eguin *dein* ? (à toi, fille).
Cer eguin *deiçu* ? (à vous, monsieur).

Les formes allocutives du type souletin *eguin diçu* (il l'a fait) sont également très usitées en bas-navarrais, mais elles semblent s'être perdues en labourdin.

Néanmoins, *eguin dic* et *eguin din* continuent à être employés, en labourdin et en guipuzcoan, exactement comme en souletin.

Ce qui est particulièrement intéressant à observer, c'est que *eguin diçu,* qui dans les dialectes français ne s'emploie que pour traduire : *il l'a fait* dans une phrase allocutive, peut au contraire, dans une vaste région du domaine basque en Espagne, être également employé dans le sens de : *il vous l'a fait.* C'est ce qui arrive en Guipuzcoa et dans toute la Navarre espagnole, où l'on ne dit pas comme en labourdin: *eguin dautçu,* comme en biscaïen: *eguin deutsu,* mais : *eguin diçu* [1]).

Il en résulte que l'on est amené à se demander si *eguin dic, eguin din, eguin diçu* n'étaient pas autrefois les seules formes employées sur toute l'étendue du domaine basque, signifiant partout : *il te l'a fait* (*il vous l'a fait*), que l'on donnât au pronom une valeur explétive, ou qu'on lui attribuât au contraire sa valeur pleine et normale.

Quoi qu'il en soit, en Guipuzcoa, *eguin dic* signifie aussi bien : *il te l'a fait* que : *il l'a fait,* dans une phrase allocutive. Lardizabal, il est vrai, enseigne que *eguin dic* est la forme allocutive, tandis que *eguin diquic* serait la forme qui devrait être employée pour traduire : *il te l'a fait.* Le prince Bonaparte adopte la leçon de Lardizabal et Schuchardt ne la récuse pas davantage [2]).

Si nous nous reportons à la précieuse enquête faite sur le verbe guipuzcoan par M. G. Bähr, nous voyons qu'en réalité, la forme *eguin diquic* n'existe nulle part dans la région qui a été l'objet de cette enquête [3]).

Utilisant les matériaux fournis par M. Bähr, nous avons dressé la carte de la forme allocutive : *eguin dic* (il l'a fait) et celle de *eguin dic* (il te l'a fait). Or, ces deux cartes coïncident à peu près exactement. Il faut donc bien nous garder d'admettre l'existence d'une

---

[1]) Il faut naturellement donner à cet *u* la valeur qu'il a en espagnol. L'*u* français ne s'entend guère qu'en Soule et dans une partie du pays de Mixe, en bordure du territoire béarnais.

[2]) Comparez : Lardizabal, *Gram.* V, 44 ; Bonaparte : *Verbe,* p. 96 et Schuchardt, *Bask. Stud.* I, 61.

[3]) Publiée dans la R. I. E. B. Voir Tome XVII (1926), pp. 107 et ss. et Tome XVIII (1927), pp. 438 et ss.

forme différente de *eguin dic* qui aurait été spécialisée dans le sens de : *il te l'a fait.*

Mais, dira-t-on, vous avez sur vos deux cartes une aire, à peu près pareille, où M. Bähr a obtenu *eguin dîc,* avec une voyelle longue, pour : *il te l'a fait* et pour : *il l'a fait* (forme allocutive). Bien mieux, à Regil (33), d'une part ; à Regil encore (33), à Amezqueta (6) et à Berastegui (15) d'autre part, M. Bähr a relevé *eguin diic.* Ces formes *dîc, diic,* ne seraient-elles pas les représentants de ce *diquic,* enregistré en 1856 par Lardizabal ?

Malgré les apparences, nous sommes heureusement en état de montrer qu'il n'en est rien et nous pouvons établir que *eguin diic* est de toute évidence une formation analogique, ne remontant certainement pas très haut dans le passé.

En Guipuzcoa, *eguin diat* peut aussi bien signifier : *je te l'ai fait* (à toi, garçon) que : *je l'ai fait* (forme allocutive du masculin). Or, comme on le remarque sporadiquement un peu partout, la diphtongue *ia* a une tendance à s'affaiblir et peut, quelquefois, aboutir à *i*. On pourrait en citer des exemples empruntés à la Soule et à la Basse-Navarre [1]). Pour ce qui est de la forme verbale qui nous occupe, nous trouvons dans le travail de M. Bähr la série complète des intermédiaires. A côté de *eguin diat,* qui est la forme la plus répandue, et qui est aussi la forme de la langue littéraire, il a relevé : *eguin diet, eguin diit, eguin dît* et *eguin dit* [2]).

Où dit-on *eguin diit,* au lieu de *eguin diat* ? A Regil et à Amezqueta, par exemple. Or, dans ces deux localités, vous entendez aussi : *eguin diic,* au lieu de *eguin dic.* Une relation analogique tout aussi étroite relie également *eguin dît* et *eguin dîc.* [3])

La géographie linguistique nous donne ici une certitude à

---

[1]) Pour le souletin et le bas-navarrais, voir la note que nous avons publiée à ce sujet dans notre édition de la *Pastorale de Roland,* Bayonne, 1927; Commentaire, p. 106.

[2]) D'après M. Bähr, *eguin diet* se trouve à Irun et à Fontarrabie ; *eguin dit* existerait à Aizarnazabal, Hernani, Renteria.

[3]) Il peut y avoir, sur certains points, quelques divergences, mais, comme on va le voir, elles sont sans importance.

A Berastegui, la forme allocutive serait *eguin dîc* et la forme non allocutive *eguin diic.*

A Alquiza, les formes non allocutives *eguin dîc* (*eguin dît*) ne tarderont pas à s'harmoniser, si elles ne l'ont fait déjà, avec les formes allocutives *eguin dic* (*eguin dit*).

A Aizarna et Astigarraga la forme allocutive *eguin dît* ne peut se maintenir longtemps en face de *eguin dic,* également allocutif et *eguin dic* (*eguin dit*) qui ne le sont pas.

A Andoain, la forme allocutive serait *eguin diit,* la forme non allocutive *eguin dît.* Ici, un supplément d'enquête serait intéressant et montrerait peut-être que le désaccord avec *eguin dic* ne doit pas longtemps subsister.

A Oyarzun, *eguin diat* a abouti à *eguin dit,* mais les campagnards des environs disent *eguin diddet.* Le *d* mouillé, noté par M. Bähr, n'est sans doute que l'occlusive correspondant au *y* d'une forme **diyet,* issue de *diet.*

laquelle nous n'aurions pu atteindre par le raisonnement. Nous pouvons affirmer que *eguin diit,* ou son équivalent *eguin dît,* ne remontent ni l'un ni l'autre à un plus ancien *eguin diquit,* en vain attesté par Lardizabal, par Bonaparte et par Schuchardt. Ils ont fait leur apparition à l'époque, relativement récente, où *eguin diat* ayant, par hasard et sur certains points, abouti à *eguin diit* ou *eguin dît,* la forme normale et traditionnelle *eguin dic,* par analogie et dans les mêmes localités, est devenue, elle aussi, *eguin dîc* ou *eguin diic.*

Utilisant toujours les matériaux publiés par M. Bähr, j'avais dressé les cartes de : *il l'a fait, il les a faits,* deux autres encore : *il te les a faits* et : *il les a faits* dans une phrase allocutive au masculin.

Malgré l'intérêt et la variété de ces cartes, je dois renoncer à les interpréter devant vous. Mais il va sans dire qu'elles sont à la disposition de ceux qui pourraient avoir le désir de les examiner.

Le président fait quelques observations à propos de l'exposé de M. Saroïhandy, puis il donne la parole à M. K. Th. Preuss (Berlin), qui présente quelques

BEMERKUNGEN ZUR SPRACHE DER CORA-INDIANER IN MEXIKO. (AUSZUG).

Cora und Huichol bilden den südlichen Zweig der Pima-oder sonorischen Sprachen, die dem Nahuatl verwandt sind. Für beide habe ich 1905—7 umfangreiche Texte gesammelt, von denen bisher nur die der Cora herausgegeben worden sind. [1]) Auf diese Texte stützen sich die folgenden Bemerkungen zur Grammatik. Für die Phonetik verweise ich auf die Angaben meines Buches (S. CVII,f.) [2]) Der Accent liegt auf der drittletzten Silbe. Nomina und Partikel werden häufig durch das demonstrative ï ferner durch ti oder ïti und das eigentlich lokative mu, u, präfigiert. Als Suffix findet sich zuweilen ri: (z.B. kiyé, kiyéri, Baum), s: (z.B. pari, paris, Knabe) oder n: (pīni, pīnin, Unheil).

Der Plural wird wie im Mexikanischen nur von lebenden Wesen gebildet. Pluralendungen sind: te, tse, tsi, s, se, ste, ri, ris, moa, moaka, moame, moate. Das Schluss-n des Singulars fällt dabei fort. Z. B. takan, der Verstorbene; Pl. takas, tàkari. Vgl. auch: tonárikan, Name des Morgensterns; Plural: tonarika, seine Leute; iwāra Verwandter, Volksgenosse; Pl. iwámoate; kiwákari(s), kiwáme, die Führer des Tanzes (ohne Sing.) naịmi, alle (auf lebende Wesen und

---

[1]) K. Th. Preuss, Die Nayarit-Expedition I: Die Religion der Cora Indianer; Leipzig, 1912.

[2]) Vgl. auch die grammatischen Bemerkungen a.a.O, besonders S. CVI, 301,ff.

Sachen bezüglich), naịmika(ri), (auf lebende Wesen bezüglich). Unregelmässig sind z.B. tevi, Mensch, Pl. taite ; vasta, Alter, Pl. va(u̯)xsi, vau̯xsimoa(ka), vau̯xsiteaka(ri).

Der Genitiv wird meist, aber durchaus nicht immer, vorangestellt. Das zubestimmende Wort erhält dabei öfters das Suffix ra, z.B. tahás huyára, der Weg(huyé) unseres älteren Bruders.

Unsere Präpositionen werden bald vor, bald nachgestellt, z.B. itšānaka-hapoa, hapoán rutšānaka, auf der Erde, über seiner Erde. Jedoch nur hāta, im Wasser. ta = in

Die Pronomina werden durchweg präfigiert

Personalpronomina	*selbständige*
1. S. na, ne, ni, nu, (nau̯) : ich, mir, mich	
2. S. pa, pe, pi, poa, (pau̯) : du ; mu̯a, mu : dir, dich	mu̯a, du
3. S. ra (a, ha in San Francisco) : ihr, ihn, sie, es.	amué, amuína, amúna
1. Pl. ta, te, ti, tu, (tau̯) : wir ; ta, tu : uns	
2. Pl. sa, se, si, ša, šu, (šau̯) : ihr ; hamoa, hamu, euch	
3. Pl. ma, me, mi, mu, mua : sie ; wa : sie	amuímu, amuíme, amúmes

nau̯, pau̯, tau̯, šau̯ werden zum Ausdruck des Willens gebraucht.

Possessivpronomina.

1. S. na, ne, ni
2. S. a
3. S. ru, ausserdem bei anderem Subjekt das Suffix ra (= desselben). Vergleiche den Genitiv.
1. Pl. ta
2. Pl. hamoa
3. Pl. ru : ihre (bei mehreren Besitzern als Subjekt) ; wa = derselben (bei verschiedenem Subjekt).

Reflexivpronomina.

Mit Ausnahme der 2 Pers. Pl. (hamoa) sind die Possessivpronomina verwandt :

1. S. na
2. S. a
3. S. ru
1. Pl. ta
2. Pl. ru
3. Pl. ru

Die Reflexivpronomina werden zuweilen hinter ein Verbpräfix gesetzt, und dann wird ta-ru zu tau̯ und ti-ru meist zu tu, z.B. wataụ̯tamuave, sie freute sich.

Unsere Praepositionen verbinden sich mit dem Possessivpronomen, z.B. wa-kïme rūri poame, du (die Erde) wirst von ihnen (den Toten) leben. a-k̯ïme, du selbst (eigentlich : mit dir)

Die Verben werden oft mit einem Präfix oder mit mehreren ausgestattet, z.B. a, an, (en, in), anti (enti, inti), ha, han, he, hen, hi, i, hu, ka, ku, ma, mu, na, bzw. ana, nu, ra, re, ru, ta, te, ti, tu, wa, we, wi, ya, ye. Anti bedeutet z.B. meist hinauf, ka, herab. Meist ist aber eine besondere Bedeutung der Präfixe nicht erkennbar

Suffixe und Erweiterungen am Ende der Verben sind seltener : z.B. námụ̯a, namụ̯are, hören

muarē, muarēr̨e, wissen

rū, rūri, leben

he, hēve, sprechen

wau̯, wau̯te, wau̯teme, suchen, bitten

ta, tatiste, geben

tetše, tetšaste, aufstellen

ïri, besprengen, ïraše, ta-, gründlich besprengen

Aus Substantiven werden durch Suffixe oder durch die oben genannten Präfixe Verben, z.B. :

una, Salz ; unave salzen

kuxka, Halskette ; kukame, eine Halskette tragen ; kukate, mit einer Halskette schmücken ; tšamụ̯ri, Kleidung ; katšamụ̯ri, Kleider tragen.

Verbindung eines Verbums mit dem Objekt kommt viel seltener als im Mexikanischen vor, z.B. una-kwa, Salz essen ; šuwa-p̨e, Stacheln ausziehen.

Bei manchen Verben wird der Plural durch Verdoppelung ausgedrückt, z.B. kui, hi-, krank sein ; Pl. kukui

Eine Anzahl Verben haben im Singular eine andere Form als im Plural, z.B. rave, sich wenden ; Pl. rávatse

ve, dastehen Pl. vāteme

vasta, erwachsen, der Ältere sein ; Pl. vau̯xse, ta-

Bei andern wird im Plural ein anderes Verbum gebraucht als im Singular, z.B.

ra, gehen ; Pl. k̨e

me, gehen ; Pl. xu

ka, sein, vorhanden sein ; Pl. tex̆

taitše, laufen ; Pl. ruátše

wastamụ̯e, säen wollen Pl. wastaku (waste, säen Sing. u. P.)

Ebenso ändern sich einige Verben, je nachdem sie ein Objekt im Singular oder Plural haben z.B.

vesire, erziehen (Objekt im Sing.) ; vau̯xsire (Objekt im Pl.)

Causativa werden meist durch das Suffix te gebildet, z.B.

i, trinken ; -te, zu trinken geben
antiné, emporsteigen ; -te, emporheben
vasta, erwachsen sein ; vesire, grossziehen
Vgl. kuxka, Halskette ; kukate, mit einer Halskette schmücken
tšun, Buschmesser ; tšumite, ein Buschmesser geben.

Anfangen wird durch das Suffix ra ausgedrückt, z.B.
waste, säen ; wastara, anfangen zu säen.
ïwa, baden; ïwara, anfangen zu baden.

Wollen kann ausser durch das Verbum tša oder durch die genannten Pronomina nau̯, pau̯ usw., auch durch das Suffix mu̯e im Singular und ku im Plural zum Ausdruck gebracht werden, z.B.

namu̯are, hören ; namu̯aramu̯e, hören wollen (Sing.) Pl. namu̯araku. i, trinken. imoa (statt imu̯e), Durst haben (Sing.) Pl. : iku

mu̯e ist als das verkürzte Verbum mu̯amu̯e, beabsichtigen, anzusehen, das ausnahmsweise auch als Suffix, dann aber für Singular und Plural, einem Verbum in der Bedeutung „wollen" suffigiert werden kann, z.B.

na-mu̯amu̯e ; hineinlegen wollen.

Im übrigen sind zwei zu einer Einheit verbundene Verben selten, z B. na-toa, hineinlegen, (na, ka- usw. hineinwerfen, toa, ha- usw., hineinlegen).

Das Passivum wird meist durch das Suffix wa gebildet, z.B.
tatui, geben ; Pass. -wa, hingestellt, hingegeben werden.
ïri, baden, besprengen. Pass. ïwa, baden (intrans.), gebadet werden.
tape, festbinden ; tapi, tapiwa, festgebunden sein.

Einen Ersatz für das Passivum bildet auch das Reflexivum, z. B.
tatoa, zurücklassen ; reflexiv : bestehen, bleiben.

Die gewöhnliche Form des Verbums wird sowohl für die Gegenwart, wie für die Vergangenheit gebraucht.

Eine Progressivform für die Gegenwart ist rikẹ, mit etwas beschäftigt sein (von ri: machen).

Das Partizipium der Gegenwart, zugleich Verbalnomen, wird durch das Suffix kan, Plural kas, kate, kaste, ausgedrückt, z.B.
mu̯a, denken ; tìmu̯akan, Denker, Ausführender bei den Zeremonien Pl. tìmu̯akas, tìmu̯akate. ve, ha-, vorhanden sein ; vākan, der sich irgend wo befindet, Pl. vākas(te), die Wohnenden (z.B. im Westen)

Der Imperativ wird zuweilen durch die gewöhnliche Form wiedergegeben, z.B.
nàtatiste, gib mir, von tatiste geben. Meist aber wird die Futurform durch Veränderung des Schluss-e in a oder durch das Suffix n gebraucht, z.B. nàtatista, gib mir ; saraukànen, wollt es = seid stark (von kàne, wollen). Auch kann das Verbum tši mit der gewöhnlichen Form des Hauptverbums oder das Verbum tša mit

dem Futurum des Hauptverbums auf n, ni und na gebraucht werden. z.B.

metší wautaíx̱te, sie wollen (oder mögen) ihnen auftragen.

nitšá wau̯wau̯ni, ich will suchen ; titšá wataarèn, lasst uns jagen.

Die gebräuchlichsten Futurformen sind die schon erwähnten : Verwandlung des Suffixes e in a und Suffigierung von n, ni und na. Z.B. hiraitahána, sie wird ihn ergreifen. Dazu kommen die folgenden Formen: Häufig ist entsprechend dem Nahuatl z das Suffix s, ferner sin, stsin, z.B.

waurèhēvɪs, er wird zu ihnen sprechen (von hēve).

utihiráuuau̯sin, er wird ihn suchen.

tùrí antinéstsin, wir werden emporsteigen.

Weiter kommt das Suffix ta und wa vor, z.B. heituxsau̯pàta, sie wird ausruhen ; ya mumi titeitiuxsau̯piwa, dort werden sie ausruhen [beides von sau̯pe (reflex.), ausruhen].

Eine besondere Eigentümlichkeit ist die doppelte Futurbildung, indem das Verbum me, ra, Plural xu, gehen, ausser einer der erwähnten Formen, besonders auf a verwandt wird z.B. aúpix̱ hèse̱ira háara, dort blieb er ; haukavitsa muaxu, sie werden fallen.

Eine Art Progressiv der Vergangenheit ist die Form mit dem Suffix ka z.B.

hientinaxtšaka, (sie)begegnete (ihm), von antinaxtše.

In der erzählenden Form wird die Vergangenheit durch nu (=man sagt), im Dorfe San Francisco meist durch he hergestellt, während die direkte Rede in der Erzählung durch wi, wiyánu (huiyanu) gekennzeichnet wird.

tṛimoa, beinahe, in Verbindung mit der gewöhnlichen Verbform dient zur Bezeichnung eines beinahe in der Vergangenheit eingetretenen Ereignisses, z.B. menutévi muyé tṛimoa, sie hätten mich beinahe ergriffen.

Die Negation wird durch ka, kai̯ ausgedrückt, z.B. kapuix̱ hàtíx̱ putau̯xkàne, niemand (nicht jemand) wagt es.

makai̯ kuvín narure, (ich wage es nicht), damit sie mir nichts Uebles zufügen.

Die Frage wird durch ni eingeleitet, z.B. ni pakái̯ tin'ù'ka ? bist du nicht zornig gewesen ?

Wie im Nahuatl c und quin zwischen Pronomen und Verbum eingefügt wird, wenn bei diesem ein Objekt bzw. lebende Wesen als Objekt stehen, so wird auch im Cora im gleichen Sinne für quin stets wa, sie, angewandt, während die Entsprechung von c durch ra, ha, es, ihn, selten nachzuweisen ist.

La communication de M. Preuss est discutée par MM. C. C. Uhlenbeck et F. Hestermann. Puis M. F. M. Olbrechts (Louvain) obtient la parole pour ses observations sur

THE CHEROKEE RITUALISTIC LANGUAGE.

The observations discussed in the following paper were made during an eight months' stay with the Cherokee Indians of North Carolina (Central Dialect) [1]), under the joint auspices of the Bureau of American Ethnology, Smithsonian Institution, and of the C.R.B. Educational Foundation, Inc., New York.

The main objects of study were the magic and the medicine of this tribe, together with the language as used in the sacred and medicinal formulas, following up the line of research opened by the late James Mooney, of the B.A.E., Washington.

Although it would be reckless to state that with every tribe at large the ritualistic language plays such an important role in the culture of the people concerned as it does with the Cherokee, or that the study of this aspect of their culture would yield the same results, yet the object of this paper is to stress the importance of this line of research, and the valuable aid which linguistics may obtain from it.

There is abundant proof of it that the language used in Cherokee religion and ritual has been checked in certain aspects of its growth, and has become stationary and archaic, the everyday language having followed its fatal course of development. This process is easy to explain, when we call to mind the tremendous importance which the untutored mind attaches to form and pattern. Whereas the everyday language, the tribal language, as we will call it in the course of this paper, is a tool of the community, of the man in the street, to express his views on a countless number of matters, in an almost unlimited variety of ways, the ritualistic language is usually the appanage of a chosen few, and is in any case strictly used in rigidly exclusive circumstances, and in sternly conserved, cristalized and stereotyped expressions.

Sacred formulas, whether they be conjurations, incantations or conventional prayers, — or to use a German terminology which, by dint of use, has acquired a less fleeting meaning than the English terms just used: "Beschwörungsformeln", "Zaubersprüche" and "Segen", — all these formulas I said, are bound to form rather

---

[1]) There is historical evidence of three Cher. Dialects; they have been called: the Upper (or Western), the Middle (or Central) and the Lower (or Eastern). I propose that in future only the terms: Western, Central and Eastern be used.

„Middle" is a term which in historical grammar is generally used with chronological rather than with geographical qualifications in mind.

Since up till now only the geographical habitat of the groups speaking the dialects has been considered, it is thought advisable to retain the term „Central", reserving the term „Middle" for eventual use when referring to chronological facts in Cherokee, resp. Iroquoian grammar.

than to content. The desired result is not brought about by the meaning of the words used, but merely by the strict adherance to the wording, to the form. This accounts for it, that even in European Folklore so many conjurations and incantations are still now in use, containing words and expressions so archaic, that even the initiated and adepts fail to understand them. Yet not one of them would dare or venture to change a word, and to supply a modern, more intelligible expression for it, since to tamper with even so little as a syllable would not only seriously compromise, but would render absolutely nil the power and the result of the formula.

We find the same conditions prevailing with the Cherokee, only to a considerably greater extent.

To be systematic and methodical, I should state, which, to my mind, are the sources, from which the Cherokee ritualistic language, in its present shape, is derived :

1. There is first of all a substratum of what may be called the language at an earlier state of its growth ;

2. Secondly there is a layer of the Western Dialect ;

3. Finally there is an unmistakable influence of the melodies of the songs.

1.— The latter element, the influence of the song-melodies, is the least perceptible, and from a linguist's viewpoint of the least importance. It bears only on certain phonetic and very few morphologic aspects.

Such are e.g. the artificial prefixing, infixing and suffixing of particles without any semantic value, which is done with the sole object in mind to fill out the meter of the melody when singing. Instances are :

a.— Prefixing (Prosthesis) :

ˁa ·-, ˁă-, is frequently prefixed to such words as :

Gal̤̈ ·´ ldi	*above*	ˁằ Gal̤̈ ·´ ldi
no ·´ Gwɔ̈ᵑ	*now*	ˁằ no · Gwɔ̈ᵑ́
ʋ̀sɔ̈nʋ ·´ li	*quickly*	ˁà · ʋsɔ̈nʋ ·´ li

b.— Infixing (Epenthesis)

ɛ ·´ lanti	<	ɛ · ldi	*below*
àGwanadʋ ·´ li	<	àGwadʋ ·´ li	*I want*
notsi o i	<	notsi i	*In the Pinegrove*

c.— Suffixing (Paragoge ; Epithesis)

No instance of the suffixing of *meaningless* syllables to fill out

the meter of a melody has come to my notice ; nor is this difficult to explain : Cherokee possesses such a vast variety of emphatic suffixes (-ya, -yi, -yu, -Dina, -GoGa, etc.) that in case of emergency, one or even a couple of these are called upon to bring the word or the sentence up to its necessary number of syllables.

Also the contrary of the processes just described takes place :

a.— Aphesis; Aphaerisis.

Gwὲ ʿi ʿa′	<	aGwᵉ̓ istaˋ · nɛʿa′	*I have pain*
Gɪ · sɛ′ · Gwɔ̈ᵑ	<	àGɪ · sɛ · ′ Gwɔ̈ᵑ	*the big Bitch*
Gɛᵛ yaGʊ′ . Gə	<	aGɛᵛ yaGʊ · Gə	*the Woman by excellence*

b.— Syncope.

tsɪsὲ · Gɪ · a′	<	tsɪsɛ · Goˋ · Gɪ · a′	*I overcome it*
[? aniᵛ GaGe .′	<	àniGɪ · GaGɛ · ′	*they (are) red*
Gwὲʿ i a′	<	aGwᵉ̓ istaˋ · nɛʿa′	*I have pain*

c.— Apocope.

no · Gwɔ̈Dɪ · ′	<	no·GwoDɪ·na	*now indeed*
wa al	<	waʿ ali	*name for Mountain*
tsǫ̈ · ᵑʊso	<	tsǫ̈ · ᵑʊsoʿi	*where the Creeks live*

As for the second layer mentioned, the evidence is as interesting to the student of psychology and of history as to the linguist.

This layer, as stated already, consists of a collection of words and expressions, borrowed from the Western Dialect. This is the dialect which has always been spoken by the majority of the tribe; by that fraction of the tribe, moreover, where civilizing influences during the 18th and 19th centuries made themselves felt most keenly ; by that fraction of the tribe, finally, to which belonged the inventor of the Cherokee syllabary. As a result of all this, the Western Dialect soon rose in importance, and in fact acquired the precedence over the others, as usually happens with a written dialect. Thus, although theoretically speaking, the Central and Eastern Dialects can be written just as satisfactorily by means of the Sequoya syllabary as the Western Dialect, the fact that it was invented by a Westerner, that it was applied to writing in the Western Dial. before the others, that portions of biblical as well as of secular literature were translated and printed in this dialect only, — all this contributed immensely towards making the Western Dialect what might aptly be called the literary tongue of all the Cherokee.

Hence, the formulas, written down in this dialect, contained many expressions which the Central-dialect speaking Cherokee either did not understand, or else understood, but would have expressed in a different way.

Since, however, a formula must be recited as written down, and since tampering with its traditional form is nothing short of sacrilege, these Western Dialect expressions have been treasured and handed down ever since; needless to say, many of them have, in the course of this process, been mutilated beyond recognition, and it is quite possible that some of them may never again be satisfactorily reconstructed or explained.

It will be possible to state exactly to what an extent the Western Dialect has been drawn upon for the Ritualistic language of the Central Dialect by a thorough study of the Western Dialect, which has not yet been made, but which will soon be undertaken.

3.— Finally there is the source, which I mentioned first, but which I reserved for discussion till now, because it is the most important and offers more interesting material and the most promising results.

This source is what I called a substratum of words and expressions illustrating certain processes in the history and the growth of the language.

The Cherokee ritual language is used mainly in prayers, conjurations and incantations mostly recited, but sometimes sung, and the greater part of which are expected to prevent, to cure of to cause disease; some of them are also recited in order to obtain prosperity, luck in love or in war, in hunting and fishing and in the various pursuits of tribal life. It also occurs sporadically in songs, even if these do not belong to the ritual, and in certain clan names.

These formulas are now handed down in written form, but since the invention of the syllabary by Sequoya was only made á century ago, this is after all a very modern adaptation. Before the art of writing was known, the formulas were taught to the initiated orally, and there are quite a few indications which point to it that many of them must be several hundreds of years old, at least. Many of them contain references to mythical beings, spirits and animals, on which even the voluminous mythology is silent. Both in the vocabulary and in the grammatical construction of them, there occur elements which even the oldest priests and the most traditionalist of the medicine-men are at a loss to elucidate. The only explanation they venture to offer is that "this was the way it was said by the people who lived a long, long time ago."

On account of its antiquity, this material is of considerable value

to obtain some clues on the history of this language. And knowing as we do the jealous care with which it has been conserved, and the judgment and discrimination used when handing it down, it is possible to make it serve our purpose in investigating some of the problems of historical Iroquoian linguistics. I intend to make these statements clear by briefly discussing some of the results which a preliminary study of Cherokee ritualistic language has brought. I will illustrate by the examples which are now available the different fields of linguistics that can profit by this method, viz. :

Phonetics
Lexicology
Morphology
Syntaxis
Semantics

These examples will of necessity be few.

a.— *Phonetics.* — A clan-name a'nisa'o'·ni could not so far be identified with certainty. It is true that its relation with sa'k'o·'ni (*"blue"*) has been suggested, but until further evidence was brought forward, this explanation could only be called a plausible guess. It appears now, however, that the exclamation k'a used in tribal language is the equivalent of the ' a used so often in the formulas; thus not only making the etymology of a'nisa'o·'i a certainty instead of a guess, but also making it probable that such a law as the shift from the aspirate to the aspirated velar surd occlusive must have operated.

b.— *Lexicology.* — On this score there is a good deal to be gleaned from the material. Most if not all of the formulas antedating the invasion of the whites, there are many references to aboriginal fauna and flora, to artifacts and utensils which are now obsolete, and the use of many of which has now even been forgotten.

In one hunting-formula the names of seven different kinds of deer are given, whereas now distinction is made between two kinds only.

The name k'al'o·Gwɛ́ now used for *gun* or *rifle* is still used in the formulas with the meaning of "bow" ; just as Ga^{D}ní now meaning *bullet* or *lead*, and also sɛ̀· liGwú'tsi, now no longer understood, are used for *"arrow"*.

Likewise, wa nɛ·' which now is only understood as hickory (Hickoria alba, (L.), Britt.), is still used in the formulas for *"arrow"*, because arrows used to be made of them a long time ago.

sï' kwa which in the tribal language merely means *"pig"*, used to stand for *"opossum"*, in which meaning the ritualistic language invariably uses it.

There are moreover quite a number of concepts that are referred to in the formulas by words that are totally different from those used in the tribal language :

	Rit. lang.	Trib. lang
beads	s̥o̥ · nikʻtʻa	aDɛ́·lɔ̥ⁿ
yard (around dwelling)	tcinó̥·li	oˋ·nʃasto̥.́i
disease	vʃyuʻGa	vlsGɛ́·Dɔⁿ

c.— As far as *Morphology* is concerned, the most impressive fact is that in the ritualistic language the comm.- Iroq. feature of incorporation of the nominal object has been retained to a far greater extent than in the tribal language. In fact, the latter seems to be losing, slowly but surely, this mode of expression. E.g., such an expression as : "I am making it bigger", is rendered in the tribal language :

vˋ·tʃanɪ·́Dɔⁿ	nɪGo̥ˋ·nɛʃaʻ
it-become-bigger	*I make it*

whereas the ritualistic language still uses the more typical-Iroq. : Gatʃanoʃistiʃa (Ga- = 1st. sgl. pronm. pref. 1st. Conj. subj.; √ tʻan(o) = "big" ; ʃ-ist- = causat. infix ; —iʃa = Praes. suffix).

Of this there are a great many instances.

Another fact, equally interesting, of which however one instance only has been found, is the prefixing of the particle expressing the possession of the object *to the verb*, instead of to the noun, as in the tribal language :

Rit. Lang.	adanʃtiʻ	tsudanʃtɪ·yuʻ
Trib. lang.	tsadanʃtiʻ	udanʃtɪ·yuʻ

(both with the same meaning : *"he loves thy soul"*).

d.— *Syntaxis*. — Adverbs of place, which in tribal language usually precede the verb, in the ritualistic language generally follow it :

Rit. Lang.	aniʻloʃiʻ	ɛˋ·tlawɪ·́ni	*they pass underneath*
Trib. Lang	ɛˋ·tlawɪ·́ni	aniʻloʃiʻ	*underneath they pass*

e.— *Semantics*. — This is indeed a most interesting and promising field.

The stem -da·nət- which in tribal lang. only means *"to think"*, in the rit. lang. invariably stands for *"to cause"*.

ʋḷsGɛ′· Dɔ̈ⁿ u̗̓dan̓tɛ̀·lɔ̈̓ni′ *the disease he has caused*

The primitive notion that evil can be cast upon an enemy by thinking, wishing, saying ("incantare") is hereby clearly illustrated ; even more so though, by the following group of words, which all derive from √‾ D(i) *"to say"* :

uDɔ̈̓nɔ̈̓i′	*he has caused it*
aDɔ̈nɩ·Ga′	*he has come to cause it* *it has been caused.*
niGϱ̈DisGɛ·sti′	*he will continue to cause it*
nu·Də·t̓anϱ̈·′Də	*it has been caused at the same time*

The tribal word for *"disease"* : u̓yu′Ga is tabu in the rit. lang., where it is always referred to as *"that which is important"*, "the important thing": ʋlsGɛ′.Dɔ̈ⁿ.

"Death" is referred to in the rit. lang. as usɔ̈̓′i Dɔ̈ⁿa word which in trib. lang. always has the meaning of "night" ; dziyϱ̈̀ nistà·nɛ̓ a′ which in trib. lang. means *"I hit him"*, in the rit. lang. conveys the professional idea of performing passes, of massaging.

Lack of time prevents me from illustrating by more examples the statements made. These will be further worked out and will be presented with all the illustrative material in a grammar of the Cherokee Language, on which work is well advanced now.

M. Uhlenbeck fait quelques réflexions à propos de l'exposé de M. Olbrechts.

Le président donne la parole à M. P. Rivet (Paris), qui présente à la section une communication intitulée *Sumérien et Océanien*, qui a été publiée dans les *Mélanges* offerts à M. J. Schrijnen. La thèse de M. Rivet est le sujet d'une discussion, à laquelle prennent part MM. Marcel Cohen, B. Karlgren, Ph. S. van Ronkel, A. Trombetti, C. C. Uhlenbeck.

La séance est levée à midi $\frac{1}{4}$.

SÉANCES DU
JEUDI 12 AVRIL.

JEUDI 12 AVRIL.

Section A: Linguistique générale.

Président : le Père W. Schmidt.
Secrétaire : M. J. J. L. Duyvendak.

La séance est ouverte à 3 h. $\frac{1}{4}$.
M. G. Neckel (Berlin) présente une communication intitulée :

SPRACHGESCHICHTE UND SPRACHGEOGRAPHIE.

Einl. 1. In der sektion für allg. sprachw., unter dem vorsitz eines mannes von weltumspannender linguistischer gelehrsamkeit ein grundsätzliches thema wie das meinige so zu behandeln, wie ich mit meinem ledigl. germanist. urteil es vermag, könnte als vermessenheit erscheinen. In der tat weisz ich nicht, ob ich, hierher verwiesen, Ihnen allen, namentl. denjenigen unter Ihnen, auf deren arbeitsfeldern die dinge anders liegen als auf dem germ. sprachgebiet, etwas werde sagen können, was Ihnen wertvoll ist. Hoffentl. gelingt es mir wenigstens, deutlich zu sein u. etwas interesse zu erregen für das, was uns germanisten am herzen liegt. Unsere verhältnisse dürften jedoch auch einen nicht verächtlichen paradigmatischen wert besitzen wegen des breiten nebeneinander historischer und geographischer, toter und lebendiger befunde und wegen des reichtums und des hohen grades methodischer erforschtheit der altgermanischen sprachdenkmäler.

2. Den anlass, mit diesen betrachtungen hervorzutreten, bot mir das umsichgreifen der sprachgeographischen bewegung in Deutschland u. in den nordischen ländern. So warm zu begrüszen das frische leben ist, das sich in ihr regt, so notwendig scheint es, dasz — sit venia verbo — ihr most sich abklärt. Am schmerzlichsten vermiszt man die klarheit da, wo es sich um das verhältnis zu der älteren, historisch u. systematisch eingestellten forschung und zu deren ergebnissen handelt. Hier sind missverstehen und blind-polemische geringschätzung in einer weise tonangebend geworden, die sehr zum schaden der sache dient, und deren die junggrammatiker, als sie vor 50 jahren gg. die Boppschen u. Grimmschen lehren auftraten, sich diesen ggüber nicht schuldig gemacht haben. Der unterschied ist der von evolution und revolution. Die gründe der revolution will ich nicht untersuchen. Soweit

dabei von schuld gesprochen werden kann, liegt sie wohl auch hier sicher irgendwie auf beiden seiten. Es handelt sich um die frage : wie kommen wir aus der verwirrung heraus ?

I.

Gemischte und ungemischte dialektbilder.

Von geographischer seite wird der anspruch erhoben, dasz auch die ältere sprachgeschichte und von dieser aus die verkehrs- und siedlungsgeschichte bis zur germanischen landnahme hinauf durch die sprachatlasarbeit geklärt und gefördert werden könne u. müsse. Und zwar meint man in den alten denkmälern die heutigen rheinischen und ostdeutschen dialektmischungen wiederfinden und auf diese weise vorgänge wie eine vermeintliche 'gotisierung' des vorher angeblich 'ingväonischen' Westdeutschland erschliessen zu können (Wrede unter beifall von Frings u.a.). Über die berechtigung dieses anspruches entscheidet natürl. der quellenbefund im verein mit geschichtlicher untersuchung. Die notwendigkeit der letzteren programmatisch und praktisch geltend gemacht zu haben ggüber einer zu einseitig internen und konstruktiven linguistik ist ein unbestreitbares verdienst der neuen schule. Aber ebenso gewisz hat sie die sprachl. quellenbefunde vernachlässigt über den historischen (der neuzeit) und zugleich die interne betrachtung (die grammatik) zurücktreten lassen hinter der externen, die innere sprachgeschichte hinter der äusseren. Je höher wir nämlich in der zeit hinaufsteigen, umso reiner werden i. a. die deutschen dialektbilder ; die ahd. mda. liegen in den hss. sehr klar und konsequent geschieden vor uns; exceptionelle seltenheiten pflegen mehrdeutig zu sein; reine — oder fast reine — dialekte sind ferner z.b. das westgot. des Wulfila, das ws., adän., agutn., westgöt., tröndische, aisl. unserer quellen. Noch heute leben solche reinen dialekte z.b. auf Island und in den entlegeneren tälern Norwegens, wo sie mancherorten (so bei Stød am Drontheimfjord, Norvegia, 2,132 ff.) ganz deutlich den anorw. dialekt der betr. gegend geradlinig fortsetzen. Das sind ganz andere verhältnisse, als sie heute, und ansatzweise bereits im hochmittelalter, im Rheintal herrschen. Der unterschied ist historisch plausibel, weil der verkehr im ganzen älteren zeitraum bis hinauf zur wanderungsperiode durchschnittlich viel geringer war u. es ausgleich durch hochsprache, presse, volksschule noch nicht gab, was alles bis zu einem gewissen grade auch für neuere dialekte wie den von Stød gilt oder noch vor kurzem galt. Es besteht also gar kein grund, den unterschied zu bezweifeln oder zu leugnen ; er ist das plausibelste ding von der welt. Trotzdem gilt er, soweit ich sehe, im geograph. lager als nicht vorhanden ;

man denkt sich die verhältnisse überall u. zu allen zeiten unbekümmert so, wie sie der sprachatlas zeigt, mit besonderen grenzlinien fast für jedes wort, mit andauerndem 'fluten' über weite räume hin und mit massenhaftem entstehen von 'kreuzungen' oder 'kompromissen' verschiedener art.

Man beruft sich dabei 1) auf mischsprachliche texte wie das Hild; 2) auf verstreute einzelheiten wie die 'ingväonismen'; 3) darauf, dasz texte wie der Wulfilas 'kunstsprache' seien (Frings briefl.). Der 3. punkt ist der wichtigste, denn ohne ihn sind die beiden ersten bedeutungslos; er ist aber ganz hinfällig (begriff der 'langue littéraire, instituée par un homme cultivé'). Dies gibt gelegenheit, den begriff des reinen dialektes festzustellen: er zeigt *konsequente gesetzmäszige lautverhältnisse*; vgl. z. b. got. au = ahd. ou in boug, aber ahd. ō in brōt, hōh, = agutn. au in auga, aber agutn. a vor geminata (datt = got. dauthata), agutn. øy vor z (r; øyra = got. auzō) = aisl. au in auga, dautt, aber aisl. ey vor z (r; eyra), = aschwd. adän. ø in øgha, øra, = as. ō in ōga, dōd, ōra („Lautschieber.")

In zwei beziehungen stehn die alten dialektdenkmäler hinter den neueren dialektaufnahmen im gelände entschieden zurück; ihr wortschatz ist meist beschränkter (man denke an das got.; anders das altisl.), und die sprachlandschaft, die sie ergeben, ist geographisch lückenhaft, insbes. lassen sie die grenzgebiete vermissen. Immerhin kennen wir den fränkisch-alem. grenzdialekt von Weiszenburg u. sehen, dass er einzelne alem. züge (wie das ua = got. ō) mit überwiegenden fränk. vereinigte; ebenso hat das westgöt. schwedisch des 13. jh. vokalharmonie u.a. nur mit dem angrenzenden norweg. gemein; das ags. weist noch in seiner neuen heimat bei vorherrschend südgerm. karakter starke affinitäten mit dem nord. auf. Die dialektgrenzen waren also auch damals insofern oberflächlich, als der dialekt mit gewissen eigenheiten seine grenze überschritt; die geltungsbereiche seiner lautgesetze deckten einander nicht, es gab schon damals zonen, die gemischten dialekt in dem sinne zeigten, dass sie mit dem einen nachbar im lautwandel (oder wort) x, mit dem andern in y übereinstimmten.

Der unterschied zwischen den alten und altertümlichen und andererseits den modernen verhältnissen (im Rheintal u. anderswo) erweist sich also als ein gradunterschied: dort ist der ungemischte dialekt die haupt-, der gemischte die nebenerscheinung (auch im sinne der lehnworte); hier scheint das umgekehrte verhältnis obzuwalten, dank der — ich zitiere Frings — verwüstenden tätigkeit des modernen verkehrs.

Der gegensatz der junggrammat. und der sprachgeogr. anschauung erklärt sich also zum guten teil aus der verschiedenheit der objekte oder der stoffl. einstellung. Nicht zu übersehen ist aber, dass zur zeit des aufkommens der historischen sprachforschung die sprach-

geograph. verhältnisse noch viel weniger den quellenbefunden widersprachen als heutzutage.

II.

Entwicklung u. wanderung. (Lautwandel u. formenverbreitung).

Die junggrammatische schule, wie sie heute noch am reinsten und bedeutendsten durch den hochverdienten Axel Kock in Lund vertreten wird, kannte in der lautgeschichte nur innerdialektische entwicklung u. lehnworte. Die geographische schule der gegenwart, für welche die dialekte sich auflösen, scheint nur noch von entlehnung wissen zu wollen: nicht nur jede lexikalische, sondern auch jede lautl. neuerung gilt ihr als von auszen übernommen, entweder von einem nachbar (wie die hd. lautverschiebung im nördlichen raum ihrer heutigen verbreitung) oder von einer älteren bevölkerung (Frings z.b. rechnet für die abweichung des rheinischen südlich der Ahr und für die kölner 'gutturalisierungen' mit 'nicht-germ. unterschicht', bezw. 'ältester rom.-germ. mischung u. schichtung', kulturström. s. 152. 159). Beides ist einseitig. Die junggrammat. lehre (der Joh. Schmidt widersprach) haftete zu sehr an der Schleicherschen stammbaumtheorie und war synthetischer betrachtung zu abhold ; ihre nachfolgerin schüttet nach der andern seite hin das kind mit dem bade aus u. leugnet damit, genau genommen, alles entstehen, alles schöpferische in der sprachentwicklung.

Zunächst war es ein fortschritt, dass man an dem vorwärtsrücken der hd. lautverschiebung und der verbreitung der nhd. diphthonge aus dem bair. südosten das wandern von lautneuerungen mit überspringung oder verschiebung von dialektgrenzen nachwies und den begriff der 'groszbewegung' (überdialektische novation) aufstellte, der u.a. bedeutet, dass ein lautwandel nicht dort entstanden zu sein braucht, wo wir sein ergebnis feststellen, die an ort und stelle gefällte zeitliche senkrechte also in die irre treffen kann. Solche grossbewegungen haben schon in altgerm. zeit gespielt. Die interessantesten sind diejenigen, die zwischen der südöstl. abwanderung der Goten und der westl. der Angelsachsen das ganze germ. gebiet von Süddtld. bis einschl. Skand. ergriffen haben, wie der wandel von idg. germ. ē zu ā, der i-umlaut, die verallgemeinerung der vollstufe (= gr. ὀδόντ-) in dem worte 'zahn', dessen schwundstufe (got. tunthus) nach ausweis von lat. dens und ai. gen. datih einst über das got. hinaus verbreitet gewesen sein muss, die abschwächung des Φ (got. maΦl, maΦljan) zu h in 'Malberg', vermählen, ags. mæl, mælan, an. mál, mæla, das zusammengesetzte demonstrativpronomen 'dieser', das perfektum mit 'haben' die beginnende schematisierung der wortstellung u.a. Der i-umlaut ist einer der vielen belege dafür, dasz ein durch grossbewegung

verbreiteter lautwandel nach dialekten verschieden bedingt sich zeigt, also in jedem dialekt einer eigenen regel folgt. Dies gilt auch von der kontraktion der nach der kolonisierung Englands, aber vor der wikingzeit festländisch verbreiteten ei < germ. (got. gutn.) ai zu ē, die im hd. an bestimmte stellungen im wort gebunden ist, dag. im Ndd. und in Dänemark-Südschweden, wohin sie im 10 jh. mit dem christentum aus Dtld. gelangte, unbeschränkt sich auswirkt. Das erwähnte â < æ war einst auch anglo-friesisch. Das ags. u. fries. unserer quellen jedoch und die auf altem Friesengrund gesprochenen westndl. mundarten von den Zeelanden bis nach Westfriesland zeigen wieder æ, ē (Rüstringer fries. rēd, dēd, mith wepne, swē). Das braucht kein rückläufiger lautwandel zu sein; es erklärt sich einfacher und plausibler so, dass æ in einer oder einigen ecken unverdrängt überlebte und später aus irgend einem grunde sich von da aus wieder verallgemeinerte. Der auf dän. und schwed. steinen der frühen wikingzeit mehrfach auftretende triphthong iau < iū (z.b. in ᚠiaurikʀ, Dietrich, in der inschrift von Rök) ist im sinne der historischen senkrechten unerklärlich und hat sich daher einen ganz folgerechten wegschaffungsversuch von keinem geringeren als Axel Kock gefallen lassen müssen, da es in dem iū der jüngeren sprache offenbar nicht fortlebt und sonst nur im alt- u. neugutn. gilt. Er wird sofort begreiflich, wenn wir verdrängung durch das ältere iū annehmen, dessen vorrücken aber durch das breite wasser zwischen Schweden u. Gotland ebenso gehemmt wurde wie z.b. umlautung und kontraktion von ai und kontraktion von au zu ō vor h (an. ᚠó : agutn. ᚠau). Ein anderes altes verdrängungsopfer sind die ungebrochenen e im westsächsischen, die einem vorrücken anglischer oder jütischer sprechweise erlagen (PBB 51, 14f.).

Wenn somit geographische gesichtspunkte sprach-historisches erhellen und die sprachhistoriker von irrtümern zurückhalten können, so vermögen zum entgelt auch geschichtl. erfahrungen zu belehren und zu warnen. Sie lehren unter anderm, dass lautwandel etwas sehr gewöhnliches sind u. wenn sie auch manchmal sich gruppenweise als verwandt erweisen (z.b. die umlaute, die palatalisierungen), sie oft genug ganz unverwandt sind (z.b. die germ. verschiebungen einerseits der tenuis zur spirans, andererseits der media zur tenuis), ja einander wiederaufheben oder doch einander zuwiderlaufen (germ. ᚠ aus idg. t ist dt. d, nord. t geworden, germ. ī < idg. ei ist ahd. und engl. ai, ndl. ei). Es gibt also zwar ‚konstanten' mit einer gewissen geltung, aber keine 'ethnischen konstanten', und die proethnischen substrathypothesen haben keinerlei lautgeschichtl. od. physiologischen erklärungswert, mögen sie auch in Süddeutschland und auf aussergerm. boden mit ihrem rein bevölkerungsgeschichtlichen inhalt recht behalten. Ein lautwandel, eine aussprachetendenz sind gleich verständlich oder

unverständlich, mag man sie einer historischen oder einer vorhistorischen sprechergemeinschaft zuschreiben ; letztere aber eigens zu statuieren, um einen lautwandel zu erklären, ist widersinnig, da es die dinge unnötig und willkürlich kompliziert. Gesetzmässigkeit ist als solche eine erklärung, auch wo die phonetische ratio fehlt oder schwach ist ; denn nicht bloss dynamische, sondern schon statistische gesetzlichkeit ist etwas wert — wenigstens den physikern, von deren ruhme heute die welt voll ist. Freilich würde uns der nachweis einer irgendwie gearteten *notwendigkeit* des sprachwandels (seines dynamischen charakters) tiefer befriedigen. Aber wo wäre je ein solcher nachweis überzeugend geliefert worden? Was man nachweisen kann, ist, dass gewisse tendenzen — etwa zu dissimilation oder schwund — unter bestimmten voraussetzungen natürlich sind oder naheliegen. Aber man kann nicht zeigen, warum sie bald wirken, bald nicht wirken. Zum wesen der historischen lautwandels gehört seine orts- und zeitgebundenheit, und eben diese ist noch niemals erklärt worden, es sei denn, dass wir einfälle wie den, der urkeltische schwund des anlautenden p sei durch das damalige tragen von lippenringen bewirkt, oder die isländische diphthongierung von ā zu au beruhe auf einer gleichzeitigen erschlaffung der lebensenergie der Isländer, als erklärungen gelten lassen. Das einzige licht, mit dem wir in solche erscheinungen hineinleuchten können, ist eben das ihrer eigenen regelmässigkeit, die ohne papierene pedanterie aufgespürt werden will.

Die regelmässigkeit der lautveränderungen ist ein postulat unseres verstandes und zugleich eine empirische tatsache — so gut wie die gesetzmässigkeit der planetenbewegungen oder der fallgeschwindigkeit. Jenes zeigte sich z.b. bei der anbahnung des indischen palatalgesetzes : man konnte sich mit recht nicht darein finden, dass das vermeintliche uridg. a auf europäischem boden willkürlich bald zu o, bald zu e geworden sei ; das palatalgesetz hob dann den logischen anstoss auf mittelst glänzender durchleuchtung des gegebenen. Ebenso ging es beim Vernerschen gesetz : auch hier ärgerte man sich über die regellosigkeit, und man behielt recht.

Wenn auch südlich der Benrather t/z- linie das wort für 'hündin' in der unverschobenen form tiff lebt [1]), so wird dies damit zusammenhängen, dass es sich hier um ein nur nördliches wort handelt, das dort, von wo die wörter mit z kamen, kein gegenstück hatte. Aber wenn dieses (1871 von F. W. Wahlenberg in Köln aufgestellte) prinzip allgemein gelten soll, so kann dort, wo die lautverschiebung ausnahmlos oder nur mit regelmässigen ausnahmen herrscht, sie nicht eingewandert, sondern muss einheimisch sein. Es ist also ein unterschied zwischen der ausbreitung eines

---

[1]) Zschr. f. d. Mdara. 1923, s. 209 ; Kulturströmungen s. 157.

lautwandels in seinem dialektgebiet — der erfüllung der eigenen heimat durch den lautwandel — und seiner auswanderung. Er kann sich auch in der fremde durchsetzen (wie die ndd. kontraktions = ē in Südskandinavien), aber er braucht es nicht. In der heimat setzt er sich immer durch — woher sonst die vielen dialekte und sprachen mit konsequenter lautkorresponsion? Sieht das bild anders aus, so liegt sekundäre störung vor, und diese störungen sind heute trumpf, als wären sie primär und normal.

L'exposé de M. Neckel est suivi d'une discussion à laquelle prennent part MM. G. G. Kloeke, O. Bremer, Th. Baader, L. Spitzer, J. Sverdrup, qui critiquent l'appréciation de l'orateur des études dialectales, ainsi que sa thèse que «la loi phonétique serait suffisamment expliquée par elle-même». M. Neckel répond à ces objections; cf. son livre «*Germanen und Kelten*», Heidelberg, 1929.

M. Ew. Messing (Rotterdam) fait une communication sur

METHODEN UND ERGEBNISSE DER WIRTSCHAFTS-SPRACHLICHEN FORSCHUNG.

[Die ungekürzte erweiterte Abhandlung erscheint im Verlag von *Kemink & Zoon, Utrecht.*]

Auszug.

1. aus der *Einleitung*: Von der Sprachwissenschaft wird neue Arbeit gefordert, die Deutung der wirtschaftenden Welt. Dem Leben und Treiben, dem Denken und Irren auch dieser Gemeinschaftsgruppen bietet die Sprache die Form und damit uns den Schlüssel.

Wissenschaftliche Aufklärung auch der wirtschaftenden Kreise über die Sprache ist mehr denn je notwendig. Ist doch gerade für die wirtschaftliche Unternehmung die Sprache die wichtigste Ausdrucksform ihres Werte schaffenden Denkens und zugleich die Trägerin von für die Durchführung des Produktionsprozesses unentbehrlichen Kräften.

Th. Blum, Professor der Betriebswirtschaftslehre, hat es bereits gefordert: „In den Lehrplan einer Handels-Hochschule gehört ein Kolleg über Handelssprache, die eine planmässige Zusammenfassung des kaufmännischen Wort- und Begriffsinventars zu bieten und dieses teils wortkundlich, teils entwicklungsgeschichtlich und vergleichend wissenschaftlich zu behandeln hätte." Klar genug angedeutet hat er dadurch schon die Methoden.

2. aus dem Abschnitt *Methoden*: Die Frage: was bedeutet das Objekt *unserer* Forschung für die Wirtschaft? bildet den Ausgangspunkt für alle Wissenschaften, die sich wirtschaftswissenschaftlich

um- oder einstellen. Die Beantwortung dieser Frage durch die Sprachwissenschaft enthält eine für die Wirtschaftswissenschaft bahnbrechende Erkenntnis :

Sprache als „Schlussprodukt“ — Sprech- oder Schreibeprodukt — ist ein „*wirtschaftliches Gut* erster Ordnung“ im Sinne der Mengerschen Gütertheorie. Als Mittel zur Realisierung ihrer Wirtschaftszwecke wird es verwendet von zahlreichen Wirtschaftsunternehmungen, von der Presse (Zeitschrift- und Buchverlag), vom Buchhandel, von Buch-Einkaufs- und Verbrauchsgenossenschaften (kaufm. organisierte Büchergemeinschaften), Unterhaltungs- und Vergnügungsunternehmungen (Theater, Kabarets), Phonograph-, Dictograph-, Radiounternehmungen, Reklame-Instituten usw.

Als Arbeitsleistung — Sprech- und Schreibhandlung — ist die Sprache geradezu der allerwichtigste Produktionsfaktor überhaupt. In 4 Graden beeinflusst dieser Faktor die Produktion : als organisatorische Denk-Sprech-Leistung („wahrscheinlich der höchste wirtschaftliche Wert in der jetzigen Lage der Menschheit“), als technisch-konstruktive, als ausführende und als nur die mechanische Tätigkeit begleitende Denk-Sprech-Leistung (Denkwertskala von Julius Hirsch).

Damit stehen die sprachwissenschaftlichen Bedürfnisse des wirtschaftenden Menschen klar und deutlich vor Augen. Sie werden ausgedrückt durch eine Reihe von Fragen, zu deren Beantwortung die Wirtschafts-Linguistik die Methoden der verschiedensten Sonderdisziplinen der Sprachwissenschaft anzuwenden hat :

Worauf beruhen und woher stammen die suggestiven Kräfte des Wortes, der Sprech- und Schreibsprache ?

Wie werden sie zweckmässig am besten erzeugt ?

An welche Bestandteile der Sprache insbesondere sind sie gebunden ?

Welches sind die Funktionen der einzelnen sprachlichen Ausdrucksmittel ?

Wie entstehen Schlagworte und wie bildet man sie ?

Welche wirtschaftssprachlichen Ausdrücke geben Aufschlüsse wirtschaftsgeschichtlicher Art ?

Welche sind besonders bezeichnend für die Art des wirtschaftlichen Denkens ? usw.

Alles in Bezug auf Muttersprache und Fremdsprachen.

3. aus dem Abschnitt *Ergebnisse* : Die sachlich-sprachlichen Untersuchungen auf wirtschaftlichem Gebiet von zahlreichen Gelehrten haben bereits eine stattliche Reihe wertvoller Erkenntnisse zutage gefördert.

Die geordnete Zusammenfassung der Ergebnisse der wirtschaftssprachlichen Forschung ergibt eine unvergleichliche Deutung des überall von wirtschaftlichen Interessen beherrschten

nationalen Lebens. Die Wissenschaft von der Wirtschaftssprache wird zur Nationenwissenschaft.

4. aus dem Abschnitt *Folgerungen*: Die Wirtschaftspraxis übt unbewusst einen Drang aus auf die Schaffung von Lehrstühlen und wissenschaftlichen Einrichtungen für die wirtschaftssprachliche-nationenwissenschaftliche Forschung an allen Wirtschafts-(„Handels"-)-Hochschulen und -Fakultäten.

Die Unterrichtspraxis der höheren Wirtschaftsschulen fordert deutlich wissenschaftlich gebildete Lehrkräfte, logischerweise auch für den wirtschaftssprachlichen Unterricht in Muttersprache und Fremdsprachen. Einige Länder versuchen bereits, diese Forderungen durch Einrichtung von Staatsexamen zu befriedigen.

Könnten sich einmal die Vertreter aller Sonderdisziplinen der Sprachwissenschaft dazu verstehen, einmütig zu verlangen, dass die nationenwissenschaftlich orientierte Wirtschaftslinguistik den anderen zu „Wirtschaftswissenschaften" umgestellten Wissenschaften gleichgestellt und ihr ein entsprechender Apparat an Hilfsmitteln für Forschung und Lehre zugebilligt werde, so würde das einen wichtigen Schritt vorwärts bedeuten. Es wäre ein nicht misszuverstehender Wink für die Hochschulverwaltungen, Zweifel und Zögern aufzugeben und der Wirtschaftslinguistik die ihr gebührende Forsch- und Lehrstätte einzuräumen.

Soll die Wirtschaftslinguistik aber ihren nationenwissenschaftlichen Aufgaben gerecht werden, so muss ihr das Forschermaterial ebenso leicht zugänglich gemacht werden, wie den übrigen wirtschaftlichen Disziplinen. Das heisst, es müssen Stellen geschaffen werden, die das auslandkundliche Sprachmaterial nach den Methoden der Sach-Wort-Forschung systematisch sammeln und für Forschung, Lehre und Wirtschaftspraxis verfügungsbereit halten: „Nationale Zentral-Institute für vergleichende Auslandkunde".

Die grösste Schwierigkeit indessen, die es zu überwinden gilt, ist der Mangel an Verständnis für Wert und Bedeutung der wirtschaftssprachlichen Forschung und Lehre. Den Versuch, dieses Verständnis zu vermitteln, macht die vorliegende Arbeit.

MM. J. van Dam et F. Hestermann font quelques remarques à propos des idées exprimées par M. Messing. MM. Baader et Schmidt se rallient aux idées de M. Messing.

M. F. Hestermann (Hambourg) obtient la parole pour une communication intitulée

DER MONOSYLLABISMUS ALS LINGUISTISCHES VERGLEICHSKRITERIUM.

Man hat oft genug darauf hingewiesen, dass man bei Vergleichen auf die letzten Elemente der Wörter zurückgehen müsste. Dabei

muss dann auffallen, was gerade der idg. Sprachtyp lehrt, dass die rekonstruierten Wörter immer länger werden statt einfacher zu erscheinen. Doch ergibt sich auch hier schon oft, dass das, was einfach schien, ein Kompositum ist, wie das bekannte *mille* des Lateinischen. Je mehr man sich nun in die Sprachtypen forschend und vergleichend versenkt, um so mehr beobachtet man, dass die Zusammensetzung eine vorher ungeahnte Ausdehnung annimmt. Besonders die Klassensprachen zeigen uns den Kompositionsbau. Aber gerade bei diesen erfährt man auch zuerst, dass die Elemente monosyllab sind. Diese Einsilbigkeit erweist sich weitergehend so stark, dass am Ende die Elemente nicht nur einsilbig, sondern sogar nur als offene Silbengebilde dastehen, so dass jedes silbenschliessende Element nur der Rest einer neuen Silbebildung ist. Dieses Element als Vergleichskriterium aufzuweisen, das soll der Gegenstand einer erweiterten Arbeit sein, deren Prinzipien hiermit nur kurz angedeutet seien.

Le président fait quelques observations qui se rapportent au sujet traité par M. Hestermann et lève la séance à 4 h. 30.

Section B : Linguistique indo-européenne.

Président : M. H. Pedersen.
Secrétaire : M. E. Fraenkel.

Le président ouvre la séance à 3 h. $\frac{1}{4}$ et donne la parole à M. C. de Boer (Leyde) pour une communication intitulée: *L'idée de « cas » ou « rapports casuels » dans des langues comme le latin et le français*. Elle a été publiée dans la *Revue de linguistique romane*, nos. 15—16 (1928).

Puis la parole est donnée à M. T. E. Karsten (Helsingfors) pour une communication sur

NIEDERLÄNDISCHE SPRACHDENKMÄLER IN FINNLAND.

Die Frage nach einem alten westgermanischen Kultureinfluss im Norden und Osten, wie dieser Einfluss uns in der Sprache entgegen tritt, ist nicht erst heute aufgekommen. Was Finnland, mein Vaterland, anlangt, ist sie von mir selbst zum erstenmal i. J. 1906 (in schwedischer Sprache) und dann ausführlicher i. J. 1910 (Indog. Forsch. Bd. 26) erörtert worden. Aus diesen Behandlungen des Themas erlaube ich mir hier einen einzelnen Abschnitt herauszugreifen: den Abschnitt über niederrheinische Völker-

und Familiennamen in Finnland und gestatte mir auf dieser Grundlage nebenbei einige kleine Bemerkungen zu der westgermanischen Völkernamenkunde. Damit wird auch die in den Propositionen des Kongresses ganz unbeachtet gebliebene heutige Namenforschung mindestens mit einigen Worten in den Rahmen der Kongressverhandlungen eingezogen.

Es handelt sich hier um den früh- und spätmittelalterlichen Sachsen-Handel in Finnland. Der Volksname *Sachsen* erscheint in Finnland in zweifacher Gestalt: 1) als *Saksa*, eine gemeinsame Bezeichnung der Begriffe 'Deutschland', 'Deutscher' und 'umherziehender kaufmann', mit zahlreichen Belegen sowohl in zusammengesetzten finnischen Appellativis als in süd- und westfinnländischen Ortsnamen; 2) als *Sassi*: in Hofnamen, das auf die mittelniederdeutsche Namensform *Sasse* zurückgeht und aus der mittelalterlichen Hansazeit herrühren muss.

Finn. *Saksa* ist die ältere Form und hat ihren Ausgangspunkt in dem altschwedischen Nom. Plur. *Saxar*. Der Name bezieht sich wohl zunächst auf die Alt-Sachsen in ihrem älteren rechts-elbischen Stammland an der Ostsee, und die jetzige Bedeutung 'Deutschland' ist eine Erweiterung dieses Begriffes. Dass finn. *Saksa* zunächst die Elb-Sachsen bezeichnete, dafür spricht ganz besonders eine Anzahl finnländischer Ortsnamen, die an noch westlicher wohnende Germanenstämme erinnern: an die an der Nordseeküste sesshaften *Friesen* und *Flamländer* (Vlamen).

Die Friesen sind das erste germanische Seefahrer- und Handelsvolk, das wir überhaupt kennen. Friesland ist heutzutage eine holländische Provinz, aber früher verstand man unter dem Namen *Friesen* eine Anzahl verwandter Völkerschaften an der Nordsee, zwischen Weser im Osten und der Gegend der alten Hafenstadt Brügge im Westen. Die vier Jahrhunderte zwischen 500 und 900 sind auf dem Gebiete der westgermanischen Seegeschichte geradezu als eine Friesenzeit bezeichnet worden. Unter dem späteren Teile dieser Periode setzen u.a. die friesischen Handelsfahrten nach Schweden ein. Davon zeugt besonders der Name der an einer Insel im Mälarsee gelegenen Stadt *Birka*, der ältesten Handelstadt Schwedens. Dieser Name ist nämlich, wie der schwedische Sprachforscher Elis Wadstein in mehreren Untersuchungen nachgewiesen hat, mit grosser Wahrscheinlichkeit friesischer Herkunft und enthält ein mittelniederländisches Wort *birek* in der Bedeutung 'Gerichtsbezirk etc.'. Die Stadt Birka im Mälarsee stand den Urkunden gemäss tatsächlich schon im 9. Jahrhundert in Verbindungen mit den Nordseefriesen und ihrem Hauptort Dorestad. Gegen Ende des 8. Jahrhunderts gegründet, wurde sie schon in der Vikingerzeit zerstört, erhob sich aber in dieser kurzen Zeit zu einem Zentrum des ganzen nordischen Handels. Wadstein zufolge verzweigten sich die von Friesland ausgegangenen Handels-

fahrten westwärts nach der Westküste Norwegens und ostwärts nach der Ostküste Schwedens. Erinnerungen an diese Seefahrten leben noch heute fort in zahlreichen skandinavischen Küstenortschaften mit Namen wie *Birkö, Björkö* etc., in denen man sonach alte friesische Hafen- und Handelsplätze zu erblicken hätte. Solche Namen weist Wadstein ferner nach aus Gotland sowie aus den inneren Teilen des Finnischen und Bottnischen Meerbusens. Die finnländischen Ortsnamen dieser Art waren aber schon lange vor Wadstein, im Jahre 1906 (vgl. oben), von mir zum Teil eingesammelt und veröffentlicht worden. Unter solchen Namen ist besonders ein von Wadstein gar nicht erwähnter hier hervorzuben: der unweit der grossen Fabrikstadt Tammerfors (finn. Tampere), am oberen Lauf des grossen Kumo-Flusses gelegene alte Handelsplatz *Birkala*. In diesem Namen ist *Birka* der Hauptbestandteil. Er deckt sich mit dem altschwedischen *Birka* an der Mälarinsel Björkö; *-la* ist ein gewöhnliches finnisches Lokalsuffix. Es handelt sich wahrscheinlich um einen sogenannten Verbreitungsnamen, was man schwedisch „uppkallelsenamn" zu nennen pflegt. Das finnische Birkala, jetzt ein grosses Kirchspiel, begegnet in den Urkunden bereits i. J. 1328. Der Ort war im Mittelalter und noch später ein Mittelpunkt des in- und ausländischen Handels in ganz West-Finnland, ursprünglich vielleicht eine Art finnische Filiale des schwedischen Birka. Darauf deuten vor allen einige in der Umgebung des Kumo-Flusses vorkommende, mit finn. *saksa* 'Kaufmann' gebildete Ortsnamen. Und schon der Name der ganzen Landschaft, *Satakunda*, eine Zusammensetzung von finn. *sata* '100' und finn. *kunta* = urnord. **hunda* in den alt-uppländischen Provinznamen *Attundaland, Fjädrundaland, Tiundaland* (eig. **Att-hunda-land*, **Tjädr-hunda-land*, **Ti-hunda-land*, 'Land von acht, vier bezw. zehn hund-Bezirken'), enthält ein uraltes Andenken an die Mälarlandschaft in Schweden. Schwedischer Herkunft ist wahrscheinlich auch der Stadtname *Tammerfors*, finn. *Tampere*. Das zweite Membrum *-fors* ist sicher schwedisch und bezieht sich auf die mächtige 'Stromschnelle', nach welcher der Ort benannt worden ist. Dann ist aber auch das erste Membrum vermutlich schwedisch. In Süd-Österbotten (Närpes) wurde der Stadtname gegen Ende des 18. Jahrhunderts schwedisch *Dāmbärfåss* ausgesprochen. Das erste Membrum ist eine dialektale Form des schwedischen Wortes *damb(er)* m. 'Mühldamm', und das ganze Kompositum erinnert an den schwedischen Namen der jetzigen Hauptstadt Finnlands: *Helsingfors*, die ursprünglich an einer Stromschnelle des Flusses *Helsingå* gelegen war. Die finnischen Namen *Tampere* beziehungsweise *Helsinki* sind nur Kurzformen der schwedischen Namen. Dass die Gegend schon im Mittelalter eine besondere merkantile Bedeutung besass, erhellt auch aus dem Namen schwed. *Messuby*, finn. *Messukylä* der alten grossen Gemeinde, auf deren Boden die Stadt

Tammerfors gegründet wurde: der Name bedeutet 'Messedorf', mit dem mittelalterlichen Worte *messa* 'Kaufplatz' (eig. 'Gottesdienst' < lat. *missa* 'Messe') als erstem Glied.

Zunächst verweisen also diese Ortsnamen: *Satakunta, Birkala, Tammerfors, Messuby* u.a. auf Mittelschweden und die Mälargegend als den Ausgangspunkt des westfinnländischen Handels. Dass aber der Niederrhein bei dem ausländischen Handelsverkehr auch hier sehr früh eine wichtige Rolle gespielt hat, scheint aus einigen süd- und westfinnländischen Ortsnamen hervorzugehen, die sich nur auf niederrheinische Völkerstämme beziehen können. Der friesische Völkername begegnet öfters in Finnland, im Süden des Landes wie an der Westküste. In der Nähe von Åbo, der alten Hauptstadt des Landes, liegen in zwei verschiedenen Kirchspielen Höfe namens *Friisilä* resp. *Frisenby*, in der Nähe von Helsingfors ebenfalls zwei Höfe mit dem Namen *Fris-* als Vorderglied. In den Urkunden erscheinen diese Namen erst in den 1540er Jahren, aber die finnländischen Urkunden sind in der Regel nicht viel älter. Etwa hundert Jahre früher, 1443, begegnet jedoch ein *Friisilä* genannter Hof oben in Österbotten, etwas östlich von der Seestadt Wasa. Und in derselben Gegend haben wir einen alten Dorf- und 2 Hofnamen, die offenbar hierher gehören: den finnischen Dorfnamen *Flaaminki* und den schwedischen Hofnamen *Fleming*, beide schon in Urkunden von der Zeit um 1550. Diese Namenformen entsprechen vollständig den urkundlich belegten ahd. *Flāming* und mhd. *Vlœming*. Der Name bedeutet 'Flamländer'. Das Nebeneinandersein von *Flaaminki* und *Fleming* in Österbotten (West-Finnland) ist lautchronologisch und siedelungsgeschichtlich wichtig: beweist dass die Träger dieser Namen, die in zwei Nachbargemeinden liegen, schon etwa im 10. oder 11. Jahrhundert nach Österbotten eingewandert waren. Das i-umlautlose *Flaaminki* muss von den Finnen *vor* dem schwedischen *i*-Umlaut übernommen worden sein, denn die Namenform *Fleming* hat den i-Umlaut mitgemacht, der auch hier dem oben angegebenen Zeitpunkt nicht viel jünger sein kann. Gehöfte mit dem Namen *Flämminge* kommen sonst auch in Schweden, Öster-Götland vor, wie der schwedische Sprachforscher E. Hellquist nachgewiesen hat, und in Ostdeutschland tragen mehrere Ortschaften, die durch Niederländer kolonisiert worden sind, den Namen *Flemmingen* und ähnl. In Flandern wird der Name noch heute ohne *i*-Umlaut gesprochen; *i*-umgelautet wurde er erst in Deutschland, Skandinavien und Finnland.

Das alte Kirchspiel in Süd-Österbotten, wo das Dorf *Flaaminki* gelegen ist, hat ausserdem ein altes Gehöft namens *Flander* aufzuweisen, und in den gegenüberliegenden Schären findet sich eine Insel, die *Flandrören* (Flander-Insel) benannt wird. Etwas nördlicher in derselben Landschaft ist ausserdem ein Bauerngehöft *Holländer* vorzufinden.

Aber ausser in den angeführten Ortsnamen haben die alten Flamländer auch ein sonstiges volkstümliches Andenken an sich in Finnland hinterlassen. Einer der Hauptthelden des finnischen Kalevala-Epos heisst *Lemminkäinen*. Er ist ein gewisser Don Juan-Typus der finnischen Volksdichtung. Die neuere finnländische Kalevala-Forschung deutet den Lemminkäinen als einen alten *Fläming*. In der ostfinnischen Mundart musste ein *Fläm(m)ing* in finnischer Wiedergabe den anlautenden F- verlieren. In Deutschland erscheint der *Fläming*-Name schon in mittelhochdeutscher Zeit als Appellativum : in dem Sinne 'fein gebildeter und gekleideter Mann'. Dieser Wortgebrauch rührt, wie wir wissen, daher, dass der französische Einfluss, der sich seit dem 12. Jahrhundert in Deutschland mehr und mehr geltend macht, vor allem durch die alten Flamländer verbreitet wurde. In einer solchen Bedeutung wäre der flämische Volksname in die Kalevala-Dichtung eingekommen. Eine gewissermassen parallele appellative Verwendung eines Volksnamens liegt in dem finnländischen Dialektworte *dänska* vor, das in Schwedisch-Österbotten von einem Bauern gebraucht wird, der mit hochschwedischer Aussprache zu prahlen versucht. Eigentlich bedeutet das Verbum *dänska* 'reden' und ist ein sprachliches Residuum aus der mittelalterlichen Dänenepoche in Finnland, in der die Dänen in ganz Skandinavien die politische Hegemonie besassen.

Das hier skizzierte Bild von alten friesisch-flämischen Niederlassungen in Finnland und von einer aus Flandern ausgegangenen kulturellen Beeinflussung wird noch etwas vollständiger, wenn ich hinzufüge, dass gewisse westgermanische wandernde Kulturwörter in Finnland in ausgeprägt friesischer Lautform auftreten. Eine solche Sprachform kennzeichnet schon den flämisch-finnischen Volksnamen *Flaming*, wenn dieser, wie angenommen worden ist, einen germanischen Wortstamm *flaum* enthält. Hierher gehört ferner finn. *krātari* (*kraatari*) 'Schneider', das *nur* aus einer friesischen Lautform **skrādari* zu erklären ist (schwed. *skräddare* vertritt eine *i*-umgelautete Form davon). Vgl. dagegen nhd. *Schröder* neben *Schrader*.

Und noch so spät wie in der Periode 1300—1500 sitzen Niederländer oder andere niederdeutsche Leute vielfach als Bürgermeister, Ratsherren oder Hausbesitzer in unseren grössten Städten, vor allem in Åbo, der alten Hauptstadt. Es begegnen hier damals z.B. folgende mittelalterliche Namen: van Asken, van Berge, Foss, Frese, Strandfrese, van Hamelen, van Harwen, Kölner, van Minden, van Peynen, van den Rodhe, van der Welde, van Werden, Westfal, u.s.w., u.s.w. Mindestens ein Teil von den Trägern dieser Namen dürften Niederländer gewesen sein.

Zum Schluss noch eine kleine Bemerkung. Wir sahen dass Deutschland bei uns (in Finnland) unter dem finnischen Namen *Saksa* zuerst bekannt wurde. Die erste Vermittlung geschah wohl, wie

gesagt, durch den deutschen Volksstamm der Sachsen, die damals irgendwo in dem westlichen Teile der deutschen Ostseeküste sassen. Die Rheingegend dagegen ist den Finnen *nur* durch die Vermittlung einzelner Kleinstämme, durch die der Friesen und der Flamen bekannt gemacht worden. Der alte Frankenname erscheint nirgends in Finnland. In der Zeit der ersten niederländisch-finnländischen Beziehungen haftete dieser Name offenbar noch nicht an den Gegenden des Niederrheins. Der Frankenname ist eigentlich ein Verbreitungsname. Das älteste Frankenland lag etwas südlicher an der Rheinlinie. Darauf deutet das aus der älteren Edda bekannte *Frakkland*. Erst später dehnt sich der Name „Franken" über das ganze Sprachgebiet, das wir heute als fränkisch kennen, auch über das sogenannte niederfränkische oder niederländische Gebiet. Im Mittelalter wird der Frankenname zuweilen sogar von allen deutschen Stämmen gebraucht. Darauf verweist wohl u.a. der altschwedische Codex Bildstenianus (1420-1450): *the som byghdo j thydiske thungo kalladus franker*. Die ältesten Berührungen zwischen Finnland und Niederrhein scheinen also älter zu sein als diese Erweiterung des Frankennamens. Die Niederländer haben eine glänzende Geschichte, das wissen wir alle. Dass aber die niederrheinische Kultur sich schon so früh wie in der Wikingerzeit: im 11—12, vielleicht schon im 10. Jahrhundert so weit im Osten wie nach dem kargen Finnland einen Weg gebahnt hat, dies dürfte weniger bekannt sein.

MM. G. Neckel, B. W. Speekman et J. Vercoullie font quelques réflexions au sujet de l'exposé de M. Karsten.

Puis M. G. N. Hatzidakis (Salonique) obtient la parole pour une communication dont voici le résumé :

DER GRIECHISCHE DIALEKT VON PONTOS.

Prof. G. Hatzidakis hat über die im Pontos seit VIII Jahrh. v. Ch. bis vor 6 Jahren gesprochene griechische Sprache gehandelt. Er betonte, dass sie bewahrte 1) einige altdialektischen Reste (*οὐκί, φορήν* u.s.w.), 2) die alte Aussprache des *η* als *ε*: *ἐγάπεσα, πελός* = *ἠγάπησα, πηλός* (im gewöhnlich. Neugriech. *ιγάπισα, πιλός*) u.s.w.) 3) alte Formen: *ἡμέρας, οὗτινος, κρῖνον, ἄψον* (= neugriech. *ἡμέρες, κρίνε, (ἄι)αψε* u.s.w.), 4) altgriech. Wörter: *ἀσινός* (= *—ής*), *ἄγω, ἰδέα* (= *ὄψις*), *στέας* (= *—αψ*) u.s.w. Er fügte hinzu, dass die weitere Existenz und Entwicklung dieses Dialektes von jetzt an für immer vereitelt wurde, da die Griechen, die ihn sprachen, nach Griechenland über zu siedeln gezwungen sind.

M. St. Mladenow fait quelques observations à propos de la théorie de M. Hatzidakis. La séance est levée à 4 h. 30.

Section C : Linguistique non-indo-européenne.

Président : M. B. Karlgren.
Secrétaire : M. A. Klingenheben.

Le président ouvre la séance à 3 h. 20 et donne la parole à Mlle L. Homburger (Paris), qui parle :

DU RÔLE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES DE CLASSES ET DE GENRES AFRICAINS.

L'unité des langues négro-africaines peut être considérée comme acquise ; elle a été admise depuis plusieurs années en France et en Italie, et de récents travaux confirment la thèse que nous soutenons depuis 1912.

L'étude des affixes de dérivation des qualificatifs confirme cette vérité, car il n'y a pas de morphème qui soit propre à un seul groupe (bien entendu, cela ne veut pas dire que tous les morphèmes se rencontrent dans tous les groupes).

Si l'on rapproche les dits affixes modernes de ceux de l'égyptien ancien, on s'aperçoit qu'il s'agit visiblement d'éléments d'une langue commune. C'est ce qui ressort des faits suivants.

A. Egypt. *-j*, fem. *-jt*, représenté en copte par *-e* fem. *ê*, donne des adj. dérivés. Ex. *nwt*, bourg, *nwtj*, bourgeois. Ces formes qualificatives anciennes expliquent les adjectifs modernes en *-i* ou *-e* ; cf.

Bant. *-bi*, mauvais, *-kali*, féroce ; *-le*, long ; *-kale*, ancien.

Peul *bale-*, noir, *dane-* blanc, *bode-*, rouge, etc.

Wolof *kave*, haut (*kav*, le dessus).

Haoussa *arame*, maigre ; *arine*, teint, etc.

Tem *done*, dur ; *gine*, lourd ; *lone*, aiguisé.

Ewe *ḥaḥe*, étroit (*ḥaḥa*, être étroit).

B. Le suff. *-w* des part. act. et passifs imparf. égyptiens explique les qualificatifs verbaux modernes en *u* ; cf. :

Egypt. *ʿnhjw*, vivant, *mꜣ'w*, voyant, *sftw*, tué.

Bant. *kulu*, grand (ayant grandi, *kula*, grandir) ; *-bolu*, pourri (*bola*, pourrir) ; *fu*, mort (*fua*, mourir).

Haoussa *taru*, être assemblé (*tara*, assembler).

C. Le suff. *-n* ou *-nj* donne quelques qualificatifs en égypt., et *nw* (archaïque) donne les nombres ordinaux ; cf. :

Egypt. *rśnt* la méridionale (*rś*, *Sud*) ; *śnnw*, second (*śn*, deux).

Bambara *fula na*, second (*fula*, deux)

Dahomé *atannon* barbu (*atan*, barbe), *gbemenu*, campagnard (*gbemu*, campagne).

Kounama *ermina*, maigre (*erma*, maigreur).

Teda *innei*, humide (*i*, eau).

D. En égyptien une proposition relative peut suppléer à la pénurie des qualificatifs ; le pronom rel. *ntj* se retrouve en diverses langues qui recourent au même procédé.

Exemples : Egypt. *ntj n mrf*, qui n'est pas malade.

Copte *ⲉϩ-wab*, qui est saint, saint.

Haoussa *da yewa*, qui est nombreux, nombreux.

Ibo *di agugo*, rusé, *di alo*, lourd, qui est pesant.

Yoarouba *t'o dun*, savoureux, qui est savoureux.

Nous ne pouvons signaler ici les radicaux communs, car il faudrait exposer en détail les conditions des correspondances phonétiques, mais un très grand nombre des adjectifs modernes se rattachent à des formes qualificatives égyptiennes tel Bant *-bi*, mauvais, Peul *boni*, qui représentent Egypt. *bjn*.

Comme ni les affixes de dérivation, ni les qualificatifs ne sont des éléments qu'une langue emprunte facilement, il ressort de l'ensemble des faits exposés ou signalés que les langues négro-africaines modernes dérivent, comme le copte, d'une langue proche parente de l'égyptien, voire à identifier avec ce dernier idiome.

Prennent part à la discussion : MM. A. Trombetti, W. Czermak et Mme M. Klingenheben-von Tiling.

Après la réplique de Mlle Homburger, la parole est donnée à M. Marcel Cohen (Paris), qui parle :

SUR LES PREMIÈRES PERSONNES DES FORMES VERBALES À PRÉFIXE EN CHAMITO-SÉMITIQUE.

Un fait caractéristique de la conjugaison chamito-sémitique est que la première personne du singulier et celle du pluriel sont distinguées par une consonne différente du préfixe ou du suffixe, tandis qu'aux autres personnes le pluriel est marqué autrement, en général par un suffixe additionnel.

Le tableau suivant, imparfait du verbe *qatala* « tuer » de l'éthiopien classique (guèze), montre les faits :

		Singulier.	Pluriel.
3*ème* pers.	masc.	*yəqattəl*	*yəqattəlū*
	fém.	*təqattel*	*yəqattəlā*
2*ème* pers.	masc.	*təqattəl*	*təqattəlū*
	fém.	*təqattəlī*	*təqattəlā*
1*ère* pers.		*'əqattəl*	*nəqattəl*

(Au parfait, dans le même ordre : sing. *qatala*, *qatalat*, *qatalka*, *qatalkī*, *qatalkū* ; plur. *qatalū*, *qatalā*, *qatalkəmū*, *qatalkən*, *qatalna*).

Ce système est conservé dans la plupart des langues, même sous

leur aspect moderne à la fin d'une longue évolution. Il arrive qu'il subsiste lorsque la consonne très faible du préfixe de 1ère personne du singulier a disparu, et même lorsqu'il se produit une confusion avec la 3ème personne du masculin, comme le montre tel des exemples qui suivent.

Accadien : *akšud* « j'ai conquis » (en face de *ikšud* « il a conquis »), *nikšud* « nous avons conquis ».

Arabe moderne libanais, pour l'imparfait subordonné, *'ektǫb* « j'écris », *šūf* « je vois », *nęktǫb* « nous écrivons » *nšūf* « nous voyons »

Somali *aqān* « je sais » *naqān* « nous savons ».

Afar. *ab-a* « je fais » (comme *aba* « il fait »); *ab-na* « nous faisons ». (Dans ces formes c'est un auxiliaire suffixé qui est conjugué).

Berbère (kabyle) *ərsəg* « je suis descendu », *nərs* « nous sommes descendus » : ici le singulier privé de préfixe a été renforcé d'un suffixe.

Contrairement à ce conservatisme général, certains langages ont uniformisé la flexion, soit en éliminant le contraste entre le singulier et le pluriel de la 1ère personne, soit en éliminant le contraste entre le pluriel court de 1ère personne et les pluriels longs des autres personnes, soit enfin en éliminant à la fois ces deux contrastes.

Le phénomène est décrit très brièvement dans Brockelmann, *Grundriss* I, p. 566, avec indication des faits de l'arabe maghribin et de l'araméen moderne de Ma'lūla. L'information grandissante sur les parlers chamito-sémitiques modernes permettra sans doute de le déceler en des points divers. L'exposé qui suit ne porte que sur certains parlers arabes et éthiopiens. Il est réduit à l'essentiel, ne faisant état que de l'indicatif du verbe régulier au thème simple. Des faits connus y sont rappelés ; d'autres sont inédits.

L'arabe occidental possède, depuis les plus anciens textes connus (Arabe de Grenade, XIIe siècle), et dans tous les parlers relevés jusqu'à présent, des formes refaites de manière à obtenir une symétrie parfaite: le singulier a le préfixe *n-* comme le pluriel ; celui-ci d'autre part a le suffixe *-u* comme la 3ème et la 2ème personnes ; ainsi, de la racine *ktb* « écrire » : *nəktəb* « j'écris » *nəktbu* (ou des formes légèrement différentes par l'aspect du radical) « nous écrivons ».

On a signalé plusieurs fois que le préfixe *n-* se trouve à la 1ère personne du singulier dans certains parlers égyptiens, et aussi dans certains parlers d'Arabie du Sud (Voir Kampffmeyer, dans *Encyclopédie de l' Islam*, tome I, p. 406, a ; W. Marçais et Abderrahmân Guīga, *Textes arabes de Takrouna*, I, p. XXIV, note ; Comte de Landberg, *Glossaire datînois*, p. 1348 ; N. Rhodokanakis, *Der vulgärarabische Dialekt im Ḍofār* (*ẓfâr*), II. p. 166, 6). Malheureusement les auteurs qui ont relevé *n* du singulier n'ont pas donné en même temps la forme du pluriel ; toutefois la rédaction des ren-

seignements sur l'Arabie laisse supposer que le pluriel est sans suffixe.

La question a été reprise pour l'Egypte par M. Charles Kuentz ; c'est avec son aimable autorisation que sont utilisés ici les premiers résultats de sa recherche, provenant d'une enquête sur une vingtaine de points. Le type maghribin, avec suffixe au pluriel, a été rencontré en cinq points de la Haute-Egypte (dont Girgeh et Thébes-Ouest), et en un point de la Behera, en Basse-Egypte.

Mais en deux points de la Behera (dont Delingâte) le pluriel a la forme ancienne, alors que le singulier a le préfixe *n-* ; autrement dit le singulier et le pluriel sont identiques.

Il peut donc se faire que les préfixes de 1ère personne soient unifiés alors que le contraste ancien entre la 1ère personne du pluriel et les autres personnes du pluriel subsiste ; l'inconvénient de la confusion entre le singulier et le pluriel de la 1ère personne ne fait pas obstacle à l'existence d'une telle conjugaison.

Une enquête faite à Paris sur trois sujets a porté sur l'arabe tel qu'il est employé par les musulmans de langue éthiopienne de Harar et des régions voisines. Cet arabe est une importation de l'Arabie du Sud. Beaucoup d'individus l'emploient couramment comme langue seconde aussi bien chez les Somali de la côte que chez les Harari.

Or les informateurs interrogés emploient la forme courte à préfixe *n* aussi bien au pluriel qu'au singulier ; ainsi j'ai recueilli *náktub* « j'écris » et « nous écrivons », *nətkəlləm* « je parle ». Ils savent d'autre part que la confusion n'existe pas en arabe classique et en arabe égyptien ; l'un d'entre eux en conclut que l'homme du vulgaire parle de lui-même comme s'il était plusieurs.

Un fait curieux, et qui n'a été signalé nulle part ailleurs, semble-t-il, est que la confusion singulier-pluriel a contaminé le parfait, de sorte qu'on dit *kátabna* « j'ai écrit » et «nous avons écrit » (phrases : *takallämna katir ma u* « j'ai parlé beaucoup avec lui » ; *akalna ṭayəb* « j'ai bien mangé »). Il y a lieu d'ailleurs de remarquer que cette confusion, qui paraît étrange, permet d'en éviter une autre, à savoir celle qui est générale en arabe moderne entre la 1ère personne du singulier du parfait, et la 2ème personne masculin ; type *katabt* « j'ai écrit, tu as écrit ».

En amharique le type ancien est bien conservé dans l'ensemble, le singulier étant caractérisé par un préfixe *ə-* à attaque douce, donc sans aucune consonne ; ainsi *əlaqəm* « je ramasse » (en proposition subbordonnée). Toutefois le préfixe du pluriel est renforcé en *ənn*, ce qui cause un certain allongement de la forme ; on peut se demander si l'analogie du singulier n'a pas contribué à la constitution de ce préfixe renforcé : il est probable pourtant que d'autres causes ont été prépondérantes. (Un **nəlaqəm* « nous ramassons » a pu passer à **ənlaqəm* par tendance à joindre une

liquide à la consonne suivante ; ensuite la gémination a pu intervenir pour permettre de disjoindre ce même groupe *nl* de manière à rétablir la voyelle du préfixe, d'où *ənnəlaqəm* ; il faut peut-être penser aussi à l'influence du préfixe pronominal de pluriel *ənna-*).

Plusieurs formes intéressantes se rencontrent en Gouragué. L'ensemble Gouragué comprend plusieurs dialectes (une dizaine sans doute, environ) comportant eux-mêmes des variantes : il s'agit d'une population morcelée en tribus rivales et de religions variées. Le morcellement linguistique qui répond aux conditions extérieures a constitué dans ce canton d'Abyssinie méridionale une expérience naturelle précieuse.

Il y a lieu de grouper les dialectes Gouragué en deux divisions principales, l'une occidentale, l'autre orientale.

Les faits Gouragué se trouvent dans Mondon-Vidailhet, *La langue harari et les dialectes éthiopiens du Gouraghé*, qu'il sied de compléter par les observations restées inédites du même auteur, *Manuscrit* 108 de sa collection à la Bibliothèque Nationale à Paris. Les observations de Mondon-Vidailhet ont été pour la plupart recoupées, mais aussi précisées et d'autre part complétées dans une enquête personnelle sur quatre dialectes faite en 1910, encore inédite, à laquelle les exemples suivants sont empruntés.

Le principal dialecte du gouragué occidental, le tchaha, est conservateur pour le singulier : *əsäbər* « je brise », mais le pluriel est allongé du suffixe *-nä*, apparemment emprunté au parfait : la désinence figure donc deux fois dans *nəsäbərnä* « nous brisons ».

En aymallal les formes sont : singulier *äsäfr(u)* « je pèse » (avec un suffixe *u* surajouté au verbe), le préfixe étant pourvu d'une voyelle plus pleine que *ə* ; au pluriel deux formes ont été données : pour l'imparfait indicatif *nəsäfr(u)* « nous pesons », mais à l'imparfait subordonné *nəsäfrəno*, où le suffixe *-no* est emprunté à *inäno* « nous existons ».

En mouher, dialecte voisin du tchaha, le pluriel est fait comme dans celui-ci : *nəzänfənä* « nous frappons », mais de plus le singulier a reçu le préfixe *n-* : *nəzänf* « je frappe ».

Le walani, dialecte du Gouragué oriental, a plus innové encore ; ayant agglutiné à l'imparfait un auxiliaire raccourci qui prend figure de suffixe, il a d'autant plus aisément remanié les préfixes ; l'aboutissement de l'évolution est que le préfixe de 1ère personne s'est confondu avec celui de 3ème personne, au pluriel comme au singulier. Le résultat est le suivant : *isäfräo* « je campe » (à côté de *isäfrän* « il campe ») *isäfrənän* « nous campons » (à côté de *isäfru* « ils campent ») : donc suppression du préfixe *n-*, en même temps qu'addition d'un suffixe *-na-*.

En résumé, les langues modernes ont généralement conservé

l'état des choses ancien en ce qui concerne les désinences de 1ère personne. Là où il y a eu des innovations, les tendances à l'unification des désinences ont produit des résultats variés, qui sont quelquefois analogues sur des domaines séparés. [1])

Une discussion s'engage entre M. Marcel Cohen et MM. W. Czermak, M. Grimme, A. Cuny et C. Brockelmann.

Le dernier orateur de ce jour est M. W. Koppers, qui présente une communication intitulée: „*Stand und Frage des grossen Jamana-Lexikons von Th. Bridges*. Le texte de cette communication a été publié dans la revue *Anthropos*, vol. 23, p. 324—336 (1928).

La séance est levée à 4 h. $\frac{3}{4}$.

---

[1]) Postérieurement au Congrès, M. Georges S. Colin m'a signalé que Nallino *L'arabo parlato in Egitto* (2ième éd. 1913 p. 58, n. 1) a noté l'existence de la 1ère personne d'imparfait avec préfixe *n-* au singulier et suffixe *u* au pluriel en différentes régions d'Egypte (m. c.).

VENDREDI 13 AVRIL.

Sections Combinées.

Président : M. C. C. Uhlenbeck.
Secrétaire : M. J. Schrijnen.

La parole est à M. B. Hrozný (Prague), qui présente une étude intitulée

DAS HETHITISCHE MEDIOPASSIVUM.

Der vorliegende Aufsatz, ursprünglich Vortrag, bezweckt vor allem, ein nach Möglichkeit vollständiges Paradigma des hethitischen Mediopassivums zu geben, dessen Wichtigkeit für die vergleichende indoeuropäische Sprachforschung ohne Weiteres ersichtlicht ist. Im Anschluss daran seien zu einzelnen Formen einige wenige Bemerkungen gegeben, auf die ich indessen weniger Gewicht lege; manche dieser Formen lassen ja verschiedene Deutungen zu. Erst eine möglichst allseitige Diskussion kann zu einer Lösung der vielen sich hier ergebenden Probleme führen.

Für das hethitische Mediopassivum ist bereits meine Spr. d. Hethiter S. 153ff., 164ff. zu beachten, weiter Götze in ZA N.F. II.S.14, Friedrich ibid. 163f., IF. 43, 257f., Arch. f. Orientforsch. IV. S. 94f., Sommer, Kleinas. Forschungen I. 120ff, ferner das von mir dem I. intern. Linguisten-Kongress im Haag am 13. April vorgelegte Paradigma des heth. Mediopassivums und in der letzten Zeit auch Götze, Madduwattaš S. 104f.

Ich lasse nun das Paradigma selbst folgen [1]).

Heth. j a ḫ ḫ a r i ,,ich gehe" /vgl. ai. yámi ,,gehe, fahre"/, a r ḫ a ḫ a r i ,,ich trete, stelle mich", e š ḫ a ḫ a r i ,,ich setze mich", k î š - ,,werden" etz.

IND. PRAES.

Sg. 1. P. j a - ḫ ḫ a r i, a r - ḫ a ḫ a r i /vgl. die aktiven Formen d â ḫ ḫ e, d â ḫ ḫ i ,,ich nehme", d â ḫ ḫ u n ,,ich nahm", t a - p a r ḫ a ,,ich herrschte"/

[1]) Die in eckigen Klammern befindlichen Formen sind zwar belegt, doch nicht von j a ḫ ḫ a r i, sondern von anderen mediopassiven Verben.

2. P. [ja-tta altheth.,] ja-ttari, eš-tari, ja-ttati, karuššij-ari
3. P. ja-tta, ja-ttari, ja-ttâri, ja-ddâri, eš-a, eš-ari, eš-âri, var-âni
Pl. 1. P. [ja-vašta, ja-vaštati, ja-vašt̆at,] eš-uvašta, eš-uvaštati
2. P. ja-dduma, [ja-tumari altheth.]
3. P. ja-nta, ja-ntari, ja-ndari.

BELEGE: 1. P. Sg. jaḫḫari KUB XIV. Nr. 11, III. 16, XXI. nr. 10, 8, nejaḫḫari KUB V. Nr. 1, III. 5, unuvaḫḫari KUB XVII. Nr. 9, I. 32, ḫadaḫḫari KUB XVII. Nr. 28, I. 6, taraḫḫari KUB XV. Nr. 1, II. 15, zaḫḫijaḫḫari KUB XIV. Nr. 1, Vs. 29, 31, arḫaḫari KBo. IV. Nr. 8, III. 7, ešḫaḫari KBo. VI. Nr. 31, I. 21.

2. P. Sg. lê paškuitta „mache nicht Schwierigkeiten!" /babyl. Lehnwort? Vgl. babyl. paš â ḳu?/ KUB I. Nr. 16, III. 70, cf. 65, paḫḫašta ibid. III. 28, jattati, Var. jattari KBo. V. Nr. 3, III. 61, Var. KUB XIV. Nr. 6, 8 /cf. Götze, Madduwattaš S. 104, Anm. 12/, nejattati KBo. V. Nr. 9, I. 33, artati KBo. V. Nr. 3, II. 11, kîštati KBo. V. Nr. 13, II. 6, lê eštari KUB XIV. Nr. 1, Vs. 20, 44/ s. Götze, l. c./, lê karuššijari KUB VI. Nr. 41, III. 60/ cf. Friedrich, Staatsverträge S. 172/.

3. P. Sg. jatta KUB XIII. Nr. 20, I. 6, Bo. 2002, IV. 12, jattari KBo. V. Nr. 4, Rev. 47, jattâri KUB II. Nr. 5, V. 5, jaddâri KBo. V. Nr. 1, IV. 22, artari KUB II. Nr. 6, IV. 18, taruptari KUB XIV. Nr. 11, I. 9, eša KUB II. Nr. 13, II. 44, kîša Hrozný, Code Hittite S. 68, 21, ešari KBo. V. Nr. 1, IV. 24, ešâri KBo. III. Nr. 7, IV. 13, kîšari Hrozný l. c. S. 32, 42, iškallâri, Var. Akt. iškallai ibid. S. 12, I. 37, 39 und Anm. 3 und 8, nêari KBo. III. Nr. 41, Rev. 12, nejari KUB I. Nr. 1, IV. 11, paḫšari KBo. V. Nr. 3, I. 34, ḫalzijari Bo. 56, III. 8, 23 neben ḫalzijatari ibid. II. 21, epâri Hrozný, l. c. S. 108, 20, varâni Kleinasiat. Forsch. I. 120ff.

1. P. Pl. ešuvašta, Var. ešuvaštati KUB XII. Nr. 66, IV. 10, KBo. III. Nr. 7, IV. 7, arvašta KUB XVII. Nr. 21, IV. 6, arvaštat Bo. 3343, 13, zaḫḫijavvaštati Hrozný, Heth. Keilschriftt. a. Bogh. S. 182, 13. Siehe zu dieser Form Friedrich in ZA N.F. II. S. 164 und Arch. f. Orientforsch. IV. 94f.

2. P. Pl. jadduma Bo. 2822, 11, lê šarrattuma KBo. III. Nr. 28, II. 21, šarraddumа Bo. 2826, 12, paḫḫašduma KUB I. Nr. 16, III. 47, 49, šarkalijatumari ibid. II. 49 /altheth./.

3. P. Pl. janta KUB IX. Nr. 1, I. 17, Bo. 2002, II. 35, 39, jantari KUB II. Nr. 6, III. 41, jandari KUB I. Nr. 13, III. 36, ešanta KUB II. Nr. 5, I. 28, ašanta KBo. IV. Nr. 9, III.

26, e š a n d a r i KBo. V. Nr. 1, III. 50, v e š š a n t a = lûisch v a š š a n t a r i „sie kleiden sich an“ Hrozný, Völker u. Spr. d. a. Chatti-Landes, S. 38, a r a n t a KUB II. Nr. 5, I. 9, a r a n t a r i ibid. Nr. 6, IV. 2.

IMPER.

Sg. 1. P. [j a - ḫ ḫ a r u,] a r - ḫ a ḫ a r u
2. P. [j a - ḫ ḫ u t i,] j a - ḫ ḫ u t /vgl. akt. e - ḫ u „komme“/
3. P. j a - t t a r u, e š - a r u, v a r - â n u
Pl. 2. P.]j a - d d u m a t i,] j a - d d u m a t
3. P. j a - n t a r u.

BELEGE: 1. P. Sg. u v a ḫ ḫ a r u KUB XIV. Nr. 14, Rev. 15 und 31, a r ḫ a ḫ a r u KBo. IV. Nr. 14, III. 6.

2. P. Sg. j a ḫ ḫ u t Bo. 2011, Obv. 37, e š ḫ u t KBo. III. Nr. 21, III. 15, 21, 25, k î š ḫ u t KBo. IV. Nr. 14, I. 40, š e š k i j a ḫ ḫ u t, V a r. š e š k i a ḫ ḫ u t i KBo. III. Nr. 16, Rev. 9, Nr. 18, Rev. 13, a r ḫ u t KBo. V. Nr. 3, I. 32, ḫ a r a p ḫ u t KBo. III. Nr. 7, I. 23, u š g a ḫ ḫ u t KBo. V. Nr. 3, III. 49.

3. P. Sg. j a t t a r u KBo. IV. Nr. 10, Obv. 44, k i t t a r u ibid. Nr. 3, I. 27, a r t a r u KUB IX. Nr. 15, II. 23, t u š k i š k a t t a r u KBo. III. Nr. 40a, 3, e š a r u KUB XIV. Nr. 3, II. 71, 75, k î š a r u KBo. IV. Nr. 3, II. 22, m i j j a r u KBo. III. Nr. 38, I. 6, v a r â n u Kleinas. Forsch. I. 124.

2. P. Pl. j a d d u m a t KUB XV. Nr. 34, I. 42. e š d u m m a t KBo. III. Nr. 7, IV. 9, k i d d u m a t i KBo. V. Nr. 12, IV. 7, p a ḫ ḫ a š d u m a t KBo. IV. Nr 12,Rev. 3, z a ḫ ḫ i j a d u m m a t KUB. XIII. Nr. 20, I. 7, a r d u m a t ibid. 8, ḫ a r a p d u m a t i Bo. 2072, IV. 11

3. P. Pl. j a n t a r u KUB XIII. Nr. 4. IV. 58, k î š a n t a r u Bo. 2558, Obv. 10, a r a n t a r u KBo. IV. Nr. 12, Rev. 2, p a ḫ - š a n d a r u KBo. V Nr. 3, II. 12, ḫ a t t a n d a r u KUB I. Nr. 16, III. 40.

PRAET. [1]).

Sg. 1. P. [j a - ḫ ḫ a t i], j a - ḫ ḫ a t, j a - ḫ ḫ a ḫ a t
2. P. [j a - t t a t i, j a - t t a t], k î š - t a t, k î š - a t
3. P. [j a - t t a /?/ altheth., j a - t t a t i,] j a - t t a t, e š - t a t, e š - a t i, e š - a t
Pl. 1. P. [j a - v a š t a t i]
2. P.]j a - d u m a t]
3. P. [j a - n t a t i], j a - n t a t.

BELEGE: 1. P. Sg. j a ḫ ḫ a t KBo. IV. Nr. 4, III. 33, j a ḫ ḫ a - ḫ a t, Var. j a ḫ ḫ a t KUB I. Nr. 1, I. 48, KBo. III. Nr. 6 I. 40,

[1]) Die Formen auf - t i sind im Althethitischen häufiger als die Formen auf - t.

e š ḫ a t i KBo. III. Nr. 55, Rev. 6, e š ḫ a t KBo. IV. Nr. 4, IV. 66, e š ḫ a ḫ a t KBo. IV. Nr. 7, 1. 12, k î š ḫ a t KBo. IV. Nr. 4, I. 37, k î š ḫ a ḫ a t KBo. III. Nr. 6, I. 21, a r ḫ a t i KBo. III. Nr. 29, I. 18, a r ḫ a ḫ a t Bo. 401, III. 19, k u š ḫ a ḫ a t KUB I. Nr. 1, III. 24, p a ḫ ḫ a š ḫ a ḫ a t KUB XXI. Nr. 1, I. 72.

2. P. Sg. a r t a t i KBo. V. Nr. 13, II. 8, a r t a t KUB XVII. Nr. 28, II. 59, k î š t a t, Var. k î š a t Hrozný, Code hittite S. 28, 30.

3. P. Sg. a r t a /Med.? Altheth./ KBo. III. Nr. 35, 13, Nr. 46, Obv. 45, z a ḫ ḫ i j a t t a /Med. ? Altheth./ ibid. Nr. 46, Rev. 32, 41, j a t t a t Bo. 2011, Obv. 9, e š t a t KBo. V. Nr. 8, II. 15, e š a t i KUB XVII. Nr. 10, I. 34, e š a t KBo. III. Nr. 6, I. 20, k î š a t i ibid. Nr. 46, Obv. 41, k î š a t ibid. Nr. 6, I. 19, k i t t a t KBo. IV. Nr. 3, III. 36, k i t t a t i /unnumeriertes Fragment/, š u t t a t i KBo. VI. Nr. 34, III. 17, p a ḫ ḫ a š t a t KBo. V., Nr. 8, II. 26, ḫ û n i k t a t ibid. Nr. 1, I. 44, ḫ u i t t i j a t i KBo. III. Nr. 22 54, ḫ u i t t i t t i 2. BoTU Nr. 30, 1. 15, ḫ u i t t i j a t t a t KUB XIX. Nr. 67, I. 2.

1. P. Pl. p a r i j a v v a š t a t i KUB VIII. Nr. 48, I. 1, [š a ?]-l i k u v a š t a t i KBo. III. Nr. 45, 9; siehe Friedrich in ZA N. F. 2, 164 und Idg. Forsch. 43, 257.

2. P. Pl. k î š d u m a t KUB XVI. Nr. 16, III. 29.

3. P. Pl. j a n t a t Hrozný, Spr. d. Heth. 153, /unnumer. Fragment/, k î š a n t a t i Hrozný, Code hitt. S. 44, 56, k î š a n t a t KBo. IV. Nr. 3, IV. 14, e š a n t a t KBo. V. Nr. 8, II. 13, 18, e š a n d a t KUB XIX. Nr. 29, IV. 15, a r a n d a t i KBo. III. Nr. 35, I. 7, a r a n t a t KBo. V. Nr. 8, III. 14, n a ḫ š a r i j a n-d a t i KBo. IV. Nr. 4, IV. 31, n a ḫ š a r i j a n t a t KUB XIV. Nr. 8, Obv. 20.

PARTIZIPIUM PRAES.

Sg. Neutr. k î š a n KUB VII. Nr. 29, Obv. 2.

INFINITIV /NOMEN ACTIONIS/.

A š â t a r = bab. a š â b u „sitzen, wohnen“ KBo. I. Nr. 53, 4.
A r t a t t a r altheth. „Gelangen, Betreten“ KBo. III. Nr. 13, Rev. 5.

* * *

Die Formen j a ḫ ḫ a r i, a r ḫ a ḫ a r i der 1. P. Sg. ***Praes.*** Mediopassivi gehören ihrer Bildung nach natürlich mit den Formen [j a ḫ ḫ a r u,] a r ḫ a ḫ a r u der 1. P. Sg. Imp. Med.-Pass., [j a ḫ ḫ a t i,] j a ḫ ḫ a t, j a ḫ ḫ a ḫ a t der 1. P. Sg. Praet. Med.-Pass., weiter mit den Formen d â ḫ ḫ i d â ḫ ḫ e /cf. i š p a n d a ḫ ḫ e. a š a š ḫ e etz./ der 1. P. Sg. Praes.Akt., d â ḫ ḫ u n der 1. P. Sg.

Praet Akt., t a p a r ḫ a „ich herrschte“ der I. P. Sg. Praet. Akt. eng zusammen, wozu ich noch die lykischen Verbalformen der 1. P. Sg. Praet. auf - χ a, -ga, wie z.B. p r ñ n a w a χ ã, a g ã stellte /s. bereits meine Spr. d. Heth. S. 161, Anm. 3/. Das auffällige -ḫ- dieser Formen (beachte auch die Imperativformen e ḫ u, j a ḫ ḫ u t) erklärte ich als eine sekundäre Aspirierung. Die Form j a ḫ ḫ a r i liesse sich etwa mit dem lat. sequor, die Form t a p a r ḫ a etwa mit gr. οἶδα etz. zusammenstellen ; die Form a r ḫ a ḫ a r i liesse sich als eine neuerliche sekundäre Aspirierung des Ausgangs - a ḫ ḫ a r i auffassen. Anders erklärt indes dieses - ḫ - J. Kuryłowicz in Symb. Rozwadowski S. 95ff., indem er in ihm ein indoeurop. ə sieht ; ihm schliesst sich z.B. auch Meillet in Bull. de la soc. de lingu. 29, 6off., Mém. de la soc. de lingu. 23, 220 an. Dagegen wird die Erklärung Kuryłowicz' von Marstrander in Nord. tidsskr. for sprogvid. III. S. 294 abgelehnt, der dieses - ḫ - unter Hinweis auf umbr. s t a h u, osk. s t a h i n t für eine sekundäre Aspirierung hält. Abwartend stellt sich zu diesem Problem H. Pedersen in Litteris V. 159, der auf die Möglichkeit des morphologischen Einschubs eines k in diesen Verbalformen hinweist. Man wird in der Tat am besten tun, weiteres Material zu dieser Frage abzuwarten.

In der 2. Pers. Sg. erinnert die Endung - t a der althethitischen Form [j a t t a] an die vermutlich identische Endung - t a der aktiven Präteritalformen der 2. P. Sg. wie d â t t a. Das indoeuropäische Vorbild dieser Endung dürfte die Endung - t h a der 2. Pers. Sg. Perf. sein, die auch in dem gr. οἶσθα vorliegt. In das Präsens des hethitischen Mediums ist diese Endung vielleicht unter dem Einfluss der 3. Pers. Sg. Präs. Med. j a t t a eingedrungen. Auch sonst beeinflussen im Hethitischen die 2. und die 3. Pers. Sg. oft einander und fallen auch zusammen ; siehe z.B. heth. j a t, das sowohl die 2., als auch die 3. Pers. Sg. Prät. Akt. ist. So fällt hier j a t t a 2. P. Sg. mit j a t t a 3. P. Sg. zusammen. Beiden Formen kann weiter noch das mediopassive - r + präsentisches - i angehängt werden, sodass j a t t a r i gleichfalls sowohll die 2., als auch die 3. P. Sg. Präs. Med.-Pass. ist. Man versucht wohl auch mitunter die beiden Personen zu dissimilieren, indem man der 2. P. Sg. j a t t a das mediopassive - t i anhängt, sodass die Form j a t t a t i, eben als 2. P. Sg., entsteht.

Das hethitische mediopassive - t i, - t kommt, wie wir sehen werden, hauptsächlich in dem Präteritum vor. Dort, wo im Präsens ein - r i vorkommt, wie z.B. in j a ḫ ḫ a r i, tritt an dessen Stelle im Präteritum ein - t i oder - t ein, wie in [j a ḫ ḫ a t i], j a ḫ ḫ a t. Während aber - r i nur im Präsens vorkommt, lässt sich t i, - t nicht nur in dem Präteritum, sondern auch in der 2. Pers. Sg., 1. Pers. Pl. des Ind. Präs., wie auch in der 2. Pers. Sg. und Pl. des Imperativs nachweisen. Der Grund dieser Erscheinung ist unklar.

Vermutlich ist das zunächst auf das Präteritum beschränkte - t i, - t später auch in das Präsens eingedrungen. Oder die beiden Suffixe - r i und - t i wurden zunächst in den beiden Tempora promiscue gebraucht und erst später in ihrer Verwendung — wenigstens im Allgemeinen — differenziert. In dem Althethitischen ist - t i häufiger als - t. Auch der Ursprung dieses - t i, - t ist unklar. Ich habe in meiner Sprache d. Hethiter, S. 75f. den Gedanken ausgesprochen, dass das r der verbalen r-Endungen nichts anderes ist als das Nominalsuffix - r, das ja im Hethitischen sehr häufig Abstrakta bildet. Die r-Formen wären ursprünglich eine Art Verbalabstrakta, die sich zu einem Impersonal und später zum Mediopassivum entwickelt hätten. Nur mit ausdrücklichem Vorbehalt sei hier die weitere Vermutung ausgesprochen, dass auch das mediopassive - t i, - t ähnlichen Ursprungs und dass es speziell vielleicht mit den indoeuropäischen Verbalabstrakta auf - t i- und - t - zu verknüpfen sei, deren Kasus ja im Arischen, Baltisch-Slavischen und Keltischen als Infinitive verwendet werden; ich erinnere an das ai. p ī t á y ē „zu trinken" und das aksl. d a t i „geben"/s. Brugmann, Grundriss² II /1. S. 428ff., 639f./. Die hethitischen mediopassiven Formen auf - t i, - t könnten ursprünglich vielleicht Dative oder Lokative eines Verbalabstrakts auf - t i -, - t - gewesen sein, das sich zum Impersonal entwickelt hätte und später, zum Unterschied von dem im Präsens verwendeten - r i, hauptsächlich zum Ausdruck des mediopassiven Präteritums verwendet worden wäre.

Die Form k a r u š š i j a r i der 2. P. Sg. Präs. Med.-Pass. kann nur aus der 3. P. Sg. Präs. Med.-Pass. entlehnt sein.

Die Endung - t a der Form j a t t a der 3. P. Sg. ist am wahrscheinlichsten an die mediale Sekundärendung * - t o der 3. P. Sg. /gr. ἐφέρετο/ anzuknüpfen. Dieser From wurde weiter, ähnlich wie der 1. und 2. P. Sg., - r + präsentisches - i angehängt; so entsteht j a t t a r i, das mit lat. f e r t u r usw., wie auch mit ähnlichen Bildungen des Keltischen und Tocharischen /toch. y ā m t r̥, y ā m t̥ a r/ zu vergleichen ist. Gelegentlich erscheint das - a - der Endung - t â r i, - d â r i gedehnt, vermutlich unter dem Einfluss des Tones. Der Wechsel zwischen t und d (- t â r i, - d â r i) ist in der hethitischen Keilschrift und Sprache bekanntlich ziemlich häufig. Neben - t a r i lässt sich in dieser Verbalform auch eine Endung - a r i, wie in e š a r i „setzt sich" nachweisen. Hier bieten sich Formen wie der umbr. Konj. f e r a r, ohne die Endung -t der 3. P. Sg. zum Vergleich. Die Länge des - â - von e š â r i erklärt sich wiederum am besten durch den Einfluss des Tones. Eine wichtige Form bietet das Hethitische in e š a, das wohl die Ausgangsform der Formen wie e š a r i, umbr. f e r a r usw. repräsentiert. Eine mediopassive Form v a r â n i „wird verbrannt" wird von Sommer, Kleinas. Forsch. I. 120ff. durch Dissimilation eines ursprünglichen *v a r â r i erklärt. Doch wären vielleicht auch andere Erklä-

rungen /etwa eine Anknüpfung an die ie. Verbalabstrakta auf -ni-??/ denkbar.

Für die Endung -vašta der 1. P. Pl. möchte ich einerseits an das heth. Pronomen vêš „wir" /cf. ai. vay-ám, got. weis etz./, andererseits an die Aktivformen javeni, [javani] 1. P. Pl. Präs. und anjaven 1. P. Pl. Prät. erinnern. Weiter sind hier m.E. die indoeuropäischen aktiven Dualformen der 1. P. wie altind. svás und bhárāvas mit dem indoeuropäischen Ausgang -u̯es,-u̯os zu vergleichen. In den erwähnten hethitischen Aktivformen javeni etz. hat sich ein Nasalausgang festgesetzt, den wir z.B. auch in dem gr. φέρομεν haben. An das heth. -vaš ist ein -ta angetreten, für welches ich an das θα von φερόμεθα, Hom. φερόμεσθα 1. P. Pl. erinnern möchte. Ob auch für das s von javašta an das Hom. φερομεσθα erinnert werden darf, ist fraglich. An [javašta] tritt dann weiter noch das mediopassive -ti, -tan, sodass die Formen [javaštati, javaštat] entstehen; damit fallen diese „präsentischen" Formen mit den präteritalen zusammen. Eine Form wie *javaštari ist bis jetzt noch nicht belegt.

Die 2. Pers. Pl. Präs. jadduma hat eine ziemlich genaue Entsprechung in den arischen Formen altind. á-bharadhvam und gathisch-avestisch mązdazdūm mit der Sekundärendung *-dhu̯am. Während diese Form im Indoeuropäischen sonst das mediopassive -r nicht anhängt, kommt im Althethitischen auch die bisher unbeachtet gebliebene Form šarkalija-tumari mit angehängten -ri vor.

Bei den Formen der 3. Pers. Pl. janta, jantari, für die an gr. ἐφερονται, lat. feruntur zur erinnern ist, brauchen wir uns wohl nicht weiter aufzuhalten.

Und nun zum ***Imperativ.*** Die erste Person Sg. [jaḫ̬ḫ̬aru], arḫ̬aḫ̬aru unterscheidet sich von der 1. Pers. Sg. Ind. Präs. jaḫ̬ḫ̬ari und arḫ̬aḫ̬ari nur dadurch, dass in ihr das präsentische -i durch eine Partikel -u ersetzt worden ist, die wir auch in der 3. Pers. Sg. und Pl. Imp. finden. Es ist dieselbe Partikel -u, die auch die arischen Sprachen in der 3. P. Sg. und Pl. Imper. Akt. aufweisen, wie z.B. in den altindischen Formen bhárat-u und bhárant-u, und die auch in den lykischen Imperativformen tatu 3. Sg. und tãtu 3. Pl. vorliegt. Im Hethitischen ist sie auch in die 1. P. Sg. Imp. eingedrungen.

Dieses -u liegt übrigens vielleicht auch in der 2. Pers. Sg. Imp. Med.-Pass. [jaḫ̬ḫ̬uti], jaḫ̬ḫ̬ut vor; für das hier entstehende -ḫ̬- vergleiche oben. Weiter ist der Form *jaḫ̬u- noch das mediale -ti, -t angehängt worden. Eine ähnlich gebildete aktivische Form ist eḫ̬u „komm", die zu dem Verbum eo, εἶμι gehören dürfte.

In den Formen der 3. Pers. Sg. jattaru und ešaru ist das präsentische -i der entsprechenden Indikativformen jattari

und e š a r i durch die imperativische Partikel - u ersetzt worden. Dasselbe gilt auch von v a r â n u.

Die 2. Pers. Pl. Imp. Med.-Pass. [j a d d u m a t i] und j a d d u m a t gleicht völlig der 2. Pers. Pl. Prät. Med.-Pass. Es ist die auch als 2. Pers. Pl. Präs. Med.-Pass. belegte Form j a d d u m a, vermehrt um das mediopassive - t i, - t.

Die 3. Pers. Pl. j a n t a r u ist ganz analog der 3. Pers. Sg. j a t t a r u gebildet.

Wir gehen nun zum ***Präteritum*** über. Die 1. Pers. Sg. [j a ḫ-ḫ a t i], j a ḫ ḫ a t, j a ḫ ḫ a ḫ a t werden wir wohl am rationellsten an die entsprechende aktive, wie t a p a r ḫ a, anzuknüpfen haben. An ein *j a ḫ ḫ a tritt noch das mediopassive - t i, - t an. Weiter konnte — ähnlich wie in der 1. Pers. Sg. Präs. j a ḫ ḫ a r i, a r ḫ a ḫ a r i — das - ḫ a - verdoppelt werden, sodass die Form j a ḫ ḫ a ḫ a t entstand.

Bei der Erklärung der 2. Pers. Sg. [j a t t a t i, j a t t a t] ist vermutlich von der 2. Pers. Sg. Prät. Akt. wie d â t t a auszugehen. Das - t a - repräsentiert wiederum wohl die Endung - t h a der 2. P. Sg. Perf. (vgl. auch 2. Pers. Sg. Präs. Med.-Pass. [j a t t a]); angehängt wird wiederum das mediopassive - t i, - t. In der Form [j a t t a t i] und vermutlich auch in [j a t t a t] fallen so die zweiten Personen des Präs. und Prät. zusammen. Ihr Ursprung ist wohl in beiden Fällen derselbe. Auch mit der 3. Pers. Sg. Prät. Med.-Pass. [j a t t a t i,] j a t t a t fallen diese Formen zusammen, was wohl andererseits der Grund der Erscheinung sein wird, dass in der 2. P. Sg. Prät. Med.-Pass. neben der regelrechten Form k î š t a t „du wurdest“ auch die Form k î š a t belegt ist, die ursprünglich die 3. Pers. Sg. Prät. Med.-Pass. ist. Wir sahen schon oben, dass die 2. und die 3. P. Sg. im Hethitischen oft einander beeinflussen und auch zusammenfallen.

Die 3. Pers. Sg. Prät. Med.-Pass. [j a t t a ?] weist die indoeuropäische mediale Sekundärendung *- t o auf, die wir auch in der 3.Pers. Sg. Präs. vorgefunden haben. In den Nebenformen [j a t t a t i], j a t t a t trat noch das präteritale mediopassive - t i, - t hinzu. Die Formen e š a t i und e š a t wird man wohl einfach an die präsentischen Formen e š a und e š a r i anzuknüpfen haben. An das e š a ist in dem Präteritum das präteritale mediopassive - t i, - t geknüpft worden. Das Verhältnis der Basis e š a - zu den altind. medialen Präteritalformen der 3. P. Sg. mit einer Endung - a wie á - d u h a / Brugmann, Grundriss² II /3, 649/ ist unklar.

Die 1. P. Pl. Prät. Med.-Pass. [j a v a š t a t i] fällt mit der entsprechenden präsentischen Form vollständig zusammen. Das mediopassive - t i, - t legt die Vermutung nahe, dass es sich in beiden Fällen im Grunde um eine präteritale Form handelt.

Die 2. P. Pl. [j a d u m a t] unterscheidet sich von der präsenti-

schen Form j a d d ù m a nur durch das mediopassive - t des Präteritums ; beachte auch die entsprechende Imperativform.

Die 3. P. Pl. [j a n t a t i], j a n t a t unterscheidet sich von der entsprechenden aktiven Form j a n t a, j a n t a r i wiederum durch Anfügung von - t i, - t an die Form j a n t a. Die Endung - n t a repräsentiert wohl die Sekundärendung * - n t o des Indoeuropäischen.

Zu dem ***Partizipium*** Präs. auf - n t -, das ganz analog den aktiven Verba gebildet wurde, ist nichts zu bemerken.

Der ***Infinitiv*** der mediopassiven Verba scheint gewöhnlich durch das häufige hethitische Abstraktsuffix - t a r [a š â t a r] gebildet zu sein. In dem althethitischen Infinitiv a r t a t t a r „Gelangen, Betreten" scheint das Suffix - t a - verdoppelt zu sein. Man kann hier bis zu einem gewissen Grade vielleicht an das indoeuropäische Abstraktsuffix - t ā t -, - t ā t i - /lat. l i b e r t a s/ erinnern.

* *
*

Für das mediopassive - t i, - t sind vielleicht auch die Verbalformen e š l u t /KBo. VI. Nr. 1, I. 23/, e š l i t /KBo. V. Nr. 3, IV. 33/ „ich will sein, ich möge sein" zu beachten. Die 1. Pers. Sg. Imp. Akt. j a l l u „ich will machen" /KUB XIV. Nr. 11, III. 19/ möchte ich in j a l - + das imperativische - u zerlegen und in j a l - eine Art Partizipium erblicken, ähnlich den slavischen l-Partizipien, wie z.B. n e s l ŭ von n e s t i „tragen" [1]). Aehnliche Bildungen weist auch das Italische auf ; vgl. umbr. Fut. ex. a p e l u s t /s. Brugmann, Grundriss² II/1, 374/. Von dem Verbum e š m i „ich bin" scheint diese Imperativform a š a l l u „ich will sein" zu lauten /KBo. IV. Nr. 14, I. 43 ; vgl. zu diesen Formen auch Friedrich in Idg. Forsch. 43, 257f./. Daneben gibt es aber auch eine Form e š l u t /Beleg s. oben/, in der vielleicht ein mediales - t angehängt wurde. Unklar ist freilich das i der Parallelform e š l i t. Weist der Wechsel zwischen u und i auf eine Aussprache wie ü hin?

* *
*

Das vorliegende Paradigma des hethitischen Mediopassivs zeigt wohl von Neuem, dass sich das Hethitische trotz seines Alters und

---

[1]) Beachte auch die Verbalformen d a l u g n u l a, b a r g a n u l a /KUB XII. Nr. 63, Obv. 30f./, in denen vermutlich die 3. P. Pl. Prät. Akt., schwerlich die 1. P. Pl. Imp. Akt. zu erblicken sein wird /vgl. auch Götze, Madduwattaš S. 145/.

trotz mancher Altertümlichkeit von den vorauszusetzenden ursprachlichen Zuständen bereits weit entfernt hat. Als einer der Gründe dieser Erscheinung ist die Tatsache zu bewerten, dass sich das Hethitische als die — nebst dem noch etwas älteren Lûischen — älteste indoeuropäische Sprache sehr früh von den übrigen indoeuropäischen Sprachen getrennt hat und unter den zersetzenden Einfluss der reichen altorientalischen Kulturen gekommen ist. Es ist ganz natürlich, dass sich die ursprünglichen indoeuropäischen Laute und Formen viel eher in den Sprachen jener Völker erhalten konnten, die erst viel später die indoeuropäische Urheimat verlassen haben. Eine gewisse Analogie haben wir z.B. auch bei den semitischen Sprachen, wo die uralte babylonische Kultursprache, die eine sehr lange Entwicklung, gleichfalls unter dem Einfluss einer fremden Sprache, des Sumerischen, hinter sich hat, in mancher Hinsicht einen abgenütz teren und jüngeren Eindruck macht als das viel, um Jahrtausende, jüngere, in der Abgeschlossenheit Arabiens entstandene klassische Arabisch. Aus der frühen Ablösung des Hethitischen von den übrigen indoeuropäischen Sprachen müssen wir übrigens schliessen, dass die Hethiter ein Randvolk der indoeuropäischen Urheimat waren ; est ist daher sehr wahrscheinlich, dass sie bereits in ihren urindoeuropäischen Sitzen starken fremden Einflüssen seitens der benachbarten unverwandten Völker ausgesetzt waren. Aus dieser Quelle mag unter anderem auch ein Teil des fremdartigen Wortschatzes des Hethitischen /und Lûischen/ abzuleiten sein. Ich habe wenigstens den Eindruck, dass sich aus dem Chattischen allein nicht das ganze nichtindoeuropäische Wortmaterial des Hethitischen erklären lässt. Doch dies gehört bereits in ein anderes Kapitel.

Section A : Linguistique générale.

Président : M. A. Trombetti (Bologne).
Secrétaire : M. A. Séchehaye (Genève).

La séance est ouverte à 9 h. 30.
M. A. Meillet (Paris) obtient la parole.
Dans une communication intitulée: *Caractères généraux de la langue grecque*, M. A. Meillet montre que le procédé par lequel le prince N. Troubetzkoy a démontré la concordance entre la mentalité turque et les caractères de la langue turque s'applique bien au monde indo-européen. Le trait essentiel de la société indo-européenne est sa disposition en petits clans autonomes, sans aucun empire constitué ; la préoccupation de tout chef hellène, nordique, etc. était d'être indépendant ; or, la phrase indo-européenne est faite avec des mots qui, grâce à leur flexion, se suffisent à eux-mêmes et indiquent eux-mêmes leur rôle dans la phrase ; la construction

est appositionnelle, et il n'y a pas de groupes liés. Le grec a conservé l'autonomie du mot indo-européen; chaque verbe radical offre des traits particuliers. Mais les formes sont classées en catégories ayant des significations nettes. La langue grecque, comme l'art grec, présente donc des structures à lignes arrêtées, clairement intelligibles. Les recherches de ce genre sont à poursuivre dans tous les domaines.

M. Meillet établissant un rapport entre le caractère conquérant des indo-européens et des grecs en particulier et le caractère de leur langue qui individualise les mots et crée de nombreuses anomalies, M. G. J. Thierry (Leyde) demande si les Turcs, dont la langue est au contraire fort schématisée, n'ont pas été aussi conquérants.

M. Meillet objecte que le conquête des Turcs a un caractère administratif tout différent de celle des Grecs qui procède par colonisation et par les initiatives individuelles de chefs entreprenants.

Le cas des Arabes, qui paraît plus complexe, est également discuté.

M. A. Trombetti (Bologna) prend la parole pour exposer ce sujet : *Il calcolo della probabilità applicato alle concordanze linguistiche*. Cette importante et suggestive communication ne donne lieu à aucun débat.

M. I. Melich (Budapest) présente un travail intitulé : *Ueber die Halbvokale im Slovakischen*, qui a été publié dans la *Zeitschrift für slavische Philologie*, vol. 5, nos. 3—4, p. 319—339 (1929).

M. le Chanoine Meunier (Paris) constate que les multiples variations du timbre d'une voyelle signalées par M. Melich dans les langues slaves se retrouvent dans les patois français.

M. J. Janko (Prague) présente quelques observations sur la thèse de M. Melich : les changements qui ont eu lieu dans la période de l'Unité slave (Urslavisch) ont pu se continuer plus tard comme „Nachschubwandlungen ».

M. le Prince Troubezkoy dit que le concept „Urslavisch" doit s'étendre très loin. Il n'y a pas d'autre manière de le définir qu'en prenant pour *terminus ad quem* le moment du dernier changement commun à tous les slaves.

M. H. Jacobsohn (Marburg) observe que les changements communs au tchèque et au slovaque ont eu lieu jusqu'à la conquête hongroise ; après ce sont des faits dialectaux.

M. Melich remercie pour les observations présentées.

Ensuite c'est le tour de M. A. Abas (Amsterdam), qui présente un travail sur :

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DES VOYELLES ET LES RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR LEUR TIMBRE.

Dans ma dernière étude sur « Le son dans la phrase néerlandaise », parue dans les *Archives néerlandaises de Physiologie*, t. XI, 1926, j'avais essayé de poursuivre dans une phrase complète les variations de hauteur musicale qui sont tellement caractéristiques pour la mélodie d'une langue. J'ai enregistré à cet effet une phrase prononcée dans 5 secondes à peu près et qui, au moyen du lioretgraphe, instrument qui transforme en courbes planes les glyphes phonographiques, m'a procuré 634 vibrations bien mesurables, abstraction faite des repos occasionnés par les consonnes et autres parties aphones. En effet, j'avais calculé pour chaque vibration individuellement l'acuité absolue et dans les tableaux que j'ai dressés pour ces chiffres, ainsi que dans les représentations graphiques correspondantes, l'on peut voir que « le son prononcé dans la phrase ne présente aucune unité ni gradation au point de vue musical » et que « l'irrégularité à cet égard est plus grande pour le son non-accentué que pour celui qui porte l'accent. » (Conclusion VII). En d'autres termes: il n'y a, dans le corps même de la voyelle, aucune homogénéité qui serait caractéristique de ce son.

Cependant, il s'agissait pour moi non seulement d'étudier et de saisir le langage naturel dans toutes les phases de sa vie, de la même façon que l'appareil photographique permet de saisir et de reproduire les images de la vie extérieure, mais encore d'en approfondir l'évolution à des moments aussi proches que possible les uns des autres. C'est ainsi que j'arrive ces derniers temps, grâce à des travaux préparatoires, à poursuivre sans aucun embarras des phénomènes qui se trouvent et se produisent à 5-6 cent-millièmes de seconde les uns des autres dans n'importe quel son. Une première méthode de simplification — la plus compliquée ! — a déjà paru à la suite de la première étude préliminaire sur le timbre des voyelles que j'ai fait paraître dans les *Archives néerlandaises de Phonétique expérimentale*, II, p. 93-172, dans le t. IV de la même série, p. 81-90. Le reste sera publié dans la même Revue avec les études qui se préparent actuellement.

La constitution physique de chaque vibration (= onde, période) d'un son en indique le « timbre ». Pour effectuer une analyse du timbre, c.-à-d. de la constitution physique d'un son, il faut procéder vibration par vibration et déterminer d'abord la hauteur musicale *absolue* de celle-ci.

Dans l'état actuel de la technique, c'est toujours le phonographe qui procure les enregistrements les meilleurs pour l'analyse de sons vocaliques. Il serait inutile d'en donner ici les motifs. En tout cas il est bon de faire observer que les méthodes purement acousti-

ques, telles que les phonéticiens non-expérimentateurs se plaisent à suivre ont jusqu'ici toujours donné des résultats sujets à caution pour les recherches qui nous occupent.

Dans mes « *Recherches expérimentales sur le timbre des voyelles* », I, j'ai exécuté un certain nombre d'analyses de courbes vocaliques et ce qui m'a frappé surtout dans ce travail, c'est de voir que souvent des sons partiels de rang fort élevé sortent de l'analyse avec une certaine importance.

L'on sait que ce sont les sons partiels (allem. *Teiltöne*, ou : *Partialtöne*, on encore : *Obertöne*) qui donnent à un son vocalique son *timbre* caractéristique. Ils proviennent des différentes cavités dans les organes phonateurs qui, quelquefois, sont variables. Ainsi au cours de l'émission d'un seul et même son la position de la langue par rapport au palais se modifie parfois imperceptiblement, il est vrai, mais suffisamment pour modifier la forme de l'espace de résonance que la langue impose au dedans même de la cavité buccale. Dans mon « *Etude préliminaire sur deux voyelles russes* » précitée (Archives néerl. de Phonétique Expérim. ». II, p. 160-161) je reproduis des graphiques de vibrations mésurées et analysées à 0.037, 0.042, 0.046, 0.067, 0.097 et à 0.112 seconde de son émission dont la durée totale a été de 0.169 sec. L'on voit clairement des déplacements dans l'aspect acoustique du son, à des distances de quelques millièmes de seconde, occasionnés par des déplacements ou transformations imperceptibles sans cela. Le deuxième son partiel à amplitude dominante est le 11ième au commencement du son, alors que, au cours de l'émission, ce sera le 10ième et puis le 8ième.

Maintenant la question suivante se pose : dans l'évolution d'une voyelle sont-ce les sons partiels *dominants* ou les sons partiels *secondaires* qui disparaissent, apparaissent ou se déplacent ? En d'autres termes, la constitution physiologique de chaque race humaine influe-t-elle sur l'évolution des voyelles en ce sens que les « espaces résonateurs » sont mieux ou moins bien développés chez tel peuple que chez tel autre peuple ?

Je ne reprendrai pas la discussion de ce point entamée dans le texte de ma Communication et pour lequel je renvoie à « *Neophilologus* », Année XIV, fascicule 2. La conclusion à laquelle je suis arrivé c'est que:

Comme les différences de constitution physiologique chez les différentes races sont après tout fort légères et graduelles, je serais tenté de croire que *ce sont les petits espaces résonateurs qui jouent un rôle décisif et que ce sont, par conséquent, les sons partiels de rang élevé qui influent le plus sur l'évolution du timbre des voyelles.*

La thèse de M. Abas provoque plusieurs contradictions.

M. le Chanoine Meunier fait remarquer que la bouche est un

résonateur vivant dont la forme se modifie sans cesse dans le cours de l'émission d'une voyelle longue.

M. Grégoire demande comment il se fait qu' un enfant ou un adulte même, puisse dans des circonstances favorables s'assimiler parfaitement la prononciation d'un parler qui n'est pas celui de sa race.

M. Séchehaye, sans nier la possibilité du facteur anatomique, demande qu'on administre au moins un commencement de preuve, en produisant des faits concrets.

M. L. Grootaers constate par le moyen des palais artificiels qu'on peut parler également bien avec des conformations de bouche très diverses. Il attribue ce fait à l'adaptation des organes mous.

M. Abas répond à ces diverses objections.

Enfin la parole est donnée au Père Gerlach Royen O. F. M. (Heerlen), qui lit un mémoire dont voici le résumé:

GENUS UND SEXUS.

Im Indogermanischen entsprechen sich im allgemeinen bei Personen Genus und Sexus. Wenn der Name eines Begriffes oder einer Sache semantisch zu einem Personennamen geworden ist, wird fast immer das Genus sekundär mit dem Sexus in Uebereinstimmung gebracht. Im kollektiven Sprachbewusstsein sind also Genus und Sexus stark assoziiert. Dennoch gibt est überall Worte, die dauernd der Tendenz widerstehen, die Genus und Sexus parallelisieren will. Wie ist das zu erk'ären ? — Nachdem der Redner in grossen Zügen angegeben, wie die Linguisten in der Regel solche Ausnahmefälle zu erklären suchen, kommt er zu seiner eigenen Hypothese. Die idg. Klassifikation männlich : weiblich sei ziemlich jung und habe sich offenbar aus einer Gruppierung anderer Art herausgebildet. Dann weist er darauf hin, wie zum Beispiel im Bantu durchaus andre Motive als die Sexusunterscheidung die Klassifikation der Personennamen beherrschen. Nach einer eingehendern Ausführung, auch jener nominalen Gruppierungen, wo der Sexusgegensatz als solcher die Klassifikation nicht beeinflusst, kommt der Redner zu dieser Schlussfolgerung: Nur wenn man annimmt, dasz die idg. Dreiteilung durch Synkretisierung aus einer grösseren Anzahl von Klassen entstanden ist, lässt sich eine plausibile Erklärung geben, weshalb bestimmte Personen- und Tiernamen im Genus vom Sexus abweichen. Auch darüber verbreitet sich der Redner.

M. A. Dirr, d'accord avec les conclusions de ce mémoire, les appuie de certains faits très caractéristiques empruntés aux

langues caucasiques. Ces langues rangent leurs substantifs dans un certain nombre de classes dont le principe est évidemment un principe de dignité ou de rang. La distinction du sexe est subordonnée à d'autres distinctions.

Après quelques observations du Père W. Schmidt, de M. H. Jacobsohn, et de M. Ch. Bally la séance est levée à midi ½.

Section B : Linguistique indo-européenne.

Président : M. P. Kretschmer.
Secrétaire : M. Th. Baader.

Le président ouvre la séance à 9 h. ½ et donne la parole à M. O. Densusianu (Bucarest), qui présente sa communication annoncée sur :

L'ÉVOLUTION SÉMANTIQUE DE QUELQUES TERMES PASTORAUX.

Comme l'étude de la terminologie pastorale pose des problèmes complexes, on renonce souvent à s'en occuper ou l'on regarde avec méfiance les tentatives d'expliquer tel ou tel mot. Il y a sans doute encore bien des énigmes dans le vocabulaire pastoral, mais il faut reconnaître que quelques-unes d'entre elles apparaissent de plus en plus susceptibles de livrer leur secret, surtout si on tâche de tenir compte dans l'établissement des filiations lexicales du substrat réel qui a déterminé leur caractère. Bon nombre des termes de la vie pastorale ne peuvent être expliqués par des rapprochements immédiats, en partant de la juxtaposition de formes qu'on croit apparentées mais qui n'ont, au fond, aucun rapport entre elles. Leur histoire est plus compliquée qu'elle n'apparaît à première vue et ce n'est qu'en poussant bien loin l'analyse qu'on arrive à fixer leur origine. A cette catégorie appartiennent même des mots dont la signification très précise semblerait nous mener à une source facile à reconstituer, mais qu'il faut en réalité envisager autrement, parce qu'ils décèlent une évolution s'éloignant sensiblement du terme sémantique initial. C'est le cas pour quelques noms d'animaux, en particulier pour ceux qui désignent la chèvre dans plusieurs langues et qui, examinés de près, nous montrent, comme on le verra par la suite, qu'ils reposent sur un sémantisme spécial.

On sait que le nom du veau dérive quelquefois de la notion de « sauter » (v.irl. *lōeg*, apparenté au skr. *réjatē* « il saute, il tremble » ; lit. *láigyti* « courir d'une manière désordonnée », *láigymai* (pl.) « danses » ; got. *laikan* « bondir », *laiks* « danse » ; gr. ἐλελίζω « faire

tournoyer, ébranler, secouer »[1]) et le même point de départ doit probablement être admis pour *haedus*[2]). Mais ce sont surtout les termes désignant la chèvre qui relèvent souvent de verbes exprimant la même idée[3]). K. Brugmann[4]) avait, je crois, raison lorsqu'il plaçait à la base du gr. αἴξ (arm. *aic*) la notion de « s'agiter, sauter » ; le mot grec ne peut en effet être isolé de αἶγες « grosses vagues », αἰγίς tempête », αἴγλη « éclat, lueur »[5]), καταιγίζω « s'élancer avec impétuosité » (comp. αἰγίζειν διασπᾶν chez Hésychius), καταιγίς « tempête », καταιγισμός « agitation, mouvement désordonné » (comp. skr. *ējati* « il s'agite, il tremble »).

On se demande alors s'il ne faut pas considérer de la même manière le laconien δίζα donné pas Hésychius[6]). En supposant qu'il cache un thème analogue au point de vue du sens à celui de αἴξ, on pense tout de suite à ce que nous offre la langue grecque elle-même comme formes s'en rapprochant, et notamment : δίω « se laisser poursuivre, fuir », δίομαι « mettre en fuite, poursuivre », δίεμαι « s'enfuir », διερός « agile », δινέω « fuir, tournoyer », δίνη, δῖνος « tournoiement, tourbillon de vent », δίνευμα « danse circulaire, ronde », formes qui se groupent avec : *skr. d'yati* « il vole » ; irl. *dīan* « rapide » ; lette *diêt* « danser » ; lit. *dainà* « chant à danser »[7]). La racine *di-*, dont dérivent toutes ces formes et ayant le sens de « s'agiter, sauter » peut bien expliquer, par des variations d'élargissement (*digh-*, *diq-*) le laconien δίζα, en même temps que les mots qu'on reconnaît comme inséparables de celui-ci : allem. *Ziege*[8]),

---

[1]) R. Trautmann, *Balt.-slav. Wb.*, 148 ; S. Feist, *Etym. Wb. d. got. Spr.*, 239 ; E. Boisacq, *Dict. étym. de la l. grecque*, 241. — V. aussi l'explication qu'a donnée F. A. Wood, *Zs. f. vergl. Sprachforsch.*, XLV, 68, pour *vitulus*.

[2]) A. Walde, *Lat. etym. Wb.*, 359 ; S. Feist, *l. c.*, 137. Quant à l'allem. *Lamm*, rattaché quelquefois au skr. *lañ hate* « il saute », cf. Feist, *l. c.*, 241.

[3]) Inversement, un verbe signifiant « sauter » peut être dérivé du nom de la chèvre, comme c'est le cas pour *geissen* < *Geiss*, dans des dialectes allemands méridionaux (comp. la forme mixte it. *saltabeccare*).

[4]) *Indogerm. Forsch.*, XVI, 498. Cf. Walde, *Vergl. Wb. d. indogerm. Spr.*, I, 8, 11.

[5]) Cette signification nous renvoie aussi à celle de « s'agiter, vibrer » et on pourrait citer d'autres exemples de ce sémantisme (cf. Walde, *Vergl. Wb. d. indogerm. Spr.*, II, 664, 668, 672-673). On s'explique alors pourquoi certains effets de lumière, spécialement les lueurs de l'éclair, ont été souvent comparés aux mouvements zigzagués de la chèvre (v. à ce propos R. Riegler, *Wörter u. Sachen*, IV, 220 et suiv.).

[6]) A. Fick. *Zs. f. vergleich. Sprachforsch.*, XLII, 148, croyait pouvoir rectifier la glose d'Hésychius, en y remplaçant Δάκωνες par Καύκωνες, de sorte que δίζα aurait appartenu au parler de cette population thrace ; la rectification de Fick, adoptée dernièrement par M. N. Jokl, *Symbola grammatica in honorem J. Rozwadowski*, 241, ne me semble pas justifiée, puisque δίζα peut bien être laconien, comme c'est aussi l'avis de M. G. Bourguet, *Le dialecte laconien*, Paris, 1927, 150. Pour ce qui concerne son phonétisme, v. plus loin.

[7]) E. Boisacq, *l. c.*, 187, 189, 192 ; R. Trautmann, *l. c.*, 50.

[8]) Bien qu'il ne puisse y avoir de doutes sur les rapports de *Ziege* et de δίζα, on est surpris de voir encore le mot allemand expliqué par des combinaisons

alb. *ði* [1]), ags. *ticcen*, v.h.a. *zickī*, *zickīn*, arm. *tik* « outre » (<* « outre de peau de chèvre » < *« chèvre ») [2]).

En partant de **digiiā*, on devrait avoir, il est vrai, en laconien *δίδδα*, mais la glose d Hésychius montre un flottement orthographique qu'on trouve aussi dans d'autres cas [3]).

En suivant la même voie, on arrive à se représenter plus clairement aussi l'origine du lat. *caper* (v. norr. *hafr*, ags. *haefer*). Si on l'a identifié quelquefois avec le gr. *κάπρος*, ce rapprochement doit être écarté, comme l'a fait remarquer avec raison M. A. Meillet [4]). D'après M. Fr. Muller Jzn [5]), qui invoque le témoignage de Varron (ap. Aulu-Gelle, IX, 9, 9 : *caper .... qui excastratus est*; cf. *Corp. gl.*, V, 275), *caper* aurait désigné primitivement « le bouc châtré » et remonterait au thème *(s)qep* « couper », mais cette interprétation ne concorde pas avec l'emploi habituel de *caper*, qui apparaît comme synonyme de *hircus* (chez Servius, *in Ecl.*, III, 8, nous lisons : *hircos i. e. capros*, et l'identité des deux mots est confirmé par les nombreux exemples qu'en donne le *Thesaurus*, III, 306). Il semble donc qu'il n'y ait pas eu de différence, à l'origine, entre *caper* et *hircus* et que seulement plus tard on ait attribué au premier le sens qui lui est donné par Varron. Que les Latins aient associé, eux aussi — comme il était naturel — les noms du bouc et de la chèvre à l'idée d'« agilité », cela ressort d'un passage de S. Ambroise, *De Abraham*, II, 8, 50, que je reproduis en entier, puisqu'il vient se joindre au témoignage des formes étudiées plus haut *αἴξ* et *αἶγες* quant au sémantisme qui les caractérise : *Capra ad aquarum similitudinem per aenigmata figuratur, eo quod αἴξ graece παρὰ τὸ αἴσσειν nomen acceperit, ab eo quod est impetu ferri.*

---

artificielles ; ainsi M. G. Ipsen s'arrêtait récemment (*Indogerm. Forsch.*, XLI, 183) à l'idée que *Ziege* pourrait représenter * *ghaidos* (> lat. *haedus*, allem. *Geiss*) qui par « tabuierende Lautumstellung » serait devenu * *dighós*.

[1]) G. Meyer, *Alb. Stud.*, III, 28, 37.

[2]) En s'occupant en spécial de *Ziege*, M. J. Zubatý, *Arch. f. slav. Phil.*, XVI, 390 (cf. Zupitza, *Die germ. Gutturale*, 143 ; E. Berneker, *Slav. etym. Wb.*, I, 200 ; E. Lewy, *Zs. f. slav. Phil.*, I, 415-416) a proposé de le rattacher au russe *dikij* etc., de sorte que le mot allemand aurait signifié à l'origine « animal farouche, ombrageux », ce qui ne concorde pas tout à fait avec la manière dont on se représente en général la chèvre. Quant à la racine *dik-* des formes slaves signifiant « sauvage » et du lit. *dykas* « oisif, emporté, pétulant », lette *dîks* « inoccupé », on peut la mettre ensemble avec celle de la série d'en haut, malgré les différences sémantiques qui sembleraient les séparer : la notion de « sauter, danser » a pu évoluer d'un côté vers celle de « s'amuser, être oisif » et de l'autre vers celle d'« être vif, s'emporter » (comp. la famille sémantique analogue qu'on trouve dans les langues turco-tatares : kirgh. *ojnarḳi* « emporté, pétulant », turc *ojnamaḳ* « danser », *ojalamaḳ* « lambiner » (H. Vambéry, *Etym. Wb. d. turko-tat. Spr.*, 52).

[3]) Cf. E. Bourguet, *l. c.*, 104.

[4]) *Les dialectes indo-eur.*, nouv. tirage, 129.

[5]) *Altital. Wb.*, 71.

Sic enim currit sicut et aqua. Possumus vel de fluviorum sono, cursu, vel maris violentis aestimare fluctibus. En partant toujours de l'idée de « sauter », nous pouvons donc mettre à la base de *caper* et *capra* une racine *qap-* et celle-ci, à côté du doublet à nasale infixée *kamp-*, ne saurait être que la même qu'on trouve dans : ossète *kafin* « danser » [1]), resté inexpliqué jusqu'ici ; lette *kaparûtes* « trépigner » [2]) ; skr. *kámpatē* « il tremble » [3]).

La liste s'allonge si nous nous reportons aussi au sl. *koza*, pour lequel on a proposé différentes étymologies, sans qu'on soit arrivé à fixer sa provenance [4]). Puisqu'on admet l'existence d'une racine indo-européenne *(s)qeq-* alternant avec *(s)qeg-*, pour expliquer les formes gr. (crét.) κεκῆναι· λαγωούς, Hés., [5]) κηκίω « jaillir, ruisseler » ; v. sl. *skočiti* « sauter » ; v. h. allem. *scehan* « se tourner brusquement, s'enfuir », v. norr. *skaka* « secouer », ags. *scacan* « courir » ; skr. *khájati* « il remue » [6]), on peut mettre à la base de *koza* une forme **kogia* et on s'explique alors, du thème terminé par *-q*, aussi l'ags. *hēcen* « jeune chèvre » et le m.h. allem. *hoken* « chevreau ». *Koza* « chèvre » vient se rencontrer dans ce cas avec le v. sl. *skacьkъ* « sauterelle », dérivé du même thème, de sorte que ces mots se trouvent bien ensemble quand on sait que dans beaucoup de langues la sauterelle est désignée par un mot contenant le sens de « sauter » [7]) et il arrive même qu'elle soit nommée par le même

---

[1]) W. Miller, *Die Spr. d. Osseten*, 59.

[2]) J. Endzelin, *Zs. f. vergl. Sprachforsch.*, XLIV, 63, la met, en même temps que le lit. *kãpanotis*, à côté du skr. *capalá-* « mobile, vacillant ».

[3]) Falk-Torp, *Wortsch. d. germ. Spracheinh.*, 73, avaient aussi pensé à une racine semblable, mais avec une signification un peu différente, celle de « sauter sur, saillir » et ils y rattachaient aussi le v. norr. *hoefir* « taureau » et le lit. *kópti* « monter, s'accrocher ».

[4]) M. A. Meillet, *Revue des ét. slaves*, V, 9 (cf. *Bull. de la Soc. de ling.*, XXVI, 68 ; XXVIII, 117-118) ne le croit pas séparable du skr. *ajáh* et admet qu'une particule *k-* y aurait été préfixée (M. A. Brückner, *Slown. etym. jẹ z. polskiego*, I, 262, pense aussi qu'on pourrait l'expliquer de cette manière) ; on ne voit cependant pas quelle serait la fonction d'une pareille particule et si on a cru la retrouver ailleurs, elle reste bien douteuse.

Quant à l'hypothèse, bien hasardée, de MM. Ko š et Peisker sur l'origine turco-tatare de *koza*, v. en dernier lieu St. Mladenov, *Revue des ét. slaves*, IV, 197.

[5]) Pour le sémantisme « lièvre » < « agile », comp. lac. ταχίνης Hés., et les formes sémitiques : ar. *'arnab*, assyr. *annabu*, hébr. *'arnebeth* (cf. H. Möller, *Vergl. indogerm.-sem. Wb.*, 70) ; à noter que de la même racine *ar-* dérive le syr. *'arnā* « chèvre sauvage ». Le v. sl. *zajęcь*, qu'on a essayé d'expliquer par un sémantisme analogue, reste douteux (cf. J. Loewenthal, *Arch. f. slav. Phil.*, XXXVII, 379).

[6]) Walde, *Vergl. Wb. d. indogerm. Spr.*, II, 556-557.

[7]) V. les formes données par A. Walde, *Vergl. Wb.*, II, 567, 600 ; *Lat. et. Wb.*, 438-439 ; P. Persson, *Beitr. z. indogerm. Wortforsch.*, 869, 870, 873 (cf. 556) ; A. Trombetti, *Comp. less.*, 109 ; Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wb.*, 7540, 7551 ; C. Tagliavini, *Il dial. del Comelico*, Genève, 1926, 169.

terme que la chèvre ou le bouc (comp. prov. *crabro, bouco, bouquet* [1]).

Il y a là, on le voit bien, des identités de sémantisme qui nous permettent de reconstituer l'histoire de quelques mots indo-européens : pris isolément, ils apparaissent plus ou moins obscurs, tandis que si on les groupe d'après les analogies qui leur sont propres, on peut mieux suivre leur évolution, chacun d'eux nous aidant à saisir la manière dont ils ont pris naissance de thèmes qui sembleraient au premier abord leur être tout à fait étrange. Au delà des divergences de vocabulaire il y a des concordances partant des mêmes procédés d'associer les idées, et on peut supposer que c'est en tenant compte surtout de pareilles concordances que les interprétations étymologiques arriveront à réduire le nombre des vocables énigmatiques du lexique pastoral.

Dans la discussion, M. C. Tagliavini présente une interprétation du mot *salta-beccare,* qu'il explique comme *sauter ici et là.*

Puis M. B. Faddegon (Amsterdam) donne un exposé intitulé:

THE MNEMOTECHNICS OF PĀṆINI'S GRAMMAR.

Böhtlingk has praised Pāṇini's grammar as a masterpiece of composition. But the help afforded by Böhtlingk is insufficient, as it does not afford us enough insight into the total plan, the execution of details and the idea underlying the pregnant form of expression.

The speaker restricts himself to the mnemotechnical use which Pāṇini has made of the Šiva-Sūtra.

This Šiva-Sūtra has a double purport. The chief purport is a phonetical classification. The Sūtra presupposes the traditional alphabet and together with this alphabet gives the means for a concise phonetical terminology. In this respect the Šiva-Sūtra deserves praise.

The subordinate purport of the Šiva-Sūtra is to afford the means for formulating concisely euphonic and morpholigical rules. Although on the whole very interesting and ingenuous, this grammatical use of the Šiva-Sūtra in many cases degenerates into subtlety. And yet a more complete analysis of only this introductory Sūtra might show that even in the subtlety of the ancient Hindu grammarians there lies genius.

The complete paper will be published in the Acta Orientalia.

Dans la discussion, à laquelle prennent part MM. Sten Konow

---

[1]) Mistral, *Tresor*; v. aussi la carte 1198 de l'*Atlas ling.* Quelquefois le nom du bouc est ajouté aux formes correspondant à *salire* et *saltare:* it. *saltabecca,* abr. *salippẹčẹ;* prov. *sauta-bouc* (Meyer-Lübke, *l. c.*)

et J. Mansion, on a essayé de fixer la date du Šiva-Sūtra et de caractériser l'élément artificiellement logique de l'alphabet.

M. G. N. Hatzidakis (Salonique) obtient la parole pour une communication dont voici le résumé :

ÜBER DIE CHRONOLOGIE ZWEIER LAUTGESETZE DES ALTGRIECHISCHEN.

Da die Lautveränderungen nicht alle gleichzeitig, sondern gewöhnlich andere früher und andere später stattfinden und mithin auch die Lautgesetze, wonach diese Veränderungen geschehen, verschiedenen Zeiten angehören, so sind einige von diesen ebenfalls älter als andere ; so ist z.B. das Gesetz der Wandlung des zulautenden σ in h älter als das der Dissimilation (*σέχω — *h*χω — ἔχω) ; ebenfalls ist das Gesetz, wonach die langen Vokale vor der Doppelkonsonanz verkürzt worden sind, älter als das des Abfalls der anlautenden Mutæ (τοάφεν — ἔγνον u. s. w. Wörter wie κῆρ, st. *κηρδ u.s.w. erklären sich gleich wie πᾶν, πούς u.d.g.l., d.h. aus der Einsilbigkeit).

Nur in Bezug auf zwei Lautgesetze, das der Umwandlung von χ+ι, κ+ι, τι in σσ (ττ) und das der Dissimilation, scheint die Sache nicht so einfach zu sein; vgl. *θραχ-ι̯ω — θράσσω, θαγγι̯ον — θᾶσσον, *θρίχι̯α — θρίσσα einerseits und κιθι̯ός — κισσός (hedera) und χιχι̯α — κίσσα andererseits. Die erste Gruppe zeigt dass die Dissimilation nicht stattgefunden hatte als χ+ι in σσ übergingen; die zweite aber das Gegenteil. Nach Hatzidakis enthält die erstere Gruppe das Lautgesetzliche ; die zweite aber muss analogisch erklärt werden ; so ist κισσος reguliert nach der anderen Form desselben Namens κιθάρα, welches die lautgesetzliche Dissimilation zeigt und mit latein. hedera übereinstimmt, vgl. πείσω — ἔπεισα nach πείθω, und πευσομαι nach πεύθομαι. Über das andere Wort hat Hatzidakis die Vermutung ausgesprochen, dass vielleicht das Participium κυοῦσα (von κυεω) auf κίσσα eingewirkt hat, denn κίσσα wurde besonders für die krankhafte Neigung der schwangeren Frauen (τῶν κυουσῶι) gebraucht.

Cette communication [1]) ne donne lieu à aucune discussion.

Maintenant la parole est à M. G. Anagnostopoulos (Athènes), qui parle au sujet du *Thesaurus totius graecitatis* et tout particulièrement de celui du grec moderne.

L'orateur suivant est M. J. Pokorny (Berlin). Le sujet qu'il traite devant la section s'appelle :

---

[1]) Voir *Glotta*, XVIII, 1/2, p. 4 et suiv.

DIE THEORIE DER SUBSTRATE UND DIE ENTSTEHUNG DES INDOGERMANISCHEN.

Die Indogermanistik hat sich in den letzten 30 Jahren fast ausschliesslich mit Laut- und Formenlehre sowie Etymologie beschäftigt, die weder das Problem der Urheimatsfrage, noch das der Entstehung des Indogermanischen lösen können. Durch das Studium der Syntax ,bezw. inneren Sprachform, das durch James Byrne, F. N. Finck und Heinrich Winkler aufs Beste vorbereitet worden ist, können wir aber hoffen, diesem Ziele näher zu kommen. Neben psychologischen und äusseren Ursachen ist die Sprachmischung die vornehmste Ursache von Sprachveränderungen ; da die innere Sprachform des Substrates auch bei Vermischungen meist erhalten bleibt, wie z.B. in den germanisierten Teilen des alten Österreichs beobachtet werden kann, da ferner die idg. Einzelsprachen in den meisten Fällen durch Vermischung mit nicht-idg. Sprachen entstanden sind, kann uns die Untersuchung der idg. Syntax und ihr Vergleich mit der anderer Sprachgruppen am besten helfen.

Die keltischen Sprachen, die sich in der Syntax am Meisten von der idg. Ursprache entfernen, sind ein gutes Beispiel für die Erhaltung der Eigentümlichkeiten eines nichtidg. Substrates. Die Urbevölkerung der britischen Inseln gehörte grösstenteils der mittelländischen Rasse an, die die Schöpferin der hamitischen Sprachen ist, und so stimmt auch die keltische Syntax vielfach zu der des Ägyptischen und Berberischen, wie ich *Z. f. celt. Ph.* vol. 16f. gezeigt habe ; ja, man kann das keltische beinahe dem anreihenden Sprachtypus zurechnen. Auf dem Umwege über das keltische sind nichtidg. Eigentümlichkeiten sogar ins Englische und Französische gedrungen, so die engl. Gerundialkonstruktion mit dem Verbalsubstantiv zur Bezeichnung des Durativs, der obligatorische Gebrauch des Possessivs bei Körperteilen, frz. *quatre-vingts*, usw.

Auch das Indogermanische zeigt einander widersprechende Züge. Einerseits weist das Fehlen subordinierter Sätze und die Häufigkeit der Apposition auf den anreihenden Typus, andererseits der Gebrauch von Participialkonstruktionen und exocentrischen Kompositis auf den unterordnenden Typus hin. Dass also hier eine Mischung grundverschiedener Elemente vorliegt, wird auch durch die praehistorische Archaeologie bestätigt. Diese zeigt uns, dass der neolithische nordische Kulturkreis mit dem indogermanischen identisch ist, denn der nordische Kulturkreis ist der einzige, der sich von Norden her nach allen Seiten ausgebreitet hat, genau dorthin, wo wir die älteste Ausbreitung der idg. Einzelvölker verfolgen können. Der später so einheitliche nordische Kulturkreis aber ist ursprünglich aus verschiedenen Elementen entstanden, unter denen die mit der mittelländischen Rasse zusammengehörige Megalithkultur und die proto-uralische Knochen-

kultur (Maglemose) eine wichtige Rolle einnehmen; es ist gewiss kein Zufall, dass jene von einem Volke ausgegangen ist, das die hamitischen anreihenden Sprachen schuf, während diese mit den Trägern der unterordnenden finno-ugrischen Sprachen eng zusammenhängt. Die älteste Heimat des nordischen Kulturkreises sucht man neuestens in Thüringen (Schnurkeramik), was auch zu den Ergebnissen der idg. Sprachwissenschaft stimmen würde, denn die Namen des Rheins und des deutschen Mittelgebirges, germ. *Rīnaz* : kelt. *Rēnos*, ahd. *Fergunna* : kelt. *Hercynia* (*silva*) sind nicht gegenseitig entlehnt, sondern urverwandt, zeigen also, dass noch die ungeteilten Indogermanen in jener Gegend gesessen haben werden, zu mindest aber jener Teil des Stammvolkes, der erst später in Germanen und Kelto-Italiker auseinander fiel. Es wird eine wichtige Aufgabe der zukunftigen Sprachforscher werden, das dritte, wichtigste Element des nordischen Kulturkreises, das nach Menghin wahrscheinlich aus Südasien eingewanderte Campignien (Kökkenmöddinger) auch sprachlich im Indogermanischen nachzuweisen und einzuordnen. Dies ist aber ohne Kenntnis nichtidg. Sprachen unmöglich.

Cette communication passe sans discussion.

Elle est suivie de celle de M. A. Ernout (Paris) sur :

LE GROUPE DE CERNŌ ET CRESCŌ EN LATIN.

M. Ernout montre par l'étude de *cerno* et de *crēsco* l'importance de l'homonymie dans l'évolution des formes, et l'influence que des groupes originairement distincts arrivent à exercer l'un sur l'autre. *Cerno* et *crēsco*, qui n'ont rien de commun ni dans le sens ni dans la forme se trouvent posséder en latin un même parfait *crēvī* et un même supin *crētum*, un même participe passé, *crētus*, ce dernier, du reste, secondaire dans *cerno*, où il il a éliminé le type ancien *certus*, qui a été confiné dans le rôle d'adjectif. De cette similitude de formes sont résultées des conséquences diverses. Tout d'abord *crēvī* de *cerno* a été a peu près totalement éliminé de l'usage, et usité seulement comme parfait de *crēsco* ; la langue ayant recouru au parfait du composé d'aspect déterminé *dēcrēvī* pour remplacer le premier *crēvī*. D'autre part le participe *concrētus*, issu de *concrēsco*, et signifiant « formé par concrétion ou par solidification », a été mis en parellèle, et considéré comme formant un couple antithétique avec *discrētus*, de *discerno*, de même que le grec opposait **σύγκριτος** de **συγκρίνω** à **διάκριτος** de **διακρίνω**. La langue philosophique a donc recouru à *concrētio* et *discrētio* pour traduire **σύγκρισις** et **διάκρισις**. Finalement même, sur les groupes ainsi formés a été créé à basse époque un verbe *concerno*, qui chez les écrivains de la déca-

dence à servi a rendre le grec συνθεωρῶ, et qui, si paradoxale que la chose puisse paraître, doit son origine non pas à *cerno*, mais à *crēsco*.

L'exposé de M. Ernout ne donnant lieu à aucune discussion, la séance est levée à midi ¼.

Section C : Linguistique non-indo-européenne.

Président : M. B. Karlgren.
Secrétaire : M. A. Klingenheben.

La séance est ouverte à 9 h. ¾.
M. G. Lacombe (Paris) présente une communication sur :

LE CALENDRIER BASQUE.

M. Georges Lacombe a étudié le calendrier basque. Ayant utilisé les travaux de ceux qui ont traité la question avant lui, et des manuscrits inédits (notamment ceux du Prince Louis-Lucien Bonaparte), il s'est efforcé de donner une liste aussi complète que possible des noms des mois, des saisons et des jours de la semaine, en tenant compte des formes que présentent les dialectes anciens et modernes. Il a tenté ensuite de donner l'explication de tous les termes recueillis.

MM. C. C. Uhlenbeck et J. Saroïhandy font quelques observations à propos du sujet traité par M. Lacombe.

Puis c'est le tour de M. Marcel Cohen (Paris), qui présente une communication intitulée :

DU TRAITEMENT DES GROUPES RN, RM EN DOMAINE ÉTHIOPIEN ET EN CHAMITO-SÉMITIQUE.

La tendance à accoler une liquide (ou sonante) plutôt à une occlusive subséquente qu'à une occlusive précédente apparaît nettement sur divers points du sémitique ; ainsi l'arabe maghribin a *məlk* pour un ancien *malak* « ange », mais *ǰbəl* pour un ancien *ǰabal* « montagne ». Il y aurait lieu de rechercher si cette tendance n'est pas générale en chamito-sémitique.

Dans certain parlers, quand la consonne qui suit la liquide est elle-même une liquide au lieu d'une occlusive, le groupe peut être éliminé ou transformé.

On a signalé depuis longtemps que dans quelques mots l'amha-

rique a remplacé *rn* par *nd*, ainsi : *qəndəb* « sourcil » en face de guèze *qərneb* ; et *qand* « corne » en face de l'ancien *qarn*.

Ce phénonème curieux est complexe : il se produit une dissimilation de continuité, le second phonème devenant purement occlusif ; d'autre part il y a métathèse de nasalité, la nasalité perdue par le second phonème étant acquise par le premier. Le résultat est un groupe stable du type : liquide suivie d'occlusive.

Une recherche rapide sur le vocabulaire des langues sémitiques et couchitiques d'Abyssinie a révélé des exemples plus nombreux du traitement en question, et aussi un traitement parallèle de *rm* passant à *mb*.

Ainsi le nom amharique du mois de mai *gəmbot* doit être rapproché du nom gouragué-tchaha du même mois *gərmot*. L'étymologie est apparemment la racine *grm* « être admirable ». On trouve au contraire le groupe *rm* conservé en amharique dans les mots *šərmā* « coït », *šarmaye* « prostituée », tandis que - *mb* - se trouve dans le mot du langage (sidama) kaffa *šambo* « prostituée ».

On voit par ces exemples que le traitement des groupes considérés n'est pas constant, même dans une langue donnée : *rm*, de même que *rn* est assez fréquent en amharique.

A côté de la stabilisation en un groupe à second élément occlusif, on rencontre l'assimilation complète des deux éléments l'un à l'autre, c'est à dire le remplacement du groupe de deux liquides par une géminée ; ainsi le gouragué a pour le mot signifiant « sourcil » *qənnəb* ou *qərreb* suivant les dialectes.

(Inversement il peut arriver qu'une géminée soit différenciée en un groupe à premier élément liquide et second élément occlusif, voir Brockelmann, *Grundriss*, p. 243).

Il faudra essayer de déterminer dans chaque langage quel est le traitement normal, et quelles sont les raisons qui font dévier de ce traitement.

Cette recherche n'est pas seulement intéressante au point de vue phonétique ; elle doit aussi permettre d'établir des rapprochements étymologiques qu'on ne pourrait pas reconnaître en faisant une comparaison de consonne à consonne isolée.

Ainsi le rapprochement fait par Reinisch (*Somaliwörterbuch*, p. 26) de guèze *ənbəᶜ*, kaffa *ebbō*, somali *ilmo* « larme » apparaît parfaitement justifié ; et d'autre part le mot guèze ne doit pas être séparé de arabe *dmᶜ*, *rmᶜ* et égyptien ancien *rmy* « pleurer » (voir Holma, Z. A. XXXII, 1918-9, p. 39).

L'exposé de M. Cohen ne donne lieu à aucune discussion.

La communication suivante n'a pas été annoncée sur le programme. C'est celle de M. H. Jensen (Kiel), dont voici le résumé :

DIE ENTWICKLUNG DES SPRACHLICHEN AUSDRUCKS FÜR RAUMVERHÄLTNISSE.

Auf Grund der immer allgemeiner werdenden Erkenntnis von der Bedeutung des aus sog. primitiven Sprachen geschöpften sprachlichen Materials für sprachpsychologische Fragen suchte der Vortragende darzustellen, wie sich die Vorstellungen der Raumverhältnisse in dem sprachlichen Ausdruck der verschiedensten, vor allem primitiver Völker wiederspiegeln und wie sich eine fortschreitende Entwicklung in ihnen aufzeigen lässt.

Die Bedeutung der Vorstellungen räumlicher Art im Denken des Menschen zeigt sich schon darin, dass einerseits in den Sprachen hochkultivierter Völker zahlreiche abstrakte Ausdrücke lediglich Metaphern auf der Grundlage räumlicher Vorstellungen sind, andrerseits es viele Sprachen gibt (vor allem amerikanische), in denen genaue räumliche Determination von den sprachlichen Ausdrücken für Vorgänge untrennbar ist. Beides wurde durch Beispiele belegt.

Mit Cassirer führte der Vortr. die ursprünglichsten Raumvorstellungen zurück auf den Gegensatz von 'hier' und 'nicht-hier', von 'ich' und 'nicht-ich'. Dieser Gegensatz scheint in primitivster Weise durch deiktische, oft lautsymbolisch differenzierte Partikeln zum Ausdruck gebracht worden zu sein. Eine weitere Entwicklungsstufe ist der Ausdruck des Entfernungsgrades durch Vokaldehnung, Vokalabtönung und andere Mittel. Aus derartigen Partikeln entwickeln sich weiterhin die Demonstrativ- und Personalpronomina, ferner in flektierenden Sprachen auch gewisse Kassussuffixe (vgl. neuerdings Hirt) und endlich die verschiedenen Arten des 'Artikels' zwischen seinen mit räumlichen Nebenbestimmungen aller Art belasteten Formen in gewissen amerikan. und afrikan. Sprachen bis zu seinen abstraktesten Formen wie etwa im modernen Französischen.

Als primitivste sprachliche Ausdrucksformen für räumliche Verhältnisse der Ruhe, des Verharrens an einem Orte ergeben sich lokalsubstantive statt unserer Präpositionen, und zwar zunächst Körperteilbenennungen, dann auch andere Raumangaben konkreter ('Ort, Weg, Erde') oder abstrakterer ('Vorderes, Oberes') Art, aus denen schliesslich reine formale 'Präpositionen' hervorgehen können.

Um Bewegungsrichtungen anzudeuten gebrauchen viele primitive Sprachen sog. 'Raumverba' oder 'Richtungsverba', die — bisweilen sogar noch in Sprachen hochentwickelter Völker wie im Chinesischen — als Ersatz von Richtungspräpositionen dienen. Solche Richtungsverba können mit anderen Verben lose, aber auch feste, als Einheit behandelte Komposita bilden und die Rolle unserer Praeverbien spielen, ja sogar zu solchen werden. Auch richtige Präpositionen, also rein formale Beziehungswörter lassen sich, wie

gezeigt wurde, auf ursprüngliche, mit der vollen Kraft der Anschaulichkeit ausgerüstete Verbalausdrücke zurückführen, während in den kasusbildenden Sprachen viele Kasussuffixe sich noch deutlich als aus ursprünglichen Lokalsubstantiven hervorgegangen erweisen.

Il s'engage une discussion entre l'orateur et MM. C. C. Uhlenbeck, Marcel Cohen, A. Klingenheben, B. Karlgren, O. Jespersen et le Père W. Schmidt.

Ensuite M. J. Przyluski (Paris) obtient la parole pour une communication dont voici le résumé :

LE GENRE ANIMÉ ET LE GENRE INANIMÉ DANS LES LANGUES AUSTROASIATIQUES.

Un certain nombre de langues austroasiatiques, notamment le santali, qui fait partie du groupe munda, ont un genre animé et un genre inanimé. Il s'en faut toutefois que ce caractère soit commun à toutes les langues de la famille austroasiatique. On peut distinguer trois types de classification :

a) certaines langues, comme le bahnar, ont deux genres : d'une part, les hommes et les esprits ; d'autre part, les animaux et les choses.

b) le santali a un genre animé et un genre inanimé.

c) l'annamite a trois classes principales : hommes, animaux et choses.

L'idée fondamentale, commune à ces divers systèmes, est celle d'une inégalité entre les êtres : à un genre supérieur s'opposent un ou plusieurs genres inférieurs. Les différences s'expliquent sans doute par des innovations, qui ne sont pas nécessairement très anciennes. Le contenu de chaque genre a varié suivant le niveau culturel des groupes sociaux.

MM. B. Karlgren, H. Maspéro et le Père W. Schmidt font quelques remarques au sujet de l'exposé de M. Przyluski.

Enfin c'est le tour de M. T. E. Karsten (Helsingfors) pour prononcer dans cette section sa communication intitulée *Die Sprachverhältnisse in Finnland*, qui avait été destinée d'abord à une des réunions générales, sous la forme d'une proposition :

Proposition 40. *Der Kongress ist der Ansicht, die Sprach- und Kulturverhältnisse der kleineren Völker möchten in der internationalen Wissenschaft mehr die ihnen zukommende Beachtung finden. Wie ?* [1]).

---

[1]) Cf. plus haut, page 64.

"Ich setze als anerkannte Tatsache voraus, dass die Sprachverhältnisse der kleineren Völker eine etwas grössere Beachtung verdienen, als ihnen bisher im allgemeinen zu teil wurde. Ist dies aber auch der Fall? Ich meinerseits antworte: Doch wohl öfters. Wie viel weiss das grosse Ausland z.B. von der Sprache desjenigen Volkes, das uns in diesen Kongresstagen eine so grossartige Gastfreundschaft bewiesen hat? Alle Nordleute germanischer Zunge ersehen schon aus den Haagschen Strassennamen, wie intim die Sprachverwandtschaft tatsächlich ist zwischen den Holländern und z.B. den Skandinaviern, aber eine nähere Kenntnis der holländischen Sprache ist in Skandinavien wie in Finnland eine Seltenheit. Dies ist ein schweres Misverhältnis; davon überzeugt uns schon die holländische Geschichte und die überaus hohe Kultur, die uns hier entgegen tritt. Auf den holländischen Spezialfall bin ich aber nicht befähigt näher einzugehen. Ich wähle ein anderes Beispiel, das mir näher liegt, mein eigenes Land: Finnland.

Das Dasein einer finnischen Sprache in Finnland ist schon durch die Kalevalieder, das Nationalepos der Finnen, in das Bewusstsein des gelehrten Auslandes wohl für alle Zukunft eingeprägt worden. Der deutsche Sprachforscher Jacob Grimm, der bekannte Begründer der historischen Sprachforschung, lenkte schon im Jahre 1846 die Aufmerksamkeit der ausländischen Gelehrtenwelt auf dieses Epos. Der Kalevala hat als Volksepos Berührungspunkte auch mit anderen Volksepen, sogar mit der Iliade und der Odyssee, und Elias Lönnrot, der diese Lieder zum grössten Teil gesammelt und dann zusammengestellt hat, geht zuweilen und zwar nicht ohne allen Grund unter dem Ehrennamen eines finnischen Homeros. Seit den Tagen Elias Lönnrots hat die finnische Kalevalaforschung eine bald 100-jährige kräftige Entwicklung aufzuweisen. Schon die erste Kalevalaausgabe v. J. 1835 erschien in dem Verlage der "Finnischen Litteraturgesellschaft", die 1831 gegründet war und deren erstes Ziel es wurde, die noch fortlebenden Erzeugnisse der finnischen Volksdichtung einsammeln zu lassen und zu veröffentlichen. Lönnrots Bestrebungen für das Aufzeichnen der finnischen Volkspoesie umspannte schliesslich auch die finnische *Volkssprache*. Als Resultat dieser Tätigkeit ist ein finnisch—schwedisches Wörterbuch in zwei dicken Bänden zu erwähnen, der zweite Teil v. J. 1880. Wie die Ausgaben der finnischen Volksdichtung erschien auch dieses Werk im Verlage der finnischen Litteraturgesellschaft.

Diese Gesellschaft ergriff schon vor mehr als drei Dezennien (1895) die Initiative zu einer ganz nötig befundenen Ergänzung der lexikalischen Sammlungen Lönnrots, und im vorigen Jahre haben diese Bestrebungen einen ersten und für ihre Zukunft entscheidenden Erfolg zu verzeichnen. Im Jahre 1924 wurde eine Stiftung gegründet zwecks eines künftigen, alle Begriffsgebiete umspan-

nenden Wörterbuches der finnischen Volkssprache. Diese Stiftung hatte i. J. 1926 das Glück, von der Regierung und dem Reichstage eine jährliche Unterstützung von 400.000 Fmk zu ihrer Verfügung zu bekommen, und zwar zunächst für eine 10-jährige Arbeitsperiode. Die Arbeiten an diesem Wörterbuche werden jetzt auf breiterer Grundlage als früher weitergeführt, zunächst nach dem Muster der entsprechenden Untersuchungen in Schweden, d.h. die Untersuchung basiert sich auf intimes Zusammenwirken zwischen sprachlicher und sachlicher Forschung, zwischen der Erforschung der *Volkssprache* und der *Volkskultur*. Mit dieser Neuorganisierung der ganzen Arbeitsweise geht die finnische Mundartenforschung gegen eine hoffnungsreiche Zukunft. In gewissen Hinsichten ist der gegenwärtige Stand der finnischen Organisation schon ein vorgerückterer als der des reichschwedischen Musters, und zwar teils in bezug auf die wissenschaftliche Ausbildung der Stipendiaten, teils auch in bezug auf die Methodik des Einsammelns, wofür man eine besondere Zeitschrift ("*Sanastaja*" = 'der Wortsammler') gegründet hat. Durch diese Zeitschrift steht die Leitung des Unternehmens in dauernder Fühlung mit den Vertretern der zu untersuchenden Dialektgebiete.

Finnland ist aber kein einsprachiges Land. Es klingen hier seit alter Zeit auch germanische Töne. Die Volkszählung v. J. 1920 ergab im ganzen Lande 341.000 Schweden als anwesend. Unter diesen wohnten 227.000 auf dem Lande,. 114.000 in den Städten. Nicht viel weniger als etwa 50.000 Finnland-Schweden befinden sich gegenwärtig ausserhalb des Landes, meistens in Amerika, wohin sie zu nicht geringem Teil durch die alte unglückselige russische Unterdrückungspolitik vertrieben worden sind. Die zu Hause gebliebenen finnländischen Schweden machen jetzt etwa 11 % von der ganzen Landesbevölkerung aus, deren Zahl etwas über 3½ Millionen beträgt. Und es handelt sich hier nicht um schwedische Ansiedler aus später Zeit, sondern zu sehr wesentlichen Teilen um eine eingeborene Bevölkerung, die bereits zur Zeit der Bekehrung des Landes im 12—13. Jahrhundert hier sesshaft war, ja die in mehreren westfinnländischen Landesteilen — in den Ålandinseln, in den westfinnländischen Schären, in Nyland und Süd-Österbotten — seit alter vorhistorischer Zeit hier ihr Mutterland hat.

Auch unter der Schwedenbevölkerung Finnlands verbergen sich reiche Schätze von Dichtung und Sage, aber diese sind im Auslande viel weniger bekannt als die entsprechenden finnischen. Im Jahre 1885 wurde eine besondere Gesellschaft gegründet: *die schwedische Literaturgesellschaft in Finnland*, die der schwedischen Muttersprache in Finnland als der Sprache der literarischen und historischen Bildung des Landes ihre Tätigkeit widmen sollte. In diesem Programme fanden die sprachwissenschaftlichen, folkloris-

tischen und etnographischen Bestrebungen einen wichtigen Platz. Als Ergebnisse dieser Tätigkeit hat die schwedische Literaturgesellschaft in Finnland eine imponierende Reihe verschiedenartiger Publikationen aufzuweisen, unter diesen das monumentale Werk "Finlands svenska folkdiktning", ein bereits in mehreren dicken Bänden erschienenes Sammelwerk, das in der literarischen Kritik Schwedens als eine in ihrer Art fast einzig dastehende nationale Grosstat bezeichnet worden ist. Stattlich ist auch die Reihe von Sammlungen und Untersuchungen auf den Gebieten der finnland-schwedischen Sprach- und Ortsnamenforschung sowie der allgemeinen nordischen Philologie. Die Leistungen auf dem Bereiche der schwedischen Mundarten verdienen an diesem Kongresse eine ganz besondere Erwähnung. Wie die Erforschung der finnischen Mundarten Finnlands steht die der finnland-schwedischen gegenwärtig unter der Leitung einer staatlich finanzierten Kommission. Die früheren Arbeiten auf diesem Gebiete sollen jetzt nach modernen Prinzipien fortgesetzt werden. Eine nationale Forschungsaufgabe für sich bilden die uralten Berührungen zwischen finnischer und germanischer Sprache. Diese Berührungen tragen fast überall den Charakter einer alten Blut- und Sprachmischung.

Dass die Sprach-und Kulturentwicklung unseres Landes eine allgemeinere Beachtung zu verdienen scheint, erhellt aus dem grossen Interesse, das im Auslande der finnischen Kalevala- und sonstigen Volksdichtung sowie z.B. der finnisch-germanischen Lehnwortforschung gewidmet worden ist. Es fragt sich aber, auf welchem Wege man die Ergebnisse derartiger Forschung dem Auslande in möglichst zuverlässiger Form vermitteln könnte, und wie das Ausland selbst, wo möglich, in solcher Forschung mit Erfolg Teil nehmen könnte. Die fremde (finnische) Sprache, deren Erlernung mit grossen Schwierigkeiten verbunden ist, dürfte das Haupthindernis sein, aber eingehende Sachkunde und eigene Beobachtungen und Studien sind jedenfalls hier wie sonst in der Wissenschaft eine *conditio sine qua non* des Erfolges. In Finnland z.B. erscheinen seit langer Zeit Dissertationen und andere wissenschaftiche Arbeiten in finnischer Sprache. Für die Entwicklung einer eigenen wissenschaftlichen Nationalsprache ist dies offenbar belangvoll, aber für die Internationalisierung der wissenschaftlichen Ergebnisse ist es im selben Grade ein Hemmschuh. Wie lassen sich solche Schwierigkeiten überwinden ?

Nach dieser Begründung erlaube ich mir folgende Vorschläge und Wünsche darzustellen:

1) *Die Kenntnis von den National-und Literatursprachen der kleineren Völker wird im Auslande am besten durch Universitäts-Institute nach dem Muster des ungarischen und finnischen an der Universität Berlin und der vielen skandinavischen Universitäts-*

Lektorate im Auslande befördert. Diese Organisation verdient allgemeiner verbreitet zu werden.

2) *Die sprachwissenschaftlichen Erzeugnisse der kleineren Völker müssten in viel grösserem Umfang als bisher mit Resumees in einer europäischen Hauptsprache versehen werden. Solche Resumees sind z.B. in Skandinavien recht gewöhnlich, in Finnland aber seltener, wenn wir auch andererseits ein paar deutsch abgefasste finnisch-ugrische Zeitschriften besitzen.* Aus demselben Grunde ist die in russischer oder anderen slavischen Sprachen erschienene Forschung der Aussenwelt mehr oder weniger unbekannt geblieben.

3) *Diese Literatur sollte durch Akademien und grössere Bibliotheken der ausländischen Forschung umsonst zur Verfügung gestellt werden.*

4) *Die persönlichen Verbindungen zwischen den Gelehrten der verschiedenen Länder müssten durch gegenseitige Vortragstournees und Kongresse kräftig befördert werden!"*

L'exposé de M. Karsten, vivement applaudi, ne donne lieu à aucune discussion.

La séance est levée à midi [1]).

---

[1]) Pour la séance de clôture, voir la page 90.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

LISTE DES MEMBRES DU CONGRÈS.

Abas, A.	Amsterdam.
Abas, Mad.	Amsterdam.
Adriani—Gunning, Mad. . .	Amsterdam.
Äimä, F.	Helsingfors.
Anagnostopoulos, G.	Athènes.
Arendonck, Dr. van	Leyde.
Baader, Th.	Nimègue.
Ballini, A.	Milan.
Bally, Ch.	Genève.
Bartoli, M.	Turin.
Baudouin de Courtenay, J. .	Varsovie.
Bertoni, G.	Rome.
Belič, A.	Belgrade.
Benni, Tytus	Varsovie.
Bergin, O.	Dublin.
Bertoldi, V.	Bonn.
Bezemer, T. J.	Wageningen.
Blagden, C.	Londres.
Bloch, Jules	Paris.
Bloch, Oscar	Paris.
Blok, H. P.	Utrecht.
Bloomfield, L.	Columbia.
Boas, F.	New York.
Boer, C. de	Leyde.
Bogoraz, W.	Leningrad.
Boisacq, E.	Bruxelles.
Böhl, F.	Leyde.
Boor, H. de	Leipzig.
Bonger, A.	Amsterdam.
Bouman, A.	La Haye.
Bouman, A. C.	Stellenbosch.
Boyer, P.	Paris.
Brakman, C.	La Haye.
Brands, Jos.	Nimègue.
Braunholtz, E.	Cambridge.

Braunholtz, G. E. K. . . . Oxford.
Bremer, O. . . . . Halle.
Brockelmann, C. . . . . Breslau.
Bröndal, J. . . . . Charlottenlund-Copenhague.
Buck, D. . . . . Chicago (Illinois).
Buiskool, H. E. . . . . Amsterdam.
Burg, C. van . . . . . La Haye.

Caland, W. . . . . Utrecht.
Carnoy, A. . . . . Bruxelles.
Chantraine, P. L. . . . . Paris.
Chotzen, Th. M. . . . . Amsterdam.
Cohen, Marcel . . . . . Paris.
Coster—Wijsman, Mad. L. N. Groningue.
Cuiper, F. . . . . La Haye.
Cuny, A. . . . . Bordeaux.
Czermak, W. . . . . Vienne.

Dam, J. van . . . . . Amsterdam.
Debrunner, A. . . . . Jena.
Deen, N. G. H. . . . . Rotterdam.
Demel, Hans . . . . . Vienne.
Densusianu, Ovide . . . . Bucarest.
Devoto, Giacomo . . . . . Cagliari.
Devoto, Mad. Olga . . . . Cagliari.
Dicker, Soeur A. . . . . Nimègue.
Dillon, M. . . . . Dublin.
Dirr, A. . . . . Munich.
Doegen, W. . . . . Berlin.
Doroszewski, W. . . . . Varsovie.
Duyvendak, J. J. L. . . . Leyde.

Endzelin, J. . . . . Riga.
Entwistle, W. J. . . . . Glasgow.
Ernout, A. . . . . Paris.
Eykman, L. P. . . . . La Haye.

Faddegon, B. . . . . Amsterdam.
Fehr, A. J. . . . . Amsterdam.
Feist, S. . . . . Berlin.
Ferrand, G. . . . . Paris.
Fohalle, R. . . . . Verviers.
Folkierski, M. . . . . Paris.
Forchhammer, J. . . . . Munich.
Fraenkel, E.. . . . . Kiel.
Frazer, J. . . . . Oxford.

Geers, G. . . . . Enschedé.
Gelder, Mlle J. M. van . . . Amsterdam.
Gelder, Jan van . . . . . La Haye.
Giesen, Soeur T. . . . . Nimègue.
Gils, J. van . . . . . Ruremonde.
Ginneken, S. J. Jac. van . . Nimègue.
Goddard, P. E. . . . . New York.
Goeje, C. H. de . . . . . La Haye.
Goemans, L.. . . . . Bruxelles.
Gaaf, W. van der. . . . . Amsterdam.
Gautier, S. . . . . Genève.
Gombocz, Zoltán . . . . . Budapest.
Grammont, M. . . . . Montpellier.
Grégoire, A.. . . . . Liège.
Gregorio, Giacomo de . . . Palermo.
Gregorio, Mad. . . . . Palermo.
Grierson, Sir George . . . . Camberley (Surrey).
Grimme, H. . . . . Münster i.W.
Groot, A. W. de . . . . . Amsterdam.
Grootaers, L. . . . . Louvain.
Guarnieri, R. . . . . Amsterdam.
Guittart, L. J. . . . . La Haye.
Güntert, H. . . . . Heidelberg.
Günther, A. . . . . Illingen (Sarre).
Gulik, R. H. van . . . . . Nimègue.

Haeringen, C. B. van . . . La Haye.
Haffner, A. . . . . Hall (Tirol).
Hamel, A. G. van . . . . Utrecht.
Hammerich, L. L. . . . . Hellerup (Copenhague).
Hancov, Vsevolod. . . . . Berlin.
Hatzidakis, G. N. . . . . Salonique.
Haverhorst, L. . . . . Leyde.
Heepe, M. . . . . Berlin.
Heffner, R. N S. . . . . Berlin.
Heinsius, J. . . . . Leyde.
Hesseling, D. C. . . . . Leyde.
Hestermann, F. . . . . Hambourg.
Hirt, H. . . . . Giessen.
Hoffmann-Krayer, E. . . . Bâle.
Hjelsmlev, L. . . . . Copenhague.
Homburger, Mlle. L. . . . . Paris.
Hondius, J. J. E. . . . . Sneek.
Hoogveld, A. . . . . Doornenburg.
Hoops, J. . . . . Heidelberg.
Houtsma, M. Th. . . . . Utrecht.

Hrozný, B. . . . . Prague.

Jaberg, K. . . . . Berne.
Jacobs, Jos. . . . . Boom (Anvers).
Jacobsohn, H. . . . . Marburg a/Lahn.
Jacobson, R. . . . . Prague.
Jakovlev, N. . . . . Moscou.
Janko, Jos. . . . . Prague-Smichov.
Jansen, Mlle Gertrud . . . Nimègue.
Jensen, H. . . . . Kiel.
Jespersen, O. . . . . Copenhague.
Jones, Daniel . . . . . Londres.
Josselin de Jong, J. P. B. de Leyde.
Jouai, L. . . . . La Haye.

Kaiser, L. . . . . Amsterdam.
Kapteyn, J. M. N. . . . . Groningue.
Karcevski, Serge . . . . . Genève.
Karg, F. . . . . Leipzig.
Karlgren, B.. . . . . Göteborg.
Karsten, T. E. . . . . Helsingfors.
Kate, F. ten . . . . . Kampen.
Kent, R. . . . . Philadelphie.
Kern, R. A. . . . . Leyde.
Kern, J. H. . . . . Leyde.
Kieckers, E. . . . . Dorpat (Estland).
Klingenheben, A. . . . . Hambourg.
Klingenheben, Mad. . . . . Hambourg.
Kluyver, A. . . . . Groningue.
Kloeke, G. . . . . Hambourg.
Kock, A. . . . . Lund.
Konow, Sten . . . . . Oslo.
Koppers W. . . . . St. Gabriel-Mödling.
Kramers, J. H. . . . . Leyde.
Kretschmer, Mlle E. . . . . Vienne.
Kretschmer, P.. . . . . Vienne.
Kroes, H. . . . . La Haye.
Kruisinga, E. . . . . La Haye.
Kurylowicz, Jerzy . . . . . Lwów.

Lacombe, G. . . . . Paris.
Laman, A. E. . . . . Stjänorp.
Langenhove, W. van. . . . Bruxelles.
Lehr-Splewinski, T. . . . . Lwów.
Lidén, E. . . . . Göteborg.
Lidén, Mad. Agda. . . . . Göteborg.
Lidén, Mlle Gunnel . . . . Göteborg.

Linders . . . . . Amsterdam.
Lindroth, H. . . . . Göteborg.
Lindsay, W. M. . . . . St. Andrews.
Lloyd James, A. . . . . Londres.

Macken, Mlle M . . . . . Dublin.
Mansion, J. . . . . Liège.
Maspéro, H. . . . . Paris.
Maspéro, Mad. . . . . Paris.
Mathesius, V. . . . . Prague.
Matsumoto, M. N. . . . . Paris.
Meillet, A. . . . . Paris
Melich, J. . . . . Budapest.
Melich, Mad. . . . . Budapest.
Menzel, Th. . . . . Kiel.
Menzerath, P. . . . . Bonn.
Merkx, P. . . . . Nimègue.
Messing, E. E. J. . . . . Rotterdam.
Meulen, R. van der . . . . Leyde.
Meunier, J. M. (Chanoine) . . Paris.
Meyer, E. A. . . . . Stockholm.
Meyer, K. H. . . . . Münster i. W.
Meyer—Lübke, W. . . . . Bonn.
Meyer—Lübke, Mad. . . . Bonn.
Meyer—Lübke, Mlle . . . . Bonn.
Michels, L. C. . . . . Tilbourg.
Michelson, T. . . . . Washington
Mladenov, St. . . . . Sofia.
Mohrmann, Mlle Tine . . . Nimègue.
Montpetit, E. . . . . Montreal.
Morgenstierne, George . . . Oslo.
Müller, Mlle Clara . . . . Alkmaar.
Muller, J. W. . . . . Leyde.
Muller, F. . . . . Leyde.
Murko, M. . . . . Prague.

Neckel, G. . . . . Charlottenburg-Berlin.
Neujean, Soeur A. . . . . Nimègue.
Nielsen, Konrad . . . . . Oslo.
Nitsch, Casimir. . . . . Cracovie.
Nöldeke, Th. . . . . Karlsruhe.
Noo, H. de . . . . . Zierikzee.
Novaro Ducati, Mad. G. . . Bologne.
Nijhoff, M. . . . . La Haye.

Odé, A. W. M. . . . . Delft.
Olbrechts, Fr. . . . . Louvain.

Oldfather, W. A. . . . . Urbana (Illinois).
Oomen, L. P. . . . . Breda.

Palache, J. L. . . . . Amsterdam.
Pasquali, Georgio . . . . . Florence.
Pavolini, P. . . . . Florence.
Pedersen, H. . . . . Charlottenlund (Copenhague).
Pernot, H. . . . . Paris.
Pernot, Nicolette . . . . . Paris.
Per Persson . . . . . Upsala.
Petit, Jean . . . . . Paris.
Pierson, J. L. . . . . Oegstgeest.
Pierson, Mad. . . . . Oegstgeest.
Pokorny, J. . . . . Charlottenburg-Berlin.
Pompen O. F. M., A. . . . Nimègue.
Pongs, H. . . . . Stuttgart.
Pongs, Mad. . . . . Stuttgart.
Portengen, Mlle. A. J. . . . La Haye.
Porzig, W. . . . . Wabern (Berne).
Pos, H. . . . . Amsterdam.
Poutsma, H. . . . . Amsterdam.
Preuss, K. Th. . . . . Berlin.
Procopovici, A. . . . . Cernauti.
Przyluski J. . . . . Paris.
Pușcariu, Sextil . . . . . Cluj.

Ronkel, Ph. S. van . . . . Leyde.
Rivet, P. . . . . Paris.
Roepers, Mlle B. . . . . Nimègue.
Royen, P. Gerlach . . . . Heerlen.
Rozwadowski, J. . . . . Cracovie.

Safarewicz . . . . . Paris.
Salverda de Grave, J. J. . . Amsterdam.
Sapir, E. . . . . Chicago.
Saroihandy, J. . . . . Paris.
Sayce, A. H. . . . . Edimbourg.
Ščerba, L. . . . . Leningrad.
Schmidt, W. . . . . Rome.
Schönfeld, M. . . . . Hilversum.
Scholte, J. H. . . . . Amsterdam.
Schothorst, W. van . . . . La Haye.
Schrijnen, Jos. . . . . Nimègue.
Scripture, E. W. . . . . Vienne.
Schwyzer, E. . . . . Bonn.
Sechehaye, A. . . . . Genève.

Sechehaye, Mad. . . . . Genève.
Setälä, E.. . . . . Helsingfors.
Siebs, Th. . . . . Breslau.
Sjöstedt, Mlle L. . . . . Paris.
Snouck Hurgronje, C. . . . Leyde.
Sneyders de Vogel, K. . . . Groningue.
Sociedad de Estudios Vascos . Donostia (St. Sebastien).
Sommer, F. . . . . Munich.
Sommerfelt, A.. . . . . Oslo.
Spaendonck, A. van . . . . Tilbourg.
Spat, C. . . . . Rijswijk.
Speekman, B. W., S. J. . . Nimègue.
Spitzer, L. . . . . Marburg a/Lahn.
Spitzer, Mad. . . . . Marburg a/Lahn.
Starmans, J. . . . . Nuth (L.)
Storms, J. . . . . Ruremonde.
Sverdrup, J. . . . . Oslo.
Szober, St. . . . . Varsovie.

Tagliavini, C. . . . . Budapest.
Teeuwen, E. . . . . Ruremonde.
Thalbitzer, W. . . . . Copenhague.
Thierry, G. J. . . . . Leyde.
Thurneysen, R. . . . . Bonn.
Trnka, B. . . . . Prague.
Trnka, Mad. . . . . Prague.
Trombetti, A. . . . . Bologne.
Troubetzkoy, N. . . . . Vienne.

Uhlenbeck, C. C. . . . . Nimègue.
Ulaszyn, Henryk . . . . . Poznań.
Urquijo, Julio de . . . . . St. Sebastien.
Urquijo, Madame de . . . . St. Sebastien.

Valkhoff, M. . . . . Hilversum.
Vallée Poussin, L. de La . . Bruxelles.
Vechtman, Mad. A. . . . . La Haye.
Velde, R. van der . . . . Amersfoort.
Veldkamp, K. . . . . Amsterdam.
Vendryes, J. . . . . Paris.
Vercoullie, J. . . . . Gand.
Verschure, Theo . . . . . Eindhoven.
Vinke, Mlle Brigit . . . . Nimègue.
Vising, J. . . . . Göteborg.
Vooys, C. G. N de . . . . Utrecht.
Vries, Jan de . . . . . Leyde.
Vroom, H. . . . . Culemborg.

Weerenbeck, B. H. J. . . . Nimègue.
Weidner, E. . . . . Berlin.
Weingart, M. . . . . Prague.
Weisgerber, L. . . . . Rostock.
Westermann, D. T. . . . . Berlin.
Wharton, L. C. . . . . Londres.
Wiklund, N. B. . . . . Upsala.
Wils, Jo. . . . . Nimègue.
Wolff, K. . . . . Heidelberg.
Wrede, F. . . . . Marburg a/Lahn.
Wrenn, L. C. . . . . Oxford.
Wijk, N. van , ... Leyde.

Zandvoort, R. W. . . . . Nimègue.
Zwaardemaker, H. . . . . Utrecht.

APPENDICE

PASSAGES DU PROGRAMME RELATIFS AUX „FÊTES":

MERCREDI 11 AVRIL

Après-midi à 2 h. Excursion à Amsterdam en chemin de fer (à travers les champs de fleurs qui se trouvent entre Leyde et Haarlem). — Réception offerte par la municipalité d'Amsterdam à l'Hôtel de Ville [1]). — Visite de la ville en autocars.

JEUDI 12 AVRIL

9 h. Réception offerte par le Gouvernement, représenté par Son Excellence le Ministre de l'Instruction Publique, dans les salles historiques du Binnenhof [2]).

[1]) M. Jespersen (Copenhague) a été ici l'interprète des sentiments de reconnaissance des membres du congrès.

[2]) Ici M. Meyer-Lübke (Bonn) a répondu, au nom des congressistes, aux paroles de bienvenue de Son Excellence A. M. Waszink, Ministre de l'Instruction Publique.

VENDREDI 13 AVRIL

Après-midi à 2 h. Excursion à Rotterdam en autocars. — Réception offerte par la municipalité de Rotterdam à l'Hôtel de Ville [1]). — Visite des ports (et du Champ d'aviation à Waalhaven).

SAMEDI 14 AVRIL

7 h. Banquet [2]).

---

[1]) M. Meillet (Paris) a pris la parole ici pour remercier la municipalité de Rotterdam au nom des membres du congrès.

[2]) Ce banquet a eu lieu à Schéveningue (Paviljoen). Y ont pris la parole M. Meillet (Paris), M. Neckel (Berlin), M. Entwistle (Glasgow), M. Tagliavini (Nimègue), M. Séchehaye (Genève), en portant un toast successivement au Président et au Secrétaire du Congrès, à la Hollande, à la Commission d'organisation du Congrès, à l'hospitalité reçue à La Haye, et à la direction générale du congrès.

C'est ici le moment de relever les très grands services qu' ont rendus au Bureau et aux membres du congrès Madame la baronne van Lynden—Schmidt auf Altenstadt et M. le baron E. van Voorst tot Voorst à la Haye par la façon brillante dont ils ont organisé tout ce qui concernait le côté „matériel" de la reception du congrès à La Haye (logement, installation d'un bureau de postes, réceptions, excursions, etc. etc.).

POST-SCRIPTUM :

Le prochain congrès se tiendra à Genève, en 1931. Président: M. Ch. Bally; sécrétaire: M. A. Séchehaye. Date probable: fin du mois d'août.

TABLE DES MATIÈRES.

Pag

A. BUREAU DU CONGRÈS. COMITÉS ET DÉLÉGUÉS . . . 1

B. PROBLÈMES PRATIQUES MISES EN DISCUSSION :

I. *Quelles doivent être les bases d'une notation phonétique ?*
(Propositions 1—12) :
J. M. Meunier (Paris) 5
A. W. de Groot (Amsterdam) 6
F. Hestermann (Hambourg). 9
Marcel Cohen (Paris) 9
J. Forchhammer (Munich) 13

II. *Etablissement et délimitation des termes techniques*
(Propositions 13—16) :
A. Meillet (Paris) 16
F. Hestermann (Hambourg). 17
N. Trubetzkoy (Vienne) 17

III. *Quelles sont les meilleures méthodes de recherche en géographie linguistique ?*
(Propositions 17—21) :
G. Neckel (Berlin). 19
Oscar Bloch (Paris) 23
A. Meillet (Paris) 28
Matteo Bartoli (Turin) 30
F. Hestermann (Hambourg) 32

IV. *Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ?*
(Propositions 22—34) :
R. Jacobson (Prague) ; S. Karcevsky (Genève) ;
N. Trubetzkoy (Vienne) 33
Ch. Bally et Alb. Séchehaye (Genève) 36
S. Karcevsky (Genève) 53
F. Hestermann (Hambourg). 55
Vilém Mathesius (Prague) 56

V. *Délimitation des domaines culturels du passé et du temps présent par rapport à des mots déterminés et à des particularités phonétiques, morphologiques et syntactiques. L'influence réciproque de ces domaines culturels.*
(Propositions 35—40) :
H. Grimme (Münster i/W) 64
T. E. Karsten (Helsingfors) 64

Pag.

VI. *Les méthodes de recherche pour les langues qui n'ont pas encore fait l'objet d'un travail philologique satisfaisant.* (Propositions 41 et 42) :
F. Hestermann (Hambourg) 66
Sextil Puşcariu (Cluj) 67

C. RÉUNIONS GÉNÉRALES.
1. Séance d'ouverture : discours du président ; saluts présentés au congrès 72
2. Première réunion générale : discussion sur le problème pratique I. 78
3. Deuxième réunion générale : suite de la discussion sur le problème pratique I 80
4. Troisième réunion générale : discussion sur les problèmes pratiques II et III 81
5. Quatrième réunion générale : discussion sur le problème pratique IV 84
6. Cinquième réunion générale : discussion sur les problèmes pratiques V et VI 87
7. Séance de clôture 90

D. DOCUMENTS.
1. La fiche internationale 91
2. Décisions prises par le congrès 94
3. Rapport provisoire du secrétaire général 97

E. SÉANCES DU MERCREDI 11 AVRIL.
1. Sections combinées.
A. Trombetti (Bologna)[1]): *,,Pour l'interprétation des textes étrusques'' 101
2. Section A : Linguistique générale.
A. W. de Groot (Amsterdam): ,,Le rythme et l'interdépendance des variations acoustiques'' 101
P. Menzerath (Bonn): ,,Ueber einige phonetische Probleme'' 104
Matteo Bartoli (Turin): ,,Un fait statistique expliqué par le principe que deux langues semblables s'influencent plus profondément que deux langues présentant moins de ressemblance'' 105
A. Debrunner (Jena): ,,Der Verallgemeinerungstrieb in der Sprache'' 108
3. Section B. : Linguistique indo-européenne.
J. M. Meunier (Paris): ,,Le rhotacisme indo-européen se reproduisant dans les parlers actuels du Morvan nivernais et étudié sur place par la méthode graphique'' 109

---

[1]) Nous indiquons par le signe * les communications dont les Actes du Congrès ne donnent que le titre.

Pag.

P. Kretschmer (Vienne) : ,,Das älteste germanische Sprachdenkmal" 110
A. Meillet (Paris) : ,,Les désinences personnelles du verbe indo-européen" 110
J. Kurylowicz (Lwow) : ,,Un problème de sandhi indo-européen" 111
Stefan Mladenov (Sofia) : ,,Lexicalische Abgrenzungen auf süd-slavischem und ario-slavischem Sprachgebiete" = ,,Sur les lignes de limitation lexicologique (,,Isolexes") en slave méridional et dans le domaine slavo-iranien" 114

4. Section C : Linguistique non-indo-européenne.
J. Saroïhandy (Paris) : ,,Remarques sur le verbe basque" . 115
K. Th. Preuss (Berlin) : ,,Bemerkungen zur Sprache der Cora-Indianer in Mexico" (Auszug). 121
F. M. Olbrechts (Louvain) : ,,The Cherokee ritualistic language" 126
P. Rivet (Paris) : * ,,Sumérien et Océanien" 133

F. SÉANCES DU JEUDI 12 AVRIL.

1. Section A : Linguistique générale.
G. Neckel (Berlin) : ,,Sprachgeschichte und Sprachgeographie" 134
Ew. Messing (Rotterdam) : ,,Methoden und Ergebnisse der wirtschaftssprachlichen Forschung". 140
F. Hestermann (Hambourg) : ,,Der Monosyllabismus als linguistisches Vergleichskriterium" 142

2. Section B : Linguistique indo-européenne.
C. de Boer (Leyde) : * ,,L'idée de ,,cas" ou ,,rapports casuels" dans des langues comme le latin et le français" 143
T. E. Karsten (Helsingfors) : ,,Niederländische Sprachdenkmäler in Finnland" 143
G. N. Hatzidakis (Salonique) : ,,Der griechische Dialekt von Pontos" 148

3. Section C : Linguistique non-indo-européenne.
Mlle L. Homburger (Paris) : ,,Du rôle des adjectifs qualificatifs dans le développement des systèmes de classes et de genres africains" 149
Marcel Cohen (Paris) : ,,Sur les premières personnes des formes verbales à préfixe en chamito-sémitique" 150
W. Koppers (St. Gabriël-Mödling) : * ,,Stand und Frage des grossen Jawana-Lexikons von Th. Bridges" 154

G. SÉANCES DU VENDREDI 13 AVRIL.

1. Sections combinées.
B. Hrozný (Prague) : ,,Das Hetitische Mediopassivum" . . 155

Pag.

2. Section A : Linguistique générale.
A. Meillet (Paris) : ,,Caractères généraux de la langue grecque" 164
A. Trombetti (Bologna) : * ,,Il calcolo della probabilità applicato alle concordanze linguistiche" 165
J. Melich (Budapest) : *,,Ueber die Halbvokale im Slovakischen" 165
A. Abas (Amsterdam) : ,,L'évolution historique des voyelles et les recherches expérimentales sur leur timbre" . . . 166
P. Gerlach Royen (Heerlen) : ,,Genus und Sexus" 168

3. Section B : Linguistique indo-européenne.
Ovide Densusianu (Bucarest) : ,,L'évolution sémantique de quelques termes pastoraux" 169
B. Faddegon (Amsterdam) : ,,The Mnemotechnics of Pāṇini's grammar" 173
G. N. Hatzidakis (Salonique) : ,,Ueber die Chronologie zweier Lautgesetze des Altgriechischen" 174
G. Anagnostopoulos (Athènes) : *,,A propos du *Thesaurus totius graecitatis*" 174
J. Pokorny (Berlin) : ,,Die Theorie der Substrate und die Entstehung des Indogermanischen". 175
A. Ernout (Paris) : ,,Le groupe de *cerno* et *cresco* en latin" . 176

4. Section C : Linguistique non-indo-européenne.
G. Lacombe (Paris) : *,,Le calendrier basque" 177
Marcel Cohen (Paris) : ,,Du traitement des groupes rn, rm en domaine éthiopien et en chamito-sémitique" 177
H. Jensen (Kiel) : ,,Die Entwicklung des sprachlichen Ausdrucks für Raumverhältnisse" 179
J. Przyluski (Paris) : ,,Le genre animé et le genre inanimé dans les langues austroasiatiques" 180
T. E. Karsten (Helsingfors) : ,,Die Sprachverhältnisse in Finnland" 180

H. SÉANCE DE CLÔTURE . . . . . p. 90

I. LISTE DES MEMBRES DU CONGRÈS 185

J. APPENDICE (QUELQUES DÉTAILS SUR LES ,,FÊTES") 193

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R.F.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00919245 3

8° X
23466
(1928)

RNAT. CONGRESS OF LINGUISTICS

1st Congr.